Le Richelieu

DÉCLARÉ ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC, LE 22 JUIN 1937

Vol. XXVI — No 45 SAINT-JEAN, JEUDI LE 28 SEPTEMBRE 1961 92

Semaine de la Charité du 1er au 8 octobre

L'ouverture de La Semaine de la Charité se fera dimanche prochain dans toutes les paroisses du diocèse de Saint-Jean. Cette campagne annuelle de souscription publique en vue de trouver des fonds pour soutenir onze oeuvres diocésaines durera du 1er au 8 octobre. L'objectif minimum nécessaire reste encore fixé à $125,000.00.

Le président de la campagne 1961, M. Lucien-G. Hétu, de Saint-Bruno, invite la population du diocèse de Saint-Jean à se montrer très généreuse. M. Hétu ne doute pas que chacun des 2,000 solliciteurs bénévoles qui parcourront les rues de toutes les paroisses du diocèse au cours de cette campagne, recevra un accueil chaleureux. "Ces solliciteurs représentent les pauvres, les déhérités de tout le diocèse, de dire M. Hétu, songez en leur remettant votre aumône que vous aiderez onze oeuvres diocésaines à continuer leur travail auprès d'eux et aussi auprès de nous tous".

Mgr Coderre s'adresse aux solliciteurs

La semaine dernière, les dirigeants de La Semaine de la Charité avaient invité S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, à rencontrer les solliciteurs paroissiaux de La Semaine de la Charité, de même que les comités paroissiaux et les directeurs régionaux à la Centrale Catholique de Saint-Jean.

Le président du Conseil d'administration de La Semaine de la Charité, M. Jean-Paul Grégoire, de Saint-Jean, souhaita la bienvenue à Son Excellence de même qu'aux solliciteurs présents. Il expliqua brièvement le rôle du Conseil d'administration qui consiste à distribuer l'argent ramassé au cours de La Semaine de la Charité par les solliciteurs.

M. Lucien-G. Hétu, président de la campagne 1961, félicita les solliciteurs présents et leur dit que leur

(suite à la page 16)



(Photo Studio Petiot)

● S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre s'adressant aux solliciteurs et aux représentants des comités paroissiaux de La Semaine de la Charité réunis la semaine dernière à la Centrale Catholique. La Semaine de la Charité inaugure dimanche prochain à travers toutes les paroisses du diocèse de Saint-Jean sa campagne annuelle de souscription publique. On remarque sur la photo, de gauche à droite: M. Lucien-G. HETU, de Saint-Bruno, président de la campagne 1961; SON EXCELLENCE; M. Jean-Paul GREGOIRE, de Saint-Jean, président du Conseil d'administration de La Semaine de la Charité.

Nouvel exécutif élu à la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse

Dimanche dernier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Saint-Jean, on procédait à l'élection d'un nouvel exécutif pour l'année 1961-62. M. Jean-Guy Leduc demeure président nommé par l'Ordinaire; ont été élus vice-présidents: MM. Arthur Laurence, Gaston Sylvestre et Henri Bourassa; ont été élus conseillers: MM. Jean-Claude Goulet et C. Hamel; secrétaire: M. Roland Dionne; trésorier: M. Gaston Trahan. Font également partie de l'exécutif: M. l'abbé Jacques Dorais, directeur et MM. Geo. Ste-Marie et P.-R. Belleau, respectivement propagandiste et publiciste.

Cette assemblée générale eut lieu à l'Ecole secondaire Beaulieu à St-Jean. M. Leduc souhaita la bienvenue à près de 80 représentants des différentes Ligues du diocèse. Le président exposa les différents rapports de la Fédération et invita les Ligueurs à se faire les "chiens de garde" de la doctrine de l'Eglise dans leur milieu. M. Leduc rappela que malgré les 80 ans des Ligues celles-ci n'en devaient pas moins rester jeunes et vigoureuses. Il parla également de l'aide promise par le diocèse de Saint-Jean à celui de Valparaiso, aide consistant en heu-

(suite à la page 16)



(Photo Studio Petiot)

● NOUVEL EXECUTIF DE LA FEDERATION DES LIGUES DU SACRE-COEUR POUR L'ANNEE 1961-1962. — 1ère rangée, de gauche à droite: MM. Arthur LAURENCE, 1er vice-président; Jean-Guy LEDUC, président; SON EXCELLENCE; MM. Roland DIONNE, secrétaire; Gaston SYLVESTRE, 2e vice-président; Jean-Claude GOULET, vice-président. 2e rangée, de g. à d.: MM. Henri BOURASSA, 3e vice-président; Jean-Claude GOULET, conseiller; M. l'abbé Jacques DORAIS, directeur; MM. C. HAMEL, conseiller; Gaston TRAHAN, trésorier. N'apparaissent pas sur la photo: MM. Geo. Ste-Marie, propagandiste et P.-R. Belleau, publiciste.

Le Service Social du diocèse de Saint-Jean

Ouverture de nouvelles succursales et fondation d'un nouveau service

Coincidant avec le lancement de la 7e Campagne de "La Semaine de la Charité" du diocèse de Saint-Jean, le 1er octobre prochain, le Service Social diocésain est heureux d'annoncer l'ouverture officielle de deux nouvelles succursales. L'une, située au Centre Anizan à Notre-Dame du Sacré-Coeur, répond aux demandes des municipalités de Brossardville et de Notre-Dame du Sacré-Coeur. L'autre, abritée au Centre Notre-Dame de Toutes-Aides, à Ville Laflèche, est au service des résidents de Ville Laflèche.

Ces succursales, quant à leur administration locale, relèvent du bureau régional de la Rive-Sud localisé au Centre Ozanam à Ville Jacques-Cartier. Le Service Social compte en plus un bureau régional à Laprairie ouvert depuis près d'un an et un bureau régional à Saint-Jean à la Centrale Catholique.

Ces cinq bureaux et succursales groupant un personnel de 43 membres dépendent, quant à leur administration générale, d'un directeur général et d'un administrateur résidant tous deux au bureau de Saint-Jean.

Le Service Social du diocèse de St-Jean annonce de plus la création d'un nouveau service destiné aux personnes âgées ou invalides. Ce service est en opération depuis le 18 septembre dernier.

La contribution généreuse des diocésains à la Semaine de la Charité ou aux Fédérations locales permettra au Service social de maintenir et d'améliorer ces nouveaux secteurs d'activité.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Mgr l'Evêque, M. l'abbé Edouard Berteau est nommé curé-fondateur de la paroisse St-Sébastien à Boucherville.

x x x

M. l'abbé Lambert Chicoine est nommé curé de Saint-Jean-de-la-Lande.

La Chancellerie

Accidents mortels dans la région

Notre région a eu sa part des nombreux accidents mortels enregistrés dans la province, en fin de semaine dernière. Deux accidents ont causé la mort de deux personnes et ont fait trois blessés.

Le premier est survenu samedi dernier vers 5 h., sur la route No 7 dans le rang St-Edouard alors que l'automobile de M. Percy C. Farrar, de la Floride, est venue en collision avec la voiture de M. Josaphat Robert, d'Oka. M. Farrar, agé de 76 ans est décédé peu après son admission à l'hôpital et son épouse a été blessée gravement. M. et Mme Robert ont aussi été blessés et transportés à l'hôpital.

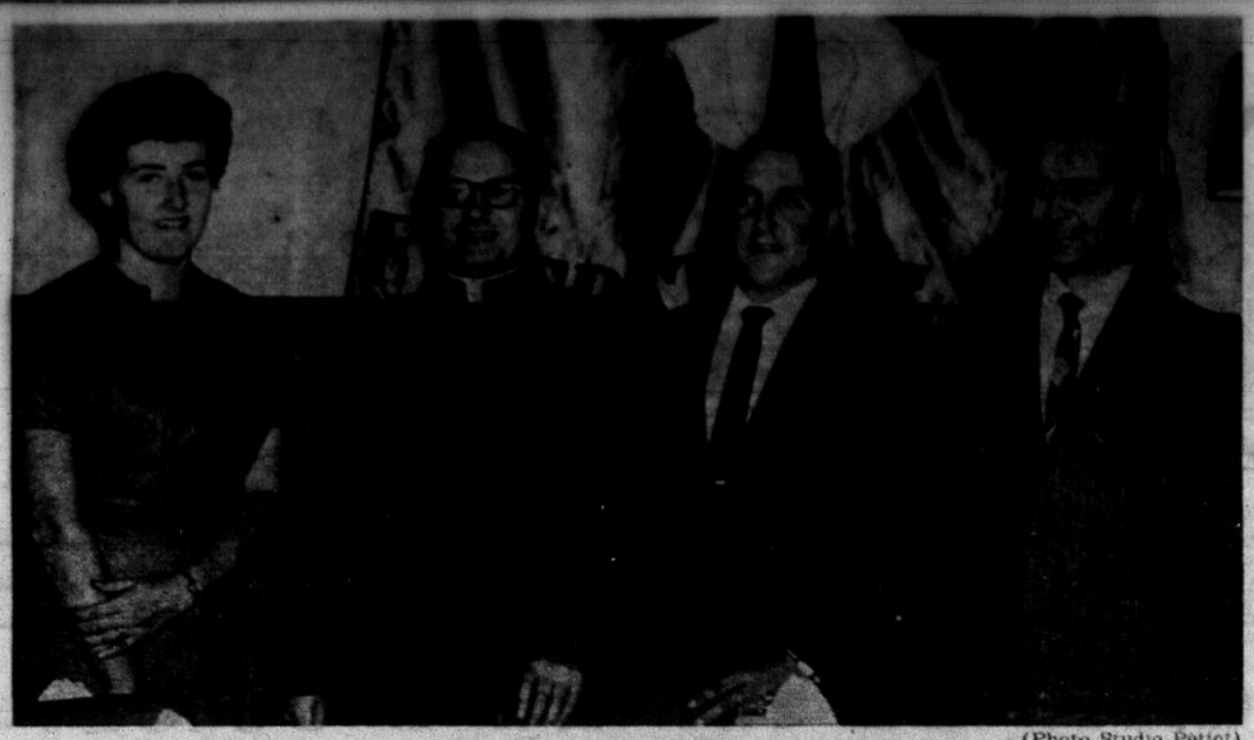
Dans la matinée de dimanche matin, soit vers 1 h. 30 la route a fait une autre victime à Iberville, sur la route 40A. M. Yvon Boucher, 43 ans,

(suite à la page 16)

Tricentenaire d'un martyr de chez-nous

La fête des Saints Martyrs Canadiens ne devrait pas nous faire oublier un martyr qui nous est doublement cher, l'abbé Guillaume Vignal. Prêtre séculier, il fut le fondateur de Ste-Anne-de-Beaupré en 1658. Sulpicien, chargé de construire le Séminaire, il fut pris et blessé à l'île à la Pierre, face à St-Lambert, et, deux jours après, le 27 octobre 1661, achevé, scalpé, brûlé et mangé à Laprairie.

Ce récit palpitant et documenté, notre collaborateur, Pierre Rafeix, commence à le raconter dans le présent numéro, en page 4. Ce troisième centenaire devrait-il passer inaperçu dans les paroisses de St-Lambert, de Brossardville et de Laprairie? Une route ou une institution, dans ces parages, ne pourrait-elle se faire gloire de porter son nom? Devrait-on le considérer comme un protecteur officieux de nos séminaires ou de nos vocations?



(Photo Studio Petiot)

● AU SOUPER-CAUSERIE DE LA JOC. — Dans le cadre de la Semaine des Jeunes Travailleurs la JOC invitait jeudi dernier un groupe de citoyens de Saint-Jean à venir prendre connaissance des problèmes des jeunes travailleurs. Ces problèmes furent présentés par Mlle Denise Barbeau et M. Jean-Pierre Roy, tous deux permanents à la JOC diocésaine. M. Jean-Louis Pitt tira les conclusions de la soirée. On remarque ici de gauche à droite: Mlle BARBEAU, M. l'abbé Joseph BEAUVAIS, aumônier diocésain de la JOC, M. ROY et M, Jean-Marc LEBEAU, secrétaire diocésain de l'Action catholique.

Echos de la semaine des Jeunes Travailleurs

La Semaine nationale des Jeunes Travailleurs qui se déroule actuellement tant dans le diocèse de Saint-Jean que dans toute la province, connait un franc succès. Le but de cette Semaine est de faire connaître les problèmes de la vie professionnelle du jeune travailleur canadien-français.

Ce thème est l'objet de meetings organisés un peu partout au cours de la Semaine par la JOC. Cette dernière veut se faire le porte-parole des 400,000 jeunes travailleurs canadiens-français qui dans une forte proportion sont mal intégrés au monde du travail ou encore sont lésés dans leurs droits.

— Souper-causerie —

L'ouverture de la Semaine s'est faite par un souper-causerie à Saint-Jean. Quelques personnalités du monde du travail et de l'enseignement spécialisé avaient été invitées à un souper au cours duquel Mlle Denise Barbeau, et M. Jean-Pierre Roy, tous deux permanents diocésains à la JOC, démontrèrent les torts que subissent les jeunes travailleurs à leur emploi.

M. Jean-Louis Pitt donna les conclusions en déclarant que dans un avenir prochain la JOC organiserait des cours d'initiation syndicale et donnerait des cours aux sans-travail.

— Défilé dans les rues de la ville —

Lundi soir dernier avait lieu une grande parade organisée à l'occasion de la Semaine nationale des jeunes travailleurs. La police ouvrait le défilé suivie des motos et des bicyclettes. Une auto avec le drapeau de la JOC, Fédération de Saint-Jean, était suivie du char allégorique de la section Cathédrale. L'orchestre des "4 As" accompagné des chanteurs et danseurs étaient de la partie.

La première partie de la parade avait comme première auto une décapotable qui montrait le nouveau drapeau de la section St-Edmond, suivit du char allégorique de cette paroisse qui comprenait l'orchestre Picard. Cinquante autos de jeunes travailleurs suivaient. Le défilé s'ébranla du Stade pour se diriger vers St-Edmond puis vers Notre-Dame-Auxiliatrice pour revenir finalement au Stade en passant par la rue Richelieu.

La parade des Jeunes Travailleurs fut un succès formidable.

Félicitations à la JOC.

A SAINT-JEAN

Singer réduira ses opérations

The Singer Manufacturing Company a fait part aujourd'hui des changements qui seront apportés aux opérations de fabrication à Saint-Jean. Au lieu de fabriquer un modèle au complet, l'on procèdera à l'assemblage de neuf modèles de machines à coudre. Lorsque les changements seront complétés, ce qui s'effectuera sur une période d'environ un an, tous les modèles de machine à coudre domestiques vendues au pays, seront assemblées et en partie fabriquées au Canada. En outre, l'on continuera l'exportation aux Etats-Unis d'une partie substantielle de la production.

Quoiqu'il soit nécessaire de fermer certains départements, l'on continuera la fabrication de certaines pièces de machines à coudre et des accessoires électriques. L'on tentera de développer davantage les produits commerciaux y compris la production d'aspirateurs électriques. Les départements du génie et de l'atelier d'outillages mécaniques seront maintenus afin de pourvoir non seulement aux besoins de l'usine à Saint-Jean mais aussi de fabriquer l'outillage des nouvelles usines Singer à l'étranger.

Le gérant de l'usine à Saint-Jean, Monsieur Georges Mercier, nous a déclaré:

"Une analyse sérieuse de notre situation nous a convaincus que nous ne pouvons plus continuer à opérer dans les conditions présentes. La production d'exportation, qui à un moment représentait 85% de notre production totale, a pratiquement discontinué en raison des restrictions imposées sur nos produits par différents pays étrangers. Ceci nous a laissés une usine qui avait été construite et équipée pour fournir un marché qui n'existe plus. Nous sommes devant la nécessité de réduire graduellement notre personnel à un niveau d'environ 400 employés. Il a donc été décidé de vendre tous les édifices de l'usine de Saint-Jean et de louer de l'acheteur l'espace nécessaire à notre production. Nous espérons que d'autres manufacturiers occuperont l'espace laissé libre, ce qui aiderait à créer de nouveaux emplois dans notre ville.

"Nous ne croyons pas être en mesure d'entreprendre, d'une façon efficace, la tâche d'attirer de nouvelles industries à Saint-Jean afin d'occuper le plancher vacant. Nous croyons que cette tâche serait mieux remplie par un acheteur qui consacrerait tous ses efforts à ce problème.

"Je veux établir clairement que la vente des bâtisses de l'usine n'indique aucunement l'intention de la Compagnie de discontinuer ses opérations à Saint-Jean. Nous espérons dans l'avenir être en mesure de louer de l'espace additionnel si nous réussissons à développer les projets qui sont présentement à l'étude.

"C'est avec regret que nous envisageons ce congédiement. Nous avons l'intention de le répartir sur une période de douze mois afin d'en amoindrir l'effet. Nous travaillerons aussi en coopération très étroite avec le Service National de Placement et maintiendront des contacts avec les bureaux d'emploi de différentes Compagnies des environs. Les employés mis-à-pieds recevront des bénéfices spéciaux et auront droit au plan de retraite prématurée, s'ils y sont éligibles, ce qui devrait alléger leurs problèmes financiers".

Pour atteinte à la liberté civile

Au cours d'une conférence de presse, mercredi avant-midi, M. Gérard Brosseau a déclaré aux représentants des journaux qu'une action civile de plusieurs milliers de dollars serait intentée contre la Pirelli Cables Conduits Ltd., pour atteindre à sa liberté civile.

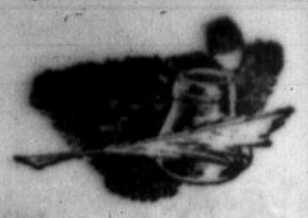
On sait que M. Brosseau prétend avoir été congédié de cette usine, où il travaillait depuis quelques années, à cause de ses démarches patriotiques.

M. Brosseau a déclaré qu'il ne blâmait pas tellement la firme Pirelli qu'il a toujours estimée, mais certains éléments locaux qui la composent.

Dr Caza en Europe

Notre concitoyen, le docteur Aimé Caza, dentiste, sera absent de son bureau du 1er au 26 octobre pour assister au congrès dentaire international qui se tiendra à Paris. Il visitera la France, la Suisse, Monaco et l'Italie.

Au fond de l'encrier



★ **La Commission des Loisirs:** Suivant un avis de motion déposé lundi dernier sur la table du Conseil, la Cité de Saint-Jean procédera, sous peu, à la formation de sa Commission des Loisirs. Ce sera un grand pas de fait; un pas qui conduira à d'heureux résultats... pourvu qu'il soit bien fait. — Si l'on s'en tient aux idées émises l'autre soir au Conseil, on peut s'attendre à ce que la Cité, prenant la suggestion de la Commission d'études, désigne nommément les personnes qui feront partie de ce Comité des Loisirs. Ce procédé, de nominations faites par l'autorité, ne me semble pas démocratique; il constituera nécessairement un précédent et pourra facilement entraîner une municipalisation absolue de cette Commission de Loisirs qui a besoin d'une certaine autonomie. La Cité n'aura pas toujours le Conseil qu'elle a actuellement et j'imagine facilement que les nominations à venir ne passeront pas nécessairement par la Commission d'études; elles seront tout simplement faites par le Conseil municipal. En principe, ce procédé est mauvais parce que trop autoritaire et parce que, de plus, il éloigne et peut venir à exclure toute participation des organismes gouvernés au choix même éloigné, même mitigé, de leurs gouverneurs. Il me semble qu'il ne serait pas trop tard pour corriger cette procédure... à moins évidemment, que toutes ces nominations ne soient déjà faites "in petto".

P. L.

★ **Après comme avant:** Le congrès de l'Union Nationale est chose du passé. Il a fait couler beaucoup d'encre, beaucoup de salive durant les quelques semaines qui l'ont précédé, et c'était normal. Mais ce qui est moins normal, c'est qu'il continue d'occuper la manchette des journaux, même après, et pas très avantageusement, pour ne pas dire pas très glorieusement. On parle d'irrégularités, de fraude qui se sont commises au cours du congrès; on parle aussi de scission, de division possible. Que faut-il penser de tout ça? Y a-t-il exagération ou reste-t-on même en deçà de la réalité? Il faudra attendre encore quelque temps pour faire la part des choses. Mais, nous pouvons dire que, dès lundi matin, deux délégués de notre région —et pas les moindres — nous ont déclaré être revenus dégoûtés des tactiques de certains organisateurs. Dans un camp, ce congrès aurait été, en miniature, le déploiement des fameuses tactiques électorales de la campagne qui a précédé l'élection du 22 juin 1960. Au cours de cette campagne électorale de 1960, les libéraux avaient adopté comme slogan principal "Il faut que ça change"; on pourrait suggérer à un groupe dominant de l'Union Nationale, le slogan "Après comme avant".

B. B.

Notre député à Paris

M. Philodor Ouimet et son épouse accompagneront la délégation formée du Premier Ministre de la Province,



M. Philodor Ouimet, m.p.p.

l'Honorable Jean Lesage, des ministres de l'Assemblée législative et de quelques députés de la Province de Québec.

M. Ouimet accepte ainsi une demande personnelle de l'honorable J. Lesage d'accompagner la délégation qui ira inaugurer l'ouverture de la "Maison de la Province de Québec" à Paris.

M. Ouimet et son épouse partiront le dimanche 1er octobre prochain, pour nous revenir le 10 octobre.

M. l'abbé Raymond parti pour Rome

Lundi soir dernier, à l'aérogare de Dorval, M. l'abbé Gilles Raymond, de l'Evêché, s'embarquait pour Rome où pendant quelques années, il suivra des cours de spiritualité.

M. l'abbé Raymond est le fils de M. et Mme Raymond Raymond, de la rue Laurier, à Saint-Jean. Ancien élève du Séminaire de Saint-Jean et du Grand Séminaire de Montréal, il passait, il y a quelques jours à peine son doctorat en théologie avec grande distinction.

A Rome, M. l'abbé Raymond agira comme correspondant spécial pour le journal "Le Richelieu". Pour le bénéfice de nos lecteurs, il suivra de près les grands préparatifs du prochain Concile oecuménique et les cérémonies de celui-ci, au fur et à mesure qu'elles s'annonceront et se dérouleront.



(Photo Ken Wallett)

● DON DU CLUB RICHELIEU. — Lors de son dernier souper, le président du Club Richelieu a fait remise d'un chèque de $1,900 à M. l'abbé René Geoffroy, directeur du Camp Jean-Jeunes, pour défrayer le séjour de vacances d'une centaine d'enfants à ce camp, au cours de l'été dernier. De gauche à droite: les membres de l'exécutif du Club MM. Daniel SIMARD, Gérald ARBOUR, Antoine LEVEILLE, Me Roland TREMBLAY, président; l'abbé René GEOFFROY, André GOINEAU, Gérald CLOUTIER et Geo. LeSIEUR.

Vers l'achat des batisses Singer pour un million

A une assemblée spéciale tenue lundi soir, au Conseil de Ville, il a été décidé, en principe, que la Cité de Saint-Jean se porte acquéreur de tout le terrain et de toutes les bâtisses de l'usine Singer pour le prix d'un million de dollars. M. le maire Jean Desmarais et M. l'échevin Joseph Morin se sont rendus à Québec mercredi matin, en compagnie du député Philodor Ouimet, pour rencontrer le ministre des Affaires municipales. Jeudi, M. le maire et M. Morin se rendront à New-York pour rencontrer les autorités Singer.

Il y a quelques semaines, le Conseil de Ville avait décidé la création d'un fonds industriel pour le montant d'un million de dollars. A l'assemblée de lundi, M. le maire a été autorisé à demander au ministère des Affaires municipales la permission de créer ce fonds pour l'achat spécifique du terrain et des bâtisses Singer.

Au cours de la discussion sur le projet, l'échevin Alphonse Lorrain a dit ne pas approuver le projet. Il prétend que le marché serait excellent pour un particulier ou pour une firme indépendante, mais pas pour une ville. Quand la décision finale a été prise, M. Lorrain avait quitté la salle d'essemblée. Chez les autres échevins, la décision a été prise unanimement.

Il va sans dire que les contribuables seront appelés, suivant le bill 65 de la loi provinciale, à se prononcer par voie de référendum, s'ils le désirent, sur la décision finale de l'achat.

Les autorités Singer loueront de la Cité, pour une période de 10 années, 300,000 pieds de plancher pour la première année et 200,000 pieds pour les neuf autres années, au prix de 60¢ le pied. Croydon Furniture Co. a actuellement son usine sur la rue Collin, achètera 300,000 pieds de plancher au prix de $1.00 le pied, soit la somme de $300,000. D'autres industriels ont manifesté le désir de louer du plancher. Il a été question, au cours de la discussion, de la possibilité de déménager le poste de police et de pompiers dans une bâtisse qui se prêterait bien à cette installation, ce qui évitera les frais de l'agrandissement prévu au poste de police actuel. On parle aussi de faire le marché public à cet endroit.

Les conditions de paiement seraient un tiers comptant et la balance repartie sur une période de sept années, avec intérêt à 5¼%.



(Photo Michel)

● POUR LA FUTURE PATINOIRE: — Mardi matin, S.H. le maire Jean Desmarais levait la première pelletée de terre à l'endroit où on a commencé les travaux d'installation de la première patinoire à glace artificielle, près du Stade municipal. De gauche à droite: MM. Hertel HAMEL, contribuable; Robert DESROSIERS et Paul LEMIEUX, entrepreneurs; Joseph-A. MORIN, maire suppléant; M. le maire DESMARAIS, l'échevin Armand PILON et l'ingénieur Edgar GAUDETTE.

M. l'abbé E. Berteau est nommé curé à St-Sébastien et M. l'abbé L. Chicoine est nommé curé à Saint-Jean-de-la-Lande

La Chancellerie vient de rendre publique la nomination de M. l'abbé Edouard Berteau comme curé-fondateur de la nouvelle paroisse Saint-Sébastien à Boucherville. M. l'abbé Berteau était auparavant curé à Saint-Jean-de-la-Lande. On sait que cette nouvelle paroisse est une division de la paroisse Sainte-Famille qui ne pouvait répondre adéquatement aux besoins spirituels des fidèles de Boucherville à cause de l'accroissement considérable de la population de cette localité de la Rive Sud.

D'autre part, dans son communiqué, la Chancellerie annonce que le successeur de M. Berteau à la cure de Saint-Jean-de-la-Lande est M. l'abbé Lambert Chicoine, ci-devant vicaire à Montréal-Sud.

M. l'abbé Edouard Berteau

Né à Sainte-Sabine, comté Missisquoi, le 13 février 1917, de Philias Berteau, inspecteur à la Singer Sewing Machine, et d'Emma Goyette. M. l'abbé Berteau fit ses études à l'Académie de Notre-Dame-Auxiliatrice à Saint-Jean, au Collège de Saint-Jean et au Grand Séminaire de Montréal. Bachelier en Théologie, le curé-fondateur de Saint-Sébastien a été ordonné prêtre en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean le 21 mars 1943 par S. Exc. Mgr Anastase Forget. M. l'abbé Berteau fut d'abord professeur au Collège de Saint-Jean, puis en septembre 1945 il était nommé vicaire à Longueuil. Successivement il remplit ensuite le poste de vicaire à Saint-Jean-Eudes en septembre 1947, à Varennes en septembre 1948, à Contrecoeur en mai 1950, à Napierville en septembre 1954, et à Saint-Remi en novembre 1955. En août 1955 il était nommé curé à Saint-Jean-de-la-Lande, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination comme curé-fondateur de Saint-Sébastien.

M. l'abbé Lambert Chicoine

L'abbé Chicoine est né à Verchères le 6 novembre 1909, de Vital Chicoine commerçant et de Blanche Laporte. Il fit ses études à l'école de Verchères, au Collège de l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Montréal par S. E. Mgr E. Deschamps, le 31 janvier 1937, il entrait au service du diocèse en 1952. D'abord vicaire à St-Maxime, puis à St-Constant, il était à Montréal-Sud depuis 1954.

A la Commission scolaire de Saint-Jean

Les soumissions pour l'école Saint-Lucien

Mardi après-midi, à 4 heures, dans la salle de la Commission scolaire de la cité de Saint-Jean, rue Mercier, on a procédé à l'ouverture des soumissions pour la construction d'une école de 24 classes dans la paroisse de Saint-Lucien, soit en arrière de l'église, sur la rue Lafontaine, entre les rues Baillargeon et Frontenac. Les plans ont été préparés au bureau des architectes Tougas & Morin.

Cinq entrepreneurs en construction ont fait les soumissions suivantes:

Omer Brault	$649,895.00
Lemieux & Frères	$654,900.00
Desourdy Frères	$659,950.00
Jean-Paul Trahan Ltée	$662,900.00
Côté & Lavigueur	$684,831.00

On remarquera que la différence entre les quatre premiers soumissionnaires est minime.

Dès mercredi matin, M. le président de la Commission scolaire, Dr Vial Lavoie, le secrétaire Roland Guay et MM. les commissaires F.-R. Lefebvre et Charles Roy se sont rendus à Québec pour rencontrer les autorités du Département de l'Instruction publique et obtenir l'approbation du choix de l'entrepreneur, soit celui qui a soumis la plus basse soumission, M. Omer Brault.

AU CONSEIL DE VILLE

La Commission des loisirs sera formée

La formation de la Commission des Loisirs, recommandée par la Commission d'étude sur les loisirs, se fera dans une semaine. Avis de motion avait été donné, lors de l'assemblée du 18 septembre à cet effet par l'échevin Edouard Fortier, mais on avait omis de l'insérer dans le procès-verbal et à l'assemblée de lundi, le procès-verbal a été lu et adopté avant qu'on réalise l'oubli. L'échevin Armand Pilon avait proposé l'adoption et l'échevin Alphonse Lorrain avait secondé.

Quand on s'est rendu compte de l'omission, on a demandé aux échevins Pilon et Lorrain de proposer et seconder le procès-verbal avec l'amendement qui ajouterait l'avis de motion. L'échevin Pilon était d'accord, mais l'échevin Lorrain a refusé et expliqua qu'il était heureux que cette formation de la Commission des Loisirs soit retardée d'une semaine parce qu'on aurait le temps de revenir, peut-être sur la décision. Il dit aussi que dans d'autres villes on avait formé une semblable commission et qu'il a fallu revenir plus tard à l'administration des loisirs par la ville uniquement. "Je crois que c'est un oubli qui sera peut-être pour le bien de la ville", termine M. Lorrain.

Le président du Comité central de l'O.T.J., M. A.-T. Dion, a exposé que, actuellement, les activités étaient restreintes, parce qu'on n'avait pas de budget, que l'organisation des loisirs pour l'hiver était pressante. Il dit que le Comité de l'O.T.J. est favorable à la formation d'une Commission des Loisirs, mais qu'il serait urgent que cette Commission rencontre les associations le plus tôt possible.

L'échevin Fortier

"Etant donné que M. Lorrain veut exercer son droit de veto, dit M. Fortier, je renouvelle mon avis de motion pour la prochaine assemblée. La Commission sera formée avec un retard d'une semaine". Sur l'invitation de M. le maire, M. Fortier a donné les grandes lignes du règlement qui forme la Commission des Loisirs. Cette dernière sera formée de neuf membres qui ne seront pas rémunérés. Son but sera de conseiller le Conseil de Ville sur la formation et l'administration des Loisirs. Les membres qui en feront partie sont le maire ou son représentant, un membre de chacune des deux Commission scolaires, deux dames et quatre autres commissaires. Le mandat sera de deux ans. On engagera un directeur de la récréation qui sera le secrétaire de la Commission. Cette dernière siègera à l'Hôtel de Ville et les réunions seront publiques. Les commissaires prêteront le serment d'office. La Commission préparera les projets d'entente avec les associations, préparera les budgets, fera l'inventaire sur le plan des loisirs, bâtira un plan directeur à long terme, retiendra les services périodiques d'un comptable qui aura droit de regard dans la comptabilité des associations.

L'échevin Roy

A la suite de l'exposé du président du Comité central de l'O.T.J., l'échevin Fernand Roy a demandé à M. Lorrain de reconsidérer son geste. "C'est la jeunesse qui est ainsi paralysée dans ses loisirs, dit M. Roy. Vous retardez les associations qui seraient prêtes à soumettre leur budget. Il s'agit d'une coordination des loisirs et votre geste ne fait que retarder d'une semaine".

M. Lorrain

M. Lorrain explique de nouveau que, s'il retarde la formation de la Commission, c'est que les associations semblent s'opposer à cette affaire, dit-il. Avec une Commission, ce sera peut-être mieux, mais à coup de piastres. Nos loisirs sont bien organisés. Il est reconnu qu'on n'est pas en arrière et ça n'a pas coûté trop cher, à venir jusqu'à maintenant.

L'échevin Fernand Roy dit qu'il faut faire un essai loyal de la recommandation de la Commission d'étude; il s'agit de construire et il ne faut pas s'acharner à détruire avant de commencer.

Et finalement, l'avis de motion est donné et le règlement de la formation de la Commission des Loisirs sera adopté à la prochaine assemblée.

— — —

POUR LA PATINOIRE

M. l'ingénieur est autorisé à préparer des plans pour demander des soumissions en vue de l'excavation nécessaire et du remplissage également sur le terrain où on construit la première patinoire à glace artificielle.

L'échevin Mercier est d'avis qu'on devrait connaître le coût total de l'entreprise avant d'aller trop loin, avant de commencer même. L'échevin Lorrain est d'avis qu'on devrait savoir le coût exact et s'informer si on peut financer avec le budget ou par emprunt. M. le maire explique que le contrat de la charpente est déjà accordé de même que le contrat de la réfrigération. Le tout a été fait lors d'une assemblée précédente, alors que l'échevin Lorrain était absent à ce moment, ayant quitté avant la fin de l'assemblée. Les deux contrats sont dans l'ordre de $62,000.

Finalement, l'échevin Morin propose que l'ingénieur soit autorisé à préparer les plans pour l'excavation.

— — —

POUR LES SALLES DE DANSE

M. Albert Desrochers, propriétaire de la salle de danse, rue Notre-Dame, demande au Conseil d'amender son règlement pour permettre l'admission des adolescents de 16 ans dans les salles de danse où il n'y a pas de permis de boisson. Il expose que d'autres salles, tels des centres paroissiaux, acceptent les jeunes de cet âge. L'échevin Fernand Roy fait part au Conseil d'une autre demande de M. Desrochers au sujet de l'annonce dans les rues au moyen de microphones.

L'échevin Edouard Fortier dit qu'il a étudié le règlement qui date de 1936. "Il est bien fait, dit-il, mais on peut admettre qu'il est un peu désuet et que, actuellement, il est vio-

(suite à la page 15)



● PRET D'HONNEUR. — Maître Jean DESMARAIS, maire de la cité de Saint-Jean, a accepté la présidence générale de la campagne du Prêt d'Honneur, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean. La campagne débutera le 1er octobre pour se continuer jusqu'au 15 novembre.

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 28 SEPTEMBRE 1961

Face à la radio et la TV

C'était en 1957. Émerveillé des progrès extraordinaires réalisés par le cinéma, la radio et la télévision, le grand Pie XII — à qui rien n'échappait qui eut pu influencer la vie de l'Église — sentit l'impérieux besoin de rappeler au monde comment il devait se servir de ces techniques modernes de diffusion. Et dans le préambule de l'admirable encyclique *"Miranda Prorsus"* qu'il écrivit alors, ce vénéré Pontife, voulant expliquer pourquoi l'Église veut et doit s'intéresser à ces techniques, déclare: "À peine furent-elles mises en oeuvre que l'Église les reçut non seulement avec une joie particulière, mais aussi *avec la prudence vigilante d'une Mère,* afin de protéger de tout péril *ses fils engagés* sur la voie du progrès". Et il ajoute: "Cette sollicitude dérive de la mission même que lui a confiée le divin Rédempteur".

Cette même prudence vigilante d'une mère qui veut protéger ses fils... parce qu'elle en a reçu mission du divin Rédempteur" doit tout aussi justement motiver l'action des parents chargés directement par Dieu de veiller sur leurs enfants comme elle doit leur faire comprendre l'impérieuse responsabilité qui leur incombe d'apprendre à ces plus jeunes comment utiliser la télévision et la radio.

D'ailleurs, qui oserait sérieusement contester aux parents les devoirs et droit essentiels et primordiaux d'éduquer convenablement leurs enfants?

Qui encore discuterait aux pères et mères de famille le droit sacré de veiller sur leur foyer, d'y assurer et d'y maintenir une atmosphère saine et enrichissante?

De fait, ces droits ne sont pas tellement violés; ils sont plutôt non-assumés . . . par les parents eux-mêmes.

Chaque jour, depuis des années, la radio et la télévision comme des invités que l'on désire, sont introduits dans nos foyers par cette main qui, chaque matin ou chaque soir, tourne la manette de l'appareil. C'est la maman, c'est le papa, c'est la grande fille . . . qui, sans plus de souci de vigilance, de mesure, de discernement ouvre la porte du foyer à l'influence (quelle qu'elle soit) de ces techniques de diffusion.

Or, on n'agit pas ainsi quand on pense à l'inestimable valeur de la famille, qui est la cellule de la société! Et quand on réfléchit qu'à la maison doit se développer non seulement le corps mais aussi l'esprit de l'enfant, on ne peut dispenser les parents des graves devoirs et des responsabilités qui leur incombent devant Dieu et devant la société.

On ne se sert pas ainsi, à la légère, d'un tel instrument de culture. Il faut plutôt approprier cette culture à l'intelligence qui doit la recevoir. Et c'est ainsi que les parents devront se soucier de préparer le menu "audio-visuel" qu'ils entendent offrir à leurs enfants quand viendra l'heure de la T.V. À travers tous ces programmes — il y en a tellement et ils sont si variés — il faut choisir les meilleurs, sans se fier pour celà à la simple publicité du speaker ou de la speakerine. Il existe des sources d'information plus sûres dont l'expérience vous fera reconnaître la valeur. Ainsi des journaux, soucieux d'aider leurs lecteurs en ce domaine publient régulièrement la cote morale des films que présente la T.V. — Pourquoi n'y pas recourir?

Pourquoi aussi à la suite de programmes nettement remarquables ne pas adresser aux producteurs des appréciations positives, des félicitations . . . tout comme il faudra se faire un devoir de leur adresser des reproches à la suite des mauvaises émissions.

Imaginez quelle influence nous pourrions tous ensemble exercer si, de chaque foyer où pénètre et la radio et la T.V., nous envoyions de temps en temps une carte à la direction des émissions de notre région, afin de signaler notre enthousiasme pour une excellente production, et peut-être aussi, à l'autre extrême, une carte désapprouvant une émission qui nous a indignés . . .

Habitués à nous voir agir et réagir de la sorte, nos enfants deviendraient vite, de récepteurs passifs qu'ils étaient, des spectateurs avertis et de plus en plus fiables . . . et nous-mêmes des critiques plus exigeants.

Paul L'ÉCUYER

Semaine de la Charité

La charité, moyen de croissance de la vie chrétienne

L'histoire de la Charité dans l'Eglise, non seulement se confond avec l'histoire de l'Eglise, mais elle a toujours eu un rôle de Jean-Baptiste. La Charité a le regard du Précurseur. Elle devine les Besoins des apôtres de l'an 2,000. Les institutions internationales d'après-demain demanderont des responsables. Ces responsables auront entre les mains la nourriture ou la faim de continents tout entiers. Où est le saint Augustin moderne qui va nous dessiner l'architecture hardie d'institutions charitables permettant à l'Eglise de l'an 2,000 d'être présente au service des Apôtres et de l'apostolat, comme l'étaient les diacres de la primitive Eglise?

L'histoire d'hier et celle de demain réclament l'exercice d'une charité sans cesse adoptée, sans cesse approfondie.

L'exercice de la charité authentique fait croître la vie chrétienne chez le laïc qui s'y livre. Dieu est charité. Dieu creuse et distend l'âme de celui qui se livre à la charité ou à lui. La charité est un mystère, l'exercice de la charité est à la fois un ascétisme et une contemplation. Voilà pourquoi l'exercice de la charité est un moyen — et non un des moindres de croissance de la vie chrétienne chez les laïcs d'aujourd'hui.

Mgr Jean RODHAIN

Appel à la paix de Jean XXIII

"L'Eglise, par sa nature, ne peut rester indifférente à la douleur humaine, même quand il s'agit d'une simple préoccupation, d'une simple angoisse. Et c'est précisément pour cela que nous invitons les gouvernants à se mettre en face des terribles responsabilités qu'ils portent devant l'Histoire et, ce qui compte davantage, devant le jugement de Dieu, et Nous les conjurons de ne pas subir de pressions trompeuses et fallacieuses".

Voilà ce qu'a déclaré le Souverain Pontife, à Castel Gandolfo, le dimanche 10 septembre, à l'issue d'une messe qu'il a lui-même célébrée. Jean XXIII, évoquant les "nuages qui semblent s'accumuler à l'horizon", a rappelé les appels véhéments que ses prédécesseurs Pie XII, Pie XI et Pie X ont adressés au monde à la veille des grandes crises de ce siècle.

Non la force mais le droit

"Il dépend des hommes sages, a poursuivi le Pape, que prévale non la force mais le droit, par des négociations libres et loyales et que soient affirmées la vérité et la justice, dans la sauvegarde des libertés essentielles et des valeurs qu'on ne peut supprimer, de chaque peuple, de chaque homme. Bien loin d'exagérer ce qui, jusqu'ici n'a qu'une apparence — et Nous voudrions dire une apparence trop peu sérieuse et tragiquement déplorable — de menace de guerre, d'après ce que rapportent les sources d'information publique quotidienne, il est bien naturel que Nous fassions nôtre l'anxieuse sollicitude des papes qui nous ont précédé et que Nous l'offrions comme avertissement sacré à tous nos fils, à tous ceux que Nous nous sentons le droit et le devoir d'appeler ainsi, à ceux qui croient en Dieu et à son Christ, et aussi aux non-croyants, parce que tous appartiennent à Dieu et au Christ par droit d'origine et de rédemption".

Après avoir dit que tout homme qui n'oublie pas l'histoire de ce demi-siècle "tremble d'épouvante en pensant à ce qui peut advenir de chacun de nous et du monde entier" en songeant aux effets que pourraient avoir les nouveaux engins de destruction et de ruine, le Pape s'est néanmoins déclaré optimiste.

"Grâce à Dieu, a-t-il dit, jusqu'ici nous aimons croire qu'aucune menace sérieuse d'heures tristes, proches ou lointaines, ne sera mise à exécution. Le fait d'y avoir fait allusion, alors que la presse de tous les pays en parle, ne veut être encore qu'une occasion d'en parler avec confiance à la sagesse sereine et sûre d'elle-même de tous ceux qui, hommes d'Etat et gouvernants dirigeant les affaires publiques de leur pays".

Du Concile oecuménique qui se prépare, le Pape a affirmé qu'il est "orienté vers la véritable fraternité des peuples".

En terminant, le Souverain Pontife a invité à la prière d'une manière plus pressante les prêtres, les âmes consacrées, les enfants et les malades.

"Prions tous ensemble le Père des lumières et des grâces, a-t-il dit, pour qu'il éclaire les esprits et guide les volontés des grands responsables de la vie ou de la ruine des peuples; prions pour les peuples eux-mêmes, afin qu'ils ne se laisse pas aveugler par des nationalismes exarcerbés ou de funestes rivalités; prions comme Nous exhortions dans notre encyclique "Mater et Magistra" pour que se rétablissent les rapports de la vie sociale dans la vérité, la justice et l'amour. Prions tous pour que l'esprit chrétien pénètre les moeurs, qu'il soit la force des familles chrétiennes, la source de nobles énergies, de dignité et de prospérité joyeuse et bénie. Prions sans relâche pour la paix du Christ ici-bas entre tous les hommes de bonne volonté pour que la famille des nations, divisée à cause de la blessure du péché, se soumette au pouvoir très doux du Christ". (CCC)

Tricentenaire d'un martyr

Martyr doublement cher: il fut immolé à Laprairie, diocèse de Saint-Jean; il fut le fondateur de Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'ABBE GUILLAUME VIGNAL

Ecclésiastique du diocèse de Périgueux, M. Guillaume Vignal était venu au Canada, en juillet 1641, prêtre séculier et "missionna" pendant six ou sept années dans le golfe Saint-Laurent. Il débarque à Québec le 18 septembre 1648 et sera jusqu'en 1658 confesseur des Ursulines. Quand arriva en 1657 M. de Queylus, sulpicien nommé grand-vicaire par l'archevêque de Rouen, il ne tarda pas à se lier avec lui d'une amitié qui allait influer sur sa destinée. M. Guillaume Vignal fut délégué à la côte de Beaupré le 23 mars 1658 pour choisir l'emplacement de la chapelle de Sainte-Anne du Petit Cap sur la terre donnée par Estienne de Lessart et bénir la première pierre posée par le gouverneur Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonges. M. de Queylus fit encore autre chose: il le gagna à l'oeuvre de Ville-Marie et le décida à se faire sulpicien. Une année de noviciat à Issy, près de Paris, et il revenait sur "le St-André", le 7 septembre 1659, avec l'abbé Jacques le Maistre et ce qu'on a appelé la grande recrue. A Montréal les sulpiciens ont succédé aux Jésuites, deux ans auparavant. Courte mission chez les sauvages, puis aumônier chez les Hospitalières arrivées avec lui, enfin économe à la mort de M. le Maistre, survenue le 29 août 1661, donc, elle aussi, tricentenaire.

A ce propos, signalons deux faits aussi révélateurs que bien attestés. Le chef de l'embuscade où périt M. le Maistre était un iroquois apostat. Il s'empressa de revêtir la soutane de sa victime, se promena autour du corps en dérision des cérémonies de l'Eglise, puis décapita le cadavre. Or cette fête, enveloppée dans un linge blanc, y imprima ses traits si distinctement que les sauvages furent saisis d'une frayeur qui parcourut leurs cantons et crièrent à la magie, au miracle, du plus grand démon des blancs. Comprend-on pourquoi l'historien n'hésite pas à employer le mot "martyr" et à proclamer Ville-Marie, à l'instar de Québec, "terre d'héroïsme et de sainteté", selon l'expression de Mgr Langevin.

M. le Maistre commençait alors la construction du Séminaire, rue Saint-Paul. Continuer était la mission de M. Guillaume Vignal. Il fallait de la pierre — et ce fut le drame.

(à suivre)

PIERRE RAFEIX

Ne vous en faites pas...

Tout comme à l'ONU, un échevin a exercé son droit de veto . . .

●

Conséquences à l'échelle municipale . . . la Commission des Loisirs est retardée . . .

●

L'un de nos avocats disputait l'autre jour sur un fait avec un juge au Palais de justice.

Celui-ci, après plusieurs raisonnements débités avec feu, s'écria:

"Monsieur le juge, si cela n'est pas comme je vous dis, je vous donne ma tête".

—Je l'accepte, répondit le juge; les petits présents entretiennent l'amitié.

●

Au congrès de l'Union, samedi, il appert que certains délégués ont changé de bouton à la dernière minute . . .

●

La majorité des délégués a préféré l'héritier désigné de Duplessis à l'endosseur du programme de Sauvé . . .

●

Dans son discours de reconnaissance, le chef Dany a remercié père, mère, frère, soeur, cousins, cousines, épouses, enfants . . . et la plus admirable des belles-mères.

●

Les délégués de notre région sont revenus . . . disons l'air bien piteux . . . pour ne pas employer une expression plutôt vulgaire.

●

Les démissions de Gerry, Jos-D. et Jean pourraient aider le nouveau chef de l'Opposition . . .

●

Une dame: Votre mari est voyageur de commerce?

L'autre: Oui, ma chère, il ne demeure à la maison qu'environ un mois par année.

La première: Que le temps doit vous paraître long?

L'autre: Pas si mal, un mois, c'est si vite passé ! ! !

●

C'est un demi huis clos qui a été accordé dans une cause, lundi . . .

●

Les journalistes pouvaient assister . . . heureux mortels! . . . non, beaucoup moins qu'on peut le croire, dans ces circonstances.

●

Jean: (qui a un oeil au beurre noir) "C'est ma femme qui m'a fait ça".

Guy: "Je pensais que ta femme était en dehors de la ville!"

Jean: "Moi aussi".

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 393 —

C'est encore la pagaïe totale

Les articles que le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean fait paraître sur les tenanciers de débits de boisson éveillent des résonances fort diverses chez les intéressés. Certains tenanciers font le coup du mépris, d'autres s'indignent, quelques-uns tentent de se corriger. C'est de ce dernier type qu'il sera question dans cet article.

Un tenancier du diocèse de Saint-Jean s'abstint récemment de vendre de la boisson le dimanche, il ferma même son établissement ce jour-là. Or, il voulut employer cette journée à constater de ses propres yeux ce qui se passait chez ses confrères tenanciers. Pendant trois dimanches consécutifs il se rendit dans des débits de boisson, un peu partout, tant dans le diocèse de Saint-Jean qu'ailleurs dans la province.

Cette petite enquête lui prouva que les articles du Comité de Moralité Publique n'exagéraient rien en affirmant que la nouvelle loi de la Régie des Alcools est aussi violée que l'ancienne loi des liqueurs alcooliques du Québec. Il revint donc finalement chez lui et depuis ce temps lui aussi, comme les autres, enfreint la loi.

Ce n'est évidemment pas un exemple à suivre et ce n'est pas à ce titre que le Comité parle. Il dénote cependant un état d'esprit qui règne dans toute la province, état d'esprit qui existait sous l'ancien gouvernement et qui continue fâcheusement de subsister sous le gouvernement actuel: dans la province de Québec, quand il s'agit de la loi des liqueurs alcooliques ou de la nouvelle loi de la Régie des Alcools, c'est du pareil au même. Chacun fait comme s'il n'y avait aucune loi, c'est la pagaïe totale.

* * *

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

15e anniversaire

1946 – Dimanche de la Bible – 1961

Le 12 novembre prochain marquera le 15e anniversaire du Dimanche de la Bible organisé chaque année par la Société Catholique de la Bible, le deuxième dimanche de novembre.

A l'occasion de ce dimanche, la prédication dans la plupart des églises et paroisses porte sur un thème spécial choisi pour l'année, par exemple: *"Bible et Education"*, *"Bible et Vocation"*, *"Marie dans la Bible"*, *"Comment lire la Bible"*, et cette année: *"Bible et Charité"* — *"Tous frères dans le Christ"*. Cette initiative a pour but d'éveiller chez tous le goût des Saintes Ecritures. Des conférences ont lieu à la télévision et à la radio; des articles spéciaux paraissent dans les journaux et revues.

Cet effort intensif de la Société, limité au début, couvre maintenant toutes les institutions de langue française du Canada et, grâce à la collaboration de la télévision, des postes de radio et des journaux, prend de plus en plus d'importance.

Le Courrier de la Charité

— No 79 —

Nous n'avons eu aucune réponse aux derniers courriers. Nous renouvelons donc nos demandes:

1. — DES CHAUSSURES pointure 9 pour un garçon de 4 ans.
2. — DES VETEMENTS (salopettes, etc.) pour un garçon de 3 ans.
3. — UNE BASSINETTE et 1 LIT D'ENFANT (les deux avec matelas).

Nous ajoutons une autre demande: les Religieuses du Bon Conseil accepteraient avec reconnaissance toute la laine à tricoter qu'on voudra bien leur faire parvenir.

Nous espérons qu'on voudra bien faire un petit effort, en dépit de la chaleur, pour jeter un coup d'oeil sur les chaussures, vêtements (correspondant cependant aux grandeurs signalées) et lits d'enfants qui ne servent peut-être plus et seraient si utiles à d'autres. Que la majorité d'entre nous veuillent bien aussi penser aux religieuses du Bon Conseil en leur envoyant de la laine à tricoter (si on ne peut aller soi-même la porter aux religieuses, qu'on s'adresse au numéro de téléphone du Courrier et quelqu'un passera prendre cette laine).

D'avance, nous remercions. Et nous profitons de l'occasion pour remercier pour le petit moïse qui a été remis à notre Présidente pour le profit d'une famille pauvre.

Tél. FI. 7-4718.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

Tribune de nos lecteurs

Vers une Commission Municipale de Loisirs

Dans le compte rendu de l'avant-dernière assemblée de l'hôtel de ville, on rapporte qu'une bonne partie de la réunion fut consacrée à la question "loisirs". En ce qui nous concerne, nous nous félicitons de l'intérêt que l'on porte actuellement à cette question brûlante d'actualité et aussi de l'essai loyal que l'on veut donner aux recommandations faites dans le rapport de la commission municipale d'études sur les loisirs.

Si nous en jugeons selon ce qui est rapporté dans les journaux, il s'agit de procéder à la réalisation de quatre points essentiels du rapport, en particulier les deux suivants: Formation d'une Commission consultative et choix d'un Directeur à la Récréation.

Ce sont en effet deux points d'une extrême importance pour la promotion et la coordination des loisirs dans St-Jean et nous sommes heureux de voir qu'on veuille y donner suite dans le plus bref délai possible.

Qu'il nous soit permis cependant de faire pour le moment une remarque sur la façon avec laquelle on semble vouloir procéder sur ces points. Il est vrai qu'il s'agit là de points essentiels recommandés par la commission d'études et reconnus par la majorité des organismes de loisirs. Toutefois, il ne suffirait pas de dire que ces points sont essentiels pour permettre de mettre de côté pour un certain temps ou du moins de ne pas tenir compte suffisamment de certains commentaires faits précédemment sur ces points.

Nous avons lu attentivement le rapport de la Commission municipale d'études et les réflexions du Comité central de l'O.T.J. sur ce rapport. Dans les deux documents, nous avons trouvé des recommandations fort intéressantes et aussi des choses discutables sur lesquelles nous pourrons revenir plus tard.

Dans les deux, nous avons trouvé un accord commun sur l'idée d'avoir une Commission de loisirs temporairement consultative et celle d'avoir un Directeur à la récréation. Nous avons trouvé également des divergences de points de vue sur l'application de ces idées, à savoir: le mode de formation de cette commission et les pouvoirs attribués au directeur de la récréation.

Ces divergences de points de vue nous semblent fort sérieuses et méritent d'être étudiées attentivement avant de passer à l'application des points recommandés. Selon nous, elles portent sur des points essentiels et de l'attention qu'on y portera dépendra en grande partie la valorisation des points recommandés.

En conséquence, il serait malheureux d'accepter présentement en bloc, même pour un certain temps, les recommandations d'un rapport sans chercher au préalable à étudier sérieusement et si possible à concilier les points de vue d'un autre rapport qui portent sur les mêmes données essentielles.

En somme, il serait malheureux de croire que lorsqu'on affirme que "rien ne peut détruire l'essentiel des recommandations de la commission d'études", il faille entendre pour cela et les idées et leur mode d'application. Dans ce cas, il nous serait permis de croire qu'on outrepasse certains principes de saine démocratie et qu'il n'est pas invitant d'apporter des commentaires sérieux et constructifs à la pensée qu'on pourra peut-être en tenir plus ou moins compte.

Les quelques observations que nous venons de faire ne sont pas une occasion pour nous de prendre parti pour qui que ce soit ni de vouloir retarder l'application des principales idées recommandées.

Nous avons voulu tout simplement souligner ce qui, d'après nous, peut être un danger et également ce qui peut être un avantage dans l'effort de vouloir poser des bases solides et durables dans le domaine des loisirs à Saint-Jean.

Au service de la cause des loisirs,

La Commission Diocésaine des Loisirs.

Les professeurs protestent

La Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec réagit vivement contre deux voeux adoptés lors du récent congrès de la Fédération des Commissions scolaires de la Province.

* * *

Deux résolutions adoptées par le congrès de la Fédération des Commissions scolaires de la province, qui s'est déroulé à Montréal la semaine dernière, ont provoqué une vive inquiétude au sein du personnel enseignant du Québec. L'une souhaite le maintien de l'article 232 du code scolaire, article qui permet à une Commission scolaire de congédier un instituteur sans lui en donner le motif; l'autre vise à faire établir par décret gouvernemental, un plafond sur le traitement des enseignants.

Dans une lettre adressée au président de la Fédération, M. Paul Desrochers, le président de la Corporation des Instituteurs du Québec, M. Léopold Garant proteste contre la teneur de ces voeux et réaffirme la profonde détermination de la C.I.C. de s'opposer à leur réalisation et de mettre au contraire tout en oeuvre pour doter la profession enseignante d'un véritable statut juridique, statut qui, comme le souhaitait déjà le rapport Tremblay, en garantirait la stabilité.

Ci-joint copie de la lettre de M. Garant à M. Desrochers.

* * *

Sainte-Foy, le 20 sept. 1961

M. Paul Desrochers, président,
La Fédération des
Commissions scolaires
catholiques du Québec,
285 Chemin Sainte-Foy,
Québec 6, P.Q.

Monsieur le président,

Les journaux nous ont fait part des travaux de votre récent congrès provincial et il m'est agréable de vous féliciter du succès de ces assises.

De nombreuses résolutions en ont émané qui sont de nature à promouvoir l'éducation dans notre province. Par contre, deux voeux adoptés par votre fédération lors de ce congrès nous ont grandement surpris et nous inquiètent vivement.

La première demande aux autorités gouvernementales d'établir un plafond sur les salaires des instituteurs et la deuxième souhaite "que l'article 232 du code scolaire soit maintenu tel quel".

Votre projet d'établir un plafond sur les salaires nous paraît tout à fait inéquitable. En effet, il serait souverainement injuste de plafonner les traitements de quelque catégorie de salariés que ce soit sans en même temps plafonner le coût de la vie. D'ailleurs les conventions collectives et les sentences arbitrales déterminent, d'une façon au moins relative, la juste rémunération du personnel enseignant dans un milieu donné.

Ce voeu nous étonne d'autant plus que l'on réclame partout des professeurs de plus en plus qualifiés, notamment au cours secondaire où la pénurie de personnel se révèle particulièrement aiguë; son aspect rétrograde s'accentue encore du fait qu'il surgit au moment où la société commence enfin à mieux évaluer notre profession et où les standards culturels et académiques des instituteurs sont en constante ascension.

Les instituteurs catholiques n'ont-ils pas assez longtemps "financé", à même le traitement qui leur était dû, le système d'enseignement de la province? La différence de traitements entre enseignants catholiques et protestants dans le Québec n'est-elle pas encore de plus de $1,200 chez les instituteurs et de plus de $1,700 chez les institutrices? Plafonner le traitement de notre personnel enseignant, ce serait, dans les circonstance, perpétuer systématiquement cette scandaleuse discrimination.

Enfin permettez-nous de vous faire remarquer que l'intervention gouvernementale souhaitée dans ce voeu par votre fédération constituerait une atteinte à l'autonomie des Commissions scolaires, autonomie qui est une des caractéristiques fondamentales de notre système d'éducation.

Quant à votre résolution concernant l'article 232 du code scolaire, elle va à l'encontre de l'évolution normale des relations entre employeurs et employés: l'histoire de l'organisation professionnelle au cours du dernier siècle nous révèle en effet que les salariés ont sans cesse réclamé et graduellement obtenu une stabilité accrue, une permanence mieux assurée dans leur emploi. Cette évolution, la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels souhaitait la voir s'amorcer enfin dans le domaine scolaire du Québec: "Comme toutes les grandes professions, la profession enseignante devrait avoir un statut juridique propre, qui en fixe les cadres et en garantisse la stabilité".

Or, inutile de parler de statut juridique ni de stabilité pour le personnel enseignant tant que cet article néfaste restera dans notre loi scolaire.

Votre fédération admet d'ailleurs elle-même la nécessité d'une telle stabilité dans l'emploi puisqu'une autre résolution de votre congrès souhaite que le secrétaire-trésorier d'une municipalité ne puisse être démis de ses fonctions "qu'après un vote positif de tous les commissaires moins un". Pourquoi refuser à l'éducateur professionnel ce qui est jugé juste et raisonnable pour un fonctionnaire clérical?

Nous restons convaincu que cet article 232 qui, pour des raisons plus ou moins valables, a pu être toléré chez nous depuis tant d'années, fait de plus en plus figure d'anachronisme dans la législation moderne et se révèle plus que jamais préjudiciable au progrès de l'éducation comme à notre profession. C'est pourquoi nous prendrons tous les moyens nécessaires pour que le législateur y apporte amendement à la satisfaction des enseignants du Québec.

Soyez assuré, monsieur le président, que vous pourrez toujours compter sur notre collaboration en tout ce qui a trait aux intérêts supérieurs de l'éducation mais nous vous informons en même temps que nous ne cesserons de réclamer énergiquement un statut juridique convenable pour les instituteurs de notre province.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes meilleurs sentiments et veuillez me croire,

Léopold GARANT,

Partie de cartes

Une grande partie de cartes est organisée au profit des oeuvres missionnaires de l'Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice (filles).

Il y aura de nombreux prix de présence, prix de table et un goûter sera servi.

On vous attend à cette soirée qui débutera à 8 h. p.m., mercredi le 18 octobre, au Centre Notre-Dame, rue Laurier. Pour réservation des billets on peut appeler à FI. 8-2245.

DÉCÈS

Décès accidentel de M. René Dubois

C'est avec regret que nous apprenons, vendredi matin, que notre concitoyen René Dubois avait perdu la vie, victime d'asphyxie au cours de la nuit de jeudi à vendredi, dans sa chambre. On croit que la victime, qui avait l'habitude de faire de la lecture dans son lit, se serait endormie avec une cigarette allumée.

C'est Mme Dubois qui s'est levée vers 5 h. du matin et constata la fumée qui sortait de la chambre de son fils, qui habitait avec ses parents à 237 rue Phaneuf. Les pompiers furent appelés et l'incendie fut vite maîtrisé, mais M. Dubois était déjà mort.

Outre son père et sa mère, M. et F.-Oscar Dubois, née Adèle Bouchard, la victime laisse dans le deuil deux frères et belles-soeurs: M. et Mme Roland Dubois (Thérèse Gentilhomme), de St-Félix de Valois; M. et Mme Guy Dubois (Rolande Lemaire) de Saint-Jean; quatre soeurs et beaux-frères: M. et Mme J. D. Leblanc (Yvette); M. et Mme D. Waters (Claire), d'Otterburn; M. et Mme René Cantieau (Paulette), de Saint-Jean; M. et Mme J. E. Wallis (Madeleine), de Scarboro, Ont.; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis.

"Le Richelieu" présente ses sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Oscar Fortin

Dimanche dernier, est décédée après une longue maladie, Mme Oscar Fortin, née Maria Jourdenais. Elle était âgée de 72 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil un fils et une bru: M. et Mme André Fortin, née Jeannine Senécal, de Saint-Jean; trois filles et ses gendres: M. et Mme Antonio Boudreau (Irène), de Napierville; M. et Mme Ferdinand Fortin (Armandine), de Montréal; M. et Mme Bérard Rémillard (Agnès), de St-Philippe; trois frères: MM. Adrien et Albert Jourdenais, de Pawtucket, R.I.; M. Alfred Jourdenais, de Saint-Jean; deux soeurs: Mmes Wilfrid Grégoire et Régina Rancourt, de Napierville; ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que 22 petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église de St-Lucien et l'inhumation se fit au cimetière de Napierville après le chant d'un Libera.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Walter Roberge

Lundi est décédée à la demeure de sa fille, Mme Walter Roberge, née A. Geoffroy. Elle était âgée de 84 ans.

Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Thimothée Couture, née Simonne Roberge, de Saint-Jean.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, à 10 h. en l'église de St-Edmond.

Nos sincères condoléances à la famille.

Tremplin

Un nouveau jeu qui promet de se répandre au Canada aux expositions et autres centres est le tremplin. Pour pratiquer ce sport, il faut attacher solidement avec des ressorts, à un cadre en métal, une grosse toile sur laquelle les participants sautent et rebondissent. Bien que le jeu paraisse sans danger au spectateur, des accidents graves sont survenus à des personnes et à des enfants inexpérimentés qui l'ont essayé. Aucun amateur ne doit tenter présence d'un instructeur dûment formé et expérimenté.

Décès de M. Arthur Clément

Dans la matinée de vendredi, nous apprenions avec regret le décès subit de M. Arthur Clément, un de nos estimés concitoyens, à sa retraite depuis quelque temps. Son état de santé n'était pas très florissant depuis quelques mois, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.

Agé de 67 ans et 7 mois, le défunt était l'époux en premières noces de Irène Chagnon et en secondes noces de Béatrice Chagnon, qui lui survit. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un beau-frère et des belles-soeurs: Mme Joseph Clément, de Montréal; M. et Mme Paul Laverdure (Anita Chagnon), de Montréal; Mlles Anne-Marie et Eva Chagnon, de St-Jean; six neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale. Précédé de trois landaus de fleurs, le cortège se composait d'une longue suite de parents et d'amis. Le Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb, dont le défunt était membre admis, était largement représenté.

M. l'abbé Gilles Marsan fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Benoît Legrand et Bernard Lavoie, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe de Perosi. M. l'abbé L. M. Pepin était à l'orgue.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Philippe Trahan, Philippe Villeneuve, Ernest Léger, Charles Poutré, Joseph Bouchard et Roméo Poutré.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mlle Danielle Vallée

Mardi le 26 septembre, a été inhumée dans le cimetière de Saint-Jean, Mlle Danielle Vallée, 19 ans, fille de feu Me Paul Vallée et de Cécile Lachapelle, autrefois de notre ville, décédée samedi le 23 septembre.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église St-Pascal Baylon.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Napoléon Léger décédé à 80 ans

LONGUEUIL (DNC — Un citoyen bien connu de Longueuil est décédé en fin de semaine à l'âge de 80 ans. Il s'agit de M. Napoléon Léger dont l'épouse née Louise Lachance, est décédée il y a quelques mois.

M. Léger laisse ses enfants: Albert, Robert, Mme Bélliveau (née Lucille), Jean-Paul, Marcel et Raymond.

Les funérailles de M. Léger ont eu lieu mercredi matin en l'église St-Antoine.

Nos condoléances à la famille.

Ne pas confondre

Les Servantes du Très Saint-Sacrement n'ont pas eu l'intention de concerner dans la "Nouvelle brève" de la semaine dernière, les Dames Auxiliaires ni les personnes autorisées à leur venir en aide. Il s'agissait d'un certain individu inconnu de la Communauté qui quête en leur nom sans remettre à la Maison et donne de leur Oeuvre une fausse interprétation.

En passant, elles sont heureuses d'annoncer que Mme Georges Milot a gracieusement accepté de succéder à Madame Emery Trahan dans l'organisation de la quête du printemps. Elles remercient cette dernière pour son grand dévouement depuis le début de la Fondation, dévouement qu'elle continuera d'ailleurs sans les soins de la présidence.

Notes paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 24 septembre, a été baptisée Marie, Carmen, Lizette, née le 15 septembre, enfant de M. Marcel Balthazard et de Carmen Therrien. Le parrain a été M. Léopold Balthazard et la marraine Théodora Catavatt, grands-parents.

x x x

A la Cathédrale, le 24 septembre a été baptisé Joseph, François, Christian, Claude, né le 16, enfant de M. Albert Soutière et de Gisèle Brault. Le parrain a été M. Rolland Mercier et la marraine Doris Soutière, oncle et tante.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 23 septembre, a été baptisé Joseph, Gilles, Marius, Pierre, Georges, né le 11, enfant de M. Gilles Roy et de Denise Vallée. Le parrain a été M. Marius Vallée et la marraine Lise Roy, grand-père et tante.

x x x

A N.-D.-Auxiliatrice le 24 septembre a été baptisée Marie, Madeleine, Diane, née le 13, enfant de M. Aimé Daigneault et de Gisèle Rock. Le parrain a été M. Luc Daigneault et la marraine Madeleine Roy, cousin et cousine.

x x x

A N.-D.-Auxiliatrice, le 24 septembre a été baptisée Marie, Delphine, Johanne, Jocelyne, née le 19, enfant de M. Denis Leduc et de Anita Bilodeau. Le parrain a été M. Alphonse Bilodeau et la marraine Delphine Roy-Bilodeau, grands-parents.

x x x

A N.-D.-Auxiliatrice, le 24 septembre a été baptisée Marie, Madeleine, Louise, née le 12, enfant de M. Yvan Roy et de Yseult Racicot. Le parrain a été M. Yves Racicot et la marraine Madeleine Toupin, oncle et tante.

MARIAGES

En l'église Cathédrale, le 23 septembre a été célébré le mariage de M. Maurice Perrea, fils de feu Patrick Perrea et de feu Alpha St-Jean à Mlle Rachel Perras, fille M. Paul Perras et de feu Eva Charest. Les témoins ont été MM. Patrick Perrea et Paul Perras.

x x x

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Réal Raymond, fils de M. Raymond Raymond et de feu Cécile Bourgeois, à Mlle Céline McQuillen, fille de M. Richard McQuillen et de Françoise Caron. Les témoins ont été MM. R. Raymond et Richard McQuillen, pères. M. l'abbé Gilles Raymond, frère du marié, officiait.

CARNET Social

Durant la saison estivale, plusieurs parents éloignés visitaient Mmes Béatrice Duval et Ida Tétreault, entr'autres: Sr Agnès Tétreault, sgm, de St-Albert, Alberta; Mme Roger Duval, de Québec; M. et Mme Gordon Rhéaume, leurs filles Céline et Christine, de Fort Erié, Ont.; M. et Mme Paul Lord et Rolland Théroux, de St-Paul, Alberta; M. et Mme Omer Tétreault et leur fils David, de Kankee, Illinois; Mme Laura Mulligan, de Detroit, Mich. A son retour, elle visitera sa soeur Mme Irène Trihey à Fergus, Ont., avec Mmes Duval et Mlle Ida Tétreault, qui se rendront aussi à Detroit.

x x x

M. et Mme Jean-Guy Bouchard passent quelques jours à New-York.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Mgr G.-M. Coderre au congrès des Foyers Notre-Dame, à Montréal

S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, présidait la première journée du deuxième congrès provincial des Foyers Notre-Dame qui avait lieu du 21 au 24 septembre à Montréal. On sait que les Foyers Notre-Dame sont une association de jeunes époux et d'époux d'âge moyen dont le but est le perfectionnement et le rayonnement de la famille chrétienne; cette association est un mouvement de spiritualité conjugale et d'apostolat familial. Le diocèse de Saint-Jean compte à l'heure actuelle quelque 75 couples membres de l'association des Foyers Notre-Dame de Montréal.

Le thème portait sur "L'éducation de la foi chez l'enfant". Au cours de la journée présidée par l'Evêque de Saint-Jean, le R. P. Pierre Babin, o.m.i., professeur de l'Institut Supérieur Catéchistique de Paris et à l'Institut de Pastorale d'Ottawa, prononça une conférence sur la foi. Le Père Babin exposa devant les congressistes ce qu'il fallait entendre par "éducation de la foi" chez l'enfant. Cette conférence fut suivie d'un forum, et c'est Mgr Coderre qui tira les conclusions. Le distingué prélat fit voir combien le comportement religieux des parents avait une influence décisive sur l'éducation de la foi chez l'enfant. Mgr Coderre a notamment souligné l'importance de l'attitude des parents durant la prière récitée en famille. Mgr Coderre affirma que cette attitude des parents marquait nécessairement l'enfant pour la vie.

Distribution des prix au CMR

Saint-Jean, Qué., le 25 septembre. Au cours d'une cérémonie intime au Collège Militaire Royal, on distribuera les prix mérités par les cadets qui étaient étudiants l'an dernier dans l'année préparatoire.

Cette distribution se fait à l'automne plutôt qu'au cours de la parade des finissants, puisque la cérémonie du mois de juin présente déjà une journée des plus chargées. Pour les nouveaux-venus au Collège, une distribution de prix à l'automne offre de plus un attrait particulier; les succès académiques des cadets seniors leur sont un encouragement, un exemple à imiter.

La Médaille de Bronze du Gouverneur Général du Canada, décernée au cadet qui se classe premier en première année, a été méritée par le cadet Paul Addy, d'Ottawa. Ancien de l'Université d'Ottawa, le cadet Addy se prépare à une carrière d'officier de l'armée canadienne.

La Médaille d'Argent du Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, remise au cadet de langue anglaise qui, en première année, a fait le plus de progrès dans l'étude du français, est gagnée par le cadet Anthony Archibold, de Victoria, C.B., étudiant pour la Marine Royale Canadienne.

Une médaille équivalente, du Lieutenant-Gouverneur pour le cadet de langue française de première année faisant le meilleur progrès est décernée au cadet Gilles Lalonde, de Duvernay, Qué. Ce dernier, étudiant pour la liste technique de l'Aviation royale du Canada, est un ancien du Collège Laval, St-Vincent de Paul.

Enfin le prix de succès décerné au cadet qui a conservé les plus hautes notes dans l'ensemble des matières en préparatoire, sera accordé au cadet Roch Nappert, fils de M. et Mme Ivanhoé Nappert, 93, 16e Avenue, Drummondville. Finissant à l'Ecole Secondaire St-Frédéric, Drummondville, le cadet Nappert a choisi de servir dans l'Aviation royale du Canada, dans la liste technique également.

Les cadets originaires de la région de Saint-Jean font certainement bonne figure dans cette distribution de prix. Voici les autres gagnants:

Cadet William Turnbull, gagnant du prix de physique (première année). Fils de M. William Turnbull, 40 15e Avenue, Iberville. Apprenti pilote pour l'Aviation royale du Canada.

Cadet Robert Bombardier, prix de philosophie, 1ère année. Fils de M. et Mme Maurice Bombardier, Frelighsburg. Etudiant navigateur-sans-filiste aérien pour l'Aviation royale du Canada.

Cadet Jean Paquette, prix de français, année préparatoire. Fils de Mme Bernadette Paquette, 522 Principale, Farnham. Etudiant pour l'Armée canadienne.

Soirée mariale à la Grotte de Fatima

Samedi soir, le 7 octobre, à 7 h. 30 il y aura grande soirée mariale à la Grotte Notre-Dame de Fatima, située au coin du boulevard St-Joseph et du boulevard du Séminaire.

Durant toute la journée du 7 octobre, des heures de prières précéderont cette cérémonie. Il y aura récitation du rosaire à chaque heure, et les paroisses sont ainsi divisées:

9 h. à 10 h. a.m.: paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice.

10 h. à 11 h. a.m.: paroisse Cathédrale.

11 h. à midi: les membres de la Légion de Marie.

Midi à 1 h. p.m.: paroisse St-Edmond.

1 h. à 2 h.: paroisse St-Lucien.

2 h. à 3 h.: paroisse St-Luc.

3 h. à 4 h.: paroisse St-Eugène.

4 h. à 5 h.: tous les étudiants.

5 h. à 6 h.: paroisse Notre-Dame de Lourdes.

6 h. à 7 h.: libre.

Salon DENISE Enr.
(Mme A. GUERIN, prop.)
ST-PAUL-ILE-AU-NOIX
Fl. 6-3227 Ch. Bord de l'Eau

Coiffures de tous genres, permanentes, teinture, coupes, traitements du cuir chevelu. Permanentes à partir de $5.00. Ouvrage garanti par coiffeuses très expérimentées.

BIENVENUE A TOUS!

Syndicat National des Coiffeurs et Coiffeuses de Saint-Jean et Iberville

Assemblée très importante, mardi le 3 octobre 1961, avec M. J.-Claude Zago, coiffeur de réputation internationale qui viendra donner une démonstration de la coupe et des coiffures d'automne.

Que tous les coiffeurs et coiffeuses se fassent un devoir d'assister à cette assemblée.

LE PRESIDENT

Directeurs de funérailles
Service d'ambulance

Résidences funéraires:
280, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean-sur-Richelieu

28, 4e Rue,
Iberville, P.Q.

Funérailles Langlois

CHRONIQUE JUDICIAIRE

St. Johns Sheet Metal a gain de cause

Le juge Jules Poisson vient de rendre un jugement qui peut établir une nouvelle jurisprudence et qui peut avoir des effets pour plusieurs causes similaires dans la province de Québec. Le Procureur Général avait poursuivi St. Johns Sheet Metal parce qu'elle refusait de reconnaître une décision de la Commission des Relations Ouvrières accordant une certification en bonne et due forme et parce qu'elle refusait de négocier de bonne foi avec eux.

Le juge Poisson a renvoyé la plainte parce que, prétend-il, cette plainte aurait dû être portée par la Commission des Relations Ouvrières et non par le Procureur Général. Le juge a dit n'avoir pas jugé la cause au mérite, pour cette raison.

Il est à noter que dans le passé, de semblables causes avaient toujours été portées par le Procureur Général. Ce serait donc une nouvelle jurisprudence dont les membres du Barreau devront tenir compte à l'avenir.

Graves accusations contre André Morin

Deux graves accusations pèsent contre André-Florent Morin, 26 ans, père de famille de trois enfants. La première accusation est celle d'avoir intimidé une jeune fille de 14 ans, en distribuant des photos obscènes, représentant la jeune adolescente, et la deuxième accusation est celle d'avoir incité l'adolescente à commettre des actes immoraux.

Il a commencé à subir son procès sur la première accusation. On peut ainsi résumer les témoignages entendus, y compris celui de l'adolescente.

Morin a connu la jeune fille alors qu'elle était étudiante au couvent N.D.A. Elle avait alors 13 ans. Durant une année, ils se sont rencontrés. Au cours du mois de juillet dernier, à la suite d'une rupture de la liaison, Morin aurait fait parvenir des photos de la jeune fille plus qu'immodestes à son employeur, J.B. Martin, à la famille du jeune homme qui avait supplanté Morin auprès de la jeune fille et à la mère de la jeune fille.

Cette cause a demandé une préparation laborieuse de la part du sergent détective Poissant et du procureur de la Couronne. On semble bien posséder plusieurs éléments de preuve importants. Le Dr Jean-Marie Roussel est venu témoigner, par exemple, sur les expertises de l'écriture, comparant celle de Morin avec celle écrite sur les lettres anonymes envoyées avec les photographies. Un porte-monnaie incriminant a aussi été retrouvé dans la maison des parents de Morin.

Le procès a été ajournée au 10 octobre et un mandat d'amener a été émis contre un témoin important qu'on n'a pu retrouver à Saint-Jean.

Un témoin, ami de Morin, a déclaré que ce dernier lui avait manifesté son intention de vendre des copies des photos de la jeune fille à un dollar la photo. Il a aussi été mis en preuve que, durant plusieurs semaines, l'adolescente rencontrait Morin, avec la promesse d'obtenir les portraits et les négatifs. A chaque rencontre provoquée par Morin, Morin déclarait que les portraits n'étaient pas terminés.

●

André Barrière acquitté

André Barrière, marchand de Mont-Saint-Grégoire, a été acquitté de l'accusation portée contre lui, à savoir de n'avoir pas arrêté, après avoir frappé un jeune homme sur le bord de la route, dans le 3e rang, à Saint-Grégoire. Le juge Régnier a donné le bénéfice du doute à l'accusé qui a déclaré n'avoir pas réalisé qu'il avait causé un accident parce qu'il croyait uniquement que le jeune Jacques Leroux avait simplement frappé la voiture avec son poing.

●

SENTENCE EXEMPLAIRE

Bruno Côté avait subi son procès sur l'accusation d'avoir conduit son véhicule automobile alors que son esprit était affaibli par l'alcool. Il a été condamné à 14 jours de prison et son permis a été suspendu pour une période de six mois. L'accusé n'en était pas à sa première offense.

Maurice McGrail a avoué sa culpabilité sur une offense similaire. Il a été condamné à $10 d'amende et son permis lui a été enlevé pour une année.

●

AU PENITENCIER

Le juge Régnier a aussi condamné à deux ans de pénitencier Roger Dufresne qui avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé le véhicule de son employeur, M. Jean-Claude Pilon, d'Iberville. Dufresne avait un dossier .

●

CLEMENCE ACCORDEE

Emile Bouchard et Alphonse Boudreau ont été condamnés au temps fait en prison pour vol avec effraction. Les articles volés étaient de valeur minime et les deux prévenus ont coopéré avec la justice pour faire découvrir d'autres vols effectués par d'autres personnes. Le juge Poisson a demandé à Bouchard s'il était marié. "Non, répondit-il, mais je suis à la veille". Et son procureur d'ajouter qu'en effet, son client devait se marier samedi dernier, mais il était en prison. On a cru pouvoir distinguer dans l'assistance l'heureuse promise. Les deux accusés devront cependant fournir un cautionnement de $500 chacun pour garder la paix durant deux ans.

●

PAS DE PHOTOS . . . L'ORIGINAL

Charles-Emile Bouvrette, un homme dans la soixantaine, tout courbé, un physique qui est loin d'annoncer la prospérité, était accusé d'avoir exposé sa personne. Le juge Poisson demanda quelle était la plainte portée contre lui. On lui a dit que Bouvrette avait exposé sa personne. Jetant un regard à l'accusé, le juge dit: "Ça ne devait pas être très important". Me Maurice Demers a demandé qu'on tienne compte qu'il se produit souvent de ces offenses à Iberville. "On ne se contente pas de photographies obscènes, dit-il, mais on montre l'original". L'accusé a donné comme raison qu'il avait pris de la boisson et qu'il ne se souvenait plus de rien. Il a été condamné à huit jours de prison, et le juge Poisson l'a bien averti de ne pas recommencer. Il devra aussi fournir un cautionnement de $200 pour garder la paix pendant un an.

●

COMITE PARITAIRE

MM. Raymond Lussier, Roger Hachez et Elie Choquette ont plaidé non coupables aux accusations d'avoir travaillé en dehors des heures règlementaires sans avoir obtenu la permission au préalable. Leur procès a été fixé à lundi prochain.

M. Hormisdas Perron a avoué sa culpabilité à une offense similaire et il a été condamné à $1 d'amende et les frais.

Comédie en 3 actes

Ce soir, jeudi 28 septembre, a lieu à l'école du Sacré-Coeur et à l'école Forget, à 8 h. p.m., un sketch en 3 actes qui traite des jeunes travailleurs et du Syndicat. On entendra ensuite le Petit Café, qui est un concours d'amateurs. De plus une partie récréative se déroulera également dans les deux paroisses. Venez voir ce que les jeunes travailleurs peuvent faire quand ils s'en donnent la peine.

Il y aura un gagnant de Saint-Jean des Petit Café des paroisses qui ira en finale à Montréal dimanche le 1er octobre, le départ se fait par autobus de la Centrale Catholique à 9 h. 30 a.m. pour assister à une messe en l'honneur de tous les jeunes travailleurs du Canada à l'Oratoire à 11 heures.

Le prix du billet est de $1.50 par personne.

Bienvenue à tous.

MARCHE ECONOMIQUE

304, rue LAURIER

Tél. FI. 7-4512

Bière et Porter

2 magasins pour vous servir

POUR LES GENS DE LACOLLE: 28 milles de moins,

les mêmes prix, la même qualité, les timbres en double

avec tout achat de $5 de viande et plus

Le nom: CANTIC MEAT MARKET

EN FACE DU RIVERVIEW HOTEL

Gérant pour vous servir: GAETAN JOENNETTE

DINDES	POULETS	ROTI DE PORC
10 à 12 livres	A GRILLER 2 à 3 livres	EPAULE
LB. 39¢	LB. 29¢	LB. 39¢

STEAK Ronde haché / Faux-filet LB. 59¢

JAMBON	Rôti de croupe	Boeuf à rôtir
EPAULE		
LB. 33¢	LB. 49¢	LB. 29¢

SPARE-RIBS DE PORC LB. 49¢

FOIE de VEAU TRANCHE LB. 79¢

Marché No 6

4 lb. Boeuf à rôtir
3 lb. Rôti de porc frais
3 lb. Poulet à griller
2 lb. Steak délicatisé
2 lb. Steak haché
1 lb. Saucisse boeuf
1 lb. Foie de porc frais

16 lb. de viande **5.99**

BOEUF HACHE
BOLOGNA
BOEUF DE SOUPE

4 livres **99¢**

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE, NOS DROITS

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Fondée le 24 juin 1834

600 SECTIONS ET 220,000 MEMBRES EN CANADA

Section Marguerite Bourgeoys

Mercredi dernier avait lieu la réunion mensuelle de nos membres. Les sections Marie Rollet de St-Edmond et Hélène Boulé de Notre-Dame-Auxiliatrice se joignaient à nous pour assister à une causerie de la R. Mère Mitchell, des Soeurs Grises.

Mme Gustave Signori, notre présidente diocésaine, présenta la conférencière.

Mère Mitchell nous parla de la Bienheureuse Mère d'Youville. Elle sut mettre en lumière la foi intense et le grand amour de la croix de cette petite sainte canadienne qui vécut son titre d'enfant de Dieu à un très rare degré. Tout le long de sa vie, Marguerite vit se multiplier des épreuves de toutes sortes: deuils, pauvreté, trahison, calomnies. Aussi, lorsque devenue veuve, elle se consacra à soulager les misères humaines comme elle sut comprendre les misères de ses protégés et trouver remède à leurs maux.

Et maintenant qu'elle est au ciel, pourquoi ne répondrait-elle pas à ceux qui s'adressent à elle avec confiance.

Pour terminer la soirée, Mère Mitchell nous présenta quelques films sur la vie de Mère d'Youville et sur les nombreuses oeuvres des Soeurs Grises dans notre région.

Déclaration conjointe



● M. J.-P. GREGOIRE, C.A., président du conseil d'administration de la Semaine de Charité.



● M. le Dr PAUL SIMARD, m.d., président de la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jean.

Nous sommes heureux d'annoncer à la population de Saint-Jean que cette année, comme l'an passé, il n'y aura qu'une seule campagne de souscription lancée dans Saint-Jean par la Fédération au nom des deux organismes de Charité. La Fédération tirera une partie de l'argent amassée lors de la campagne 61 pour la donner à la Semaine de la Charité, organisme diocésain ayant des oeuvres à soutenir dans Saint-Jean même.

Nous espérons que les citoyens de Saint-Jean sauront se rappeler lors de la campagne, que l'union de ces deux organismes en une seule souscription, ne limite aucunement les besoins de chacun, et ne se fait que pour diminuer le nombre des appels à la charité publique.

Ceci implique donc

une seule souscription — deux organismes à soutenir
une seule demande — double aumône nécessaire.



● A LA FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE, le comité professionnel est en marche. On y voit ci-haut les responsables immédiats: M. Jacques TOUGAS, architecte; le Président de la Campagne M. F.-R. LEFEBVRE; Dr Yves PAPINEAU, o.d., et M. Guy DUPUIS, C.A., secrétaire-trésorier de la Fédération.



Investiture de l'exécutif des Kinsmen

A la première assemblée générale de l'année, le Gouverneur Bill Tully fit l'investiture de l'exécutif du Club local des Kinsmen, pour la prochaine saison.

Président: Gilles Gaudette; ancien président: Jacques Gaudette; 1er vice-président: Prew Savoy; 2e vice-président: Douglas Sweeney; secrétaire: Alain Demers; trésorier: Frank Pressey; archiviste: Fred Kutter; rédacteur du Bulletin: Robert Johnston; directeurs: Léo Dumouchel et John McPherson.

Après la cérémonie impressionnante de l'investiture, le Gouverneur B. Tully élabora sur la nécessité de faire face aux problèmes sociaux d'une communauté grandissante surtout ceux de la jeune génération. Des projets tels que la Petite Ligue de Baseball, l'assistance médicale et de réabilitation aux enfant infirmes ou retardés, familles pauvres ainsi que le ski pour les jeunes, ne sont que quelques-uns des problèmes que les Kinsmen essaient de solutionner chaque année. Nous pouvons être fiers de ce record, dit le Gouverneur, mais les besoins augmentent avec la croissance de la Cité et nous devons être prêts à faire encore mieux cette année.

Le Gouverneur Tully expliqua que ses nouvelles fonctions le mettaient en communication avec les Clubs Kinsmen de toute la Province de Québec et de la partie est de la Province d'Ontario. Chaque communauté bénéficie de ces clubs Kinsmen. Certains clubs ont fait construire des Maisons pour enfants retardés. Certains parrainent des Corps de Cadets des Services Armés. D'autres ont construit des terrains de jeux ou des piscines, même des Foyers pour les personnes âgées. A travers le Canada les clubs Kinsmen s'acquittent d'un des buts de l'Association, soit de "satisfaire les besoins les plus pressants des Communautés".

En remerciant le Gouverneur Tully le président Gilles Gaudette promit que notre Club Kinsmen de Saint-Jean ne tirera pas en arrière et que nous aussi avons un programme chargé de projets sociaux et de développement. Il n'en tient qu'à chaque Kinsmen de remplir cette année de succès sous tous rapports.

Inauguration de la Maison du Québec à Paris, le 5 octobre prochain

Une centaine de personnalités formeront la délégation officielle qui représentera notre province à l'inauguration de la Maison du Québec à Paris, en fin de matinée du jeudi 5 octobre prochain. De caractère parlementaire, cette délégation sera dirigée par le Premier Ministre de la province, l'hon. Jean Lesage.

Le gouvernement du Québec sera représenté par huit ministres en plus du Premier Ministre, Jean Lesage, qui est également président du Conseil exécutif de la province, ministre des Finances et ministre des Affaires Fédérales-provinciales. Ce sont: les honorables Georges Lapalme, procureur général et ministre des Affaires culturelles; Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse; Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; René Lévesque, ministre des Richesses naturelles; Bernard Pinard, ministre de la Voirie; J.-Alphonse Couturier, ministre de la Santé; André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce et René St-Pierre, ministre des Travaux publics.

Le Conseil législatif sera représenté par son président, l'honorable Hector Laferté, alors qu'une trentaine de députés, ayant à leur tête le président de la Chambre basse, l'honorable Lucien Cliche, formeront la représentation de l'Assemblée législative au sein de la délégation.

De hauts fonctionnaires des trois ministères les plus directement intéressés à la Maison du Québec — soit ceux de l'Industrie et du Commerce, des Affaires culturelles et des Travaux Publics — seront également du voyage. Le Premier Ministre, pour sa part, sera accompagné de quelques membres de son personnel dont son attaché de presse, M. Denys Paré. Le secrétaire de la délégation, M. Guy Gagnon, conseiller spécial du Secrétaire de la province pour le nouvel Office d'Information et de Publicité du Québec.

Les courriéristes parlementaires à la Tribune de la presse de l'Assemblée Législative, ayant à leur tête leur président, M. Pierre Laporte, accompagneront la délégation. Pour les journaux, postes de radio et de télévision, qui n'ont pas de journalistes attachés à la Tribune de la presse, l'Union Canadienne des Journalistes de Langue Française a délégué son président, M. Paul Boudreau, et l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada se fera représenter par le directeur du Clairon-Maskoutain, M. Yves Michaud, de St-Hyacinthe.

La délégation du Québec fera le voyage à Paris à bord d'un avion d'Air-Canada nolisé par le gouvernement de la province. Cependant, les délégués — qui seront pour la plupart accompagnés de leur épouse — défraieront eux-mêmes leur séjour en France.

★ Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.

Il est facile de maigrir grâce au Plan Naran

"Je peux chaleureusement recommander le Plan Naran. Depuis dix semaines, j'ai perdu 25 livres, facilement et sans effort. Depuis que j'ai maigri, je me sens mieux que jamais."—G. Parr, Midland, Ontario.

Un excès de poids est mauvais pour la santé. Cela affecte le moral—vous paraissez vieux et l'embonpoint vous enlaidit. Pourquoi en souffrir encore pendant un an? Décidez maintenant de perdre du poids avant qu'un autre mois ne s'écoule. Il n'y a que le premier pas qui coûte, mais une fois que vous aurez commencé, ce sera facile. Faites donc le premier pas aujourd'hui—allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran. Il est peu coûteux et se vend avec garantie de remboursement.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.
Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

ACHETEZ MAINTENANT — ESCOMPTE 10%
Terrains à vendre
60' x 140 — 70' x 145 — 60' x 160
Seulement 10% comptant; balance $10.00 par mois; pas d'intérêt,
Situés paroisse Saint-Eugène, rang Richelieu.
— S'ADRESSER A —
GERARD ROY
100, rue Grégoire Tél. FI. 8-5005 Saint-Jean, Qué.



Quilleurs! Quilleurs! Attention!

Ouverture
le 7 octobre

de la plus nouvelle Salle de Quilles
11, rue Saint-Jacques, Saint-Jean

(près du pont Gouin)



En Roulant Ma Boule

12 ALLEES *Automatiques* — *Salle de Quilles* — 12 ALLEES *Automatiques*



12 ALLÉES
entièrement automatiques

munies des toutes dernières nouveautés

- **Planteuses automatiques,**
- **Retour de boules souterrain**
- **Monte-boules automatiques**

Un loisir sain et actif pour toute la famille

C'est facile! — C'est difficile! — C'est intéressant et captivant

Horaire de réservation pour les ligues
Lundi au vendredi
5h.30 - 7h.30
9h.30

INVITATION SPECIALE
Tous les après-midis
DAMES
Samedi, matinée
ECOLIERS

GRATUIT!
liqueurs douces
Journée d'ouverture

- **Vaste salle d'entrée**
- **Coquet restaurant-buffet**
- **Grand vestiaire**
- **Salle de conférence**
- **Magnifique foyer de pas perdus**
- **Location de souliers**
- **Grand stationnement gratuit**



En Roulant Ma Boule

12 ALLEES *Automatiques* — *Salle de Quilles* — 12 ALLEES *Automatiques*



Les personnes désireuses de faire partie de Ligues, quelle que soit leur dextérité, peuvent donner leur nom, heure et l ejour en composant Fidélité 7-4334



● FOOTBALL O.T.J. — Samedi dernier, le 23 septembre, au Stade municipal, débutait une autre saison de football, grâce à la belle initiative de l'O.T.J. de Saint-Jean. De gauche à droite: M. l'abbé Bertrand GABORIAULT, aumônier-aviseur de l'O.T.J.; M. Gérard PEPIN, vice-président de la ligue; l'échevin Alphonse LORRAIN; M. Marcel GUILLET, de la Ligue; M. Réal BISAILLON, promoteur; M. Alfred-T. DION, président du comité central de l'O.T.J. qui s'appête à faire le botté d'ouverture et M. Dan GAGE, arbitre-en-chef. Les joueurs sont GALBRAITH, des Condors, tenant le ballon et LAURENDEAU, des Faucons, observant la scène.

FOOTBALL O.T.J.

Brillante ouverture de la saison

Les Faucons remportent la première joute 30 à 26 sur les Condors. — En vedette: Alain Pétrin, Denis Martel des Faucons et Michel Raymond et Galbraith des Condors.

Dans une joute très serrée du commencement à la fin, alors que chaque équipe a pris l'avance tour à tour, les Faucons des instructeurs Denis Pétrin et Robert Boucher l'on remporté au compte de 30 à 26 su les Condors de Wesly Knight et Serge Laurendeau.

Les Faucons ont débuté en lions, réussissant trois touchés, avec Alain Pétrin y allant de deux pour sa part après de belles courses de 56 à 40 verges, l'autre allant à Marcel Dextraze après une interception et une course de 45 verges. Menant 18 à 0, les Faucons ont semblé trop confiants et les Condors, sortant de leur torpeur, réduisaient le compte 18 à 8 grâce au brillant jeu de Galbraith, leur habile quart-arrière, avec un touché, un converti et un simple, ceci étant le bilan du premier quart.

Les Condors continuant leur superbe jeu, enfilèrent un autre touché par Michel Raymond, après un retour de 55 verges réussi par son coéquipier Normand Bessette. Avec le compte 18 à 14, toujours pour les Faucons, les Condors stimulés par leur instructeur Wesly Knight, redoublèrent d'efforts et réussirent à prendre les devants pour la première fois de la partie sur le 2e touché par Michel Raymond après une belle passe de Galbraith. La demie prit fin avec les Condors en avant 20 à 18.

A la reprise du jeu, Robert Bouchard des Condors porta le score 26 à 18 sur un touché accompli après avoir saisi la superbe passe de Galbraith qui incidemment a accompli une grosse besogne pour les Condors. Tout ça, était réussi pendant que les Faucons étaient figés devant les attaques de leurs rivaux; toutefois un regain de vie avant la fin du 3e quart, a redonné un peu d'espoir aux Faucons, alors que Denis Martel venait réduire le compte 26 à 24 pour les Condors toujours.

Dans l'engagement final, Denis Martel devait se révéler le héros de la partie avec un deuxième touché pour les Faucons, qui prenaient ainsi l'avance 30 à 26, qui fut suffisante pour remporter la première victoire de la saison 1961. Dandurand a aussi brillé pour les Faucons fournissant Martel de deux magnifiques passes pour ses touchés.

Compteurs

	T.	Total
A. Pétrin, Faucons	2	12
D. Martel, Faucons	2	12
M. Raymond, Condors	2	12
J. Galbraith, Con.	1	8
M. Dextraze, Faucons	1	6
R. Bouchard, Condors	1	6

R. DUPUIS, publ.

Ligue de quilles Dow d'Iberville

Les Alouettes et les Lionceaux sont égaux en 1ère position. — Lise Alexandre roule le plus haut simple de la saison avec 199. — Gabriel Girard se surpasse avec 190. — Les Castors regagnent du terrain.

Vendredi soir dernier, se jouait le 3e match de la Ligue de Quilles Dow d'Iberville, sur les allées de la salle Toupin. Les principales surprises de cette intéressante soirée ont été les défaites subies par les deux équipes qui ont mené le bal depuis le début des hostilités. En effet, les Alouettes de Louis Hemmings ont subi un revers de 8-0, alors que les Lionceaux d'Albert Mailloux se faisaient battre 6-2.

L'équipe de Raymond Huckle a remporté sa première victoire de 8 points contre les Alouettes, alors que le capitaine lui-même et Rodolphe Toupin brillèrent de façon grandiose. Ida Hemmings s'est aussi surpassé avec un triple de 386, dont un simple de 141. Florian Goyette fut le meilleur des perdants avec un total de 375.

Gabriel Girard qui roula un fameux match de 541, dont la plus haute partie de la soirée, 190 et Lise Alexandre qui totalisa 430, y compris un simple de 199, ont conduit les Renards d'Alain Goyette à un triomphe de 6-2 contre les redoutables Lionceaux. Pour les perdants, Albert Mailloux et André Gadoury ont le plus brillé avec des triples de 447 et 428.

Finalement, les Corbeaux du capitaine Georges Daigneault et les Cardinaux de René Génier ont fait match nul, 4-4, alors que François Marion se surpassait avec un total de 443. Ernest Hemmings a aussi brillé avec 397, dont un simple de 166. Georges Daigneault et Jean-P. Maynard ont connu le plus de succès chez l'équipe adverse.

Classement

Alouettes	16
Lionceaux	16
Castors	12
Cardinaux	10
Corbeaux	10
Renards	8

Ligue O'Keefe d'Iberville

Laval Bessette remporte la série

De beaux dimanches après-midi ont témoigné de la série finale de la ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville. La série de 3 de 5 entre le Laval Bessette, champion de la saison régulière, et les Chevaliers de Colomb, a clôturé le circuit du président Jean Larivière.

Jeudi dernier le Laval Bessette de Robert Meunier et Gilles Rémillard s'emparaient du point tournant de la série au stade municipal de Saint Jean après une égalité d'une victoire chacun contre les protégés de René Galipeau. Cette victoire de 10 à 4 convainquit de plus en plus la différence dans le bras du lanceur André Petit qui s'avéra la nouvelle révélation à cette position; le Texaco se rappelle de cette expérience en semi-finale. André y alla aussi d'un circuit mais ses adversaires ne purent capitaliser sur un grand nombre de joueurs laissés sur les buts.

La rencontre décisive à Iberville dimanche dernier ne faisait plus de doute de la suprématie de l'alignement du Laval Bessette qui déploya sa pleine mesure contre un adversaire décimé. Cette appréhension a enlevé la combativité des Chevaliers avec la progression du pointage qui se terminait 18-2. Les champions offrirent un barrage de 14 hits aux dépens de Léon Barsalou, le seul disponible chez les perdants qui fit face au désappointement en allant jusqu'au bout. Denis Bernier, Robert Meunier, Gilles Lamoureux et Yves Corriveau frappèrent pour le circuit alors qu'Onil Rousseau compila 5 coups sûrs et qu'André Petit et Gaston Dupré obtinrent deux doubles chacun. Ce formidable alignement devait donc remplir les prédictions du début de l'année.

Jacques Deslauriers est toutefois la recrue des Chevaliers qui s'est acquis les éloges des spectateurs. Larry Provencher a distribué les cigares à sa dernière apparition puisque son épouse venait de donner naissance à une sixième acquisition à la famille Provencher: une fille de 7 livres. Félicitations à Larry pour ce "hit"!

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. Fl. 7-7529

Ligue O'Keefe Commerciale d'Iberville

Triple égalité en tête

Le programme de lundi soir à la Salle Toupin, a porté trois clubs en tête de la ligue de quilles O'Keefe Commerciale d'Iberville du président Marcel McCaughan. Ce sont: Chaussures Marcel, O'Keefe, et Iberville Fittings. Le Iberville Fittings qui détenait seul ce poste, a baissé pavillon 3-1 aux mains du Marcel Chaussures qui a signifié le désir de demeurer dans le peloton.

Dans un autre match qui permettait au O'Keefe de se joindre au trio, André Lacasse obtenait le plus haut triple de la soirée, soit 491.

Ces trois concurrents ne dépassent le Restaurant Granger que de deux points en quatrième position, tandis que Serres Toupin et Dominion partagent la cave.

RESUME

O'Keefe, 4

Phaneuf G.	420
Marcoux, Jean	347
Gauthier, Maurice	369
Rémillard, Gilles	387
Balfray, Buzz	428
Lacasse, André	491
	2442

Dominion, 0

Quintin, J.	300
Corriveau, A.	285
Letendre, Nap.	362
Ruest, Gonzague	338
Corriveau, Yves	373
Dummy	264
Handicap	132
	1994

Serres Toupin, 3

Rome, Alain	362
Iler, Ray	385
Lebeau, R.	
Dummy	
Toupin, Frank	
Daneau, Gilles	
	21

Restaurant Granger, 1

Galipeau, André	
Bessette, Wilfrid	
Ouimette, Michel	
Ménard, J.-C.	
DeBeaujour, Maurice	
Hébert, Jean	
	214

Chaussures Marcel, 3

McCaughan, Marcel	
Huckle, Raymond	
Gagné, Maurice	

● On trouvera d'autres NOUVELLES SPORTIVES en pages 44 et 45 de cette édition.

Fortier, G.	372
Hemmings, Ernest	468
Barry, John	436
Handicap	148
	2572

Iberville Fittings, 1

Goyette, Florian	472
Patterson, Reuben	327
Lafond, Jean-Paul	317
Girard	416
Garceau	436
Denis, Adrien	477
	2448

Ligue Canadian Breweries Ltd. Iberville

SALLE TOUPIN IBERVILLE

Rencontre du 20 septembre 1961

RED CAP

Irène Gagnon	327
Yvette Dubreuil	272
Jeanne Lemieux	344
Dummy	336
Paul Barsalou	358
Jean Pepin	537
Handicap	372
	2546

OLD VIANNA

Marie Gagné	328
Danielle Bessette	238
Doris Lavoie	246
Roger Bessette	326
Maurice de Beaujour	423
Adrien Denis	488
Handicap	488
	2253

Red Cap l'emporte 8 à 0.

BLACK LABEL

Dummy	255
Claire Bessette	306
Lina Houle	348
Roland Miclette	296
Richard Dubreuil	361
John Barry	464
	2030

BRADING

Fernande Bélanger	357
Dummy	276
	240
Pierre Bessette	352
Maurice Gagné	400
Marcel McCaughan	439
Handicap	285
	2349

Brading l'emporte 6 à 2.

O'KEEFE

Gilberte Dankle	222
Lisette Cloutier	358
Réjeanne Barsalou	289
Jacques Lemaire	361
Ernest Hemmings	362
Jacques Lavoie	371
Handicap	136
	2099

JUBILEE

Madeleine Barsalou	278
Réjeanne Miclette	288
Nicole Lemaire	267
Dummy	333
Paul Lemieux	386
Euclide Daniel	397
Handicap	351
	2275

Jubilee l'emporte 6 à 2.

On vous invite, les adolescentes

Les Clubs des Loisirs des Adolescentes reprendront leurs activités sportives et culturelles, vendredi, le 29 septembre.

Cette année, il y aura deux secteurs au choix.

"Les semeuses de la joie", 12-13-14 ans. Réunion hebdomadaire le vendredi de 6 h. 30 à 8 r.

"Les disciples de la joie", 15 ans et plus. Réunion hebdomadaire le dredi de 6 h. 30 à 8 h.

Programme: Jeux, sports, quilles, cours de couture, art culinaire, danse excursion, chant, etc.

Les jeunes filles intéressées devront se présenter dès vendredi, le 29, pour obtenir leur carte de membre et s'inscrire aux activités de leur choix au Gymnase de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur.

A VENDRE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

NEUFS ET USAGÉS

Bois de toutes sortes — Plomberie — Plancher de bois franc — Tuyauterie — Fournaises — escaliers — Briques — Ouvertures — Etc.

Belmont Demolition Inc.

Cours à bois: Chemin de la Côte Saint-Paul

(face au pont de la Côte Saint-Paul et de la rue St-Patrick, Saint-Henri, Montréal)

Téléphone WEllington 5-5620



(Photo Studio Serge Guillet)

● CETTE PHOTO nous montre un départ de course de "GO-KARTS" tel qu'il s'en produira ce soir jeudi, au Stade municipal de Saint-Jean et aussi dimanche après-midi toujours au même endroit. Les courses sont organisées par le club de Baseball les Canadiens de Saint-Jean en collaboration avec le sportif Frank Tarte d'Iberville. Près de 30 concurrents seront en lice.

Courses de "Go-Karts" au Stade

Jeudi soir et dimanche après-midi. — Par le Club de Baseball "Canadiens" de Saint-Jean. — Intéressants programmes.

La direction du Club de Baseball des Canadiens de Saint-Jean est très heureuse de pouvoir présenter à la population de Saint-Jean et de toute la région environnante d'intéressants programmes de courses de "Go-Karts" dont les premiers départs auront lieu jeudi soir à 8 heures au Stade municipal de Saint-Jean, et l'attraction sera encore plus fameuse puisque le tout se déroulera sous les réflecteurs et que près de trente conducteurs venant de plusieurs points de la province, seront en main pour participer à ce gala qui saura sûrement plaire du plus jeune au plus âgé et leur fera passer d'agréables moments lors de la présentation de ces courses.

Un des responsables de l'organisation, soit Frank Tarte d'Iberville, confiait au président du club de Baseball Saint-Jean, le sportman André Dion, que près de trente propriétaires de ces petits véhicules avaient été approchés et presque tous avaient répondu affirmativement alors que les conducteurs se disent fort enchantés de pouvoir concourir sur un terrain tel que celui du Stade municipal alors qu'ils peuvent s'en donner à coeur joie et que le parcourt tracé est fort intéressant et procure aux amateurs et aux conducteurs des moments fertiles en émotion tout en étant à l'aise malgré ce qui est en réserve lors de la course proprement dite.

Frank Tarte a communiqué avec des représentants de Drummondville, Trois-Rivières, St-Lambert, Lacolle, Iberville, Saint-Jean, Chambly et il se déclarait heureux de l'accueil qu'on lui avait donné en chaque occasion. Les amateurs se souviendront sans aucun doute de Pierre Lafrance, d'Iberville, qui balayait tout sur son passage lors des courses de l'an passé; Pierre est passé maître dans le monde des "Go-Karts" et il sera sûrement surveillé par ses adversaires qui eux aussi veulent être des "bourses" pour les courses qu'ils figureront au départ.

C'est dire que jeudi soir et dimanche après-midi, il y aura de l'action au Stade municipal et que le public de 7 ans à 97 ans sera servi à souhait lorsqu'il passera à toutes les gammes des émotions, ceci par l'habilité au volant, le cran et le désir de triompher des conducteurs en lice pour ces deux programmes de jeudi soir et de dimanche après-midi.

Le Club de Baseball Saint-Jean invite...

Aussi par ces deux programmes, la direction du Club de Baseball Saint-Jean et le président André Dion, lancent une invitation toute spéciale à tous et à chacun à venir nombreux au Stade municipal, jeudi soir et dimanche après-midi: ce sera là une pierre deux coups, puisque tout en passant des heures des plus agréables, ce sera là aussi une occasion d'apporter un support bien nécessaire au club de Baseball St-Jean qui a des projets forts intéressants pour la prochaine saison et ceci aidera à nouveau à placer St-Jean haut dans le monde du baseball de la province qui connait un regain de vie et une nouvelle popularité parmi les centres d'importance tels que Granby, Drummondville, Sherbrooke, Acton-Vale, Waterloo et même Coaticook qui fait sa marque dans ce domaine sportif. L'appel est lancé au nom des joueurs et des directeurs du Club de Baseball St-Jean, alors vous tous, pourquoi ne pas saluer le travail de sportifs de votre ville qui apportent sans relâche leur contribution pour donner à la population des sports et des loisirs sains au moment où partout l'on prêche que de telles organisations doivent être mises sur pied pour occuper les jeunes et de ce fait les moins jeunes aussi.

Alors ensemble allons assister à ces programmes de courses de "Go-Karts", jeudi soir, à 8 heures et dimanche après-midi à compter de 2 h. 15 au Stade municipal de St-Jean. Qu'on se le dise et au nom des Canadiens de Saint-Jean, merci à l'avance de votre brillante coopération à la cause sportive de Saint-Jean. A tantôt!

Amateurs de quilles

Le tournoi de qualification pour l'heure des quilles O'Keefe, commandité par M. Jean Pepin, tire à sa fin à la salle de quilles du Centre Notre-Dame Inc., 435 rue Laurier.

Il ne reste que jusqu'à samedi soir à minuit, le 30 septembre 1961, pour tous les joueurs intéressés à se qualifier pour cette heure des quilles.

Actuellement, notre concitoyen J. Tétreault est premier avec une moyenne de 177.7, suivi de près par Jean-Guy Provost de Granby 177.4 et ainsi de suite André Gaudreau, Saint-Jean, 171.7, Roger Therrien, St-Jean 170, Omer Pomerleau, Granby 169, A. Omelusuk, St-Jean 167.7, Aurèle Brazeau, Farnham 166.

Les 21 premières moyennes auront le bonheur de se disputer plus de $500 en prix.

Ces tournois auront lieu tous les samedi soir à 7 h.

Tous les quilleurs de Saint-Jean et des environs sont invités à venir tenter leur chance.

Ligue de golf Dow

Le club Arthur Leblanc s'assure du championnat avec 19½ points

Dimanche dernier avait lieu le dernier match cédulé de la Ligue de Golf Dow de Saint-Jean et comme à l'ordinaire, les 8 équipes du circuit s'en donnèrent à coeur joie sur le magnifique parcours local.

L'équipe dirigée par Arthur Leblanc a vaincu le Guy Régnier pour ainsi s'assurer du championnat par la marge de 3½ points. Avant la rencontre de dimanche, une faible marge de ½ point séparait les deux clubs; c'est donc dire toute l'importance du déroulement de la partie. Les duos Yvan Lebeau-Pauline Roman; Jean Guertin-Lucette Grégoire; Claude Ménard-Pierrette Leblanc ont tous disposé de leurs adversaires, pour ainsi assurer ce précieux triomphe au club Arthur Leblanc.

L'équipe du capitaine Emile De Repentigny a fait match nul avec le Larry Doiron et chaque club a ajouté 2 points au total déjà enregistré. Le De Repentigny termine donc en 3e position, 1 point seulement des détenteurs de la seconde place.

Denis Biron et André Tougas ont aussi terminé avec chacun 2 points lors de ce match, tandis que C. MacEachern l'emportait par 3½ points contre 1 aux dépens du Jean-Paul Desnoyers.

Les principaux exploits accomplis au cours de cette cédule de 7 parties, furent perpétrés par Lucette Grégoire et Françoise Régnier qui scorèrent 2 "birdies" chacune. Lucette réalisa cette ambition en évoluant avec Fernand Deneault et Jean Guertin, alors que Françoise faisait de même en jouant avec Pierre Lomme et Jean Camaraire.

Classement final

A. Leblanc	19½
G. Régnier	16
E. De Repentigny	15
D. Biron	14
L. Doiron	13
A. Tougas	12
C. MacEachern	12
P. Desnoyers	9½

Cours de premiers soins

Des cours de premiers soins seront donnés à Saint-Jean sous les auspices de l'Ambulance St-Jean.

L'ouverture se fera le 16 octobre. L'inscription est de $2 plus un déboursé de $1 pour le manuel.

Pour informations, s'adresser à M. J. L. Daneau, Tél. FI. 6-6633.

Bienvenue à tous à ces cours qui sont si utiles pour nous et pour tous les membres de la société.

Ligue mixte O'Keefe

Les parties d'ouverture le lundi 18 septembre 1961 à la salle du Royaume des Quilles

Equipe: Les Champions. Capitaine Paul Gadoury. 2 points.

Equipe La Boule Noire. Capitaine Rosaire Beauvais. 2 points.

Equipe O'Keefe. Capitaine Constant Gaudreau. 0 point.

Equipe Les Etoiles. Capitaine André Gaudreau. 4 points.

Equipe Les Eperviers. Capitaine G. Gadoury. 2 points.

Equipe Les Alouettes. Capitaine M. Grondin. 2 points.

Equipe Les Spitfires. Capitaine J.-Noël Belval. 4 points.

Equipe Les Tenaces. Capitaine Elie Mongeau. 0 point.

Equipe Les Renard. Capitaine Paul Lévis. 4 points.

Equipe La Boule Morte. Capitaine Gérard Raymond. 0 point.

Plus haute moyenne femmes:
Gaby Lévis 146

Plus haute moyenne, hommes:
Paul Lévis 151

Plus haut triple:
Gaby Lévis 438
Paul Lévis 455

Plus haut simple: .....
Gaby Lévis 172
André Gaudreau 196

Président: Gérard Gadoury; vice-président: Paul Lévis; secrétaire: J. Gadoury.



● LIGUE MIXTE O'KEEFE. — Lundi 18 septembre, avait lieu à la salle du Royaume des Quilles, l'ouverture de cette ligue populaire. On voit ici les joueurs de la Ligue photographiés à cette occasion. Nous donnons ci-dessous le résultat des parties de cette première soirée.

Ligue de quilles de Sherrington

Semaine du 14 septembre:

Plus haut simple individuel (Hommes):

Marcel Robidoux	202
Normand Laverdière	145
J.-L. Coallier	144

Plus haut triple individuel (Hommes):

Marcel Robidoux	511
N. Laverdière	363
J.-L. Coallier	359

Plus haut simple (Femmes):

Mme Lamy	133
Mme Roland Hatt	132
Mme Normand Laverdière	126

Plus haut triple individuel (Femmes):

Mme Yvon Guérin	344
Mme Normand Laverdière	329
Mme Josette Lamy	301

x x x

Semaine du 21 septembre:

Plus haut simple individuel (Hommes):

N. Laverdière	138
R. Hotte	134
J.-L. Coallier	135

Plus haut triple individuel (Hommes):

J.-L. Coallier	384
R. Hotte	358
M. Robidoux	345

Plus haut simple individuel (Femmes):

Mme R. Hotte	134
Mme R. Coallier	119
Mme R. Laverdière	109

Plus haut triple individuel (Femmes):

Mme R. Hotte	328
Mme R. Coallier	294
Mme A. Bombardier	271

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
★
347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

Philippe Brault & Fils Inc.
ASSURANCES GENERALES
93, rue Saint-Charles
Saint-Jean, P.Q.
Agents: PHILIPPE BRAULT Fl. 7-4503
GEORGES BRAULT Fl. 8-2201
CLAUDE SENECAL Fl. 7-4142
REPRESENTANT :
La Société d'Assurances des CAISSES Populaires
VIE — FEU — AUTOMOBILE — RESPONSABILITE

Au Maurice Inn d'Iberville

7e banquet annuel de l'Association Sportive d'Iberville, le 21 octobre

La signification de chaque banquet précédent s'est associée à une cause qui a varié depuis 1953. Le premier banquet à cette date évoque encore le groupement de "pionniers" de la balle-molle à Iberville. C'était le mouvement préliminaire qui engendra l'Association Sportive d'Iberville et aujourd'hui, l'A.S.I. a lié ses destinées à l'O.T.J. au sein de la Fédération Récréative d'Iberville. M. Jean-Marie Labelle a présidé toutes ces étapes.

Ces événements ont soutenu un but perpétuel: une piscine à Iberville. Les banquets donnèrent l'élan enthousiaste à cet objectif téméraire. C'était jusque-là une confiance aveugle mais cet espoir s'est matérialisé.

Cette nouvelle piscine aux dimensions généreuses a prévu les loisirs de notre population et en particulier de la jeune. Elle a comblé la lacune des jours chauds et elle a solutionné par ses propres moyens, le budget de l'O.T.J. Cet actif s'impose définitivement à notre collectivité.

Mais sa réalisation précoce a devancé des responsabilités financières de base; n'oublions pas qu'en toute sécurité, on aurait attendu encore dix ans pour l'obtenir et une dette de $30,000.00 le prouve. L'orgueil des citoyens d'Iberville se doit de nourrir le même optimisme devant ce travail méritoire.

La nouvelle campagne en vue du 7e banquet annuel n'épargne pas les bonnes volontés qui ont toujours honoré un tel événement et les nouveaux adeptes à la cause. A la dernière assemblée de l'A.S.I., M. Labelle confirmait la continuité du mouvement devant les anciens et nouveaux membres de la Fédération dont le nombre est maintenant porté à 30.

Les prochaines activités du Conseil 3206

Le congrès régional est chose du passé; chacun y a reçu le mot d'ordre et les directives pour la prochaine année colombienne, qui est en cours.

Avec le début d'octobre, soit le 10, se déroulera le réunion générale mensuelle, suivie de l'installation des officiers par le Député de District, M. Ls Ph. Poissant, de Philipsburg; tous les ex-Grands Chevaliers qui ont présidé aux destinées de notre Conseil 3206, depuis la fondation, soit depuis 1949, ont été invités à cette cérémonie toute spéciale; ils ont promis d'être présents, de même que les membres-officiers des premières années de la vie du Conseil à Iberville.

Une invitation a été faite à tous les Chevaliers (officiers et membres), qui font partie des districts Nos 5 et 30; ils seront nombreux les visiteurs qui nous feront honneur en cette soirée du 10 octobre prochain.

Un Tag-Day est à s'organiser dans les paroisses qui composent le District No 30, à l'occasion de la journée colombienne de l'année ou Jour de Christophe Colomb, dans la semaine du 12 au 19 octobre.

Enfin, la soirée tant attendue, sera la partie d'huitres annuelle qui se déroulera dans la salle St-Charles, samedi soir, le 28 octobre prochain.

Frères Chevaliers, on est prié de prendre bien note de ces dates importantes; le succès de ces activités nous est assuré à condition qu'on y coopère généreusement; qu'on encercle ces dates pour se les graver et qu'on y assiste très nombreux.

Les officiers du Conseil sont priés de noter que l'assemblée mensuelle en vue de préparer les activités est cédulée pour lundi soir, le 2 octobre, à 8 h. p.m., en la salle du Conseil.

Programme en 6 points

Le mot d'ordre de l'année colombienne qui s'amorce chez les Chevaliers de Colomb de la Province a été transmis par le Député d'Etat, l'hon. Juge Eugène Marquis, C. S., "Allons de l'avant, pour Dieu et la Patrie".

C'est dans cet ordre d'idées que les officiers et membres du Conseil 3206 d'Iberville ont approuvé à la dernière réunion générale mensuelle les officiers du programme en six points, dont voici la composition:

Président: Patrick Milburn, ex-G.-Chevalier; aumônier: Abbé Rolland Bibeau; président des activités catholiques: Gérard Bathalon; président des activités du Conseil: Richard Benoit; président des activités Fraternelles: G. A. Proulx; président du recrutement: Jean Marcoux; président des relations publiques: Jacques Tremblay; président des activités de jeunesse: Léon Barsalou; président des écuyers colombiens: Lionel Gosselin.

Ces personnalités de l'Ordre des Chevaliers de Colomb d'Iberville consacreront les prochains mois au progrès et l'avancement de l'Ordre, tout en appliquant les grands principes qui président aux destinées de cette association.

Unité - Charité - Fraternité
Patriotisme

Le Grand Chevalier Bernard Larocque appuiera et secondera chacun des gestes de ces différents comités; chaque président est appeler à se choisir six membres du Conseil pour les assister dans cette tâche assignée.

A tous, succès.

Clinique antituberculeuse dans les comtés de Saint-Jean et Iberville

La Ligue Antituberculeuse de Montréal Inc., invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux endroits suivants aux heures et dates indiquées.

Cet examen dure moins d'une minute il n'est pas nécessaire de se dévêtir. Un examen pulmonaire radiologique permet de découvrir non seulement la tuberculose mais aussi d'autres maladies thoraciques telles que: certaines maladies de coeur, cancer ou tumeurs pulmonaires, troubles bronchiques, etc.

LUNDI LE 2 OCTOBRE:
St-Luc, de 2 à 5 et de 7 à 9 h. p.m.: Ecole des garçons.

MARDI LE 3 OCTOBRE:
Séminaire de Saint-Jean, de 10 heures à midi et de 2 h. à 5 h. p.m.: Professeurs et élèves.

MERCREDI LE 4 OCTOBRE:
Iberville, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. p.m.: Salle St-Charles.

JEUDI LE 5 OCTOBRE:
Saint-Jean: (reprises). de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. p.m.
Sous-sol de l'Hôtel de Ville.

VENDREDI LE 6 OCTOBRE:
Saint-Jean: (reprises). de 10 h. à 12 h. a.m. et de 2 h. à 4 h. p.m.
Sous-sol de l'Hôtel de Ville.

Cours d'anglais

Avec l'arrivé de l'automne, des classes du soir s'ouvriront dans les différents centres de la Province.

Depuis de nombreuses années, la population de Saint-Jean a bénéficié de cours post-scolaires donnés à l'école St-Jean l'Evangéliste par des professeurs à votre service.

Les adultes, les jeunes qui ont laissé l'école trop tôt, hommes ou femmes de tout âge, qui ont le souci de se perfectionner dans cette langue, devraient suivre ces cours.

Les classes seront ouvertes le lundi et le mercredi, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Organisés par le Ministère de la Jeunesse ces cours débuteront lundi le 2 octobre 1961. Aucun déboursé n'est requis pour suivre ces cours.

Pour information: Léo Charette, 7-4493.

La Bible vous parle . . .

Reste à l'écart des querelles et tu éviteras le péché; l'homme passionné attise les querelles. (Eccli 28, 8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

IBERVILLE

Saint-Noël Chabanel ★

Quarante-Heures

Dimanche matin, 24 septembre, après la messe de 11 h. 15, eut lieu l'ouverture des Quarante-Heures dans la paroisse St-Noël Chabanel pour se continuer jusqu'après la messe de clôture mardi matin à 8 h.

Un grand nombre de fidèles suivirent assiduement et pieusement les différents offices afin de rendre hommage au Sacré-Coeur et prier pour la paix dans le monde.

Abonnements

Les Soeurs disciples du Divin Maître visitaient cette semaine les familles de la paroisse St-Noël pour renouveler les abonnements à la revu "La vie dans le Christ et dans l'Eglise".

Visite de paroisse

La visite de paroisse avance rapidement jeudi et vendredi la 4e Rue par M. le curé; les mêmes jours, les rues Tassé-Laberge et 4e Avenue par M. l'abbé Messier et M. l'abbé Fournier visitera les paroissiens des rues Montcalm et Mercier.

Naissances

Le 24 septembre a été baptisé Joseph, Jean-Marie, Germain, Christian né le 17, enfant de M. Germain Manny et de Alice Brulotte. Le parrain a été M. Jean-Marie Brulotte et la marraine Cécile Marcotte, grands-parents de l'enfant.

Le 24 septembre a été baptisé Joseph, Maurice, Serge, né le 11, enfant de M. Florian Proulx et de Lucie Tougas. Le parrain a été M. Marcel Proulx et la marraine Cécile St-Jean, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Athanase ★

Rénovation de la salle St-Charles

Le ménage de la salle St-Charles s'achève, les autorités de la paroisse remercient toutes les personnes, hommes, femmes, jeunes gens et jeuns filles qui ont prêté bénévolement leur temps pour aider à l'aménagement de la salle. Si la salle paroissiale est maintenant belle, propre, accueillante et aérée, c'est grâce à tous ceux et celles qui ont généreusement aidé à réaliser ce projet.

La Voix Nationale

Une propagandiste passe cette semaine à travers les rues de la ville pour prendre des abonnements à cette revue.

Ecoles des Arts et Métiers de St-Jean

Les inscriptions pour les cours du soir à l'Ecole d'Arts et Métiers de St-Jean pourront être faites jusqu'au 2 octobre prochain.

Publications

Il y a promesse de mariage entre Roger Raymond, de St-Edmond, St-Jean et Armande Barry.

Entre André Morin et France Trahan, de Notre-Dame-Auxiliatrice de St-Jean.

La visite de paroisse se continue. Jeudi: 9e Avenue, du No 43 à 80 et vendredi, du No 81 à la fin de la rue.

A noter que durant la visite de paroisse, il n'y a pas de bureau l'après-midi mais seulement le soir de 7 h. à 9 h.

Naissances

Le 24 septembre a été baptisé Joseph, André, Michel, Sylvain, né le 15 enfant de M. Réjean Allard et de Délia Duquette. Le parrain a été M. Henri Duquette et la marraine Dorio Trinque, grands-parents de l'enfant.

Le 24 septembre a été baptisé Joseph, Bernard, Maurice, né le 10, enfant de M. Gabriel Roy et de Gabrielle Rollande Brault. Le parrain a été M. Bernard Roy et la marraine Yvette Hébert, oncle et tante.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

JEUNE COMMERCE
Saint-Jean et Iberville

Attention! Attention!

Jeudi soir prochain, à 8 h. p.m., le 28 septembre, 1961, au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean, P. Q. (entrée par en arrière), assemblée générale de Jeune Commerce de St-Jean-Iberville, à laquelle assisteront une vingtaine de nouveaux membres. En effet, les anciens membres recevront leurs confrères à cette occasion et on procédera à leur initiation.

Alban Coutu, un des responsables de l'épanouissement des nouveaux membres, attaché à la Fédération, sera le conférencier invité. M. Denis Morissette, organisateur de l'initiation, nous informe que l'initiation de 1961 revêtira un caractère sérieux et symbolique.

Les membres, nouveaux et anciens, auront l'occasion de saluer ou faire connaissance avec le nouveau bureau de l'Exécutif et de son président, et de connaitre plus à fond le mouvement de Jeune Commerce ou Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jean-Iberville, P. Q.

Le comité de recrutement recommande aux parrains des nouveaux membres de s'assurer de leur présence à cette importante assemblée qui leur est spécialement consacrée. M. Germain Granger, président du Comité de Recrutement, nous apprend que le champion du recrutement actuellement, est M. Gilles Roy, un nouveau directeur.

Rendez-vous le 28 septembre 1961.

Si notre français parlé laisse à désirer l'anglais parlé ne vaut guère mieux!

Voilà ce qu'affirment un grand nombre de personnes qui lisent nos articles dans les journaux et traitant de ce sujet. Ces personnes qui fréquentent des amis anglo-canadiens nous affirment que le même problème existe pour l'anglais parlé mais que l'on ne semble pas trop s'en émouvoir ou du moins s'en préoccuper.

Evidemment, nous sommes parfaitement d'accord. Mais la différence, c'est que nos concitoyens anglo-canadiens, même si l'anglais qu'ils parlent journellement, est loin d'être parfait et pourrait tout aussi bien s'assimiler au "joual" qu'on reproche à trop de nos canadiens français, du moins, ils ne risquent pas de le perdre.

En effet, plus de 180 millions d'Américains et d'Anglo-canadiens, parlent cet Anglais imparfait, ils ne risquent donc nullement de perdre leur angue. Tandis que nous, noyés qu'est notre petit groupe de 6 millions de canadiens-français dans le grand tout anglo-saxon, nous risquons, en y intercalant trop d'anglicismes ou de fautes de construction, de vocabulaire et de diction, à le perdre graduellement . . . c'est pourquoi, chez-nous, une réaction s'impose.

Nous partageons également l'opinion de tous ceux qui disent que cette situation n'est pas imputable à notre petit peuple, celui de l'usine des quartiers ouvriers, par exemple qui ne sont pas des coupables, mais des victimes. Oui victimes de l'ambiance dans laquelle nous vivons journellement.

D'ailleurs qu'a-t-on fait pour inciter notre peuple à bien parler sa langue. Rien ou très peu. Au contraire, on lui a prêché sur tous les tons la nécessité de l'étude de l'anglais pour réussir dans la vie. Sans doute avait-on un peu raison, mais où l'on avait tort c'est de le faire au détriment du français. Il est donc toujours temps et important d'améliorer notre français parlé.

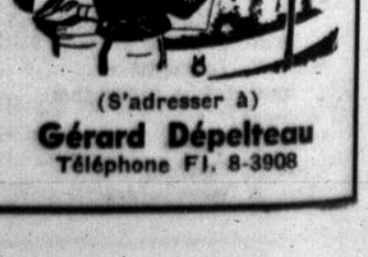
J. R. Robert, secrétaire
SSJB diocésaine de St-Jean



● M. et Mme Yves BISAILLON photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église du Sacré-Coeur d'Iberville. Madame Bisaillon (Ruth BEAUVAIS) est la fille de M. et Mme Albéric Beauvais. Le marié est le fils de M. et Mme Arthème Bisaillon, tous d'Iberville.

(Photo Studio Notre-Dame, 675 Dorchester, Saint-Jean, P.Q.)

● PORTE d'aluminium, épaisseur 1½"
● CHASSIS d'aluminium avec émail de couleur cuit
● AUVENTS Fiberglass et Flexalum
● PIERRE ARTIFICIELLE Fiberglass
● REVETEMENT "Clapboard" d'aluminium
— TERMES FACILES SI DESIRES —
Gaëtan Lachance
FI. 8-5019

DOMAINE ST-LUC
Nouveau Développement entre St-Luc et St-Jean situés du côté ouest du boulevard près du Bowling.
TERRAINS 70 x 134
CONDITIONS FACILES

(S'adresser à)
Gérard Dépelteau
Téléphone FI. 8-3908

Rapport sur l'état des cultures

La division agricole du Bureau de la Statistique au Ministère de l'Industrie et du Commerce publie le dernier d'une série de huit rapports télégraphiques traitant de l'état des cultures. Les renseignements nous sont fournis par un groupe d'agronomes officiels du Ministère provincial de l'Agriculture et couvrent tous les districts de la province de Québec.

Sommaire

Le mauvais temps a entravé la moisson, provoqué la verse et réduit les rendements anticipés; toutefois, dans le sud de la province, la coupe du grain est très avancée et le volume se compare avantageusement à la moyenne. Dans le district de Montréal, la deuxième coupe du foin se fait difficilement; l'ensilage du maïs fourrager commence et les rendements sont bons. Dans toute la Province, les pâturages et les regains de prairies, à la faveur de la forte humidité du sol, sont recouverts d'une herbe dense et savoureuse, ce qui maintient le bétail en bon état et favorise une lactation excellente pour cette période de l'année. Les cultures maraichères sont abondantes et de qualité. Les pommes de terre, qui annonçaient une bonne récolte, sont actuellement affectées par la brûlure tardive. La récolte de tabac jaune s'est terminée avant les premières gelées, le rendement et la qualité sont très bons. Les vergers épargnés par la grêle du mois d'août et protégés par des arrosages réguliers donneront une récolte à peu près normale. Les labours d'automne sont commencés. En général, c'est une bonne saison qui s'achève en dépit des difficultés éprouvées par suite des conditions climatiques défavorables.

Richelieu

La récolte des céréales est terminée; la mauvaise température a contribué à en réduire le rendement et la qualité. Quant aux prairies et aux pâturages, la pousse y est abondante et le bétail en très bonne condition. L'ensilage du blé d'Inde fourrager est commencé et fournit de bons rendements. Les produits horticoles sont de qualité moyenne. On constate la pourriture des pommes de terre dans plusieurs champs, par suite des pluies répétées. De Napierville, on nous informe, au 18 septembre, aucune gelée n'a encore été signalée.

Sud de Montréal:

La moisson est à 80% terminée. Malgré les pertes causées par la verse, les rendements sont bons. L'ensilage du maïs fourrager débute et on rapporte des rendements supérieurs à la moyenne; il en est de même de la récolte du maïs de conserve. Les pâturages sont excellents et la lactation est satisfaisante. Les labours d'automne commencent. En somme, c'est une bonne saison qui s'achève, en dépit des difficultés éprouvées du fait de la mauvaise température.

Montréal-Métropolitain:

La deuxième coupe de foin se fait difficilement. L'ensilage du maïs fourrager bat son plein et les rendements sont bons. Une récolte de grain qui se compare avantageusement à la moyenne, est terminées. Pâturages et regains de prairies sont abondants. L'arrachage des pommes de terre de variétés tardives débute avec de gros rendements. Favorisés par la température, les producteurs de tomates ont obtenu une bonne récolte. Choux, choux-fleurs, oignons, navets, carottes et betteraves sont en abondance et les prix moyens.

SAINT-BLAISE

Naissances

A St-Paul Ile aux Noix le 17 septembre a été baptisé Joseph, Serge, Michel, Armand, né le 10, enfant de M. Donat Brault et de Véronique L'Ecuyer. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Armand Brault, oncle et tante de l'enfant.

A St-Paul Ile aux Noix le 17 septembre a été baptisée Marie, Rose, Hélène, Sylvie, née le 8, enfant de M. Bernard Cyr et de Héléna St-Germain. Le parrain a été M. Réal Pelletier et la marraine Rose-Eva St-Germain.

L'ACADIE

Visite annuelle au cimetière

Dimanche dernier, le 24 septembre avait lieu la visite annuelle au cimetière paroissial. La température était clémente et attira une foule de personnes à aller prier sur les tombes de leurs parents et amis disparus. Le sermon de circonstance fut donné par M. le curé Paul-Emile Dumas et il officia au Libera qui fut chanté à la mémoire des défunts.

Décès

Mardi dernier, après une longue maladie est décédée Mme Léo Bouchard née Georgette Senécal. Elle était âgée de 57 ans. Outre son époux elle laisse dans le deuil trois frères et belles-soeurs: M. Victor Senécal, de Saint-Jean; M. et Mme Ariste Senécal, de Montréal et M. et Mme Raoul Senécal, de L'Acadie; trois soeurs: Rév. Sr Raoul Alphonse des Soeurs de la Providence à Montréal; Mme Oscar Morin (Eva), de Saint-Jean; Mlle Irène Senécal, de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Rosaire Béchard, de St-Jean; M. Oscar Morin de Saint-Jean ainsi que trois belles-soeurs religieuses.

Ses funérailles eurent lieu en notre église paroissiale vendredi le 22 septembre. Le service fue chanté par M. l'abbé Robert Corriveau, curé de Napierville, assisté de M. le curé Armand Rancourt, de St-Jacques le Mineur et M. l'abbé Louis-Georges Deland, curé de St-Edouard. Les porteurs d'honneur étaient MM. Gabriel Morin, Albert L'Heureux, Hercule Béchard, Raoul Morin, Réal Senécal et Marcel Fortin. La quête fut faite par Mmes J. A. Desranleau et Marcel Fortin.

L'inrumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Les familles Béchard et Senécal remercient sincèrement tous ceux qui, soit par offrande de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, sympathies ou assistance aux funérailles leur ont témoigné de la sympathie.

Pèlerinage au Cap de la Madeleine

Paroissiens de L'Acadie, n'oubliez pas votre pèlerinage au Cap de la Madeleine le 29 septembre. L'on y récitera le rosaire perpétuel et à 10 h. une messe sera célébrée. Que tous se fassent un devoir de prendre part à ce pèlerinage afin de demander à la Madone ses grâces et bénédictions.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Va et vient

M. et Mme Ervin Rustin ainsi que Mme Maria Guay, étaient en visite ces jours derniers chez M. et Mme Eddy Guay.

Naissance

Le 24 septembre a été baptisée Carol, Ann, née le 29 juillet, enfant de M. William Lawrence Bernhart et de Claire McCullum. Le parrain a été M. Hugh McCullum et la marraine Yolande Bougie, oncle et tante. Porteuse: Mme W. L. Bernhart, maman du bébé.

Mariage

En l'église de Notre-Dame du Mont Carmel, le 23 septembre a été célébré le mariage de M. Alain Régnier, fils de feu Amédée Régnier et de feu Lucienne Landry à Mlle Rita Lavoie fille de M. Thomas Lavoie et de Lucia Levreault. Les témoins ont été MM. Marcel Jolin et Thomas Lavoie, beau-frère et père.

En l'église N.-D. du Mont-Carmel le 23 septembre a été célébré le mariage de M. Arthur Boire, fils de M. Alexandre Boire et de Emélia Tétreault, de West-Chazy, N.-Y., à Mlle Jeanne Bédard, fille de M. Antoine Bédard et de Cécile Richard. Les témoins ont été MM. Alexandre Boire et Antoine Bédard, pères.

SAINT-EDOUARD

Soirée récréative

Il y aura une soirée récréative le 30 septembre 1961 au profit du club de fast-ball de St-Edouard à la salle Lafleur de St-Michel à 8 h. 30 p.m. avec orchestre de "Johnny and the Bright Star" sous la direction de M. Robert Legault, de Delson.

Vous êtes tous invités à venir encourager nos jeunes.

SAINT-ISIDORE

Remerciements

Lors de la récente sépulture de M. Joseph Dupuis, la famille en deuil remercie tous les parents et amis qui ont prouvé leurs sympathies soit par offrande de messes, bouquets spirituels ou visite de condoléance.

Chapelet perpétuel au Cap de la Madeleine

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, la paroisse de St-Isidore était invitée au Cap de la Madeleine pour la récitation perpétuelle du chapelet. Quelque 21 personnes ont répondu à cet appel. MM. et Mmes Jean Bellefleur, Zénophile Dubuc Alphonse Poupart, Fabien Longtin; Mmes Conrad Bellefleur, Armand Vanier, Henri Lanctôt, Ubald Dubuc, Rémi Boyer et Eugène Beaulieu; MM. Gustave Doyon, Olympe Gervais, Côme Gervais, Maurice Gervais et Côme Beaulieu; Mlles Nicole Dubuc, Hélène Dubuc, Adrienne Beaulieu ont représenté la paroisse en veillant une nuit avec la Vierge du Cap.

SAINT-AMABLE

Voeux

Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Adélard Aimé Gemme qui ont célébré leur 30e anniversaire de mariage. De leurs enfants et amis.

Pèlerinage au cimetière

N'oubliez pas dimanche prochain après la grand-messe de 10 h. 30 il y aura le pèlerinage au cimetière. Allons prier sur les tombes de nos chers disparus.

SAINTE-JULIE

Programme de lutte

Tous les vendredis soirs en la salle paroissiale.

En finale vendredi le 29 septembre:
Ray Mantha vs Jerry Leduc

Il y aura aussi trois autres bons combats. L'arbitre: Conrad Fauvette. Promoteur: Bob Madison. Avis aux amateurs.

SAINT-HUBERT

Départ du curé à l'Immaculée-Conception

Jeudi, le 21 septembre avait lieu à la salle de l'école Immaculée-Conception une petite fête intime en l'honneur de M. le curé Jean Forgues qui quittait ses paroissiens pour cause de maladie.

Les élèves de l'école ont chanté un merci à leur curé et ont exprimé au nom des paroissiens leur reconnaissance et leur profond regret.

Les présidents des principaux mouvements ont remercié celui qui fut leur pasteur dévoué pendant sept ans.

Un souvenir fut ensuite offert à M. le curé qui s'était dépensé sans compter à la fondation de la paroisse.

Bazar

Les 16 et 17 septembre avait lieu à l'école Immaculée-Conception un bazar au profit de la paroisse.

Ce qui mettait fin à un grand tirage dans toute la paroisse.

Le tout fut couronné d'un grand succès.

Installation du nouveau curé à l'Immaculée-Conception

Dimanche dernier, avait lieu l'installation du nouveau curé à la paroisse Immaculée-Conception, M. l'abbé Georges-Etienne Adam.

Bienvenue au nouveau pasteur et qu'il demeure longtemps parmi nous.

—o—

La Société Saint-Jean-Baptiste, section Marguerite Le Gardeur prie ses membres de noter que nous aurons des élections le 2 octobre et un salon du livre les 28 et 29 octobre.

De plus, le Conseil est à organiser pour l'année 1961-62, des cours variés, des soirées récréatives et sociales, une visite industrielle, des conférences sur divers sujets et . . . une bibliothèque pour ses membres.

Toutes celles qui désirent faire partie de la section Marguerite Le Gardeur, peuvent s'adresser à la présidente, Mme Yvon Martin, Tél. OL. 6-2478.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

Les produits de la forêt

Les préparatifs en vue de la célébration de la Semaine Nationale des produits de la Forêt devant être observée dans la province de Québec du 15 au 21 octobre prochain vont bon train. Des comités régionaux ont été formés en diverses sections de la province qui travaillent conjointement avec le quartier général provincial à Montréal, sous la présidence de M. L. Paul Bock.

Dans notre district, M. Henri Lanctôt, de St-Isidore, dirige la section de St-Remi-Napierville; M. Armand Daigle jr., celle de Laprairie; M. Henri Duclos, celle de Chambly et M. Lucien Houde, celle de St-Lambert-Longueuil.

Le Québec se joindra aussi aux autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis pour reconnaitre de façon magistrale le rôle vital joué par l'industrie forestière dans l'économie de l'Amérique du Nord.

Tous les marchands de bois et de produits forestiers ont été invités par M. Bock à coopérer étroitement aux manifestations de cette semaine que l'on connaitra sous le nom de Semaine Nationale des Produits de la Forêt grâce à un Ordre-en-Conseil approuvé par le gouvernement provincial et qui reçoit de même l'entière approbation des autorités fédérales et municipales.

Au cours de cette semaine, on projette la distribution de brochures aux écoles dans toute la province, l'organisation de défilés et diverses autres célébrations. Par divers autres moyens, on appuiera sur l'importance de la conversation, le reboisement et l'utilisation du bois et de ses sous-produits sous toutes leurs formes.

Décès du notaire J.-A. Geoffrion

Me J.-A. Geoffrion, notaire, époux en 1ères noces de Marie-Blanche Piuze et en secondes noces de Louisa Dalpé est décédé à l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 21 septembre 1961, à l'âge de 79 ans et 11 mois après une longue maladie. Natif de Verchères, Me Geoffrion fit ses études primaires à l'école paroissiale. Après ses études classiques au collège de l'Assomption, il étudia le notariat. Assermenté le 22 juillet 1908, il pratiqua sa profession de notaire toujours à Verchères, c'est-à-dire pendant cinquante-trois ans. Il fut pendant plusieurs années, secrétaire-trésorier du Conseil du comté de Verchères et des conseils municipaux du village et de la paroisse de Verchères, de même que des conseils des commissions scolaires. Il était aussi membre de la ligue du Sacré-Coeur.

Le défunt laisse dans le deuil ses cinq fils: Jean-Marie, de St-Vincent de Paul, employé civil; Jacques, d'Ottawa, employé civil; Gilles, instituteur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; Rémi, avocat de Varennes et Claude, notaire de Verchères; ses filles: Mme Charles-Maurice Piuze (Gilberte), de Montréal; Mme Lucien-G. Marchand (Marcelle) de Dorval); Mme Robert Nistrom (Marie-Blanche) de Montréal; une soeur: Mme H. Valade (Bernadette Geoffrion) de Montréal; ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 10 h. en l'église paroissiale de Verchères.

VARENNES

Réunion de l'Amicale de Notre-Dame du Sacré-Coeur

Le Conseil de l'Amicale N.-D. du Sacré-Coeur invite les anciennes maitresses et élèves du pensionnat de Varennes à sa réunion annuelle du samedi 30 septembre 1961 à 2 h. 30 p.m.

Toutes sont cordialement invitées à se rendre à leur Alma Mater même si elles n'ont pu être atteintes par lettre personnelle. La présence des finissantes de 1941 et de 1951 sera particulièrement soulignée.

Bienvenue à toutes.

● Par son consentement à l'incarnation, Marie mérita de recevoir l'empire sur toutes les créatures et le sceptre du monde fut placé entre ses mains.

S. Barnardin de Sienne.

Fl. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

Ecole de Ballet
DENISE ROY
Pour adultes et enfants d'âge scolaire et pré-scolaire.
COURS:
● Ballet
● Danse classique
● De caractère
● De pose
● De maintien
POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A:
MADAME JULES ROY
126 DE SALABERRY SAINT-JEAN, P.Q.

DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE
A VENDRE:
SUR ROUTE L'ACADIE
250 TERRAINS 70' x 120'
AUCUN DEPOT INITIAL
$10.00 PAR MOIS
SANS INTERET NI TAXES
S'adresser à Roger Deland
PROJET
Fl. 6-3265
197 Saint-Jacques
Fl. 7-3866

Téléphone Fl. 7-2391 Résidence Fl. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison * Veneer * Masonite * Arborite
Vitres * Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. Fidélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1040)

A VENDRE: Maison à Saint-Jean, à 636 rue Saint-Jacques, 5 pièces, façade en pierres, chambre de bain, réservoir eau chaude, tuiles posées dans la cuisine et chambre de bain, à bonnes conditions. S'adresser à Maurice Bourgeois, CH. 5-3322. (2004)

A VENDRE: Chemin de Chambly, 5 milles de Saint-Jean, propriété de Route 47, 5 milles de St-Jean, propriété de toutes saisons, 6 pièces, terrain immense. lac artificiel., aucune offre raisonnable refusée. S'adresser par tél.: FI. 6-5206. (2049)

A VENDRE: Bungalow 5 pièces, système de chauffage, terrain 100 x 300, gazon, grande haie, sapins, saules, etc... à 5 minutes de la ville. Cause maladie. Signalez FI. 6-3459. (2266)

A VENDRE: Grange-maison et plusieurs bâtisses. S'adresser à M. Dumontet, 3900 boulevard des Prairies, Ville Brossard. Tél. OL. 9-1059. (2404)

A VENDRE: Maisons. S'adresser à tél. FI. 6-6024 ou 6-6922. (2409)

A VENDRE: Cottage neuf, 5 pièces modernes, chauffage central. Chemin ouvert à l'année. Transport autobus pour enfants à l'école. S'adresser à M. W. Fournier, Saint-Mathieu, cté de Laprairie, tél. MI. 3-8414. (2423)

A VENDRE: Bungalow 5 pièces dans Saint-Edmond, 3 chambres, brique, chauffage central à l'huile, fini plâtre et merisier. S'adresser à 108, boulevard Gouin, Saint-Jean. (2414)

A VENDRE: Propriété en bois à 40-42 rue Notre-Dame, Saint-Jean, en face du Parc Marchand, deux logis 5 pièces, logis du bas libre le 1er octobre, plancher en bois dur, cave cimentée, fournaise à l'huile automatique, au sous-sol, beau gazon, propriété près de l'église, de la gare, du marché public, service d'autobus, épiceries, pharmacie, etc.... Conditions: $12,800.00. A discuter après 7 h. p.m., tél. FI. 8-4406. (2440)

◄ Commerces ►

A VENDRE: Restaurant-épicerie avec loyer de 3 pièces. Prix fixe ou sur l'inventaire. S'adresser à 167a rue Collin, Saint-Jean. (2408)

COMMERCE de chambre et pension à vendre à Saint-Hyacinthe, rue Sainte-Marie, près Girouard. Très bien situé pour transport et aussi clientèle très distinguée. Bon logement avec ameublement moderne, très propre. Plus amples renseignements, signaler FI. 7-3431. (2433)

► Terrains ►

A VENDRE: Pour cause de vieillesse: Terre de 220 arpents dont 150 en culture et 70 en bois, 3 milles de la route 3 et 11 milles de Trois-Rivières, bonnes bâtisses avec ou sans roulant. S'adresser à Fidèle Pratte, 1er rang, Sainte-Gertrude, comté de Nicolet, P.Q. (2367)

A VENDRE: 140 arpents de terre franche, toute cultivable, à Saint-Constant. S'adresser à Mme Albert Fyfe, Saint-Constant. (2332)

A VENDRE: Terre à jardinage, 75 arpents, à 15 arpents du village Saint-Edouard de Napierville, avec maison, bâtisses et machineries. S'adresser à Wilmore Frédette, rue Bourdeau, Saint-Remi de Napierville, tél. 454-2329. (2370)

A VENDRE: Dans le rang Richelieu, paroisse Saint-Eugène, terrains 60 x 160, termes faciles. S'adresser à M. Gérard Roy, 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5005. (2362)

◄ Autos - Motos ►

A VENDRE: Camion "Métro International" 1953, en bonne condition, $1,000.00. S'adresser à Ouimette Tire Shop, 275 rue Bouthillier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4648. (2327)

A VENDRE: Camion Chevrolet ½ tonne, 1960, bonnes conditions, millage 10,000 milles seulement. S'adresser à Réal Lareau, Ville Chambly. Tél. OL. 8-2536. (2406)

A VENDRE: Un camion Ford, pick-up, 1952, ½ tonne, bas millage, en bonne condition. S'adresser à M. Réal Guay, Napierville. Tél. CH. 5-3530. (2439)

A VENDRE: Tracteur Ford hydraulique avec pelle-charrue double, herse à roulettes, voiture sur caoutchouc, râteau de côté "Cockshutt". S'adresser à tél. OL. 9-1301. (2438)

◄ Chalets ►

A VENDRE: Chalet d'été situé sur le bord de l'eau à 3 milles d'Iberville. S'adresser à: Ouimette Tire Shop, 275 Bouthillier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4648. (2326)

◄ Divers ►

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

RADIO-AUTO: vente et réparation, neuf et usagé. Voyez Pierre Massé Radio T.V. Service Enr., 55 St-Louis (coin Notre-Dame). Tél.: FI. 8-4383. (2153)

A VENDRE: AUTOBUS d'écolier, 43-49 passagers. S'adresser à FI. 8-3535. (2188)

A VENDRE: Bois de poêle, (de la plaine), 12 pouces, $4.50 la corde. S'adresser à M. Gabriel Riel, Sherrington. Tél. 454-2966. (2390)

A VENDRE: Machine à laver, très propre. S'adresser à OL. 9-1186, Laprairie. (2393)

A VENDRE: Une "ball tank" (bassin), capacité 30 cannes de lait, marque "De Laval", 1 an d'usure, en très bonne condition; un réfrigérateur à lait de 14 cannes; une presse à foin à cordes marque "Case" No 140, prise de pouvoir "take-off"; un coil "cooler" avec lignite ¾ de forces; un épandeur à fumier. S'adresser à René Dagenais, St-Valentin. Tél. FI. 6-4056. (2403)

A VENDRE: Réfrigérateur 6 pieds cubes, marque "Frigidaire"; fournaise à l'huile avec baril (pot 6 pouces), marque "Quaker"; télévision "Marconi", 21 pouces, cabinet. Le tout en parfaite condition. S'adresser à tél. FI. 6-3637 ou à 42, rue Notre-Dame, samedi après-midi. (2401)

A VENDRE: Lit de bébé avec matelas à ressorts, 30 x 54, fini plextone gris bleu, $35.00; bureau garderobe, $35.00, très propre; aussi carrosse "Lloyd", $25.00. S'adresser à tél. FI. 6-6588. (2397)

A VENDRE: 4 Génisses "Holstein" enregistrées, éligibles pour une prime de $25.00 chacune. Aussi 2 jeunes taureaux, leurs mères 4% gras, grand-mère, 8 lactations 188-198 BCA. S'adresser à Léon Sédillot, Saint-Remi, Napierville (2395)

A VENDRE: Articles de bébé: une table baignoire, en parfaite condition. S'adresser (le jour seulement) à 85, rue Cousins, Saint-Jean. (2308)

A VENDRE: Machine à laver de marque "McClary", semi-automatique, une cuve carrée avec banc. S'adresser à 85, rue Cousins, Saint-Jean. (2373)

A VENDRE: Une aubaine: Manteau de castor très propre, grandeur 12 ans. Payé $550.00, sacrifierais à $125.00. Vendu parce que maintenant trop petit. S'adresser à tél. FI. 7-4718. (2350)

A VENDRE: Fournaise à l'huile avec éventail, très propre; 1 baril à l'huile de 45 gallons; machine à coudre "Singer", presque neuve. S'adresser par tél. FI. 7-1571. (2419)

A VENDRE: Poêle "Bélanger" avec brûleur ABC, gril au bois et charbon, tuyau chromé, en bonne condition. Très propre. S'adresser à 157, rang Richelieu, tél. FI. 6-6510. (2416)

A VENDRE: Poulettes "Light Sussex", commençant à pondre. S'adresser à Henri Quintin, St-Alexandre, tél. FI. 7-7871. Tél. rural: Notre-Dame, 1072. (2412)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3½ pièces $55.00
4½ pièces $60.00
5½ pièces $65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085. (1571)

A LOUER: Logis 4½ pièces à 119 rue Latour, chauffé, garage, $75.00 par mois. S'adresser à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3212. (1387)

A LOUER: Cause de départ: Un logis de 4 pièces, moderne, près de l'église, 110-220 v., après 5 heures p.m. S'adresser à 275 Trahan, Saint-Jean. (2402)

A LOUER: à 372 St-Germain, logis de trois grandes pièces modernes, ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (2405)

A LOUER à Laprairie, rue du Boulevard, logis 4 pièces, libre, un bas, frais peinturé, avec chambre de bain, grande cour, cave. — Aussi un de 5 pièces, moderne et un de 3 pièces, chauffé. S'adresser à 734, boulevard Ste-Elizabeth, Laprairie, tél. OL. 9-1368. (1480)

A LOUER: Logis de 4 pièces, libre le 1er novembre. S'adresser à 214, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3284. (2358)

A LOUER: Logis 3 pièces, sis au 2e étage, à 468 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, Doric, etc. $40. par mois. Téléphoner entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. à 5 h. p.m. à FI. 6-6817. (1793)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, très propre, eau chaude, 220 v., libre le 1er septembre à 280 rue Chaussé, Saint-Jean. S'adresser par tél. à FI. 6-5989. (2216)

A LOUER: Logis à 127b rue Mercier, bas, 3 pièces, 220 v. et réservoir à eau chaude. S'adresser à tél. FI. 6-9585. (2284)

A LOUER: Beau logis moderne, de 4 grandes pièces, dans un bas, chauffé, situé près de l'église et de l'école, possession immédiate. S'adresser à 86, rue St-Pierre, St-Jean. (2287)

A LOUER: Logis de 4 pièces, $25.00 par mois, sur boulevard Guay, à St-Remi. S'adresser à Jacques Lavigueur, boulevard Guay, Saint-Remi comté de Napierville. Tél. 454-2206. (2365)

A LOUER: Logis neuf de 5 pièces, moderne, situé rue Boyer. Prêt au début d'octobre. S'adresser à 397 rue Laurier, Saint-Jean. (2380)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, très propre, facile à chauffer. Libre, $50.00 par mois. Situé à 199 Fortin. S'adresser à 203 rue Fortin, Saint-Jean. (2432)

A LOUER: Logis de 5 pièces, moderne, situé près du Golf et de l'école Saint-Patrick. S'adresser à 7, rue Gagnon, rang Richelieu. Tél. FI. 7-3635. (2428)

A LOUER: Chambre avec lavabo, chambre de bain et douche, eau chaude, 24 heures par jour. S'adresser par tél. FI. 6-9916. (2427)

A LOUER: Logis 5½ pièces, dans un haut, 220 v., libre, à 287 rue St-Pierre, St-Jean. S'adresser à 454-2969, central Saint-Remi, cté de Napierville. (2426)

A LOUER: Logis neuf de 4 pièces et chambre de bain, en bas. Situé rue Leclair, Iberville. S'adresser à tél. FI. 7-4669 ou 7-1620. (2425)

A LOUER: Village Saint-Luc, logis de 5 pièces, eau chaude. S'adresser à tél. FI. 8-3958. (2424)

A LOUER: Logis de 3 pièces, situé à 190, rue Dollard, à Saint-Jean. Libre le 1er octobre 1961. S'adresser à M. Brien Brien, tél. FI. 6-4411 le jour; FI. 8-4554 le soir. (2422)

LOGIS A LOUER, 6 pièces, avec garage, à Iberville, 16a rue Tressider. Tél. CH. 5-3492, M. Norbert Beaudin, St-Jacques-le-Mineur. (2418)

A LOUER: Logis moderne, 3 pièces, à 17, rue Molleur, réservoir à eau chaude, chambre de bain, 220 v., dans un bas, $35.00 avec cave. S'adresser à 343, rue Mercier, Saint-Jean. (2415)

A LOUER: Logis moderne de 5 pièces, plancher de bois franc, tuiles dans la cuisine et chambre de bain. Très propre. Dans un bas. Situé à 507 rue Raymond. S'adresser sur place ou à 169 Des Carrières. Tél. FI. 7-3269. (2436)

◄ Pédicure ►

J.-L. HOULE, pédicure (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'Hôtel Saint-Jean les 11 et 12 octobre pour traitements sans douleur des pieds: cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'Hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (2386)

◄ Bureau ►

BUREAU A LOUER: à 85 St-Charles dans un bas, 2 grandes pièces et salle de toilette, chauffé, eau chaude à l'année, $60 par mois. Libre maintenant. S'adresser à 91 St-Charles, St-Jean. (2177)

◄ Divers ►

A LOUER: Terrain pour chalet près de la rivière Richelieu, 3 milles au sud d'Iberville, $25.00 par année. S'adresser à M. P.-E. Moreau, tél. FI. 6-5501. (2430)

ON DEMANDE

TRICOTEUSES avec expérience, demandées pour faire des bas à carreaux à domicile, sur machine semi-automatique. Nous prêtons la machine. Tél. FI. 7-7662, Saint-Jean. (2348)

VENDEURS DEMANDES

AUX HOMMES sérieux qui veulent se faire un gros salaire et qui veulent travailler à plein temps ou temps partiel, possédant une automobile, écrire ou téléphoner à M. Gérard Roy, représentant Watkins, 100, rue Grégoire, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5005. (2361)

VENDEURS D'AUTOS

ON DEMANDE: 2 bons vendeurs d'autos neuves et usagées, chez Grégoire Automobile Limitée, 778 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3838. (2429)

BONNE DEMANDEE

ON DEMANDE une bonne. S'adresser à Mme André Lebeau, 297 rue Saint-Hubert, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3613. (2431)

BONNE DEMANDEE

BONNE demandée pour ouvrage général dans maison privée; devra avoir expérience et fournir référence. S'adresser à FI. 6-6212. (2421)

COMMIS

COMMIS demandé pour travailler dans un magasin de chaussures au détail, âge à peu près entre 18 et 20 ans. Belle chance d'avancement, expérience ou non. S'il vous plait voir le gérant du magasin Trans-Canada Shoe Ltd., 179 rue Richelieu, Saint-Jean. Tél. FI. 7-2502. (2420)

DIVERS

DAIGNEAULT & LUSSIER

VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (1404)

MADAME! pour reparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

◄ Agence Doraldina ►

LIGNE COMPLETE de produits de beauté et de toilette pour dames et messieurs; votre conseillère: Mlle FORTIN, FI. 6-5284. (2407)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

LA VITRERIE SAINT-JEAN ENR. peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. VITRERIE SAINT-JEAN ENR., C. Alix, rep., 365, rue Collin Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200. (2217)

AVIS

A PARTIR DE CETTE DATE nous ne sommes pas responsables des dettes contractées par Lucille Fournier.

M. et Mme Joseph Fournier
St-Jean, le 21/9/61 (2394)

GARDIENNE

SI VOUS AVEZ BESOIN d'une gardienne ou si vous avez besoin d'aide après 5 heures à 35¢ de l'heure. S'adresser à FI. 7-1172. (2434)

TERRE A ACHETER

ON DEMANDE: Terre à acheter, si possible près de Montréal, achèterais de préférence près d'un village ou sur grand-route. Ecrire à C.P. 79, J.-Paul Bérubé, Saint-Constant, cté Laprairie, 46 St-Jacques. (2435)

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

SITUATION intéressante pour interviews à domicile ou dans des maisons d'affaires, par téléphone ou en personne pour recueillir des renseignements au compte d'une maison d'enquêtes commerciales. Aucune sollicitation. Répondre en donnant l'âge, le degré d'instruction à C.P. No 216, "Le Richelieu" Saint-Jean. (2437)

REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE

ATTENTION: Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-William" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2192)

TERRAINS A VENDRE

60' x 100': $785 ● 70' x 100': $985

$20.00 comptant, balance $10.00 par mois

Pas de taxe, pas d'intérêt. Les lots sont situés à Saint-Jean sur la rue Saint-Jacques, près de l'église et de l'école. Service d'autobus toutes les demi-heures.

S'ADRESSER A

JEAN-PAUL ROY,
192 Grand-Bernier, Saint-Jean
Tél. FI. 7-3456

FRANÇOIS MAILLOUX
690 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 8-2418

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant, balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon :-: FI. 8-3672

STUDIO CHARMIS
U STUDIO CHARMIS, 242 rue
-Jacques, St-Jean, vous trouverez
solution à vos problèmes de poils
perflus, poils follets, etc. Une visi-
vous convaincra. (2413)

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS

La Commission scolaire de L'ACADIE, P.Q., demande des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage (fuel oil No 2), environ 6500 gallons pour l'hiver 1961-62, chaque remplissage devra être enregistré sur une facture par un compteur automatique.

Les soumissions seront ouvertes à l'assemblée des commissaires qui aura lieu, lundi le 9 octobre 1961, à 8 h. 30 p.m.

La Commission scolaire ne s'engage à prendre ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions qu'elle aura reçues.

Réal BERNIER,
sec.-trésorier.

SOUMISSIONS

Bureau du secrétaire-trésorier
de la Municipalité de
L'Acadie, P.Q.
M. Gérard L'Ecuyer

Ouverture des chemins d'hiver pour la saison 1961-62 sur une longueur de 20 milles ½. Les soumissions devront être données sur le prix du mille. Toutes les soumissions devront être rendues au bureau du Secrétaire-trésorier, M. Gérard L'Ecuyer avant le 30 septembre 1961.

SOUMISSIONS

VILLE DE BROSSARD
CTE LAPRAIRIE
POUR
L'OUVERTURE DES
CHEMINS D'HIVER 1961-62-63

Les soumissionnaires fourniront:

1) Prix au mille linéaire ouvert;
2) Faire soumission en duplicata;
3) Fournir un état détaillé de son outillage de déneigement;
4) Etablir son expérience dans ce genre de travail.

Les soumissions devront être adressées à la Corporation de la Ville de Brossard, a/s M. Laurent Gervais, secrétaire-trésorier, 112, rue Alexis (nouvelle adresse) 403 rue Richelieu, Ville de Brossard, P.Q.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être reçues avant le 1er octobre 1961 et seront ouvertes à l'assemblée régulière du Conseil tenue le mardi 10 octobre 1961 à 8 heures du soir à l'hôtel de ville, 1029 boul. Edouard VII.

Laurent GERVAIS,
secrétaire-trésorier,
112, rue Alexis ou
403, rue Richelieu
(nouvelle adresse)
Ville de Brossard.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUT ET CHANGEMENTS, EDIFICE FEDERAL, MARIEVILLE, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 25 OCTOBRE 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de L'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; l'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal; et on peut les consulter aux bureaux de poste de Marieville, Saint-Jean et Granby (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services
administratifs et
secrétaire.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
District d'Iberville.
DANS LA COUR SUPERIEURE,
District d'Iberville.
No 11,695.
ST-JEAN BOWLING Inc.
Demanderesse
— Vs —
JAMES BODNER & Als,
Défendeurs
— et —
Me LEQNEL DESMARAIS
Mis-en-cause

Il est ordonné au Défendeur William Kirk de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 20 septembre 1960.
Anatole BOUDREAU,
Député Protonotaire, C.S.

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
District d'Iberville.
DANS LA COUR SUPERIEURE,
District d'Iberville.
No 11,695
ST-JEAN BOWLING Inc.
Demanderesse
— Vs —
JAMES BODNER & Als.
Défendeurs
— et —
Me LEONEL DESMARAIS
Mis-en-cause

Il est ordonné à Herbert Bright, Défendeur, de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 20 novembre 1961.
Anatole BOUDREAU,
Député Protonotaire, C.S.

AVIS
— A VENDRE —

La Ville d'Iberville a un réservoir élevé, situé sur sa propriété, à l'arrière des bâtisses de l'hôtel de ville et des hangars municipaux, qu'elle désire vendre pour être démoli et enlevé.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur soumission au secrétaire-trésorier, pour 4 heures p.m., le 13 octobre 1961. Toute soumission devra être sous pli cachetée et marquée: "Soumission — réservoir élevé", et devra être accompagnée d'un chèque VISE (certifié) pour le PLEIN MONTANT de la soumission.

La Ville d'Iberville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean PARADIS,
secrétaire-trésorier.

Iberville, P.Q.,
le 28 septembre 1961.

SOUMISSIONS
MUNICIPALITE DE LA
PAROISSE DE
SAINT-JEAN L'EVANGELISTE

Des soumissions sont par la présente demandées par la Municipalité de la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste, pour l'ouverture et l'entretien de rues pendant la saison d'hiver, 1961-1962.

Les rues pour lesquelles nous demandons des soumissions sont situées de chaque côté du Rang Richelieu, soit à entretenir une longueur de 5.4 milles, plus ou moins.

Ces rues devront être ouvertes à la circulation au plus tard à 6 h. 30 p.m.

Ces soumissions devront être à l'heure et au contrat et devront nous parvenir avant 8 heures de l'après-midi le lundi 2 octobre 1961.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues en réponse à la présente demande.

Emile BOUCHARD,
39, Grand Bernier
Roland GRANGER,
112, Rang Richelieu.

Saint-Jean, 25 sept. 1961.

SOUMISSIONS
MUNICIPALITE DE LA
PAROISSE DE
ST-ATHANASE D'IBERVILLE

Des soumissions sont demandées par la Municipalité de la paroisse de Saint-Athanase d'Iberville pour l'ouverture des chemins d'hiver 1961-1962. Les soumissions devront parvenir sous enveloppes scellées au plus tard lundi le 2 octobre à 8 heures p.m, à Paul Viau, secrétaire trésorier, Iberville.

841 donneurs de sang à la clinique

La clinique de la Croix-Rouge tenue au Club de Golf de Saint-Jean mardi et mercredi dernier a été des plus satisfaisantes alors de 841 donneurs ont contribué à la banque de sang.

Les manufacturiers, marchands et organisations dont les noms sont inscrits sur la liste qui suit ont encore une fois contribué de grand coeur en allouant à leur personnel le temps nécessaire pour aller à la clinique, et nous les félicitons pour leur bon esprit de coopération. Nous voulons également témoigner notre appréciation aux nombreux donneurs de sang volontaires qui ont bien voulu participer à la clinique.

Singer Mfg. Co., Dominion Blank Book Co., Pirelli Cables & Conduits Ltd., Cyanamid of Canada Ltd., The Silex Co. Ltd., Iberville Fittings Ltd., Southern Canada Power, Canadian Potteries Ltd., Dominion Hair Felt Co., Chemcell Fibers Ltd., Doric Textiles Ltd., Brown Boveri (Canada) Ltd., Belding Corticelli Ltd., Bell Téléphone Co., Imperial Paper & Color Co., Aircraft Industries of Canada Ltd., Canada Dye Works Ltd., Iberville Draperies Ltd., Brodie's Ltd., Victoria Hosiery, Chatelaine Hosiery, J. A. Vachon Inc., Mantex Co., Kendex Co., Richelieu Woodworking Ltd., Evêché de Saint-Jean, Congrégation Notre-Dame (religieuses et employées), Soeurs de Sainte-Anne, L'Acadie, Séminaire de Saint-Jean, Hôpital de Saint-Jean, Bureau de postes, Police de Saint-Jean, Ecole des Arts et Métiers, ARC (employés), CMR (employés), F. W. Woolworth Ltd., Provincial Transport Co., Brault & Théberge, Roy Auto Body, National Electric Coil Ltd., Liqueurs Regal, Service d'Appels de St-Jean, Ferronnerie Ideal, David Lord, Mercier & Frères, Green Gas Ltd., Quality Fabrics Ltd., Bruck Mills Ltd., Banque de Montréal, Banque Royale, Banque Canadienne Impérial du Commerce, Garage B.A., Garage Deslauriers, Garage Lasnier & Galipeau, Garage Rodrigue Lasnier, Denault & Lorrain St-Jean Auto Parts, Grégoire Automobile, Epicerie Richelieu, Epicerie Raymond, Epicerie Granger, Steinberg's, C.O. Gervais Ltd., Boulangerie Idéale, Restaurant Central, Restaurant Martin, Restaurant Saint Jean, Magasin Rouge et Blanc, Brasserie Molson, Brasserie Dow, Hart Battery Co. Ltd., Taxi St-Edmond, Avenir de la Rive-Sud, St. Johns News, St. Johns Ready Mix, St. Johns Roofing, Roy & Fils Ltd., Eusèbe Berger Ltée, Assurance-Chômage, Rolls Royce Co., Montréal, Rapid Grip & Batten Ltd., Montréal, Pettigrew Co., Montréal, Lionel Dubuc Inc., Montreal Life Assce Co., Laiterie Granger Frères, Les Editions du Richelieu Ltée, P. Baillargeon Ltée, Hôtel Richelieu, CCM, Chowood.

M. Robert Unsworth, président local de la Société de la Croix-Rouge Canadienne, désire remercier les personnes suivantes pour leur aide très appréciée: M. Georges Raymond, organisateur de la clinique, qui a fait du travail splendide; Mme L. H. Duncan, du comité des rafraichissements; Mmes A. Boivin, A. Drysdale et L.-P. Savoie, gardes-malades volontaires; Mmes R. A. Watt, J. Camaraire, P. Savoy, J. Moore, G. Gardiner, C. T. Trotter, en charge des lits; Mme N. McQuillen et M. A. Bergevin, comité de la transportation; Mmes G. McQuillen, A. Bergevin, H. Savoy pour l'enregistrement; Mme A. Rice, pour la publicité et tous les autres volontaires qui ont bien voulu donner de leur temps pour faire de la clinique un succès.

Le Comité remercie le Club de Golf pour leur avoir permis d'employer leur établissement et pour les services rendus à la clinique; la Compagnie Silex pour leur avoir prêté l'équipement nécessaire pour faire le café; les membres de la Légion pour leur assistance dans l'installation de l'équipement de la clinique; la presse locale; le poste de radio CHRS; l'établissement d'embouteillage Monarch pour avoir fourni le Coca-Cola; l'épicerie Royal pour avoir fourni le sucre.

Cercle d'Economie Domestique N.D.A.

Au Cercle d'Economie Domestique N.D.A. les activités vont bon train. Le cours d'art culinaire se poursuit toujours, ceux-ci sont très intéressants et l'assistance est assez nombreuse, nous n'avons que des félicitations à adresser à Mlles les techniciennes.

Avis à tous, qu'il ne faut pas oublier la partie de cartes annuelle qui aura lieu mercredi le 25 octobre prochain au Centre Notre-Dame, rue Laurier, il y a des prix de présence, un joli prix de table et un goûter. Billet: $1.

Etant donné que les membres sont retenus par leur cours d'art culinaire, toute personne qui aimerait se procurer ses billets immédiatement n'ont qu'à communiquer avec les responsables aux numéros suivants: 8-2135 et 8-3279 et elles se feront un plaisir de vous les faire parvenir.

Aussi appel est fait à tous les membres qui n'ont pas encore remis les livrets du tirage en cours nous leur demandons de faire diligence dans la vente de ces derniers pour les remettre au plus tôt car le tirage aura lieu le 25 octobre lors de notre partie de cartes.

Pour aider l'Oeuvre des Tabernacles

Les dames et demoiselles de Saint-Jean sont cordialement invitées à se joindre aux dames de l'Oeuvre des Tabernacles qui travaillent à la confection d'ornements sacerdotaux pour le diocèse.

Ces travaux reprendront mercredi prochain 4 octobre à la Maison Ste-Bernadette, 430 Champlain sous la direction de Sr Marie Auxiliatrice.

Toutes les paroisses de notre diocèse ont un pressant besoin d'ornements, c'est dire que la collaboration des couturières est nécessaire aux religieuses de l'Immaculée-Conception qui assistent Son Excellence Mgr Coderre dans ce domaine.

Les personnes qui désirent se joindre au groupe et donner une couple d'heures par semaine n'ont qu'à se présenter à la Maison Ste-Bernadette le mercredi 4 octobre, à 2 h. p.m.

Pour autres informations, communiquez avec Mme J. F. St-Cyr, FI. 8-4890.

La Commission . . .

(suite de la page 3)

16". Et M. Fortier a donné avis de motion qu'à la prochaine assemblée, il proposera un amendement au règlement pour qu'on change l'âge de 18 ans en celui de 16 ans. Quant à l'annonce dans les rues de la Cité, on ne peut la permettre, étant donné que c'est pour une organisation privée et lucrative.

— — —

ASSOCIATION SPORTIVE N.D.A.

L'Association Sportive N.D.A. présentera son budget à la prochaine assemblée. Elle avait demandé, dans une lettre, que le salaire du gardien, M. Wilfrid Latour, soit payé jusqu'à date. M. Lorrain est d'avis qu'on doit payer le salaire du gardien qui voit à la conservation de capitaux qui s'élèvent à $200,000 à cet endroit. "Il faut commencer à s'habituer à payer, dit-il, et je propose le paiement". On en vient cependant à la conclusion que la Cité ne peut payer directement un salaire à un employé qui n'est pas le sien. On décide d'attendre la présentation du budget et tous les comptes en souffrance seront alors payés, y compris le salaire de M. Latour.

— — —

TRAVAUX D'HIVER

On a revisé la liste des travaux d'hiver qui doivent débuter le 15 octobre. D'après les estimés de l'ingénieur Edgar Gaudette, ces travaux s'élèvent à $130,468, soit $76,936 pour les matériaux et $53,532 pour les salaires. Avis de motion est donné pour la proposition du règlement d'emprunt à cet effet, lors de la prochaine assemblée.

— — —

STATIONNEMENT

L'échevin Morin donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, il proposera un amendement au règlement de circulation pour réserver des espaces pour les employés municipaux et les membres du Conseil municipal sur le terrain de stationnement, en arrière de l'Hôtel de Ville.

— — —

LOGEMENT CONVOITE

Le logement qu'occupait l'ex-chef de police Stanley Tremblay est désiré. L'Association Ambulancière désire l'occuper pour la tenue de ses assemblées, la présentation de ses cours et le logement de son matériel. Elle offre $30 par mois. Le clerc du marché, M. St-Hilaire a déjà demandé ce logement et a offert $40 par mois.

Le Conseil offre à l'Association Ambulancière Saint-Jean la grande salle attenante au logement pour le prix de location de $20 par mois et ainsi M. St-Hilaire pourra occuper le logement.

— — —

DIVERS

M. André Dion et M. Claude Monpetit, au nom du Club de Baseball de Saint-Jean, demandent et obtiennent l'usage du Stage Municipal pour la tenue de représentations de "Go-Karts". Les recettes serviront à défrayer un déficit possible de la saison de baseball.

★ ENTREPRISES
BELANGER & DI FABIO
YVES DUCLOS
COURTIERS EN IMMEUBLES
VENTE - EVALUATION - ADMINISTRATION - PLACEMENT
175, Chemin Saint-Jean, LAPRAIRIE — Tél. OL. 9-0447 - OL. 9-0796
MONTREAL — RA. 8-8772 - DU. 8-5518

Rue Saint-Charles — 6 logis de 4½ pièces, sur un coin, briques et pierres, revenu de $4,100. Comptant à discuter.
Rue Saint-Charles — Triplex 6 - 3½ - 3½ pièces, avec bureau, 2 systèmes air-chaud, briques et pierres, avec garage de 36' x 80'. Idéal pour commerce. Comptant minime, faut voir.
Rue Saint-Henri — Bungalow, 5½ pièces, terrain 45' x 110', ombragé, système eau chaude. Demandez à visiter.
Rue Ste-Rose — Duplex, 6 - 4, papier brique. Comptant: $4,500., bien situé.
Rue Ste-Rose — Duplex, briques, cave cimentée, situé sur un coin; comptant: $5,000; revenu: $1,200.
Rue Godin — Placement, 6 logis, revenu de $4,200, comptant: $7,000. Demandez à visiter.
Rue Houde — 2 logis de 5 pièces, briques et pierres, cave de 8 pieds, système air chaud, bien situé. Comptant: $5,000.
Rue Rouillier — Bungalow de 5 pièces, très bien situé, système air chaud, cave de 8 pieds, $13,500.
Rue Léon-Bloy — Triplex, 5 - 3 - 3, revenu de $2,200. Comptant: $4,200. Demandez à visiter.
Rue St-Laurent — Bungalow de 5 pièces, système air chaud, garage, cave semi-finie. Faut vendre cause de santé.
Rue Ste-Elisabeth — Duplex moderne pierres et briques, complètement détaché, finition en frêne; terrain 66 x 100; près église et école; $10,000. comptant.
Rue Ste-Elisabeth — 4 logis modernes, système eau chaude, garage, revenu $4,100.00, très bien situé.
Rue Ste-Elisabeth — Restaurant avec équipement très moderne, gros chiffre d'affaire, très bien situé. Aubaine. Cause de départ.
Ste-Julie — Epicerie-Boucherie. Faut vendre d'ici 10 jours. Aubaine.
Valcourt — Terre de 160 arpents avec bâtiments, bon pour spéculateur. Aubaine, faite un offre.
St-Michel de Napierville — Terre de 87 arpents avec propriété de 11 appartements, avec roulant. Faut voir. $18,000.00.
St-Jacques-le-Mineur — Terre de 63 arpents avec propriété de 8 appartements, fini plâtre, avec bâtiments bien situés. Faut vendre.
— Aussi terrains dans Chambly, Laprairie et Ville Brossard. —

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.
ARSENE LEBLANC
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente — Evaluation — Administration — Placement
330 Laurier — Tél. Fl. 6-9890 — Saint-Jean

RANG MISSISQUOI: 3 logis, 4 pièces, garages, $13,500.00
L'ACADIE: 5 appartements, fini brique, terrain 60 x 100; cause départ; $8,000.00.
Aussi, terrains dans les Jardins de L'Acadie, dans Saint-Jean Iberville et les environs.

Ouverture de la Semaine . . .

(suite de la page 1)

présence témoignait de leur conviction profonde de la nécessité de la campagne de La Semaine de la Charité. M. Hétu invita les solliciteurs à communiquer leur enthousiasme et leur conviction à tous les autres solliciteurs dans leurs paroisses.

Le président de la campagne 1961 expliqua aux solliciteurs que l'objectif avait été sensiblement modifié dans les paroisses afin de permettre à chacune de l'atteindre sinon de le dépasser. M. Hétu parla du besoin grandissant des oeuvres subventionnées par La Semaine de la Charité et de la nécessité de créer prochainement d'autres oeuvres pour répondre à d'autres besoins de la population diocésaine.

Mgr Coderre

Au début de son entretien, Mgr Coderre demanda aux laïcs d'avoir de plus en plus le sens de la charité. "Plus nous servons les malheureux, plus nous nous enrichissons nous-mêmes, de dire Son Excellence". Mgr Coderre parla du rôle du laïc dans l'Eglise. "La vie de la Sainte Eglise, dit-il, subit l'influence des laïcs, en bien ou en mal. Les laïcs peuvent donner le vrai visage de l'Eglise, car, seuls, les prêtres n'y arriveront pas.

Monseigneur l'Evêque démontra l'accroissement considérable du diocèse de Saint-Jean en rapportant que depuis dix ans 29 paroisses avaient été fondées et qu'il allait prochainement bénir la 22e chapelle ou église depuis 10 ans. Devant ce besoin évident d'aide, Mgr Coderre invita les laïcs à donner à la face de tout le monde le vrai visage de la charité. "Un des premiers but de la fondation de la Semaine de la Charité a été, de dire Son Excellence, de faire comprendre aux laïcs leur rôle nécessaire et irremplaçable, ils doivent organiser eux-mêmes La Semaine de la Charité et distribuer eux-mêmes l'argent ramassé pour constater eux-mêmes les besoins des pauvres, des miséreux et des déshérités du diocèse. Une des grandes grâces de mon épiscopat, d'ajouter Mgr Coderre, serait de voir les laïcs exercer dans l'Eglise, par la seule force de leur foi, leur rôle, et de vivre l'Evangile. Il n'y a pas de meilleurs témoignages de la vérité que celui qu'apporte les laïcs vivant pleinement l'Evangile. Mais, de continuer Mgr Coderre, le laïc de 1961 a-t-il encore le souci de son frère? Vous, vous devez de l'avoir et de rendre témoignages".

Mgr Coderre raconta ensuite un fait émouvant qui venait de lui être conté. Un jeune homme de 16 ans, abandonné de tous avait trouvé refuge dans une mauvaise maison où l'alcool, l'adultère et le vol étaient ses commensaux. "Ce jeune homme n'a pu trouver d'autre logis mais là il a été reçu. Quand il n'avait pas de quoi manger chez des chrétiens qui vont à la messe, là il en a trouvé. Je crois, de dire Mgr Coderre, que ceux qui vivent dans ce mauvais lieu et qui secourent ce jeune homme passeront avant bien des chrétiens".

Monseigneur l'Evêque parla ensuite des oeuvres de La Semaine de la Charité et d'autres oeuvres qu'il fallait créer, agrandir et perfectionner. "Il faut aider les familles à sortir de leur misère matérielle et spirituelle et, dans le diocèse de Saint-Jean, nous y parviendrons grâce à La Semaine de la Charité. Faites-vous les porte-voix de l'Evangile partout, recommanda en terminant Mgr Coderre".

Nouvel exécutif élu à la . . .

(suite de la page 1)

res de catéchisme et dont Mgr Coderre a chargé les Ligues.

Finalement le président exposa devant les ligueurs la nécessité d'une collaboration étroite avec la Fédération diocésaine. "L'Evêque dans son diocèse, dit-il, est le représentant du Christ et le successeur des apôtres. Il a pour le seconder, des prêtres mais il doit aussi et surtout compter avec les bons laïcs. Or, il faut que nous, laïcs, nous nous organisions pour lutter efficacement contre les adversaires de notre foi. Etre organisé, c'est avant tout pour un Ligueur comprendre son apostolat en travaillant et en priant pour le règne du Christ. Il faut savoir faire choc dans notre entourage et prouver que nous sommes vivants. Je demande donc à tous les Ligueurs de répandre les mots d'ordre suivants: Etre présents dans les mouvements; Etudier les mots d'ordre du bulletin; Travailler pour le diocèse de Valparaiso; Répandre l'image du Sacré-Coeur; Observer et demander l'observance de la nouvelle loi de la Régie des Alcools; Prôner les retraites fermées; Lutter contre les journaux jaunes; Répandre le journal diocésain "Le Richelieu"; Organiser des loisirs dans les paroisses; Lutter contre le blasphème; Observer le Jour du Seigneur; Prier pour plus de vocations sacerdotales.

Mgr Laurent Brault

Le directeur des Oeuvres du diocèse de St-Jean, Mgr Laurent Brault, adressa quelques mots aux Ligueurs. Il leur dit la nécessité pour un diocèse d'avoir et de compter sur des mouvements de laïcs majeurs. Mgr Brault attira l'attention des Ligueurs sur le travail à faire auprès des jeunes. Il rappela aussi que ce n'est pas tout d'avoir un très grand nombre de Ligueurs, ce qui compte surtout c'est d'avoir des laïcs vraiment majeurs. Pour terminer Mgr Brault parla de la nécessité d'avoir un employé permanent qui travaillerait pour les Ligues; en augmentant la cotisation des Ligues cet objectif pourra se réaliser facilement.

M. l'abbé Jacques Dorais

M. l'abbé Jacques Dorais, directeur diocésain des Ligues, s'adressa également aux Ligueurs. Il demanda si c'était possible d'avoir des laïcs qui travaillent seuls efficacement. D'après les Souverains Pontifes cela ne suffisait pas. Il faut se rencontrer, faire équipe, former des noyaux d'apôtres dans les paroisses et travailler de concert avec l'aumônier ou le curé. M. Dorais démontra que la Ligue a sa place dans l'apostolat et que c'était à l'heure actuelle l'une des formules les plus vivantes au sein de l'Eglise. M. Dorais souhaita que l'assemblée générale rapproche davantage les Ligueurs du but à atteindre dans leur apostolat.

Mgr Coderre

C'est S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, qui tira les conclusions de cette assemblée annuelle. De retour d'une visite pastorale Monseigneur l'Evêque dit qu'il tenait à venir rencontrer les Ligueurs. "Le degré de la valeur du christianisme, dit-il se mesure à la valeur du christianisme de chacun d'entre nous. Nous devons tous, vous et moi, être des témoignages vivants de la Sainte Eglise".

Mgr Coderre continua en disant que les Ligueurs devaient être des apôtres actifs et éclairés. "Nous ne sommes pas assez renseignés sur notre religion aussi devons-nous chercher à être plus éclairés". En terminant Mgr Coderre félicita les Ligueurs pour le magnifique travail à la cause du diocèse de Valparaiso.

Accidents . . .

(suite de la page 1)

de Mont-St-Grégoire, était au volant de sa voiture au moment de l'accident et il était seul. Il aurait perdu la maitrise du volant pour aller capoter dans un fossé. La mort fut instantanée. M. Boucher était marié et père de famille.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Tél. FI. 7-4485

JACQUES LAFLAMME
L.S.C., C.A.

Comptable agréé

139, rue Mercier SAINT-JEAN

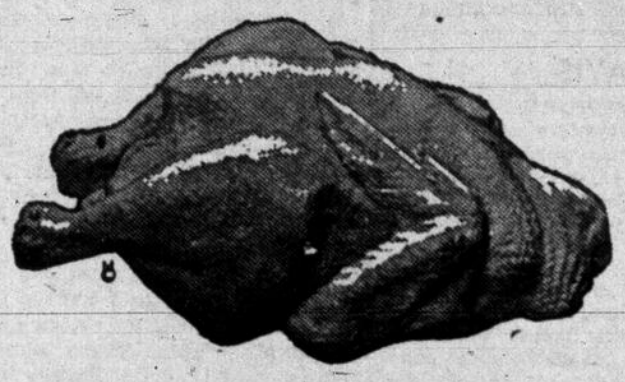
BOUCHERIE ROYALE INC.

163 DesCarrières — Saint-Jean

VIANDE DE CHOIX — GROS ET DETAIL

LIVRAISON GRATUITE Tél. FI. 7-2397

"TIMBRES GOLD STAR"



POULET BAR-B-Q
Frais tué
Prêt à cuire
Pesanteur
2 à 3½ lbs
25¢ LB.

CUISSE ou POITRINE
de poulet frais — Une aubaine
45¢ LB.

STEAK Sirloin sans os ou rôti 59¢ LB.

ROTI de boeuf pointe ou croupe 49¢ LB.

HAUT COTE Boeuf de l'Ouest Première coupe LB. 25¢

POURQUOI PAYER PLUS CHER? VERIFIEZ:
SPARE-RIBS très maigres LB. 35¢

FOIE de VEAU SELECT Si tendre! LB. 69¢

AGNEAU de choix No 1

FESSE	ENVIRON 5 LIVRES	LB.	49¢
DEVANT	ENVIRON 8 LIVRES	LB.	09¢
CHOPS D'AGNEAU	3	LB.	99¢

Marché No 1
6 lb. de Jambon Picnic
3 lb. de Steak haché
2 lb. Petit T-Bone
2 lb. Steak de porc
2 lb. de Saucisse
1 lb. de Bacon
16 LIVRES POUR 6.89

FAUX-FILET au morceau 65¢

JAMBON PICNIC 31¢

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

Le Richelieu
Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 28 SEPTEMBRE 1961 — Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée



● A LA FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE, le comité industriel est en marche. On y voit ci-haut les responsables immédiats, de gauche à droite: MM. Roméo POUTRE, Conrad CAMARAIRE, Gérard DOCQUIER, Paul DION, André GAY, président de ce comité et Jos HUGHES.

La Fédération des Oeuvres de St-Jean lance sa huitième Campagne annuelle

Comme par les années passées, la Fédération des Oeuvres met sur pied l'organisation de sa 8e Campagne. C'est une rude tâche à répéter, mais les officiers de la Fédération s'y sont attaqués avec un courage renouvelé.

Cette année, la Campagne aura lieu du 1er au 15 octobre, soit quinze jours plus tôt que l'an passé. De nouveau "une seule souscription" devant atteindre $50,650. aura lieu dans Saint-Jean, au nom de la Semaine de la Charité et de la Fédération.

Tous les comités s'organisent fébrilement, bien que pour le moment le Comité Industriel prenne la manchette, étant donné l'ampleur de son organisation et la multitude de gens qu'il touche, i.e. employeurs et employés.

Dans ce domaine, une nouvelle initiative est tentée afin d'atteindre le plus de gens possible sans trop nuire aux revenus des personnes en cause. Pour ce faire, le Comité Industriel a rencontré les syndicats ouvriers et a suggéré de donner 3 à 5 heures supplémentaires à l'usine, heures dont le patron remettrait la valeur à la Fédération. A date, l'idée a su plaire à presque toutes les parties en cause et il ne reste que quelques usines à contacter. Les dirigeants du Comité Industriel tiennent à remercier tous ceux qui ont accepté cette nouvelle idée avec tant de générosité. L'acceptation de cette initiative par ouvriers et patrons devient un tremplin de toute première valeur pour l'organisation de la Campagne cette année et les années à venir.

Bonne chance et merci à tous!

Notre visage commercial doit aussi être français, déclarent les SSJB du diocèse

Nos hommes r'affaires canadiens-français avisés et qui se tiennent à la page réalisent de plus en plus que des raisons sociales pour leurs entreprises commerciales, loin de leur nuire, ne peuvent que leur aider, puisque 90% de leur clientèle est canadienne-française et que cette clientèle désire être servie dans sa langue, le français et faire affaire avec des établissements qui s'affichent aussi en français. Dans le passé, l'on a eu tendance à vouloir trop imiter nos concitoyens anglo-canadiens, nous avons cru que pour réussir, il fallait s'afficher en anglais, etc. . . , ce temps est révolu. La nouvelle vague, pour employer une expression à la mode est l'adoption de noms typiquement français pour nos commerces et nos industries.

Cela n'empêchera pas les clients anglo-canadiens, représentant de 5% à 10% du chiffre d'affaires de tout commerce normal, d'aller où cela fera leur affaire si on leur donne service, qualité et prix attrayants.

(suite à la page 20)

Initiation colombienne à Contrecoeur

Les Chevaliers de Colomb de Contrecoeur, qui auront 20 ans d'existence le 21 décembre prochain, feront une initiation. Cette fête colombienne marquera l'une des nombreuses organisations qui marquera leur 20e anniversaire.

Leur aumônier, M. le curé Antonin Legendre, en annonçant cette importante activité, dimanche dernier a rendu hommage aux chevaliers de sa paroisse, pour leur générosité à répondre présents, chaque fois, qu'il a fait appel à cette association de gentilhommes, pour s'occuper d'oeuvres religieuses ou patriotiques ou sociales.

Il est de tradition, chez-nous, qu'une fois l'an, les Chevaliers de Colomb s'occupent de la grande collecte paroissiale en faveur "Du pain du pauvre". Chaque année, cette initiative des officiers et des membres du Conseil 2848 fut un véritable succès et leur objectif fut toujours dépassé.

Le Grand Chevalier, M. Laurier Quintal, invite les citoyens de Contrecoeur et de la région et particulièrement ceux de Verchères à devenir membre de l'Ordre. Il fait une invitation spéciale à tous les bons jeunes gens de s'enregistrer dans les rangs des Chevaliers et de profiter de la prochaine initiation qui aura lieu dans notre belle localité. La jeunesse trouvera là des compagnons agréables, charitables. Elle aura à sa disposition une salle et des jeux pour occuper leurs loisirs sainement. En plus des divertissements pour le corps, vous aurez de la nourriture pour l'esprit, journaux, revues, livres, etc. Ils auront l'avantage d'avoir avec eux l'aumônier du Conseil, des hommes de profession, des citoyens appartenant à tous les métiers, vous aurez l'occasion de faire connaissance avec des hommes qu'il fait bon connaitre dans sa vie, vous pourrez augmenter le nombre de vos amis et ils recevront lors de l'initiation, des enseignements pratiques pour leur vie civile, religieuse et patriotique.

La contribution que le Conseil 2848 charge n'est rien comparativement à l'argent dépensé inutilement en cigarettes, et hélas en boisson alcoolique.

M. Laurier Quintal, G.C., tous les officiers et tous les membres en règle du Conseil 2848, vous invitent et vous attendent à leur prochaine initiation. Les officiers doivent fixer la date prochainement.

Un pressant appel aux anciens

M. Etienne Duhamel, au nom des anciens Grands Chevaliers: M. le Dr J. A. T. Coallier, M. René Quesnel, présentement Secrétaire d'Etat, M. Remi Lamoureux, M. Lucien Proulx et M. J.-Louis Gervais, lance un appel fraternel aux Chevaliers qui ne serait pas en règle avec leur Conseil 2848. Tous sont cordialement invités

(suite à la page 20)

M. Jos Hughes à la Fédé des Oeuvres

M. Jos Hughes, président de la Campagne 1960 a accepté de se joindre à la nouvelle équipe pour la Campagne 1961, comme vice-président français de la Campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité 1961.

Etant donné l'immense travail accompli par M. Hughes l'an dernier, sa coopération est actuellement des plus appréciée dans le domaine auquel il apporte sa contribution, c'est-à-dire la section industrielle.

M. Jos Hughes est actuellement président de la compagnie Canada Dye Works qu'il a fondée lui-même, il y a 13 ans.

Sa générosité dans tous les domaines est très connue, et de nombreuses associations le compte activement dans leurs rangs.

Nous remercions M. Hughes pour son dévouement répété à la Fédération et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans l'organisation du secteur industriel qu'il a en mains, de concert avec M. André Gay.

Au Sanctuaire de Mère d'Youville

Les Dames Auxiliaires de l'Hôpital de Saint-Jean organisent un pèlerinage au Sanctuaire de la Bienheureuse Mère d'Youville à Varennes, le 5 octobre.

Toutes les dames faisant partie de l'association sont invitées. On est prié de donner une réponse à l'hôpital (Tél. 6-6871) avant le 30 septembre. Le départ s'effectuera de l'hôpital en autobus à 1 h. p.m.

Prix du billet: $1

Mme H. Trudeau élue présidente des Dames de Ste-Anne

Longueuil (dnc) — La semaine dernière, la Congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse St-Antoine, tenait sa première réunion régulière. Le tout débuta par une réunion de prières, suivie de la messe. Puis le Conseil se réunit à la sacristie pour les élections et l'adoption du programme de travail de l'année.

Mme J. W. Caron, présidente sortante, devient présidente honoraire. Mme Hercule Trudeau lui succède à la présidence.

Les deux vice-présidentes sont Mmes Jacques Thurber et P. René Belleau; secrétaire: Mme Hercule Mainville; trésorière: Mme J. E. Ethier; sacristine: Mme Omer Grisé.



F.-R. LEFEBVRE
Président

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep. à sa résidence: Fl. 6-6491
Tél. M. Jean Payette, rep. à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE
Secrétaire

Promotions parmi les professeurs au CMR

Les promotions suivantes parmi les professeurs du Collège Militaire Royal de Saint-Jean sont annoncées à l'occasion de l'année académique 1961-62.

Le Dr Donald E. Tilley, b.sc., ph. d. (Mc Gill), professeur de physique au CMR depuis 1952, est nommé directeur du département de physique, poste devenu vacant quand le Dr Germain B. Gauthier fut nommé directeur des études. Le Dr Tilley est le premier professeur de langue anglaise à devenir directeur d'un département depuis la fondation du CMR en 1952.



DR ROGER BERNIER



DR DONALD E. TILLEY

Le Dr Philip Laufer, b. sc., m. sc., ph.d. (Mc Gill), originaire de Montréal, est membre du département des mathématiques depuis 1953, devient professeur de mathématiques. Promu également au grade de professeur est le Dr Roger Bernier, b.s., (Montréal); b. ph., b.soc. sc., l. ph., (Laval), d. ph. (Rome), jusqu'à présent professeur associé de philosophie et directeur du département de philosophie.

Trois professeurs adjoints sont maintenant professeurs associés. Ce sont Samuel E. Stallard, b.sc., (Mount Allison); m.a. (British Columbia), professeur associé de mathématiques; Vincent J. McNamara, b.a (Toronto), m.a., d. phil., (Laval), professeur associé d'anglais et Louis-E. Forest, b.a. (Ottawa), m.a. (Fordham), professeur associé de français.

Les chargés de cours suivants deviennent professeurs adjoints: Jean-Paul Rivet b.sc. (Sir George Williams College), m.a. (Columbia), professeur adjoint de mathématiques; Edmour G. R. Lemay, b.a. l.péd. (Montréal), m.a. (Ottawa), professeur adjoint de français; Paul A. Chouinard, b.a. (Afrique du Sud), m.a. (Montréal), professeur adjoint d'anglais; Antoni Boulet, b.a. (Laval), l.péd. (Montréal) professeur adjoint de français; et J. R. Atkin, b.a., m.a. (Toronto), professeur adjoint d'anglais.



DR PHILIP JOSEPH LAUFER

Enfin, Jean-Louis Meunier, b.a., b. sc. (Montréal), chargé de cours en physique, devient chargé de cours principal.

M. Frederick W. Bedford, b.a. (Montréal), b. sc. (Sir George Williams College), m. sc. (McGill), fut nommé professeur associé de mathématiques. M. Bedford cependant, avait donné sa démission au cours de l'été, et sera cette année professeur à Sir George Williams University, à Montréal.



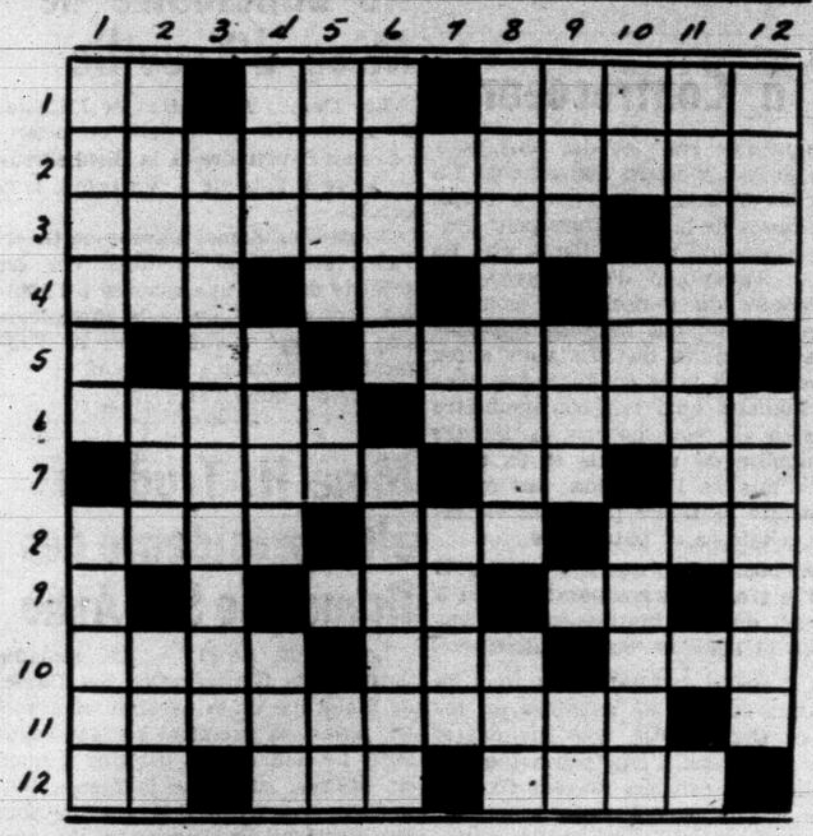


● DEUX NOUVEAUX OFFICIERS AU CMR: — Le major Jean-Charles CLOSSON, CD, R22eR (à gauche), vient d'être nommé officier d'état-major de l'armée au Collège militaire royal de Saint-Jean. Originaire d'Ottawa, il était antérieurement aux quartiers-généraux du secteur militaire de l'est du Québec. — Le lieutenant de section J.-Aimé LATRAVERSE. CD (à droite), Aviation royale du Canada, est affecté au collège à titre d'officier de l'approvisionnement. Montréalais et finissant de l'Ecole Technique de cette ville, il était officier commandant à l'école du personnel d'approvisionnement de l'ARC à la base d'Aylmer, Ont. (Photos Ministère de la défense nationale)

Unité Sanitaire de Saint-Jean

LUNDI LE 2 OCTOBRE:
Saint-Jean: de 10 h. à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.
Notre-Dame de Lourdes: de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.
L'Acadie: de 3 h. à 4 h. p.m.:
MARDI LE 3 OCTOBRE:
Saint-Jean: de 10 h. à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.
Iberville: de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.
MERCREDI LE 4 OCTOBRE:
Saint-Jean: de 10 h. à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.
Notre-Dame-Auxiliatrice: de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.
JEUDI LE 5 OCTOBRE:
Saint-Jean: de 2 h. à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.
VENDREDI LE 6 OCTOBRE:
Saint-Jean: de 10 h. à 11 h. a.m.: Séance de vaccination antivariolique.
St-Edmond: de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



TRENTE-TROISIEME PROBLEME

Horizontalement

1 — Article simple — Partie inférieure — Chef des démons.
2 — Action de placer des objets en magasin pour vendre.
3 — Rapport entre voisin — Lettre grecque.
4 — Planche de bois — Deux consonnes dentales — Adjectif possessif.
5 — Dans — Cheval de marque que l'on garde en vue de la reproduction.
6 — Empereur romain qui fit brûler Rome — Armoiries.
7 — Dompter — En lés — Adjectif possessif.
8 — Première lueur du jour — Rivière de Suisse — Petite monnaie japonaise.
9 — Argile rouge — Note de la gamme.
10 — Qui ne peut pas parler — Morceau de musique joué par deux musiciens — Particule affirmative.
11 — Mettre en terre pour germer.
12 — Note de la gamme — Adjectif possessif — Adverbe.

Verticalement

1 — Substance propre à exciter la fermentation dans un corps — Chérir tendrement.
2 — Emotion — Troublé dans l'âme — Adjectif indéfini.
3 — Dignes de pitié, malheureux.
4 — Partie inférieure — Petite marque pour se rappeler une chose — Adjectif possessif.
5 — Est en mouvement — Négation — Pronom personnel.
6 — Etat de celui dont les fonctions ne sont pas troublées par la maladie — Tendues
7 — Adjectif possessif — Abr. du mot tuberculose — Sulfate double d'alumine et de potasse.
8 — Donner le signalement de — Préfixe qui signifie huit.
9 — Homme entêté — Fatigué — Terminaison d'infinitif.
10 — Adjectif possessif — Signal de détresse — Grand rideau pour devanture de magasin.
11 — Spécialiste en agriculture.
12 — Elément gazeux qui se trouve en faible proportion dans l'air — Donner des gages pour garantir une dette.



Une lecture qui vous passionnera...
"BEN-HUR"
de Lewis Wallace
$1.50
Les Editions du Richelieu Ltée
170, rue St-Jacques, Saint-Jean

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
186, rue NOTRE-DAME
FI. 8-4789 Saint-Jean



KELLY Safe Trac
Un pneu de qualité à prix économique. Robuste semelle en caoutchouc armorubber — entoilage de nylon trempé pour la tension. Une valeur réellement appréciable.

KELLY Prestige
Un pneu de luxe à prix modique. Le meilleur pneu disponible dans sa catégorie de prix.

Celebrity
Le plus excellent pneu fabriqué aujourd'hui au Canada.

LA GARANTIE KELLY-SPRINGFIELD
1. Garantie contre les risques de la route:
Tous les pneus neufs Kelly pour auto sont garantis contre tous les risques de la route — éclatements, fissures de la carcasse, coupures . . . à l'exception de perforations réparables. La garantie est limitée au propriétaire initial pendant le nombre de mois spécifié.
2. Garantie pendant toute sa durée:
Tous les pneus Kelly sont garantis contre tous les défauts de main-d'oeuvre et de matières premières sans limite de durée ou de millage.
Tout marchand Kelly réparera sans frais, ou accordera une allocation sur un pneu neuf, basée d'après l'épaisseur originale de la semelle qui reste et les prix courants Kelly-Springfield.

Nous avons besoin de pneus usagés. Nous vous allouons jusqu'à $10.00 sur l'achat d'un "Celebrity" ou "Prestige".
CETTE VENTE POUR 1 SEMAINE SEULEMENT



pour des voyages sans inquiétude...
KELLY Springfield PNEUS
RECHERCHEZ CETTE ENSEIGNE DE QUALITÉ CHEZ
St. Johns Vulcanizing Works Reg'd.
Raymond RAYMOND, propriétaire
PNEUS REPARES OU RECHAPES
323, rue Laurier FI. 7-4364 Saint-Jean

Films à la TV



Canal 2 — Montréal
Canal 7 — Sherbrooke
Canal 10 — Montréal

CBFT—2

Jeudi, 28 septembre

2 heures 30:

"LA VALLEE DE LA PAIX"

Yougoslave. 1957. Drame de guerre de France Stiglic avec John Kitzmiller et Evelyn Wohlfeiler. — Deux orphelins de guerre sont à la recherche d'une mystérieuse vallée imaginaire où la guerre est inconnue. — Thème émouvant. Sobriété. Belle photographie. Très bonne interprétation. — Condamnation de la guerre. **Adultes et adolescents. A voir**

7 heures 15:

"LE CHEVALIER NOIR"
(Ciné-feuilleton)

Français. 1945. Drame d'aventures de Gilles Grangier avec Georges Guétary et Mila Parély. Aventures chevaleresques, galantes et mouvementées du comte Ramon de Oterba. — Tout le pittoresque des romans de chevalerie servi ici par une technique habile. Guétary est égal à lui-même. — **Adultes et adolescents.**

Vendredi, 29 septembre

2 heures 30:

"PAR ORDRE DU TZAR"

Franco-allemand. 1953. Film biographique d'André Haguet avec Jacques François et Colette Marchand. — La princesse Caroline s'éprend de Litz et tente en vain d'obtenir l'annulation de son mariage. — Réalisation moyenne. — Décors et costumes très beaux. Interprétation médiocre. sauf celle de Michel Simon. — Notion de devoir à l'épilogue. Idéalisation d'un amour illégitime. Scènes osées. **Adultes, des réserves.**

9 heures:

"L'EPEE DE LA VENGEANCE"

Franco-italien. 1956. Film de cape et d'épée de Luigi Capuano et Ladislao Hish avec Marina Berti et Steve Barclay. — Aidée à son insu, une jeune femme réussit à venger son défunt mari. — Puéril. Nombreux poncifs. Psychologie très sommaire. Beaucoup d'action. **Adultes et adolescents.**

11 heures 34:

"L'ENFER EST A LUI"
(White Heat)

Américain. 1949. Drame policier de Raoul Walsh avec James Cagney et Virginia Mayo. — L'histoire d'un bandit redoutable qui sera finalement trahi par son compagnon de cellule. Film dur, assez bien réalisé. Invraisemblances. Bonne interprétation. — Violence extrême. Scènes pénibles. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 30 septembre

4 heures 30:

"LES PEPEES AU SERVICE SECRET"

Français. 1946. Comédie policière de Raoul André avec Claudine Dupuis et Louise Carletti. — Trois jeunes filles engagées par la police éclaircissent une affaire de meurtre et de documents secrets. — Satire du film noir pleine de longueurs d'outrances. Comique plutôt banal. — Quelques vulgarités. Une scène de caractère antiéducatif. **Adultes.**

8 heures 30:

"PARIS S'AMUSE"

Français. 1957. Comédie musicale de Stany Cordier avec Mick Micheyl et Geneviève Kervine. — La recherche d'une nouvelle vedette par le directeur d'un grand music-hall entraîne de nombreuses complications. — Film fantaisiste, sans prétention. Bonne humeur. Interprètes dynamiques. — Atmosphère assez libre. **Adultes.**

11 heures 26:

"LES PERLES DE LA COURONNE"

Français. 1937. Fantaisie historique réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec Raimu. — L'histoire supposée de sept perles de valeur est l'occasion d'une promenade à travers quatre siècles d'histoire. — Thème original. Fantaisie. Mise en scène somptueuse. Parfois théâtral. Festival de vedettes. Désinvolture morale. scènes pénibles. **A déconseiller.**

Lundi, 2 octobre

1 heure 30:

"LA TRAHISON"

Franco-italien. 1954. Premier épisode du "Comte de Monte Cristo". Réalisation de Robert Vernay avec Jean Marais et Lia Amanda. — A la suite d'un complot, le jeune marin Dantès est arrêté et emprisonné au château d'If d'où il s'évade. — Réalisation soignée. Rythme alerte. Interprétation satisfaisante. — Sentiment de vengeance dominant. **Adultes.**

Mardi, 3 octobre

1 heure 30:

"LA VENGEANCE"

Franco-italien. 1954. Deuxième épisode du "Comte de Monte Cristo". Réalisation de Robert Vernay avec Jean Marais et Lia Amanda. — Sous l'identité du comte de Monte-Cristo, Dantès revient à Paris et assouvit sa vengeance. — Intéressant. Mise en scène habile. — Sentiment de vengeance dominant. **Adultes.**

Mercredi, 4 octobre

1 heure 30:

Première moitié de:

"DEPUIS TON DEPART"

Américain. 1943. Mélodrame de J. Cromwell avec Claudette Colbert et Shirley Temple. — La vie quotidienne d'une femme et de ses filles durant l'absence du père appelé par l'armée. Scénario un peu mièvre. Réalisation habile. — Bel exemple de vie familiale. **TOUS.**

CFTM—10

Vendredi, 29 septembre

3 heures 30:

"L'ENFER DE LA JALOUSIE"

11 heures 10:

"LA BELLE EQUIPE"

Français. 1936. Drame populaire de Julien Duvivier avec Jean Gabin et Charles Vanel. — Les aventures de cinq chômeurs qui, grâce à un billet de loterie acheté en commun, gagnent 20,000 francs. — Mise en scène remarquable. Interprètes de classe. — Eléments positifs. Femme infidèle. Impression parfois pénible. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 30 septembre

11 heures 10:

"LA RAGE AU CORPS"

Français. 1954. Drame passionnel de Ralph Habib avec Françoise Arnoul et Raymond Pellegrin. — Une jeune nymphomane est guérie temporairement par le mariage avant d'être obligée de se faire soigner. — Thème prétexte. Réalisation habile. Bonne interprétation. — Film scabreux. Sensualité prononcée. **A déconseiller.**

Dimanche, 1er octobre

3 heures 30:

"NE DE PERE INCONNU"

Français. 1950. Drame social de Maurice Cloche avec Jean-Pierre Kérien et Gaby Morlay. — Le triste sort fait par la société aux enfants naturels dénoncés lors d'un procès. — Généreux mais inégal. Tendance mélodramatique. Interprétation dominée par Kérien. — Thème pour **adultes.**

7 heures 30:

"BONJOUR TOUBIB"

Français. 1956. Comédie de Louis Cuny avec Noël Noël et Georges Descrières. — Illustration de la vie quotidienne d'un médecin de quartier parisien. — Histoire simple, bien racontée. Sensibilité et humour. Bonne interprétation. — Oeuvre saine. Situations délicates. **Adultes.**

Lundi, 2 octobre

3 heures 30:

LE PLUS JOLI PECHE DU MONDE

Français. 1951. Comédie de Gilles Grangier avec Dany Robin et Georges Marchall. — Congédie de son travail, une jeune fille tente de vivre de ses charmes, ce qui la lance dans maintes aventures. — Comédie pleine d'entrain. Bonne réalisation. — Mariage traité avec désinvolture. **Adultes, des réserves.** ....

7 heures 15:

"ALERTE EN MEDITERRANEE"

Français. 1938. Drame maritime de Léo Joannon avec Pierre Fresnay et Fernand Ledoux. — Trois officiers de nationalité différente s'unissent pour capturer un navire transportant une dangereuse cargaison. Ensemble sobre et prenant. Bonne interprétation. Solidarité. **TOUS.**

11 heures 10:

"LE TAMPON DU CAPISTON"

Français. 1950. Vaudeville militaire de Maurice Labro avec Rellys et Pauline Carton. — Un brave paysan en service militaire devient l'ordonnance du capitaine et souffre-douleur de la terrible Hortense, soeur de l'officier. — Thème banal. Réalisation honnête. Quelques bons moments. — Plaisanterie d'un goût douteux. **Adultes.**

Mardi, 3 octobre

3 heures 30:

"DORTOIR DES GRANDES"

Français. 1953. Comédie d'Henri Decoin avec Jean Marais et Françoise Arnoul. — Un jeune policier mène une enquête dans un pensionnat où une étudiante a été étranglée. Thème original. Réalisation assez habile. Bonne interprétation. — Climat équivoque. Images et propos osés. **Adultes des réserves.**

11 heures 10:

"LA FEMME A L'ORCHIDEE"

Français. 1951. Film policier de R. Leboursier avec Lucien Gallas et Tilda Thamar. Un policier s'infiltre dans un gang de trafiquants de drogue et réussit à coffrer toute la bande sauf la belle maîtresse du chef. — Thème classique. Invraisemblances. Personnages faux. — Atmosphère de bassesse. **Adultes, des réserves.**

Mercredi, 4 octobre:

3 heures 30:

"VERS L'ABIME"

Italien. 1943. Mélodrame de Guido Brignone avec Neda Naldi et Carlo Ninchi. — Les malheurs d'une servante de ferme qui a eu un enfant de son employeur. — Très quelconque. Manque de cohésion et d'unité. Interprétation moyenne. — Sujet délicat. Réalisme excessif. Tendancieux. **Adultes, des réserves.**

11 heures 10:

"LA BRIGADE DU SUICIDE"
(T-Men)

Américain. 1948. Drame policier d'Antrony Mann avec Dennis O'Keefe et Mary Meade. — Deux agents du trésor démasquent au péril de leur vie une bande de faux-monnayeurs. Réalisation et interprétation de qualité. — Peinture réaliste, violente. **Adultes.**

Jeudi, 5 octobre

3 heures 30:

"LA VOIX DU REVE"

Français. 1949. Drame sentimental de Jean-Pierre Paulin avec Renée St-Cyr et Jean Chevrier. — Un homme joue la comédie de l'amour à une aveugle dont le fiancé est disparu à la guerre. — Inégal. Invraisemblance. Interprétation correcte dans l'ensemble. **Adultes et adolescents.**

8 heures 30:

"LE SANG A LA TETE"

Français. 1956. Drame psychologique de Gilles Grangier avec Jean Gabin et Monique Mélinand. — A l'occasion de la fuite de sa femme, un armateur se rend compte des erreurs de sa vie conjugale. — Film bien construit. Réalisation soignée. Gabin excellent. — Sujet pour **adultes.**

11 heures 10:

"VOUS PIGEZ?"

Franco-italien. 1955. Comédie policière de Pierre Chevalier avec Eddie Constantine et Maria Frau. — Un agent du F.B.I. court plusieurs dangers en poursuivant une bande de gangsters qu'il finit par démasquer. — Légèreté de conduite. Attitudes suggestives et lestes. **Adultes, des réserves.**

CHLT-TV — 7

Vendredi, 29 septebre

9 heures: (voir canal 2)

11 heures 30:

"LE GANG DES TUEURS"

Britannique. 1948. Drame policier de John Boulding avec Carol Marsh et Richard Attenborough. — Un assassin épouse une jeune fille qui possède un indice permettant de l'identifier. — Etude psychologique assez fouillée. Mise en scène sans relief. Bonne interprétation. — Atmosphère pénible. **Adultes, de nettes réserves.**

Samedi, 30 septembre

8 heures 30 (voir canal 2)

Mercredi, 4 octobre

11 heures 30:

"NOUS LES FEMMES"

Italien. 1953. Film à sketches de Rossellini, Visconti, Franciolini et Zampa avec Alida Valli, Ingrid Bergman, Isa Miranda et Anna Magnani. — Le prologue nous montre un concours dont les gagnantes trouveront un petit rôle dans un film: prétexte pour nous faire recueillir les confidences de quatre actrices célèbres. — Idée originale. Film intéressant. Sujet de chaque histoire assez mince. Anna Magnani remarquable. — Sous-entendus suggestifs. Images libres. **Adultes.**



Est-ce le gros lot . . . un prix coco . . . la présence des charmantes hôtesses . . . qui ont produit une telle mimique chez ROGER BAULU, le dynamique animateur de *la Poule aux oeufs d'or?* Chose certaine, c'est qu'une tête semblable démontre bien l'élément "surprise" de cette populaire émission, télévisée au réseau français de Radio-Canada, chaque lundi à 8 h. 30.

Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle



Voici un groupe d'interprètes canadiens qui feront revivre pour les auditeurs du réseau français de Radio-Canada, le 2 octobre prochain, une demi-heure de la populaire émission *Baptiste et Marie-Anne.* On reconnaît JEAN-PIERRE FERLAND, FELIX LECLERC, MONIQUE LEYRAC, GILLES VIGNEAULT, le réalisateur GUY MAUFFETTE et l'accompagnateur PAUL DE MARGERIE. Cette journée marquera le début des célébrations du 25e anniversaire de la Société Radio-Canada.

RADIO-CANADA—L'ÉLAN D'UN QUART DE SIÈCLE

Pépinière Interprovinciale Enr.

Vente à prix réduits et même à termes si désiré

De magnifiques et belles verdures (conifères) de toutes espèces, de toutes couleurs et acclimatées. Aussi pour des plants de haie (clôture) de 2½ pieds à 3 pieds, et branchés, aussi du 5 à 6 pieds, etc.

D. LABRECQUE abandonne d'en faire la culture sur ses terrains d'entrepôts; cause vieillesse. Pour faire des réserves de votre choix pour livraison cet automne ou au printemps prochain. Et pour aller visiter à ce sujet donnez votre appointement par téléphone, sans aucune obligation de votre part. Déplacement gratuit.

Téléphone Fidélité 7-3320

Pépinière qui a mérité le certificat d'inspection.

PÉPINIÈRE INTERPROVINCIALE ENR.

255, rue Jacques-Cartier — SAINT-JEAN, P.Q.

ISOLATION — RICHELIEU — ISOLATION

PLUS CHAUD EN HIVER — PLUS FRAIS EN ETE

L'isolation accroît beaucoup la valeur de votre propriété. Ne perdez pas de temps; décidez dès maintenant de jouir des avantages nombreux de l'isolation.

ESTIME GRATUIT

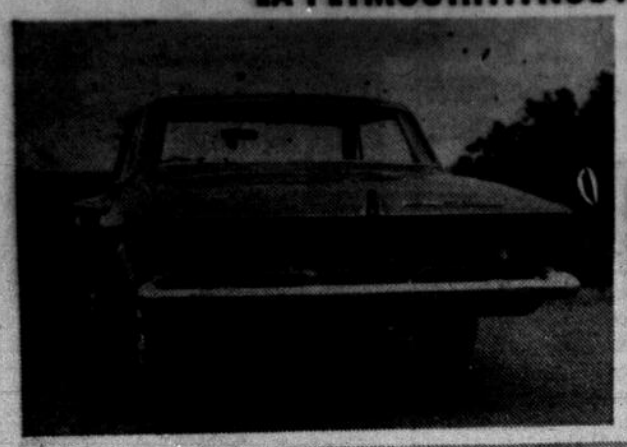
Economisez jusqu'à 40% sur votre chauffage.

Téléphone Saint-Jean: Fl. 7-1123

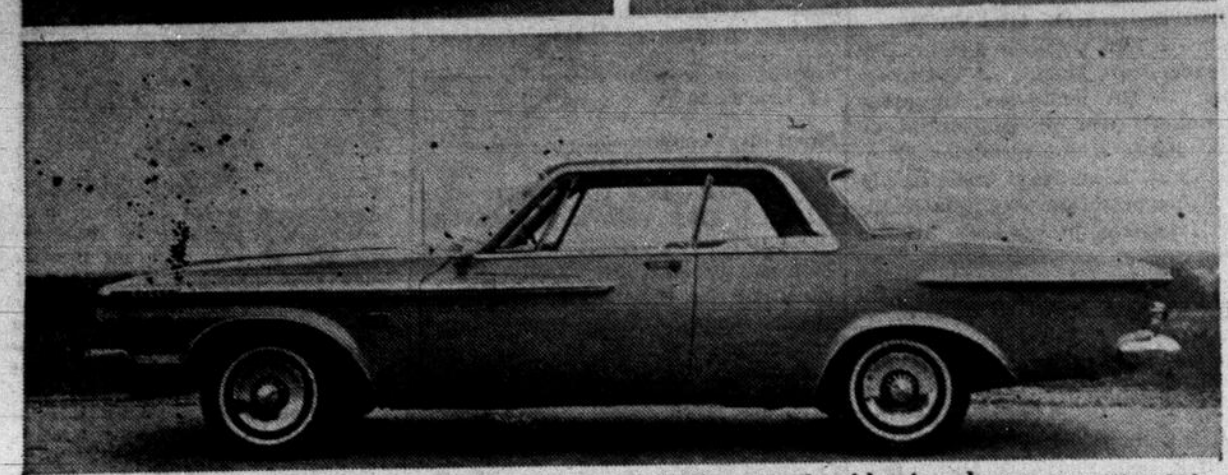




LA PLYMOUTH... NOUVEAUTÉ TOTALE EN 1962







La Plymouth 1962 de Chrysler of Canada se caractérise par l'inédit de sa ligne. La conception du carénage, net et tranchant, est entièrement nouvelle, depuis l'agencement attrayant de sa grille jusqu'à son coffre arrière "sweptline". La ligne de ces Plymouth est encore plus mise en valeur par la réduction de son empattement, qui est de 116 pouces, bien que l'espace réservé aux occupants soit resté à peu près le même. Ci-dessus, vous pouvez voir la Plymouth Fury deux portes, à toit rigide.

Au Séminaire DE SAINT-JEAN

Réunion des parents

Dimanche, le 17 septembre, M. l'abbé Gaboriau, vice-recteur du Séminaire, convoquait les parents des élèves de 8e année à une réunion de prise de contact avec les autorités de la maison. La presque totalité des parents a répondu à l'invitation qui leur était lancée et la soirée a été des plus agréables et des plus fructueuses pour les parents et les professeurs.

Vers 8 h., avec quelques minutes de retard, — car il fallait bien dire un dernier mot au petit gars — le groupe s'est acheminé vers la salle de récréation, où s'est déroulée la réunion; notre magnifique amphithéâtre n'est pas encore prêt à nous recevoir.

En premier lieu, Mgr le Recteur a souhaité la bienvenue aux parents: la collaboration parents-professeurs sera toujours pour le plus grand bien de l'enfant. Puis, M. l'abbé Gaboriau a pris la parole pour expliquer les divers rouages de la maison. 'L'enfant, a-t-il dit, est ici pour se former par l'étude, par la prière, par une saine discipline; chacun de ces secteurs a ses responsables à qui vous pouvez vous adresser. Parents et professeurs ne seront collaborateurs que s'ils voient bien ce que l'on demande à l'enfant de part et d'autre. Ensuite, M. l'abbé Pratt a expliqué comment se présentait le bulletin de discipline que les parents vont recevoir, et M. l'abbé Yvan Brillon a exposé les exigences scolaires qui sont imposées à l'enfant.

Pour terminer, tout le groupe s'est rendu à la chapelle où le directeur spirituel, M. l'abbé Grégoire, leur a adressé quelques mots; puis, il y a eu Salut du Saint-Sacrement. Enfin, après ce dur labeur, un goûter au réfectoire a été bien apprécié de tous.

Lettre ouverte:

Bonjour Jacques,

Je suis heureux de constater que tu as repris les classes avec enthousiasme. Tu t'étonnes toi-même, dis-tu. L'autre soir, tu travaillais de plein gré, un texte latin de l'an dernier, simplement pour te mettre en forme; je te crois sans peine. Tu as même inventé un système de boite, que je n'ai pas bien compris, pour apprendre ton vocabulaire.

Tout cela c'est très bien, et je t'en félicite, mais . . . "pourvu que ça dure", comme répondait la mère de Napoléon à ceux qui la félicitaient des succès de son fils. Les brûlants enthousiasmes qui se révèlent des feux de paille n'ont guère de valeur. La force véritable d'un homme se prend à sa résistance et à sa persévérance au travail.

Les premières classes de l'année sont habituellement bien exemplaires et les professeurs se félicitent d'avoir les meilleurs élèves. Mais il faut parfois déchanter et nos fidèles disciples connaissent souvent plus de Waterloo que d'Austerlitz.

Jacques, ton enthousiasme des premiers jours devra se continuer toute l'année. Les vraies victoires sont celles que l'on remporte sur soi-même chaque jour sans répit. Tu sait l'expression que vous répétiez sans cesse au camp cet été; "Laisse tomber"; vous la disiez à propos de tout et de rien. Pour l'année scolaire, il faudrait la transformer un peu: "Ne laisse pas tomber" pourrait devenir une excellente devise.

Les retraites

Après quelques jours d'adaptation, nos collégiens ont eu deux jours de retraite, en trois groupes différents: les 18 et 19 septembre, l'abbé Dupuis, le directeur spirituel des grands, a prêché aux élèves de 8e année; les 21 et 22 septembre, l'abbé Ovila Bélanger, du Foyer de Charité de Montréal, s'est adressé aux élèves du cours collégial; les 25 et 26 septembre, l'abbé Jean-Louis Laperle, aumônier de l'Ecole de Réforme, entretenait les élèves de 9e, 10e et 11e année.

Communiqué

Le 9 octobre prochain, le Séminaire convoque tous ses anciens à une grande réunion. C'est la convocation annuelle des anciens et c'est en plus cette année la réunion du cinquantenaire. Tout a été mis en oeuvre, pour donner à cette rencontre le plus d'intérêt possible: organisations sportives, soirée-souvenir dans le nouvel amphithéâtre, banquet sans discours, etc. Tous les Anciens se doivent d'être présents et même se doivent de donner à cette rencontre le plus d'indes confrères. De plus, l'occasion est magnifique de renouer avec son collège des relations qu'on a peut-être un peu laissé se perdre. Le 9 octobre est une fête civique, il faut que tous les Anciens soient présents.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Ecole de Métiers de Saint-Jean

70, rue Frontenac

Directeur: Augustin Robichaud

COURS DU SOIR

MATIERES

Bobinage des moteurs — construction d'escaliers — décoration d'intérieurs — dessin industriel — électricité générale — électricité industrielle — équerre de charpente — lecture de plans de maisons — mathématiques — mécanique d'ajustage — menuiserie-construction — menuiserie-meubles — montages électriques — peinture d'art — plomberie sanitaire — radio — soudure

Inscription: du 25 septembre au 2 octobre

DEBUT DES COURS: le 2 octobre

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Gustave POISSON, sous-ministre — Paul GERIN-LAJOIE, ministre

Initiation . . .

(suite de la page 17)

à voir ou à communiquer avec le secrétaire-financier M. Aurèle Labelle et à devenir membre actif. Il se peut que pour des raisons valables on se soit éloigné du bercail colombien, mais il faut se souvenir du beau jour de son initiation et revenir s'unir à ses frères, pour grossir leur nombre et fraterniser avec cette charité si riche pour tout homme qui a le coeur à la bonne place et qu'ensemble ils puissent être de fervent catholiques et d'ardents patriotes afin que tous ensemble, nous puissions dire avec conviction en ce 20e anniversaire (21 décembre 1941) Unité, Fraternité, Charité, Patriotisme.

Notre visage . . .

(suite de la page 17)

Un autre aspect et non le moindre, c'est que le tourisme qui nous procure une importante tranche de nos revenus, ne vinent pas ici pour trouver ce qu'il a à profusion chez lui, mais pour trouver une atmosphère canadienne et française et qu'il reviendra au Québec s'il a conscience d'y avoir découvert ce quelque chose de typiquement différent, qu'il n'a pas crez lui, le cachet français.

Voici, pour ne mentionner aujourd'hui que quelques traductions suggérées pour divers commerces de notre région, les suivants, quitte à y revenir plus tard avec d'autres suggestions: "Chez Aber Enr." (pièces et accessoires d'auto), au lieu de "Aber Auto Parts Regd."; "Service de Nettoyage Bédard", au lieu de "Bédard Valet Service"; "Ciment préfabriqué Saint-Jean", au lieu de "St. Johns Ready Mix".

Nous reviendrons avec d'autres exemples plus tard. En attendant, notre comité est à votre service pour toute suggestion ou traduction.

J. R. Robert, secrétaire
SSJB diocésaine de St-Jean

Votre banque vous aide-t-elle vraiment à épargner de l'argent?

Bien entendu! Toutes les banques du Canada vous offrent un service de comptes d'épargne. Que vous alliez à n'importe quelle banque, le système de comptes d'épargne fonctionne de la même façon.

Pourquoi donc choisiriez-vous la banque Toronto-Dominion de préférence à une autre?

La raison en est bien simple. Ce qui fait la différence, c'est **c'est le personnel qui vous offre le service** que vous demandez.



Nos caissiers sont les PLUS OBLIGEANTS qui soient

Voici Jean Laliberté, caissier aux comptes d'épargne à notre succursale du 111 rue St-Pierre, à Québec. Vous le voyez en train d'accepter un dépôt régulier de l'un de ses clients. C'est avec plaisir que Jean voit grossir le solde du compte d'épargne de ses clients, car il sait combien il est important d'avoir de l'argent disponible pour acheter ce qu'on désire.

Dans toutes les succursales Toronto-Dominion, à travers le pays, vous trouverez des gens accueillants et compréhensifs comme Jean Laliberté. Parce qu'ils s'intéressent à vous, il vous est plus agréable de placer vos épargnes à la "Banque". Ne manquez pas de vous adresser bientôt à des membres de notre personnel, et vous découvrirez combien . . .

C'EST LE PERSONNEL QUI CRÉE TOUTE LA DIFFÉRENCE À

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
LA BANQUE QUI PRÉVOIT L'AVENIR

L-2686AF

E.-A. Doyon, gérant
46, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.

UNIQUE DANS SA CLASSE

Pas de modèles réduits qui compromettent votre placement!

CHRYSLER 1962

WINDSOR
SARATOGA
NEW YORKER



La Chrysler a toujours été considérée comme une grosse voiture qui offre un luxe et une technique d'une excellence traditionnelle. Et pour 1962, cette tradition atteint un nouveau sommet. Par exemple, votre Chrysler 1962 n'exigera aucune lubrification du châssis pendant 32,000 milles. Il s'agit donc d'une période de trois années de roulement normal sans un seul graissage. Voilà seulement l'une des nombreuses caractéristiques qui abondent dans la Chrysler. Voyez votre dépositaire Chrysler aujourd'hui même et adoptez avec fierté l'auto *sans modèles réduits qui compromettent votre placement*. Chrysler pour '62.

GREGOIRE AUTOMOBILE LTEE
Tél. FI. 8-3838 — UN. 6-3109
778, rue Champlain Saint-Jean, Qué.

DENAULT & LORRAIN LTEE
Tél. FI. 6-4444
361, rue Saint-Jacques Saint-Jean, Qué.

FORTIN & FILS ENR.
Routes 9 et 36 Napierville, P.Q.

LEONIDE POIRIER
Tél. CH. 5-3674 Napierville, Qué.

MAINTENANT EN EXPOSITION CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER LOCAL

Service Social du diocèse de Saint-Jean

Place Publique

Par: Georges Latour, t.s.p.
Responsable,
Section Traitement Social.



Monsieur,

Je viens vous demander conseil au sujet de mes enfants parce que je ne sais plus comment m'y prendre. C'est surtout Pierre et Ginette qui m'impatientent, ils sont tellement agités, ils brisent tout. Pas moyen des faire écouter.

Pierre est très nerveux et il mouille sont lit à tous les soirs. Il se mouille même parfois suand il est en classe, et l'an passé le professeur ne voulait plus le garder. On ne voudrait pas que ça se représente cette année, il n'a pas déjà de très bons points. Je l'ai pris par la douceur, puis j'ai eu beau le chicaner, ça n'a rien changé. Même mon mari s'en est occupé, il l'a battu. Je me demande si c'est pas pire depuis ce temps-là.

Ginette, elle ne veut jamais se coucher. Elle dit qu'elle a peur de la noirceur, et elle nous fait une scène à tous les soirs pour la mettre au lit.

Tout ça, c'est bien fatiguant car mon mari en est même bourru, car il aime bien se reposer quand il revient de son travail.

J'apprécierais bien vos conseils, je ne sais plus comment m'y prendre avec ces deux-là surtout.

x x x

Madame,

J'aimerais bien pouvoir vous donner les conseils désirés, mais il me manque beaucoup de renseignements nécessaires.

Il faudrait que je sache combien d'enfants vous avez, leur âge. Il serait bon aussi de savoir si Pierre et Ginette sont les aînés ou les cadets. Il me faudrait aussi plus de détails sur les moyens que vous avez déjà essayé pour aider Pierre avec son problème. Par exemple avez-vous déjà vu un médecin à ce sujet?

Pour ce qui concerne Ginette, vous pourriez toujours mettre une petite veilleuse dans sa chambre, ce qui l'aiderait à dormir et elle profiterait plus de son sommeil. Ce serait peut-être plus facile par la suite de connaître la cause de sa peur. Ce n'est pas toujours facile à un adulte de regarder les choses telles que les enfants les voient.

J'aimerais aussi savoir quelle part joue votre mari dans l'éducation des enfants. Je comprends qu'il veuille se reposer après une journée de travail, mais les enfants ont besoin de grouiller et de jouer.

Je crois qu'il y aurait avantage pour vous de rencontrer un travailleur social avec qui vous pourriez discuter de ces problèmes. Il pourrait vous aider à mieux comprendre vos enfants, et par suite, mieux vous conseiller.

QUESTION

Je viens vous demander de l'aide car je suis rendu que je dépense presque tout mon argent à boire. Ça fait une dizaine d'années que je bois, mais depuis 2 ou 3 ans, je me contrôle plus. Je me rends compte que je m'endette de plus en plus, j'ai essayé d'arrêter de boire, mais je ne tiens jamais mes décisions.

A la maison la situation devient intolérable, car il y a de plus en plus d'arguments avec ma femme. Elle m'a dit dernièrement qu'elle demanderait une séparation légale, si je ne faisais rien pour arrêter de boire.

Pourriez-vous me dire où je pourrais me faire traiter, car je m'aperçois que tout seul je ne peux pas m'arrêter?

x x x —

Monsieur,

Il y a différents groupements qui pourraient vous aider. Les Cliniques Domremy sont des centres de traitement qui peuvent certainement vous aider, surtout que vous désirez ardemment apprendre à vous contrôler.

Cependant, il serait bon qu'après un séjour à Domremy, vous vous joigniez à une association comme le Cercle Lacordaire, les forums Matt Talbot ou les Alcooliques Anonymes. Ces groupements vous apporteraient probablement le support nécessaire pour persévérer dans l'abstinence.

Vous pourriez aussi vous présenter au Service Social, où un travailleur social pourrait discuter de vos problèmes, et vous aider à mieux vous connaître. Il pourrait peut-être vous aider à solutionner ces problèmes, qui sont peut-être à la source de votre besoin de boire et vous diriger vers l'organisme en mesure de vous aider.

Règles du Courrier

1. Les questions posées doivent avoir une incidence de bien-être.
2. Les correspondants ne peuvent poser qu'une question à la fois.
3. Pour obtenir une réponse personnelle, il suffit de joindre à sa question une enveloppe de retour affranchie et adressée à ses nom et adresse.
4. Les questions doivent être adressée à:
   "Place Publique"
   Le Service Social
   du diocèse de St-Jean,
   190, rue Laurier,
   Saint-Jean, P.Q.

**Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.**

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★ ★ ★
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI.7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

BUREAU:
227, rue Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.
COMPTABLE AGRÉÉ
RESIDENCE:
568, rue Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-6377
Alex J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques St-Jean
Expérience et compétence réunies

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
★ ★ ★
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
☎ FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert ☎ FI. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques ☎ FI. 7-7503 - 04

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
★ ★ ★
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. Université 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

Pour vos placements sur obligations et débentures
CONSULTEZ
CHARLES CHAMPAGNE
— représentant —
Crédit Interprovincial Limitée
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
A votre service à l'hôtel St-Jean les mardis et mercredis
Ligne directe St-Jean-Montréal FI. 6-9795

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
★ ★ ★
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Gubvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous Mesdames



Francine LUSIGNAN,
rédactrice

Puis-je me permettre?

Bonjour mesdames! Oui, je l'avoue, la parade de modes que présentait la Ligue Féminine de Saint-Gérard-Majella le vingt septembre dernier m'a déçue. Je m'attendais à un déploiement plus grandiose de l'élégance (comme par les années passées); au lieu de cela, le public assistait à une représentation bien sommaire des silhouettes automnales.

Ce mercredi soir, je reçus un accueil des plus cordiaux. Vraiment, je m'en voudrais de laisser passer sous silence la gentillesse avec laquelle on me souhaita la bienvenue. On m'avait réservé un siège d'où il m'était possible d'embrasser du regard toute la scène de même que la passerelle.

En réalité, ce qui a provoqué ma déception est le défilé lui-même. Une jeune fille qui présentait les vêtements de la collection ne semblait pas du tout à sa place parmi les autres mannequins. Les commentatrices jouissaient d'une diction parfaite (aussi bien anglaise que française) mais il faut bien regretter qu'à plusieurs reprises certains commentaires se soient perdus dans la salle. Et pour compléter cette triste liste de doléances, je dois signaler l'absence quasi-totale des vêtements sports. Aucun pantalon, aucun gilet et aucun manteau sport ne figurait sur le programme. C'est quelque peu inusité à un défilé automne-hiver . . .

J'assistais à la présentation des modes à titre de critique. Il est donc naturel que je fasse des commentaires; ceux-ci peuvent fort bien ne pas être tout à fait chaleureux; mais j'ai une consolation. Les toilettes offertes à tous ces regards féminins était d'une sobriété générale et ce furent les modèles les plus simples qui se sont mérités l'approbation de ces dames. Ceux-ci dénotent leur bon goût et leur maturité dans le domaine vestimentaire.

De toutes façons, malgré mes complaintes du début, je suis ravie de m'être trouvée parmi l'assistance au moment de la présentation des modes automne-hiver et j'ai confiance dans le fait, qu'au prochain défilé, certains points auront été améliorés.

Votre amie,

FRANCINE.



● PLIS SOUPLES et remplis au corsage, voici la formule à succès de cette robe d'après-midi, signée Jonathan Logan. Confectionnée de crêpe "Terylene" et viscose, elle se lave à la machine et garde, sans l'aide du fer à repasser, son allure soignée et ses plis bien marqués.

Une fine saveur de noix

Au XVIe siècle, un explorateur espagnol nous rapporta au cours d'un voyage au Texas, que les Indiens vivant dans le golfe descendaient chaque automne dans la vallée pour y manger des pacanes dans le but de se préserver de la famine. Aussi étrange que cela paraisse, ce n'est que depuis 40 ans environ que les habitants du Sud des Etats-Unis — à l'endroit même où poussent les pacanes — réalisèrent que ces délicieuses noix pouvaient faire l'objet d'un commerce. Et même dans les régions où les fruits poussaient à l'état sauvage, on faisait peu d'effort pour les récolter.

De nos jours, les pacanes se vendent en grande quantité dans le monde entier; mais, malgré cela, la tarte aux pacanes est toujours considérée comme une spécialité du sud. Notre tarte mousseline aux pacanes est une dérivée inusitée de la recette originale. En cuisant, la garniture se sépare en deux couches — une sorte de sauce riche surmontée d'une garniture spongieuse. Il en résulte une tarte délicieuse, plus légère et moins sucrée que la recette traditionnelle. Pour économiser du temps, vous pourrez utiliser un mélange tout préparé pour la croûte.



TARTE MOUSSELINE AUX PACANES

Une abaisse de tarte
2 oeufs, séparés
½ tasse de cassonade légèrement pressée
½ tasse de sirop de maïs
2 c. à table de beurre ou de margarine, ramollis
2 c. à table de jus de citron
¼ de tasse de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
½ tasse de lait
½ tasse de moitié de pacanes

Donne 1 tarte.

x x x

Préchauffer le four à 375° F. (modéré).

Foncer un moule à tarte (8½ pouces, mesure du haut à l'intérieur) avec une abaisse de pâte; enlever le surplus de pâte et cranter les bords. Monter les blancs d'oeufs en neige ferme et onctueuse. Battre légèrement les jaunes; incorporer la cassonade, le sirop de maïs, le beurre ou la margarine ramollis et le jus de citron. D'autre part, mélanger la farine, la poudre à pâtre et le sel dans un petit tamis; répandre le mélange sur le dessus de la préparation de jaunes d'oeufs et bien mélanger le tout. Ajouter graduellement le lait et les pacanes. Introduire les blancs battus en pliant. Verser l'appareil dans l'abaisse de tarte préparée. Cuire à four préchauffé jusqu'à ce que la garniture soit prise — soit de 35 à 40 minutes. Servir chaud.

L'amour au-delà de la mort

La première richesse spirituelle propre au veuvage est la conviction vécue que, loin de détruire les liens d'amour humain et surnaturel contractés par le mariage, la mort peut les perfectionner et les renforcer.

Sans doute, sur le plan purement juridique et sur celui des réalités sensibles, l'institution matrimoniale n'existe plus: mais ce qui en constituait l'âme, ce qui lui donnait vigueur et beauté, l'amour conjugal avec toute sa splendeur et ses voeux d'éternité subsiste, comme subsistent les êtres spirituels et libres qui se sont voués l'un à l'autre.

Quand l'un des conjoints, libéré des attaches charnelles, entre dans l'intimité divine, Dieu le délivre de toute faiblesse et de toutes les scories de l'égoïsme; il invite aussi celui qui est resté sur terre à s'établir dans une disposition d'âme plus pure et plus spirituelle. Puisque l'un des époux a consommé son sacrifice, ne faut-il pas que l'autre accepte de se détacher davantage de la terre et de renoncer aux joies intenses, mais fugaces, de l'affection sensible et charnelle qui liait l'époux au foyer et accaparait son coeur et ses énergies?

Par l'acceptation de la croix, de la séparation, du renoncement à la présence chère, il s'agit maintenant de conquérir une autre présence, plus intime, plus profonde, plus forte. Une présence qui sera aussi purifante car celui qui voit Dieu face à face, ne tolère pas en ceux qu'il a le plus aimés pendant son existence terrestre le repliement sur soi, le découragement, les attachements inconsistants.

Si déjà le sacrement de mariage, symbole de l'amour rédempteur du Christ pour son Eglise, applique à l'époux et à l'épouse la réalité de cet amour, les transfigure, les rend semblables, l'un au Christ qui se livre pour sauver l'humanité, l'autre à l'Eglise rachetée qui accepte de participer au sacrifice du Christ, alors, le veuvage devient en quelque sorte l'aboutissement de cette consécration mutuelle. Il figure la vie présente de l'Eglise militante, privée de la vision de son époux céleste avec qui cependant elle reste indéfectiblement unie, marchant vers lui dans la foi et l'espérance, vivant de cet amour qui la soutient dans toutes ses épreuves et attendant impatiemment l'accomplissement définitif des promesses initiales.

Telle est la grandeur du veuvage quand il a vécu comme le prolongement des grâces du mariage et la préparation de leur épanouissement dans la lumière de Dieu. Quelle pauvre consolation humaine pourrait jamais égaler ces merveilleuses perspectives? Mais encore faut-il mériter d'en pénétrer le sens et la portée et demander cette compréhension par une prière humble, attentive, et par l'acceptation courageuse des volontés du Seigneur.

Il est relativement facile pour une femme qui vit intensément son christianisme et dont le mariage n'a jamais connu de crises graves, de s'élever jusque là. Mais d'aucuns ont traversé, dans leur vie conjugale, des périodes pénibles à cause de l'incompréhension ou de l'inconduite de leur époux; d'autres ont résisté héroïquement pour ne pas déserter un foyer qui ne leur apportait que déceptions, humiliations, épuisement physique et moral. Dans ces cas, la mort du conjoint peut paraître comme une libération providentielle d'un joug devenu trop lourd.

Et cependant, devant le mystère de la mort et des jugements divins, au souvenir des promesses de miséricorde et de résurrection qu'apporte la révélation chrétienne, l'épouse malheureuse et non coupable ne peut nourrir d'autres sentiments que ceux du Christ lui-même devant les hommes pécheurs: celui du pardon volontaire, celui de l'intercession généreuse. Les blessures du passé, les souvenirs attristants, deviennent alors un moyen efficace de rachat; offerts à Dieu pour l'âme du défunt mort dans la charité du Christ, ils expient pour ses fautes et hâtent pour lui la vision béatifique.

Une telle attitude, inspirée par un sens profond de l'union conjugale et de sa valeur de rédemption, n'est-elle pas la seule solution authentiquement chrétienne, capable de guérir les plaies encore saignantes, d'effacer amertume et vains regrets et de restaurer ce qui semblait irrémédiablement perdu?

PIE XII

Extrait du discours aux veuves, septembre 1957.

SAINT-CONSTANT

Imposantes obsèques de MM. Michel Lefebvre et Alain Lefrançois

Le 13 septembre dernier se sont déroulées en notre église, au milieu d'une foule nombreuse qui s'était jointe aux parents et amis, les imposantes obsèques de MM. Michel Lefebvre, 20 ans, fils de M. et Mme Maurice Lefebvre (Irène Létourneau) et Alain Lefrançois, 14 ans, fils de M. et Mme Gabriel Lefrançois (Anne-Marie Marotte) noyés accidentellement dans la rivière Petite-Nation, près de Ripon, comté de Papineau, dimanche 10 septembre.

Précédés de landaus de fleurs, les dépouilles mortelles quittèrent les salons funéraires Léon Poissant & Fils de St-Constant, pour se rendre à l'église où la levée des corps fut faite par M. l'abbé Yves Tremblay, curé; le service fut chanté par Mgr Romain Boulé, v.g. assisté de M. l'abbé André Colpron, p.m.e., et de M. l'abbé H. Renaud, vicaire, comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. J.-P. Moreau rendit la messe de Perosi. A l'orgue, Mme G. Ménard. M. l'abbé Donat Marcoux, aumônier à l'Ecole Normale de Saint-Lambert avait pris place dans le choeur. Conduisaient le deuil: MM. Omer Lefebvre et Adrien Monahan qui firent la quête; les porteurs d'honneur furent les confrères de classe des jeunes disparus.

Feu Michel Lefebvre

Il laisse pour déplorer sa perte, outre son père et sa mère, ses frères: René, de St-Constant; Philippe, ing. p., de Hull; Gabriel, élève au Collège Ste-Marie; ses soeurs: Huguette, secrétaire Société d'Ingénieurs-Conseils de Montréal; Andrée, étudiante belle-lettres à l'Université de Montréal et Jocelyne, élève au Collège Marie-Anne; sa belle-soeur: Mme Philippe Lefebvre (Hélène Boulé); sa nièce: Sylvie; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines; Mme Berthe Létourneau-Bolduc, tante et marraine; Mlle Marcelle Lefebvre, de Montréal, autre tante.

Feu Alain Lefrançois

Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil son frère Michel et ses soeurs: Nicole et Danièle; son grand-père: M. Emile Lefrançois; ses oncles, tantes, cousins et cousines. Le défunt était membre de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, Cercle de St-Constant, No 1074.

Les familles si cruellement éprouvées reçurent de nombreuses marques de sympathies soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes, visites et assistantce aux funérailles.

"Demeurez avec nous, Seigneur, car le jour baisse et il se fait tard (Saint Luc, 24, 29).

Pèlerinage annuel

Dimanche après-midi eut lieu au cimetière le pèlerinage annuel. M. l'abbé Y. Tremblay, curé, récita les prières d'usage et le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé H. Renaud, vicaire. Les paroissiens ainsi que plusieurs personnes de l'extérieur se firent un devoir de venir rendre hommage à leurs morts bien-aimés.

"Du fond de l'abime, j'ai crié vers vous Seigneur; Seigneur, écoutez ma voix. Que vos oreilles soient attentives à la voix de ma supplication."

SHERRINGTON

Funérailles de M. Armand Circé. i.c.

Mercredi, le 12 septembre, avaient lieu à Sherrington, les funérailles de M. Armand Circé, ingénieur civil, décédé dimanche matin le 10 septembre à l'âge de 68 ans.

Le service fut chanté en l'église paroissiale par un Père Prémontré de Saint-Bernard de Laocile, assisté de M. l'abbé Philippe Martin, comme diacre et d'un Père Prémontré comme sous-diacre. C'est M. l'abbé Philippe Martin qui fit la levée du corps.

Conduisaient le deuil: MM. Henri Gaudefroy, directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal et Arthur Cormier, i.c.

Une délégation d'ingénieurs civils de Polytechnique assistait aux funérailles ainsi que de nombreux parents et amis du défunt, de la paroisse et de l'étranger.

Il laisse dans le deuil sa soeur: Dolorès et son frère: Paul, tous deux de Sherrington; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Edouard Rodrigue et Henri Marien, de Montréal; un neveu: François Marien, de Shawinigan; des oncles et tantes et de nombreux cousins et cousines.

M. Armand Circé naquit à Sherrington en 1893; il était le fils de Wilfrid Circé et de Emma Delisle. Après avoir fréquenté l'école de sa paroisse natale, il alla étudier à l'école Normale J. C. où il obtint en 1811 son diplôme académique; un an plus tard, il s'inscrivait à Polytechnique pour recevoir en 1916 son diplôme d'ingénieur civil et de bachelier ès-sciences appliquées.

Après un an d'études et de recherches scientifiques à Londres, il recevait un brevet de l'Imperial College of Science and Technology" pour études avancées en génie civil.

Son érudition, ses talents, et l'expérience acquise lui valurent une bourse de la Province de Québec en 1925-26; il entreprit donc un second



Armand Circé, i.c.

voyage en Europe où il suivit avec succès, les cours de la célèbre Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Dès son retour au Canada, il fut nommé professeur de Résistance des Matériaux à l'Ecole Polytechnique; quelques années plus tard, il inaugurait le Laboratoire d'Hydraulique qui compte parmi les plus vastes et les plus beaux en Amérique.

Il fut nommé directeur de Polytechnique en 1938, poste qu'il occupa pendant 12 ans; malheureusement, sa santé précaire l'obligea à démissionner. M. Circé fut toujours un grand studieux et il demeura un chercheur inlassable jusqu'à la fin de sa vie.

La famille du défunt remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies soit par offrandes de messes, fleurs, visites, assistance aux funérailles, etc.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Le 15 octobre à la salle paroissiale de Lacolle aura lieu la journée antialcoolique organisée par les Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Bernard et Lacolle. La journée s'annonce des plus intéressantes. Nous vous donnerons plus amples renseignements la semaine prochaine. En attendant, vous êtes tous cordialement invités pour cette journée.

Soirée folklorique

Il y aura soirée folklorique organisée par l'UCFR de St-Bernard de Lacolle. Cette soiràée aura lieu le 8 octobre au restaurant de M. Ernest Charbonneau au Lac Crystal à St-Bernard, avec l'orchestre des Joyeux Copains de St-Bernard.

Retraite fermée

A la Maison Ste-Bernadette, il y aura retraite fermée du 2 au 5 octobre, pour les dames et du 6 au 8 pour les filles. Prière de donner votre nom à Mme Henri Gaboriault de St-Bernard ou Mme Romuald Boudreau, de Cantic.

SAINT-PHILIPPE

Décès de M. Eugène Lefebvre

Le 28 août est décédé en cette paroisse à l'âge de 76 ans et 5 mois M. Eugène Lefebvre, époux de Léa Moquin. Les funérailles ont eu lieu le 31. Précédé d'un landau de fleurs la dépouille mortelle partit des Salons Bourgie, de Laprairie, pour notre église. M. le curé R. Lauzon fit la levée du corps et chanta le service assisté des abbés Péloquin comme diacre et sous-diacre. M. le curé E. Ferland était au choeur. Plusieurs religieuses de l'hôpital Maisonneuve et des Soeurs Ste-Anne de Lachine assistaient aux funérailles. La quête fut faite par deux neveux de Mme Lefebvre: M. Lucien Poissant et M. Toussaint Moquin.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un fils: Marcel; ses frères et leurs épouses: MM. et Mmes Louis Lefebvre (Elisabeth Chalifoux); Dominique Lefebvre (Rose Thibodeau); Armand Lefebvre (Jeannette Beaudet); ses soeurs et leurs époux: Rév. Soeur Dominique du Rosaire, des Soeurs Ste-Anne, de Lachine; MM. et Mmes Charles Grégoire (Eva); Dollard Fournier (Flore-Alma); ses beaux-frères et belles-soeurs: Rév. Sr Jeanne Moquin, s.g.m., de l'hôpital Maisonneuve; M. et Mme Elzéar Moquin, Thomas Moquin, Omer Moquin, Pierre Gagnon, Mme Armand Mailloux, Mme Henriette Charlebois, M. et Mme Maurice Gagnon et Mme Arcade Bisaillon, aussi plusieurs neveux et nièces.

A Mme Eugène Lefebvre et à tous les membres de la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Remerciements

Mme Elphège Lussier et sa famille profondément touchés des condoléances reçues, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les leur ont témoignées de quelque manière que ce soit lors du décès de son frère M. Harris Martin.

Unité Sanitaire de Laprairie Napierville

MARDI LE 3 OCTOBRE:

Candiac: de 10 h. à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

Laprairie (Christ-Roi): de 2 h. à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

MERCREDI LE 4 OCTOBRE:

Brosseau: de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

JEUDI LE 5 OCTOBRE:

Fournierville: de 10 h. à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

Côte Ste-Catherine: de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

VENDREDI LE 6 OCTOBRE:

Delson: de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.



GAZ
HUILE
DIESEL

VOS
DISTRIBUTEURS

SCA SHERRINGTON Tél. 454-3122
Succursale — Saint-Remi — Tél. 454-2525

SCA NAPIERVILLE Tél. CH. 5-3396

ROSAIRE MORENCY
Saint-Philippe Tél. MI. 3-8465

LEO CHICOINE
Beloeil Tél. FO. 7-3742

GARAGE BREAULT & FRERES
Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 6-3910



ON SE RIT DE L'HIVER

AVEC UN CHAUFFAGE CENTRAL CHEVALIER

Notre fameuse fournaise sous le plancher maintient une chaleur uniforme du plancher au plafond. Compacte, silencieuse, prête à être installée, elle prend peu de place et ne requiert pas de cave. Coût d'installation très bas à la portée de tout propriétaire. Fonctionnement (au gaz CHEVALIER) plus économique et parfaite sécurité. 3 modèles à contrôle thermostatique pour économiser du combustible.

A l'épreuve des pannes d'électricité

LE GAZ CHEVALIER N'EST PAS TOXIQUE

IL DONNE PLUS DE CHALEUR

— PLUS VITE ET PLUS ECONOMIQUEMENT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Chevalier
GAZ PROPANE INC.

290, Champlain Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 7-1113

SABREVOIS

Assemblée

Avec septembre, les Fermières reprennent leurs activités. Notre première assemblée eut lieu mercredi le 27, au lieu et à l'heure habituelle. Il y eut distribution des prix de l'exposition, le compte rendu de la journée d'étude et le programme pour la présente année.

Bienvenue aux anciennes et aux nouvelles qui désirent se joindre à nous.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à M. Aimé Landry et à sa famille arrivé parmi nous. M. Landry qui demeurait à Chambly Bassin a acheté le commerce de M. Lucien Brunet. Nous lui souhaitons nos meilleurs voeux de prospérité.

Va et vient

M. et Mme Camille Ouellette de Ismouth, Angleterre, en visite che son père, M. et Mme Lionel Ouellette.

Mme Jules Wolput est revenue enchantée d'une visite de quelques jours en Ontario.

La Bible vous parle . . .

Tiens bien ta parole et sois loyal avec autrui, et dans tous tes besoins tu trouveras ce qu'il te faut. (Eccli 29 3). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Un nouveau monde de merveilles ...chez Chevrolet aujourd'hui!

Il fallait s'y attendre, c'est Chevrolet qui les présente! C'est devenu une tradition chez Chevrolet de se rendre compte avant tout le monde de ce que désirent les automobilistes canadiens — et de satisfaire ensuite habilement à ces besoins en réalisant la voiture attendue! Cette tradition, Chevrolet la continue, cette année, et fait un pas important en avant grâce aux ressources et aux réussites de ses ingénieurs, à la perfection mécanique et au luxueux confort de ses voitures. Chevrolet vous révèle aujourd'hui un monde de merveilles!

CHEVROLET

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



Coupé sport Bel Air Chevrolet

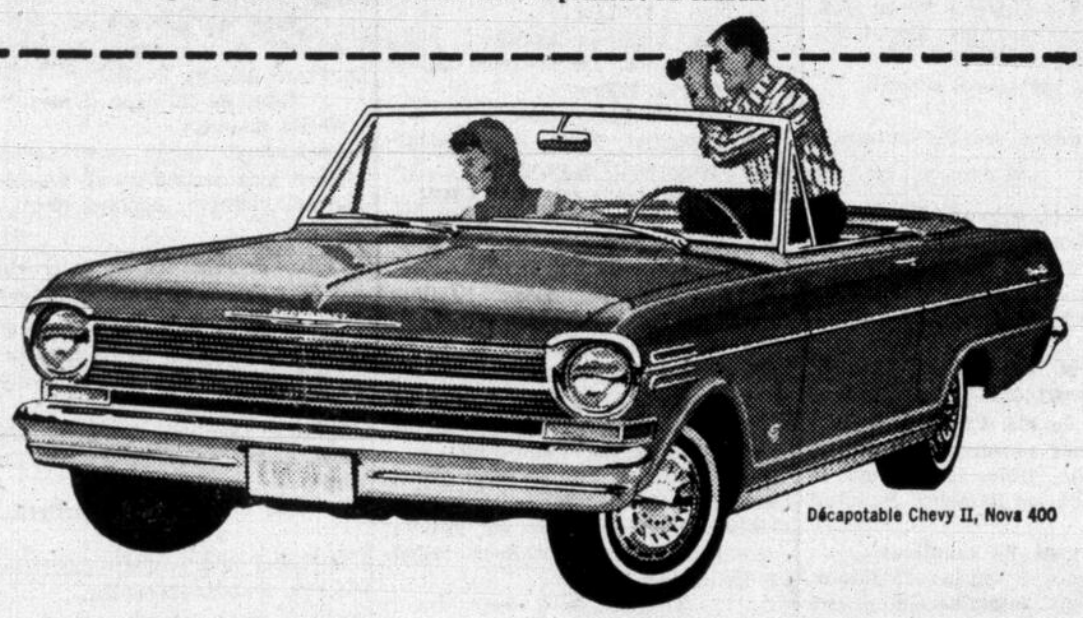
Les Chevrolet 1962—des lignes nouvelles et luxueuses, un roulement doux comme le vol d'un jet



Décapotable Impala Chevrolet

Quiconque désire une voiture ne désirerait que celle-là! Une élégance toute fraîche . . . qui atteint une beauté sculpturale dans le nouveau coupé sport Impala au toit profilé comme celui d'une décapotable. Elle roule sur la route comme si elle glissait, avec une douceur incroyable. Choix de fougueux V-8. Nouvelle carrosserie Fisher dont l'intérieur accorde tout l'espace voulu en longueur, en hauteur, en largeur. Beauté inaltérable — d'un bout à l'autre, jusqu'aux nouvelles ailes avant munies de garde-boue intérieurs qui augmentent la protection contre la rouille. Cette marque qui plaît au plus grand nombre offre encore davantage . . . pour vous plaire. Les Impala qui donnent une impression de grand luxe . . . sans le prix du luxe; les Bel Air qui allient à la douceur du roulement la douceur des lignes; les Biscayne — qui ne sacrifient absolument rien au confort tout en étant économiques. Entrez chez le concessionnaire Chevrolet et admirez-y la plus nouvelle réalisation de la marque qui se classe traditionnellement la première au Canada.

LA CHEVY II—LA "NOUVELLE VAGUE" CHEVROLET



Décapotable Chevy II, Nova 400

Voilà vraiment la voiture que tous ont *essayé* de réaliser. Il appartenait à Chevrolet de la réussir. Elle a toutes les qualités éprouvées que vous comptez voir dans la Chevrolet . . . et des surprises que vous ne connaissiez pas. Une gamme complète de modèles attrayants, dont la construction inédite facilite l'entretien. Elle est économique car elle n'a que quatre cylindres à nourrir, ou six si vous la voulez un peu plus fougueuse. Le sedan offre assez de place pour six personnes de bonne taille. Quant au prix . . . la surprise est agréable (avec chauffage-dégivrage sans frais supplémentaires!).

La Chevy II ne lésine jamais . . . sauf quand il s'agit d'essence! Les deux moteurs dont elle peut être équipée sont pourvus de poussoirs hydrauliques de soupapes et leur taux de compression est de 8.5 à 1. Elle peut être munie d'une transmission automatique Powerglide. Sa suspension comporte des ressorts arrière monolames, faisant partie d'un ensemble perfectionné qui atténue les chocs de la route. Mais, au tout premier rang des qualités de la Chevy II, on retrouve ce confort et cette élégance qu'on n'avait vus jusqu'ici que dans les voitures de prix beaucoup, beaucoup plus élevé. Tout cela est à votre disposition dans les trois séries de Chevy II . . . neuf modèles en tout. Il y a la série 100 . . . splendide, à la portée de tous. La série 300 . . . la voiture pratique conçue pour la famille. Et la série Nova 400 . . . l'économie en habit de gala. Vous en choisissez une et vous avez tout ce que vous pouvez souhaiter dans une voiture . . . y compris la modicité du prix.



Sedan 4 portes Chevy II, 300



Station-wagon 4 portes Chevy II, 100

VOICI TOUT CE QUE VOUS OFFRE LA CHEVY II!

- Carrosserie Fisher — robuste, solide et durable.
- Choix de deux moteurs — un quatre-cylindres peu exigeant et un six-cylindres à peine plus gourmand.
- Choix de 2 boîtes de vitesses—Synchro-Mesh 3 vitesses ou Powerglide.
- Système de suspension inédit—Ressorts arrière monolames antibruit et antifriction.
- Servo-mécanismes montés sur demande — Direction et freins facultatifs sur tous modèles.
- Carrosserie monocoque unique — deux éléments-caissons de grande robustesse.
- Intérieurs de grande classe — Elégant capitonnage dans un choix harmonieux de coloris.

Pneus à flanc blanc et disques de roues demandés moyennant supplément.



Coupé club Monza Corvair

Corvair . . . la voiture sportive . . . au service de la famille!



Station-wagon Monza Corvair

Jamais vous n'aurez éprouvé de joies aussi grisantes tout en bénéficiant de l'économie, de l'élégance et de la fougue sportive de la Corvair 1962. La disposition de son moteur à l'arrière et la répartition de son poids lui donnent une agilité et une tenue de route à toute épreuve. Elle est d'une sobriété incomparable. Elle vous offre le confortable attrait des sièges-baquets*, la commodité d'un compartiment où les enfants peuvent s'ébattre quand le siège arrière est rabattu. Sans aucun doute, les neuf modèles de la Corvair 1962 allient le meilleur confort familial à l'allure sportive . . . sans déséquilibrer votre budget . . . et ceci s'applique également au nouveau station-wagon Monza.**

**Standard sur le coupé Club Monza, facultatifs moyennant supplément sur le sedan 4 portes et le station-wagon Monza.*

***Sur demande, moyennant supplément, sur les coupés et sedans 500 et 700.*

CHEVROLE

LASNIER & GALIPEAU LIMITEE

114, rue Richelieu — Tél. Fidélité 7-2385 — UN. 1-2898 — SAINT-JEAN, P.Q.

A l'Exposition du comté de Napierville

Liste des prix à l'Exposition annuelle du Comté de Napierville à Saint-Remi, le 26 août 1961

Récoltes sur pieds:

2 arpents de concombres

1er prix: Maurice Riendeau; 2e prix: Josephat Chouinard; 3e prix: Roland Riendeau; 4e prix: Ernest Dulude; 5e prix: Roch Sorel.

2 arpents en grains mêlés

Mercier L'Ecuyer, René Provost, Emile Douchim, Paul Coache, Olivier Chouinard.

2 arpents de blé

Arthur Roy.

½ arpent de laitue

Maurice Riendeau, Bertrand Michaud, Stanislas Robidoux, John Van Winden.

½ arpent de céleri

Bertrand Michaud, J.-Paul Lambert, John VanWinden.

3 arpents d'avoine

Ferme-Ecole St-Remi, André F. Fortin, Alexandre Morin, Isidore Bourdeau, Roger Ménard.

3 arpents de blé d'Inde à ensilage

Réjean L'Ecuyer, Paul Coache, Alcide Beaudin, Josephat Chouinard.

3 arpents d'orge

Wellie W. Boulerice, Aurèle Thibert, Lionel Sorel, Wilfrid Serres, Josephat Chouinard.

2 arpents de pois verts

Marc Thibert, Paul Thibert, Alcide Beaudin, Maurice Beaudin.

¼ d'arpent de gros oignons

Bertrand Michaud, Maurice Riendeau, Armand L'Ecuyer, Jean-Paul Lambert.

½ arpent de fèves en gousses

Lionel Sorel, Paul Verdon, Alexandre Robert, Wellie W. Boulerice, Réjean L'Ecuyer.

¼ arpent de tomates

Georges Ricard, René Provost, E. Dulude, Emile Douchim, Lionel Sorel.

1 arpent betteraves sucrées

St-Remi:

Henri Lamarque, Jos. Pinsonneault, Léopold Roy.

Saint-Michel:

Ernest Dulude, Georges Ricard, L. Sorel, Roch Sorel, Arthur Roy.

Saint-Edouard:

Emile Douchim, Marcellin Thibert, Emile Thibert, Paul Thibert, René Provost.

Sherrington et Napierville:

Aucun concurrent.

1 arpent de blé d'Inde à épis pour conserves:

Aimé Pigeon, Moïse Létourneau, S. Robidoux, Maurice Beaudin, Josephat Chouinard.

¼ arpent de carottes:

Aimé Pigeon, Stanislas Robidoux, Eugène Giroux, Josephat Chouinard.

¼ arpent d'ail:

Rolland Riendeau.

½ arpent de framboises:

Roch Sorel, Paul Verdon, Roger Ménard, Aimé Pigeon, Wellie W. Boulerice.

¼ arpent de fraises:

Ecole d'Agriculture St-Remi, Lionel Sorel, W. W. Boulerice, J. E. Dulude, Aimé Pigeon.

Jardin potager:

J. Chouinard, I. Bourdeau, S. Robidoux, Olivier Chouinard, Alexandre Robert.

Verger le mieux tenu:

Hormisdas Fortin, Ecole d'Agriculture St-Remi, Maurice Riendeau, Succ. Dr J. A. Viau, Henri Coache.

Rucher:

Arthur Waddell, Armand Landry.

1 arpent de choux:

Maurice Riendeau, Aimé Pigeon, Jean-Paul Lambert.

1 arpent de patates:

Saint-Remi:

Moïse Létourneau, Stanislas Robidoux, Maurice Riendeau, Henri Lamarque.

Saint-Michel:

Alexandre Robert, Florian Robert, Georges Ricard, Ernest Dulude.

Saint-Edouard:

Marcellin Thibert, Aurèle Thibert, Emile Thibert, Paul Verdon.

Sherrington:

Alcide Beaudin, Marcel Robidoux, Josephat Chouinard.

Napierville:

Henri Coache.

Ferme de meilleure apparence par la propreté et l'attrait de ses abords

Wilfrid Serres, Maurice Riendeau, Armand L'Ecuyer, Armand Landry, Emile Thibert.

CHEVAUX

Pouliches d'un an - Race croisée

Réjean L'Ecuyer.

Pouliches de 2 ans:

Wilfrid Serres.

Paire de chevaux de trait, sous harnais, étalons exceptés, légers au-dessus de 1,300 lbs:

Réjean L'Ecuyer.

Paire de chevaux de trait, sous harnais, pesants au-dessous de 1,300 lbs:

Olivier Chouinard.

Jument poulinière avec poulain de l'année:

Wilfred Serres, Olivier Chouinard.

Poulain de l'année, conduit par le licou:

Olivier Chouinard, Wilfrid Serres.

RACES CROISEES: Bêtes à cornes

Vaches à lait:

Dalma Tétreault, Réjean L'Ecuyer, Wilfrid Serres.

Taures de 3 ans ayant eu veau:

Réjean L'Ecuyer, Wilfrid Serres.

Taures de 2 ans:

Réjean L'Ecuyer, Wilfrid Serres.

Taures d'un an:

Réjean L'Ecuyer, Wilfrid Serres.

Génisses du printemps nées depuis le 1er janvier:

Wilfrid Serres, Réjean L'Ecuyer.

Troupeau croisé:

Réjean L'Ecuyer.

AYRSHIRES

Taures de 3 ans ayant eu veau:

Dalma Tétreault.

Taures de 2 ans:

Dalma Tétreault.

Génisses nées depuis le 1er janvier:

Dalma Tétreault.

Taureau d'automne, moins d'un an à la date de l'Exposition:

Dalma Tétreault.

HOLSTEIN

Vaches à lait:

Léon Sédillot, Ferme-Ecole Saint-Remi, Réjean L'Ecuyer.

Vaches sèches:

Léon Sédillot, Ferme-Ecole Saint-Remi, Réjean L'Ecuyer.

Taures de 3 ans ayant eu veau:

Ferme-Ecole Saint-Remi, Léon Sédillot, Réjean L'Ecuyer.

Taures de 2 ans:

Réjean L'Ecuyer, Léon Sédillot, Ferme-Ecole Saint-Remi.

Taures d'un an:

Léon Sédillot, Ferme-Ecole Saint-Remi, Réjean L'Ecuyer.

Génisses d'automne, moins d'un an à la date de l'Exposition:

Léon Sédillot, Ferme-Ecole Saint-Remi, Réjean L'Ecuyer.

Génisses nées depuis le 1er janvier:

Léon Sédillot, Ferme-Ecole Saint-Remi, Réjean L'Ecuyer.

Taureau de 2 ans:

Réjean L'Ecuyer.

Taureau d'un an:

Léon Sédillot.

Taureau d'automne moins d'un an à la date de l'Exposition:

Ferme-Ecole Saint-Remi.

Taureau du printemps, né depuis le 1er janvier:

Léon Sédillot.

Troupeau Holstein:

Léon Sédillot, Ferme-Ecole Saint-Remi, Réjean L'Ecuyer.

Troupeau bovin de toute race, le mieux présenté à l'Exposition

Léon Sédillot, Réjean L'Ecuyer.

PORCS

Truies un an et plus comme reproductrice avec petits:

Race croisée:

Ferme-Ecole Saint-Remi, Réjean L'Ecuyer.

Truies d'élevage, 1 an et plus:

Ferme-Ecole Saint-Remi.

Cochon du printemps:

Ferme-Ecole Saint-Remi.

MOUTONS

Aucun concurrent.

AVICULTURE

Couple de poulettes Plymouth Rock et un coq

Josephat Chouinard.

Couple de poulettes New-Hampshire et un coq:

Josephat Chouinard.

Couple de poulettes Rhode-Island et un coq:

Ferme-Ecole St-Remi, Josephat Chouinard.

Couple de poulettes White Sussex:

Ferme-Ecole Saint-Remi.

Couple de poulettes 3-Way:

Almer Sicotte.

Pigeons de toutes variétés:

Josephat Chouinard, Olivier Chouinard.

Couple de Leghorn Blanc:

Ferme-Ecole Saint-Remi.

Lapins de toutes variétés:

Josephat Chouinard, Olivier Chouinard.

TRAVAUX DOMESTIQUES

Tapis d'escalier, effet par chaine, pas plus de 27" de largeur:

Hector Coallier, Almer Sicotte, H. Coache.

Tissu à manteau ou à costume, chaine et trame, laine au choix:

Henri Coache.

Abat-jour, tissu domestique ou commercial, fantaisie au choix:

Eugène Giroux, Alcide Beaudin.

Tablier de fantaisie pour fillette de 4 à 8 ans:

Alcide Beaudin, Eugène Giroux.

Robe ou habit pour enfant de 1 à 3 ans; tricot à l'aiguille, tissu laine ou coton:

Jean Durivage, Hector Coallier.

Chemise sport à manches longues pour hommes:

Eugène Giroux, Isidore Coallier, J. Durivage, Adélard Hogue.

Catalogne de plancher, 24" de largeur et 2½ verges à 3 verges de longueur:

Marc Thibert, Josephat Chouinard, Almer Sicotte, Henri Coache.

Carpettes tissées, pas moins de 36" de longueur:

Marc Thibert, Hector Coallier, A. Sicotte, Josephat Chouinard.

Bonnet en laine commerciale, tricot à la broche ou au crochet:

Josephat Chouinard.

Pattes pour bébé, au crochet ou à la broche:

Josephat Chouinard, Jean Durivage, Adélard Hogue, Eugène Giroux.

Bas courts pour dames, à la broche ou au crochet:

Adélard Hogue, Eugène Giroux, Jean Durivage, Josephat Chouinard.

Deux poignées de fantaisie:

Alcide Beaudin, Jean Durivage, A. Hogue, H. Coallier.

Deux gants tricotés pour fillettes:

Adélard Hogue, Josephat Chouinard.

Taies d'oreillers brodées:

Adélard Hogue, Alcide Beaudin, J. Durivage, Isidore Coallier.

Gilet de lit pour dame:

Alcide Beaudin.

Foulard de laine, pour enfant, tricot à la broche ou au crochet:

Jean Durivage, Adélard Hogue, H. Coache.

Centre de table tricoté au crochet ou à la broche:

Josephat Chouinard, Isidore Coallier, Almer Sicotte, Henri Coache.

Peinture à l'huile, numérotée avec cadre:

Isidore Coallier, Josephat Chouinard, Eugène Giroux, Florian Beaudin.

Robe de nuit en flanellette, pour dame:

Adélard Hogue, Jean Durivage, E. Giroux, Florian Beaudin.

Un objet de fantaisie, pour la maison remodelé:

Alcide Beaudin, Florian Beaudin, Josephat Chouinard, Eugène Giroux.

Pantoufles pour enfant, travail au choix:

Isidore Coallier.

Coussin de fantaisie, modèle au choix:

Jean Durivage, Adélard Hogue, Alcide Beaudin, Josephat Chouinard.

Robe de chambre pour enfant tissu usagé:

Isidore Coallier, Alcide Beaudin.

Tablier de fantaisie:

Alcide Beaudin, Eugène Giroux, F. Beaudin, Josephat Chouinard.

Tapis crocheté:

Josephat Chouinard, Marc Thibert, Hector Coallier.

Tapis natté:

Josephat Chouinard.

Couvre-pieds non piqué:

Jean Durivage, Adélard Hogue.

Courtes pointes, piquées à la main:

Stanislas Robidoux, Adélard Hogue, Jean Durivage.

Set de bébé, tricot à la broche ou au crochet:

Josephat Chouinard, Jean Durivage.

ART CULINAIRE

6 carrés aux fruits:

Hector Coallier, Florian Beaudin, Henri Coache, Alcide Beaudin.

6 mokas:

Alcide Beaudin, Isidore Coallier, H. Coache, Adélard Hogue.

6 sucre à la crème:

Alcide Beaudin, Hector Coallier, Isidore Coallier, Eugène Giroux.

Gâteau roulé:

Florian Beaudin, Josephat Chouinard, Alcide Beaudin, Isidore Coallier.

Biscuits aux dattes:

Adélard Hogue, Eugène Giroux, A. Beaudin, Henri Coache.

Une chopine de confitures aux fraises:

Josephat Chouinard, Florian Beaudin, Henri Coache, Isidore Coallier.

Une chopine de confitures aux framboises:

Isidore Coallier, Florian Beaudin, Josephat Chouinard.

Une chopine de gelée de pommes:

Josephat Chouinard, Henri Coache, Isidore Coallier, Florian Beaudin.

Une chopine de Ketchup vert:

Isidore Coallier, Alcide Beaudin, Henri Coache, Eugène Giroux.

Une chopine de ketchup rouge:

Josephat Chouinard, Henri Coache, Alcide Beaudin, Isidore Coallier.

Article de fantaisie en art culinaire:

Josephat Chouinard, Alcide Beaudin, Eugène Giroux, Isidore Coallier.

PRODUITS DE LA FERME

3 concombres:

Alcide Beaudin, Marc Thibert, Isidore Coallier, Josephat Chouinard.

3 tomates:

Josephat Chouinard, Alcide Beaudin, Almer Sicotte, Henri Coache.

3 betteraves à table:

Almer Sicotte, Isidore Coallier, Josephat Chouinard, Henri Coache.

3 oignons rouges:

Josephat Chouinard, Almer Sicotte.

3 pieds de céleri:

Josephat Chouinard.

3 choux:

Josephat Chouinard, Marc Thibert.

3 épis de blé d'Inde:

Marc Thibert, Almer Sicotte, Eugène Giroux, Josephat Chouinard.

3 patates:

Josephat Chouinard, Isidore Coallier, Marc Thibert, Henri Coache.

6 fèves jaunes:

Isidore Coallier, Almer Sicotte, H. Coache, Josephat Chouinard.

3 courges:

Josephat Chouinard, Eugène Giroux.

3 pommes grises:

Josephat Chouinard, Henri Coache.

3 pommes fameuses:

Josephat Chouinard, Marc Thibert, Florian Beaudin.

3 pommes Mc Intosh:

Josephat Chouinard, Henri Coache, Florian Beaudin.

3 pommes Wealthy:

Henri Coache, Josephat Chouinard, Marc Thibert.

3 navets:

Marc Thibert, Josephat Chouinard.

3 salades pommées:

Josephat Chouinard, Marc Thibert.

Une tresse d'ail:

Josephat Chouinard, Eugène Giroux.

3 poireaux:

Josephat Chouinard.

Collection de légumes pour la table:

Josephat Chouinard, Florian Beaudin.

Un gâteau de miel d'une livre:

Marc Thibert.

Un bocal d'une pinte de miel coulé:

Marc Thibert.

Une bouteille de sirop d'érable:

Marc Thibert, Almer Sicotte.

Une livre de tabac en feuilles:

Josephat Chouinard.

4 betteraves à sucre:

Marc Thibert.

GRAINES DE SEMENCE RECOLTEES SUR LA FERME:

Un demi minot de pois:

Olivier Chouinard.

Un demi minot de trèfle:

Alcide Beaudin.

Un demi minot de mil:

Olivier Chouinard, Josephat Chouinard.

Un demi minot d'avoine:

Josephat Chouinard, Olivier Chouinard.

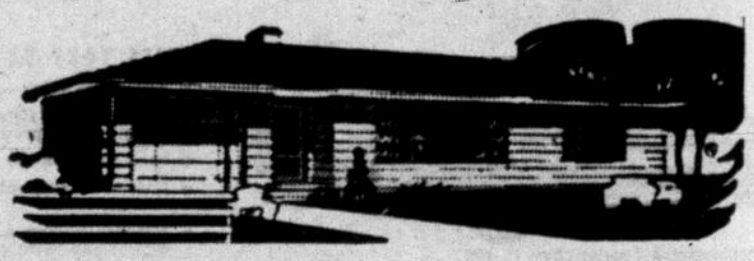
Un demi minot d'orge:

Aucun concurrent.

YVAN MENARD,
secrétaire-trésorier

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture "Conant"

- Articles de ferronnerie et plomberie
- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"

Spécialité!

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE — CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

LAPRAIRIE
(CHRIST-ROI)

Déménagé

Le docteur André Clermont avise sa clientèle que son bureau est maintenant situé à 415, Chemin St-Jean.

—o—

Le 31 août a été baptisé Joseph, Aimé, Luc, né le 24, enfant de M. Roland Desautels et de Rose-Aimée Tétreault. Le parrain a été M. Aimé Tétreault et la marraine Marie-Berthe Brunelle, grands-parents.

Le 31 août a été baptisé Joseph, Gérard, Jean, né le 22, enfant de M. André Lafontaine et de Pauline Laurin. Le parrain a été M. Gérard Cadieux et la marraine Armande Laurin oncle et tante.

Le 10 septembre a été baptisé Joseph, Hector, Paul, Charles, né le 27 août, enfant de M. Gérard Forget et de Dolorès Landry. Le parrain a été M. Paul-Aimé Lambert et la marraine Marie-Paule Dansereau.

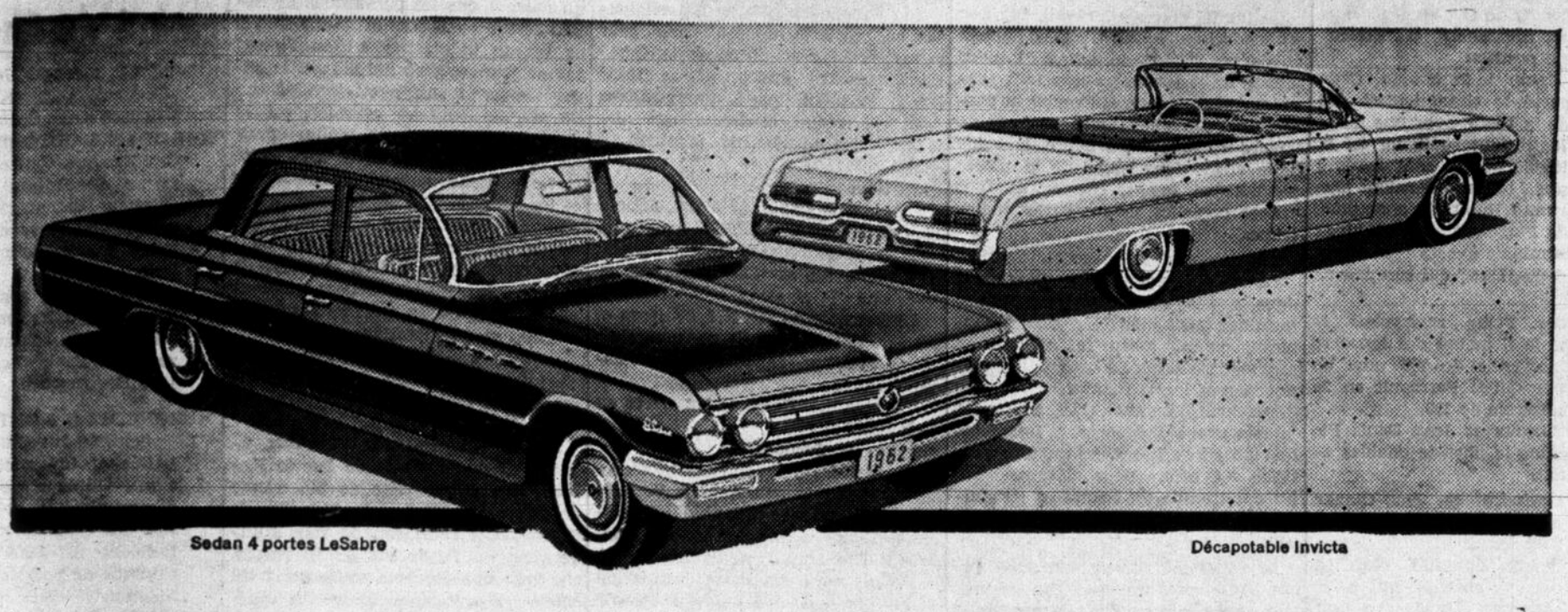
Le 10 septembre a été baptisée Marie, Lucia, Cécile, Sylvie, née le 3, enfant de M. Jean Boutin et de Marie-Antoinette Deblois. Le parrain a été M. François Deblois et la marraine Laura Caron, grands-parents.

Le 3 septembre a été baptisée Marie-Anne, Suzie, née le 3 août, enfant de M. Jean-Guy Bard et de Jacqueline Daunais. Le parrain a été M. Aimé Daunais et la marraine Marie-Anne Traversy, représentée par Lucille Chevrier, grands-parents.

Au fond de moi-même, mon coeur s'est réchauffé, et tandis que je méditais, le feu de la charité m'a embrasé. (Ps 38, 4). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

ELLE ARRIVE AUJOURD'HUI... LA BUICK 62
À AVANCE DYNAMIQUE

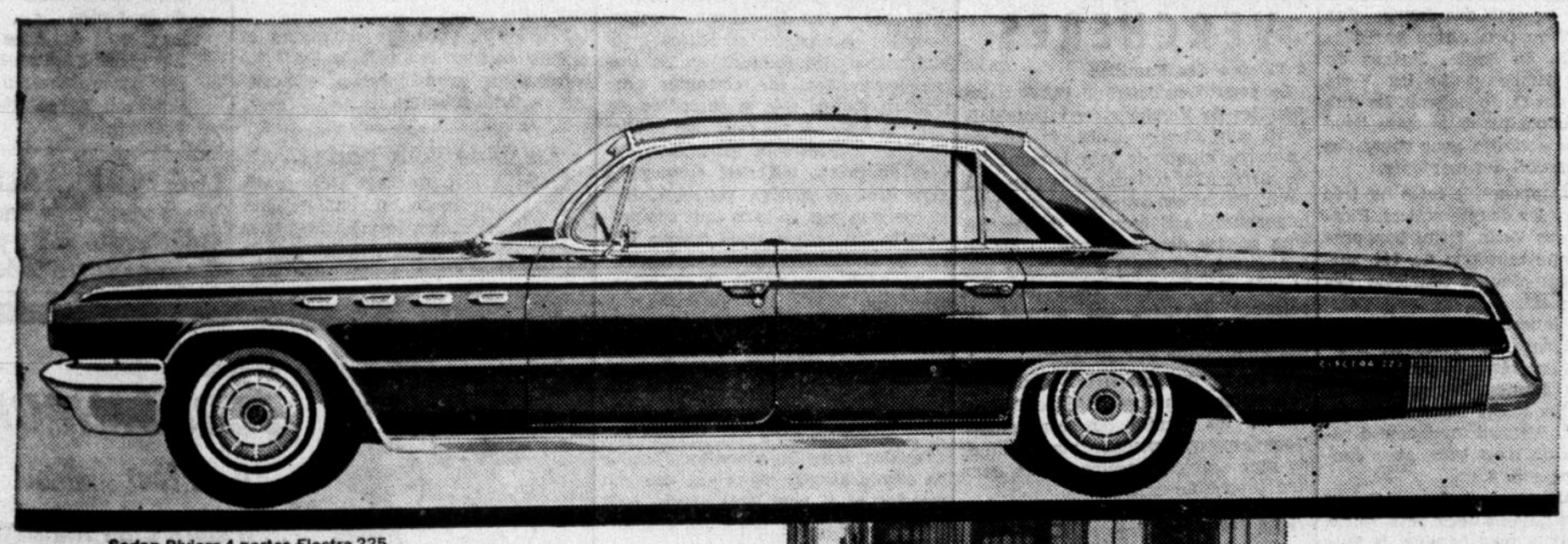
MOTEUR AVANCÉ... TENUE DE ROUTE HORS PAIR



Sedan 4 portes LeSabre — Décapotable Invicta

MOTEUR AVANCÉ... TENUE DE ROUTE HORS PAIR – *Le moteur avancé surplombe la suspension avant. ce qui améliore encore la tenue de route justement fameuse de la Buick. Même les vents de travers violents ne la feront pas dévier. De plus, le plancher est beaucoup plus plat. Trois personnes tiennent confortablement sur le siège avant. La nouvelle ligne de la Buick marque, elle aussi, un grand pas en avant: ultra-moderne, elle est également fonctionnelle. Et la construction de la Buick est parfaite jusque dans les moindres détails. Ses intérieurs, d'une sobre élégance, témoignent, comme tout son équipement, de ce souci de la qualité et du travail bien fait qui caractérise la fabrication Buick.*

LE SABRE·INVICTA·ELECTRA 225



Sedan Riviera 4 portes Electra 225

LES TOUTES NOUVELLES SPECIAL 1962

Il vous intéressera sans doute de savoir que: ❶ 1962 vous apporte une nouvelle décapotable Buick Special pleine de fougue et d'allant! ❷ La Buick Special lance cette année le premier moteur V-6 pour voitures au Canada. ❸ La Buick Special 1962 offre de nouvelles garnitures, de nouvelles couleurs et huit nouveaux modèles. ❹ 1962 vous apporte la splendide et nouvelle Buick Skylark . . . avec ses superbes sièges-baquets*, sa ligne de toit Landau d'une netteté exquise et son moteur V8 Skylark en aluminium. Offrez-vous le plaisir de faire l'essai de la nouvelle BUICK SPECIAL!



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Coupé 2 portes Buick Skylark

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE BUICK MAINTENANT

LA BUICK 62 — LE SABRE — INVICTA — ELECTRA 225

*Sur demande moyennant supplément

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément

M-1628F

Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch — Tél. FI. 7-7575 — UN. 1-2898 — SAINT-JEAN, P.Q.

Contrecoeur et ses activités

Les Loisirs de Contrecoeur ont été actifs plus que jamais cet été. Deux ligues de fastball comprenant huit clubs, ont fourni beaucoup de beau jeu pour rendre la chose intéressante pour les spectateurs.

Près de cent jeunes gens se sont récréés sur le nouveau terrain de balle des Loisirs au cours de la saison. Les clubs "Iron Ore", "Dow", "Stelco", "C de C" composaient la ligue Industrielle. La ligue Pastel avait les Jaunes, les Verts, les Rouges, les Bleus; cette deuxième ligue comprenait les blubs fermés de la ligue Industrielle. L'action n'a pas manqué du commencement à la fin.

Tout est maintenant définitif, en ce qui a trait au classement, soit par club ou individuellement pour les saisons régulières. Voici le classement final, classe Industrielle. En tête, soit champion de la ligue "Iron Ore"; en deuxième, les "C de C"; en troisième, la "Dow" et finalement la "Stelco" en quatrième position.

Fernand Rabin, le 2e but de "C de C" a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue avec une moyenne de 378; il faut souligner ici la lutte formidable que se sont livrés 3 joueurs jusqu'à la toute dernière joute, soit Fernand Rabin, le champion, Jean-Claude Perreault, du club "Iron Ore" qui terminait avec 375 et Gilles Beauregard du "Dow" qui termina avec 365.

Jean-Denis Piché remportait la palme dans le domaine des lanceurs avec une moyenne de 750 suivi de très près par Gilles Perreault en 2e avec une moyenne de 725.

Jacques Giroux et Jean-Denis Piché frappèrent le plus de doubles avec 8 chacun.

André Letendre et Jean-Claude Perreault ont réussi le plus de triples, soit 5 chacun.

Robert Perron du club "Dow" a frappé le plus de circuits, soit 3.

Marcel Jussaume, du "Dow" a reçu le plus de buts sur balles avec 13 et finalement Gilles Beauregard du Dow a été le plus souvent retiré sur trois prises soit à 12 reprises. Gilles dans ce département a eu plusieurs concurrents sérieux. Les séries de détail sont déjà presque terminées car en semi-finale, les C de Colomb ont eu raison du Dow 4 à 1 dans une série de quatre de sept. La finale achève les C de Colomb mènent par 3 à 1 dans une série de 4 de 7 également.

Dans la ligue Pastel, tout est final pour le classement de la saison régulière, qui donne le championnat de la ligue au club des Jaunes club ferme de l'Iron Ore, dirigé par Jacques Giroux, en 2e les Rouges du Restaurant Houle et 3e les Verts club ferme des C. de Colomb. Le club de la Stelco n'a pu dans cette ligue terminer ses activités pour cause des heures de travail des employés.

Chez les frappeurs, la lutte fut très chaude entre les deux premiers, Pierre Gervais des Verts a fini bon premier avec une moyenne de 444, suivi du 2e, Jean-Claude Gaudette, des Jaunes avec 421.

Pour les lanceurs, Gilles Beauregard, des Rouges, remporta les honneurs, suivi de très près par Jacques Giroux des Jaunes. Lucien Malo a frappé le plus grand nombre de circuits, soit 4. Richard Jussaume a réussi le plus de trois buts, avec Jacques Giroux, soit 3.

Serge Dansereau et Roger Guyon ont réussi le plus de deux buts, soit 4. Gilles Proulx a reçu le plus de buts sur balles avec 13 et finalement Maurice Detonnancourt a récolté le plus de trois buts, soit 9.

Les séries de détail ont été très enlevantes. En semi-finale, les Rouges l'emportèrent contre les Vert assez difficilement par 3 victoires, une défaite dans une série de 3 de 5. En finale, les Rouges l'emportèrent par 3 à 1 également sur les Jaunes. Donc les Rouges du Restaurant Houle sont les nouveaux champions de la ligue Pastel 1961. Félicitations à cette équipe qui en était à ses débuts.

Fête du travail

Pour la première année, la Fête du travail a été célébrée avec éclat à Contrecoeur. Toute une fin de semaine, trois jours de fête pour la population, organisés par les associations paroissiales. Le samedi soir, malgré une pluie abondante dans la journée avait lieu une danse à ciel ouvert sur le terrain de stationnement de l'église avec l'orchestre Cordeau qui faisait les frais de la musique. Les organisations avaient préparé des kiosques pour rendre la chose plus champêtre.

Dimanche, dans l'après-midi, avait lieu une joute de fastball et le soir, une procession était mise en branle avec en tête la Garde paroissiale et ses tambours et trompettes. Suivait la Reine des Sports, Eliane 1ère dans une voiture décapotable. Les Filles d'Isabelle suivaient avec leur Garde d'Honneur et les membres costumées et dans une autre voiture prenaient place M. le curé Legendre de même que les maires, M. Remi Lamoureux et M. H. Lacroix. Suivait une délégation nombreuse de Scouts et Louveteaux, de Guides et de Jeannettes. Avant de terminer cette soirée par un autre danse à ciel ouvert, la Garde paroissiale donna une exhibition de milice et de marche de fantaisie très bien réussie et fort appréciée par la foule.

Le lundi, Fête du Travail, fut une vraie journée champêtre à la Colonie de Grève. Départ de 9 h. à 11 h. de l'église en autobus, transportant gratuitement tous ceux qui voulaient passer une agréable journée. A midi, l'heure du lunch, à 1 heure, joute de balle entre deux clubs de la place; pendant ce temps, courses de tous genres pour les jeunes et les moins jeunes.

Tous s'amusèrent avec satisfaction. Le soir, parade avec flambeaux dans les rues de Contrecoeur pour se terminer au Collège le Noblet Duplessis ou une messe fut célébrée en arrière du collège. Le sermon fut prononcé par le R. P. Mueller, s.j., de Saint-Jean, devant une assistance jamais vue à Contrecoeur. Immédiatement après la messe, un feu d'artifice fut offert pour clôturer cette fin de semaine en beauté et satisfaisante pour tous ceux qui y prirent part.

Le dimanche suivant, un autre pique-nique était organisé par les mêmes organisateurs au même endroit et aux mêmes conditions, toujours gratuitement; toutes les personnes présentes (et il y en avait, vous pouvez me croire), sont revenues joyeuses et en souhaitant que ces choses se répètent plus souvent, pour rajeunir les plus vieux et pour amuser les plus jeunes.

Les organisateurs ont été les plus satisfaits et nous les remercions, de même que ceux qui ont aidé matériellement ou autrement.

Fernand GIARD

VERCHERES

A l'Union des Familles

Le comité exécutif de l'Union des Familles de Verchères se rassemblait jeudi soir dernier à l'école Ludger Duvernay en vue de faire le point sur ses différentes activités présentes et à venir. Parmi ses projets l'un des plus importants est bien la réalisation d'un service de gardiennes. Il est en bonne voie, et nous souhaitons que bientôt il aboutisse. Déjà plusieurs persones dévouées ont accepté de s'en occuper et de nombreuses jeunes filles ont donné leur adhésion.

A l'ordre du jour figure également la création d'un service Jeunes Ménages et un comité de recrutement. Nous espérons pouvoir vous donner de plus amples renseignements dans une prochaine édition.

Visite pastorale

Samedi le 30 septembre et dimanche 1er octobre, Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, rendra visite à la paroisse St-François-Xavier de Verchères.

Son Excellence visitera les religieuses et profitera de l'occasion pour rencontrer les membres de la Commission Scolaire et des conseils municipaux de même que les marguilliers.

Mgr l'Evêque célébrera une des messes dominicales et prêchera à toutes.

Statistiques

Savez-vous que nous avons actuellement à Verchères 787 élèves garçons et filles répartis en 28 classes:

A l'école Ludger Duvernay: 525 élèves dans 17 classes:

Au couvent des SS. NN. de Jésus et Marie: 150 élèves, 65 pensionnaires et 85 externes, réparties en 6 classes.

A l'école Ste-Thérèse: 112 élèves en 5 classes.

Voyage en Europe

M. Jean-Paul Demuy, propriétaire gérant du centre d'achats de Verchères est l'heureux gagnant d'un voyage en Espagne offert par les industries E. Roy Ltée. Il s'envolera donc à la fin de cette semaine à destination de Madrid à bord d'un avion Pacific Airlines.

SAINT-BRUNO

Départ

Tout dernièrement, un groupe de paroissiens s'étaient réunis dans le sous-sol du presbytère, pour remercier M. l'abbé Raoul Leboeuf vicaire, à l'occasion de son départ de notre paroisse, pour la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean. Depuis trois ans et demi M. Leboeuf exerçait son ministère parmi nous.

Ce prêtre s'est dévoué sans compter pour les paroissiens, et toujours jovial malgré les fatigues, et les tracas journaliers, car certaines gens peuvent penser que le sacerdoce est une vie aisée, il ne faut pas oublier combien lourdes sont les responsabilités du prêtre qui s'est consacré à Dieu afin de secourir ses semblables et combien peu de gens sont compréhensifs. En retour, nous devons leur rendre la tâche facile: en faisant ce qu'ils nous demandent et en priant pour eux.

Une bourse a été offerte à M. l'abbé comme marque de reconnaissance des paroissiens de St-Bruno et encore une fois merci pour tout le dévouement et les encouragements qu'il nous a donnés dans nos oeuvres paroissiales. Nous lui souhaitons le plus de succès possible dans son nouveau vicariat et il peut être assuré qu'il ne sera pas oublié dans nos prières.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à M. l'abbé Marcel Williams notre nouveau vicaire, en remplacement de M. l'abbé Raoul Leboeuf. Nous espérons que M. l'abbé Williams se plaira parmi nous et que les paroissiens de St-Bruno lui rendront la tâche facile et seront indulgents à son égard; car ce jeune prêtre qui a reçu le sacerdoce en juin dernier, en est à son premier vicariat et combien est la tâche qui pèse sur ses jeunes épaules; et combien facile lui sera cette tâche si nous suivons les directives et les conseils qu'il nous donnera: et aussi combien heureux seront nos jeunes de pouvoir profiter des conseils de ce jeune prêtre et aussi de profiter de son expérience; car nos mouvements de jeunes ont besoin de conseils et de directives.

Soyez assuré, M. l'abbé, que tous et chacun se feront un devoir de vous faciliter la tâche.

Activités

Samedi soir, le 26 août dernier, avait lieu au gymnase de l'école Rabastalière, l'épluchette de blé d'Inde organisée par l'Union des Familles de St-Bruno, à l'occasion du 250e anniversaire de fondation de St-Bruno. Un immense succès a couronné cette soirée qui a dépassé toutes les espérances des organisateurs, et le public qui assistait à cette soirée a été émerveillé par l'ambiance qui y régnait.

Il ne faut pas oublier quelle somme de travail ont dû fournir les organisateurs pour parvenir à un succès semblable; c'est dans de telles occasions que l'on peut voir le dévouement de chacun; donc si le public désire avoir des soirées semblables plus souvent, ce même public, quand semblable occasion se présentera, n'aura qu'à offrir son concours afin de faire un succès semblable à celui qui vient d'avoir lieu.

Merci aux généreux donateurs et à tous ceux qui ont pris part à cette soirée. Et un grand merci à tous ceux qui étaient présents.



● BUICK 1962. — Une nouvelle ligne de toit, presque identique à celle d'une décapotable, caractérise le hardtop deux portes Buick 62. Voici le Hardtop LeSabre — la Buick 62 a une nouvelle grille et une carrosserie redessinée.

La Bible vous parle . . .

Prêter à son prochain c'est pratiquer la miséricorde, lui venir en aide, c'est observer les commandements. (Eccli 29, 1). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Unité Sanitaire du comté de Chambly

LUNDI LE 2 OCTOBRE:
Longueuil (111 Guilbeault): 9 heures a.m.: Cartes de santé.

MARDI LE 3 OCTOBRE:
Cité Jacques-Cartier (paroisse N.-Dame de Fatima): 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.
Ecole Marie-Victorin, rue Guillerm.
Cité J.-Cartier (paroisse St-Jean Vianney): 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Ecole Lambert Closse, 1100 Beauregard.

MERCREDI LE 4 OCTOBRE:
Longueuil: 9 h.: Clinique dentaire.
Laflèche (l'Assomption): 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Maison des Oeuvres, rue Windsor.
Laflèche (St-Jean Eudes): 2 h.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville, 3350 Grande Allée.

JEUDI LE 5 OCTOBRE:
Fort-Chambly: 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville.
Ville Chambly: 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville.

VENDREDI LE 6 OCTOBRE:
Longueuil: 9 h. a.m.: Clinique dentaire.
East Greenfield: 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Ecole St-Jean de la Lande.
Longueuil (paroisse St-Georges): 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Sous-sol, église St-Georges, 700 Préfontaine.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

POUR DES PRODUITS DE QUALITE
TELS QUE
● CHARBON DE TOUTES SORTES
● ANTHRACITE ET BITUMINEUX
● HUILE A CHAUFFAGE DOMESTIQUE COMMERCIALE INDUSTRIELLE
Appelez en toute confiance
à la Charbonnerie LASNIER
170, rue Foch Tél. FI. 7-4206
Livraison à Saint-Jean, Iberville et environs.



Il faut moins d'Email Pittsburgh Waterspar sur les meubles et autres surfaces en bois et en métal. Il est fluide, s'étale uniformément et sèche rapidement. Le dur fini lustré ne se marquera pas, ne s'usera pas et se *lavera* facilement avec peu d'efforts.

Maurice Trahan Ltée
André Thibodeau, prop.
143, rue Mercier Tél. FI. 6-6897

Le grand'oncle du Frère André, Louis Pascal Besset, s'établit au Grand Bois le 4 novembre 1805

Familles de défricheurs — Fondation d'un foyer — Descendance.

(par Rosaire Benoît)

Lorsque Joseph France Besset eut à pourvoir à l'établissement de son fils Louis Pascal, il jeta les yeux sur la concession du Grand Bois.

En ce début de novembre 1805, où Louis Pascal Besset, le grand'oncle du futur Frère André, allait fonder un foyer dans ce coin de terre qu'Alfred Besset (le Frère André) rendrait célèbre, les deux concession du Grand Bois sont en pleine effervescence de défrichement. Des terres du ruisseau Lagesse (Barré) aux confins de Bleury, sur les deux versants, nombre de familles de la Pointe-Olivier proprement dite (St-Mathias), de Ste-Thérèse de St-Olivier (Richelieu) et de Chambly, y détenaient des lots comme autant de titres précieux.

Familles

Du ruisseau Barré, on remarquait les vieilles familles telles que Jos. Gendron, Jos. Deneau, Jos. Davignon, Louis Barrière, les lots des trois Desnoyers, d'autres familles de vieilles souches telles que Ant. Macé, Paul Benois, Pierre Benjamin et Louis Lebeau. Une famille de défricheurs dominait son entourage, celle d'Antoine Besset, le cousin de Louis Pascal; autour d'Antoine, s'étaient groupés Jean-Marie Godin, Jacques Robert, J.-Bte Tétreault, Pierre Papineau, Pierre Lambert, Jos. Larivière, Auguste Messier.

Louis Pascal Besset s'établissait sur une terre gagnant la seigneurie de Bleury, sur un lot voisinant celui de son frère; dans cette concession, sur l'autre versant du Grand Bois, étaient établis des pionniers tels Basile Bonneau, Pierre Dextras, J.-Bte Archambault, J.-B. Cyr, Jos. Benjamin, Jos Benoit, les Besset, père et fils, puis les familles Piédalue.

Louis Pascal Besset

Louis Pascal vit le jour en 1782, il y avait eu pour parrain et marraine, Louis Roussel et Jeanne L'Homme. En ce 4 novembre 1805, il compte donc vingt-trois ans d'âge, il embrassera la vocation de défricheur et celle qui deviendra la compagne de cette vie rude de conquête a nom de Marie-Anne Collette.

Par devant les notaires publics de la ville et district de Montréal, résidant sur la rivière Richelieu, dite Chambly soussigné

"Furent présents Louis Pascal Besset, garçon majeur, fils de Jos Besset et de Marie-Françoise Barrière ses père et mère et Reine Delonchant, de la paroisse de St-Olivier stipulant pour Marie-Anne Collette sa fille mineure, issue de son mariage avec Barthélémy Collette, son époux ici présente et de par consentement d'autre part".

Suit la liste des membres de la famille Bessette, les frères et soeurs du conjoint que nous présenterons aux lecteurs en temps et lieux.

Biens des futurs

"En considération du présent mariage le dit Jos. Besset, père donne en avancement douaire au dit futur époux, une terre sise au Grand Bois paroisse Ste-Marie, de trois arpents de front sur trente de profondeur tenant par devant au trait carré des terres du Grand Bois, d'un côté à Jos. Besset, fils et d'autre côté à Albert Piédalu sur laquelle est construite une maison de vingt pieds par dix-huit, ferrée, vitrée, couverte, un plancher haut et bas et logeable, le tout neuf, y ayant de terre faite environ quatre arpents et sept arpents et demie défrichés en superficie, laquelle terre les parties, ont d'un commun accord estimé à la somme de mille livres sur laquelle le dit futur époux aura pour lui servir de propre, celle de six cents livres".

"Donne encore le dit Jos. Besset père au dit futur époux en avancement douairié, une vache, une jument et son poulain, une armoire neuve une selle, cinq moutons, une marmite, une hache et une pioche, une traine ferrée, un lit de plume et ses couvertures, deux cuiller et deux fourchettes".

"Le futur époux a doué et doue la dite future épouse de la somme de cinq cents livres".

On a une idée de la lignée des Bessette, celle dite de Jos France Bessette. Il établira de la même manière son autre fils, Jos. Besset, le grand-père du Frère André. Donner une terre, quelques animaux, un jeu d'équipement agricole, en plus d'un avancement douairiaire de six cents livres, étaient pour l'époque, une assistance considérable, si l'on songe que des manoeuvres se donnaient pour un an au prix de trente livres, habillés et nourris.

Louis Pascal et Marie-Anne Collette s'établirent au Grand Bois en 1805 ils y passèrent plus de quarante ans dans cette concession; leur histoire familiale se déteint sur l'histoire de cette concession où Isaac Bessette, son neveu, et père du Frère André, tiendra boutique.

Louis Pascal et son épouse eurent une nombreuse descendance.

En 1828, ils marient leur fils Pierre-Adrien à Justine Henriette Robert et leur filles Ozethe à Augustin Goyette. Leur fils Athanase, épouse en 1830 Théodise Cadieux, et en 1837, Adelaide leur fille, épouse François Jetté. Jos. Bessette, un autre de leurs fils, épouse en 1838, Marie Loisel, et Justine, épouse Joseph Bonneau, en 1840. En 1841, Narcisse uni sa destinée à Angélique Bricault. En 1827, leur fils Damase avait épousé Rose Bonneau, fille de Basile Bonneau et de défunte Françoise Robert.

Au défricheur inconnu

On a élevé un monument au soldat inconnu, Louis Pascal Besset fut soldat à sa manière, défricheur et conquérant, il s'aligne dans la pléiade des conquérants inconnus, dont l'oeuvre fut grande et l'influence considérable; il est digne d'être comparé au soldat inconnu, car il a bien ser-

Groupe Canadien reçu par le Pape

Rome (CCC) — Le Pape en recevant plus de 5,000 personnes en audience générale à Castel Gandolfo s'est adressé à elles en ces termes: "Si tous les hommes allaient d'accord comme vous, qui témoignez par votre présence ici votre esprit de fraternité et de charité, il n'y aurait pas de bruits tels que ceux que nous devons entendre et qui nous surprennent". Après avoir ajouté que la vie sans paix n'est ici-bas que douleur et désespoir, Jean XXIII s'est adressé particulièrement à un groupe de pèlerins canadiens de Montréal, dont de nombreux malades, revenant de Lourdes. Recevant de leurs mains une statue en bois de saint Joseph, le Saint Père a parlé tout d'abord du culte rendu à ce saint au Canada et il a ajouté: "La paix n'est pas un don de tous les jours et la douleur nous entoure dans le monde. Il ne nous faut pas moins l'accepter comme tout ce qui nous vient de la Providence". Le Saint Père a terminé en bénissant ses auditeurs avec des expressions d'affection paternelle. Mme Adelphus Goulet de Saint-Jean, de même que sa fille et son gendre, M. et Mme Edgar Badan, de New-York, étaient au nombre des pèlerins reçus par Jean XXIII.

Pour un bon équipement de bureau,
CONSULTEZ

Philippe Ouellet, Inc.

29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868

agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"

TOUT POUR LE BUREAU
Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Fillères Calculateurs, etc . . .



QUI VEUT la FIN...

...prend les moyens!

Lorsque vous désirez vivement un objet qui nécessite l'appui de la finance — venez nous voir à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal. Nous serons heureux de vous renseigner sur le Plan de Financement Familial de la B de M — le moyen le plus sûr et le meilleur de satisfaire à tous les besoins de la famille en fait de crédit...qu'il s'agisse d'une voiture, d'un téléviseur ou de tout autre appareil domestique.

En centralisant sous le même toit le financement de tous vos achats à crédit, il vous en coûte moins cher de gestion, vous ne faites qu'un seul versement mensuel proportionné à votre revenu et vous bénéficiez en plus d'une police d'assurance-vie qui protège votre famille!

Il se peut fort bien que ce soit profitable en définitive d'emprunter maintenant pour jouir des choses dont vous avez besoin. Parlez-en à la succursale de la Banque de Montréal la plus proche aujourd'hui même!

BANQUE DE MONTRÉAL

"MA BANQUE" POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS B de M

Plan de Financement Familial

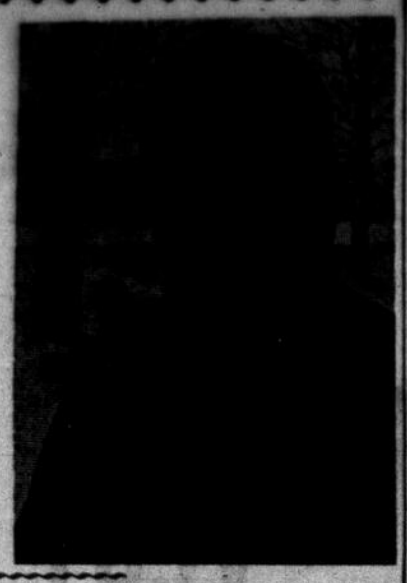
Sous un même toit — tous vos besoins en fait de crédit personnel grâce à un prêt économique de la B de M comportant une assurance-vie.

SUCCURSALES à votre service à ST-JEAN et dans les ENVIRONS

Succursale de St-Jean, angle des rues St-Jacques et Champlain: DANIEL DAIGLE, gérant
Les autres succursales sont à Bedford, Cowansville, Laprairie, Longueuil, Napierville, St-Césaire, St-Lambert et Varennes

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Kateri Tekakwitha



Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

Extrait des "Mélanges Religieux" de Montréal
(Vol. VI, 28 juillet 1843, pp. 257-258)

Comme nous l'avons fait connaître dans notre numéro de mardi, dimanche dernier une belle fête se célébra dans la paroisse de Laprairie. Une croix usée par le temps avait été plantée au bord du fleuve, sur la côte Est de la rivière du Portage. C'est là que vint se fixer en 1677 la mission iroquoise dite de Saint-François-Xavier des Prés, établie auparavant près du fort de Laprairie.

C'est là que mourut en 1680, la célèbre vierge iroquoise Catherine Tekakwitha. Pendant sa vie, elle aimait à venir prier au pied d'une croix plantée dans ce lieu. La vénération qui accompagna sa mémoire fit donner à la croix et à la côte où elle mourut, le nom de croix et côte Ste-Catherine.

C'est cette croix que quelques pieux habitants de cette côte projetèrent de renouveler à leurs frais; et dans cette circonstance, ils montrèrent un zèle admirable. Mais comme de précieux et touchants souvenirs étaient attachés à ce monument, on résolut de leur venir en aide et de donner à cette bénédiction une solennité qu'on ne déploie pas ordinairement en semblable circonstance.

Celle-ci avait été annoncée dans les paroisses environnantes. La mission du Sault-St-Louis y était surtout invitée; et on doit juger de la joie et de l'enthousiasme de ces bons sauvages à l'annonce de cette fête, par le respect et la vénération où ils gardent le souvenir béni de celle qui fut leur soeur et qui leur a laissé de si admirables exemples de vertus et de sainteté.

Aussi, ils y accoururent en foule, jeunes et vieux, les mères portant dans leurs bras leurs petits enfants, et ne voulant pas que personne dans le village fut privé du bonheur de ce spectacle et des grâces attachées à cette cérémonie.

Toutes les paroisses voisines s'y étaient portées aussi avec empressement et beaucoup de personnes de Montréal, même des protestants, s'étaient unis aux pieux fidèles des environs.

MM. Hudon, v.g., Marcoux missionnaire, du Sault, Bédard, de St-Remi, Vinet, curé de St-Constant, Plinguet, curé de St-Philippe, trois Pères Jésuites, le R. P. Supérieur des Oblats et le Père Léonard, contribuaient par leur présence à augmenter l'éclat de cette cérémonie.

(à suivre)

LITURGIE

SEPTEMBRE
OFFICES DE LA SEMAINE

29 Vendredi (Bl.) Saint Michel, archange. — 1 cl. Or. un.; Cr.; pr. comm. — Sherbrooke: titulaire de la basilique-cathédrale: comme ci-dessus.

30 Samedi (Bl.) Saint Jérôme, confesseur et docteur. — 3 cl.

— OCTOBRE —

1 Dimanche (V.) XIXe après la Pentecôte. — 2 cl. Cr.; pr. Trin. — II vp. du dim. Solennité externe de la bienheureuse Marie, Vierge du Rosaire. lBl.) Une messe lue et une messe chantée, ou deux messes lues. Messe du 7; 2e or. dim.; Cr.; pr. B.V.M.

2 Lundi (Bl.) Saints Anges gardiens. — 3 cl.

3 Mardi (Bl.) Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge. — 3 cl.

4 Mercredi (Bl.) Saint François d'Assise, confesseur. — 3 cl.

5 Jeudi † ,V.) Férie. — 4 cl. Messe du dimanche précédent; sans Gl. (2e or. ss. Placide et compagnons) pr. comm. N Ou (R.) messe des ss. martyrs; (2e or. férie).

S.V.P. DITES-MOI

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à
"S.V.P. DITES-MOI"
"journal "Le Richelieu"

* * *

Q Les obèses ne sont-ils pas obligés — en conscience — de maigrir? Puisque les statistiques prouvent que les personnes trop grasses meurent (en moyenne) plus jeunes que les personnes maigres, et puisque le cinquième commandement interdit d'abréger sa propre vie, il me semble que confesseurs devraient forcer les gens obèses à suivre un régime alimentaire . . .

R J'ai l'impression que vous êtes une personne maigre! Mais cette impression ne m'empêche pas de trouver que vous soulevez par votre question un bon problème de conscience.

D'après le grand moraliste Noldin ("De Praeceptis", 236, 4, c) "ceux qui en mangeant excessivement "abrègent notablement" leur vie commettent un péché grave, tandis que ceux qui de la même manière "abrègent très légèrement" leur existence ne pèchent pas mortellement contre le cinquième commandement". Voilà un principe général; peut-on l'appliquer indifféremment "à tous ceux qui pèsent" plus que leur poids normal?

Certes, les statistiques montrent qu' "en moyenne" les obèses meurent plus jeunes que les maigres (ordinairement beaucoup plus jeunes); mais ce qui est vrai en moyenne, ne se vérifie pas nécessairement "dans chaque cas" individuel: il y a des personnes grasses qui vivent joliment longtemps . . . Qui pourra dire si "telle personne" grasse, "en particulier, abrège réellement sa propre" vie en mangeant beaucoup? Peut-être son médecin personnel!

Justement, si ce médecin lui disait: "Il est "très" probable que "votre" degré d'obésité amènera un abrègement "considérable" de "votre" vie, je pense que "cette" personne grasse serait (en conscience) tenue de faire des efforts sérieux pour maigrir.

Ce serait alors simplement une application d'un principe de morale médicinale: "C'est un péché de ne pas s'occuper du tout de l'avis de son médecin, sur un point qui concerne gravement la santé, du moins quand l'ordre du docteur peut être exécuté sans difficultés exceptionnelles".

Advenant un avis grave du médecin personnel, l'obligation de conscience serait encore plus pressante si la personne trop grasse avait "des dépendants" dont elle fût tenue de prendre soin aussi longtemps que possible. . . .

x x x

Q Je crois que Dieu sait d'avance tout ce qui va nous arriver. Mais s'il sait d'avance que certaines personnes seront damnées pour l'éternité, pourquoi les laisse-t-il venir au monde? Comment cela peut-il s'accorder avec sa Sagesse et avec sa Bonté?

R Je ne puis pas vous donner ici, en quelques lignes, un long cours théologique sur la Sagesse et la Bonté divines, mais peut-être pourrai-je vous éclairer un peu par une comparaison.

Maisonneuve fonde la ville de Montréal. Il sait, bien, d'avance, qu'au cours des siècles quelques habitants de cette ville n'observeront pas toujours tous les règlements de cette cité, et que certains d'entre eux devront même être punis par la prison. Pourtant, "son but est sage": le bien temporel des habitants de la Nouvelle-France. Et ce but sera atteint directement par l'obéissance de plusieurs citoyens de Montréal, comme il sera atteint indirectement par le châtiment des désobéissants. Ceux-ci seront la cause unique de leur propre misère: le fait, pour Maisonneuve, de prévoir leurs crimes, n'empêche pas qu'en fondant Montréal "il pose un geste bon". Maisonneuve est sage et bon.

Jusqu'à un certain point (toute comparaison est boiteuse), il en va ainsi pour le Créateur des hommes. Il sait que quelques humains n'observeront pas les préceptes de la morale naturelle, et que certains d'entre eux devront même être punis par l'enfer. Pourtant "son but est très sage": sauver tous les hommes, fût-ce au prix de la Crucifixion du Fils. Ce but sera atteint directement par l'obéissance des innombrables élus. Ceux qui seront punis pour avoir violé la Loi divine serviront le but sage de Dieu comme les châtiés d'après les lois civiles servent à leur façon le but des cités. Ceux qui seront damnés seront la cause unique de leur propre misère: le fait, pour Dieu, de prévoir des péchés n'empêche pas qu'en créant des hommes libres "il pose un geste très bon".

Un "Dieu" qui serait forcé de s'abstenir de créer à cause de l'inconduite de quelques révoltés ce ne serait plus un Dieu.



● **LE P. LEGAULT A ROME.** Le R.P. Emile Legault, c.s.c., vient d'être nommé correspondant du Service d'information de la Conférence catholique canadienne à Rome. Le P. Legault qui a été longtemps animateur d'une émission religieuse à Radio-Canada, est un des prêtres les mieux connus au Canada. Sa nomination à Rome a été faite en prévision du Concile. Il "couvrira" à Rome, pour le bénéfice des Canadiens, les préparatifs et le déroulement du Concile.
(Cliché CCC)



BREVIAIRES MAME
NOUVELLE EDITION

Edition de deux volumes comportant les récentes rubriques et le Propre du Canada.
M/83: Edition grand format: 7¼" x 4¼"

Ancien Psautier ou Nouveau Psautier au choix

	les 2 volumes
Reliure 640 première qualité	$52.00
Reliure 620 deuxième qualité	$42.00
Etui 1ère qualité avec patte	$ 5.00

M/28: Edition moyen format: 6½" x 4"
Nouveau Psautier Pie XII seulement.

Reliure 640 première qualité	$39.00
Reliure 620 deuxième qualité	$31.00
Etui première qualité avec patte	$ 4.65

LIVRAISON: Au fur et à mesure que nous les recevrons des éditeurs Mame.

F. BAILLARGEON LIMITÉE
SAINT-CONSTANT Comté de Laprairie, Qué. — Victor 2 9467 — MONTRÉAL 1 51 Notre-Dame Ouest



Bâtir sur l'épargne, c'est bâtir l'avenir

LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1260 succursales pour vous servir

CHRONIQUE DE

Mère d'Youville

L'abbé Dufrost nous parle de sa mère: la Bienheureuse Marguerite d'Youville

Après avoir exposé, en tant que fils la situation de Mme d'Youville en son foyer, l'abbé Charles essaie d'expliquer, en tant que prêtre et théologien, l'action de l'épreuve en l'âme de sa "bienheureuse mère". Le sujet est éminemment délicat pour lui qui n'a pas reçu les confidences de la grande Dame des pauvres, du moins en ce qui regarde cette période de sa vie. Aussi est-il facile de déceler qu'il évite de se prononcer catégoriquement. On le sent partagé entre le désir de communiquer son admiration à ses lecteurs et celui de gagner leur confiance par son objectivité, sa circonspection. Il opte pour ce dernier parti et procède par hypothèses qui favorisent la plus entière liberté d'adhérer ou non à l'explication suggérée

"Les afflictions ont cet avantage d'éclairer l'âme chrétienne et de lui faire sentir le vide et la vanité du monde et de tout ce qu'il y a de flatteur dans le monde. Les croix que Mme d'Youville éprouva dans son ménage lui firent comprendre sans doute que c'est une vraie folie que de s'attacher à toute autre chose qu'à Dieu."

Sauf pour la première phrase, entièrement supprimée, ce texte reste absolument le même dans la seconde rédaction. En y regardant de près, on constate que le "sans doute" employé par l'auteur, loin d'écarter le doute, le fait naître. C'est tout comme si l'abbé Charles disait: "Il est normal que de déception en déception, l'âme de foi en arrive à ne mettre qu'en Dieu son absolue confiance. Et cela peut servir d'explication en ce qui regarde Mme d'Youville". A moins qu'on veuille expliquer le fait autrement: par une surabondance de grâces venant couronner une héroïque fidélité, par exemple. Certes, il arrive, et c'est le plus ordinaire, que l'âme chrétienne à s'attacher uniquement à Dieu parce que lui manquent les autres appuis humains, mais il arrive aussi, que Dieu ayant fait choix d'une âme d'élite pour remplir une mission spéciale, lui prodigue avec une libéralité divine, les grâces extraordinaires requises pour s'en bien acquitter. "Dieu m'a prise et m'a posée là" disait la petite sainte de Lisieux, expliquant ainsi à ses soeurs, après saint Augustin d'ailleurs, que "la sainteté est le couronnement des dons de Dieu La part de l'âme consiste à s'abandonner entièrement, en toute générosité, aux desseins de la Providence. La docilité aux impulsions de la grâce dispose admirablement l'âme qui la manifeste, à recevoir une surabondance de grâce. L'abbé Charles n'ignore pas cela, il y a même lieu de dire qu'il s'explique ainsi la "sainteté de sa mère". Seulement, il ne veut pas imposer son opinion à ses lecteurs et leur suggère un principe général comme solution. Il se réserve cependant, et c'est ainsi qu'il faut entendre le "sans doute" employé par lui, d'incliner plutôt pour l'intervention spéciale de l'Esprit-Saint en l'âme de Mme d'Youville.

Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'il a écrit, au paragraphe précédent, que sa mère "versait souvent des larmes très amères d'autant plus que n'entendant guère alors ce que c'était que résignation à la volonté divine, elle était dans le cas de souffrir sans consolation". Livrée en quelque sorte à elle-même, Mme d'Youville pleure amèrement son bonheur perdu. Discernée et comblée par Dieu, la voilà qui va mettre fin aux larmes versées en secret et s'orienter sur la "voie royale de la croix" considérée désormais comme l'instrument de salut, employé par le Rédempteur lui-même et octroyé par Lui à quiconque veut participer à l'oeuvre par excellence du salut des âmes.

Il faut s'arrêter ici et admirer non seulement la transformation opérée en Mme d'Youville par l'Esprit d'Amour, mais aussi la sagesse, la prudence avec laquelle son premier biographe, l'abbé Charles, son fils bien-aimé, traite de cette transformation. "Expliquez le détachement de Mme d'Youville par ses multiples déceptions, semble-t-il nous dire. Pour moi, je garde l'intime conviction que ma 'sainte Mère' a été l'objet de la mystérieuse prédilection de Dieu, qui, maître de ses dons, les répartit avec la plus entière liberté".

Soeur Estelle Mitchell, s.g.m.
Société Historique de Montréal

DR F. BERGERON
Tél. FI. 6-3604
18, 2e Rue . Iberville
Heures de bureau
Lundi - Mercredi - Vendredi
2 h. à 4 h. après-midi
7 h. à 9 h. le soir
Samedi après-midi
de 2 h. à 4 h.
sur rendez-vous



► GUY BOUCHARD est le plus jeune auteur qui ait publié un volume dans la collection format de poche "Alouette des jeunes". Il nous offre "Vénus, via Atlantide", un récit riche en aventures fantastiques.

La Bible vous parle . . .

J'étais jeune, et puis j'ai vieilli, je n'ai jamais vu le juste abandonné, ni sa lignée cherchant du pain. (Ps 37, 25). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne
25 ouest rue Jarry, Montréal 11

Nos saints martyrs Canadiens

Après sa première mission de Port-Royal, et à la demande de Richelieu, la Compagnie de Jésus envoya d'autres missionnaires en Nouvelle-France en 1632, pour l'évangélisation des Sauvages en terre canadienne.

Avec nos découvreurs, nos fondateurs et leurs émules d'autres rôles, ils sont nos architectes: leurs courses ont tracé les lignes de nos communications, ils ont fixé le site de plusieurs de nos villes et villages où s'élèvent aujourd'hui les pointes de clochers. Ils ont rempli leur mission jusqu'au bout et certains d'entre eux ont payé de leurs souffrances et de leur vie leur oeuvre féconde d'apostolat. Nos admirables martyrs canadiens ont pénétré jusqu'au coeur même de notre sol avec leur sang répandu, semence d'héroïsme, de ténacité, de foi robuste. A Dieu qui appelle tous les hommes à la vie et à l'amour, ils ont rendu vie et amour.

Dans nos coeurs et nos esprits, ils occupent une place de choix parmi nos héros nationaux, parmi nos ancêtres de la véritable noblesse canadienne. L'exemple qu'ils nous ont laissé comme héritage devrait faire du Canada un pays plus beau et plus noble parce que plus religieux.

Recourons à nos saints Martyrs, dans toutes nos demandes pour l'intérêt de la nation. Leur titre de patrons du Canada les prédispose à bien écouter nos requêtes.



COMBIEN PAIENT LEURS COMPTES EN CHÈQUES?

La plupart des gens, aujourd'hui / Tirer un chèque sur votre compte en banque est sans doute le moyen le plus rapide et le plus commode de régler vos dépenses importantes aussi bien que vos comptes. Les Canadiens émettent, chaque jour ouvrable, près de trois millions de chèques / Le maniement de ces chèques s'effectue avec rapidité et efficacité grâce au système de compensation administré par les banques à charte et qui s'étend à toutes les régions du pays / De là viennent la facilité, la simplicité et la sécurité que vous savez sans doute apprécier chaque fois que vous utilisez votre carnet de chèques.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

MAGASINS UNITED

20 REMARQUABLES AUBAINES!

VENTE ANNUELLE

88¢

chacun ou l'ensemble

VALEUR SPECTACULAIRE !

Ensembles 2 pièces
CULOTTE et DEMI-JUPON

A BAS PRIX SPECIAL !



88¢

L'ENSEMBLE

Ravissant cellasuède lavable avec appliqué de broderie sur le jupon et dentelle assortie sur la culotte. Blanc, lilas, or, bleu, rose et vert. Tailles PMG

BLOUSES

88¢ ch.

A un prix d'aubaine que vous ne voudrez pas manquer. Beau choix de modèles dont 2 seulement sont illustrés. Genre tailleur ou de toilette, etc., dans le lot. Choix de couleurs. Tailles 12-20 et 32-38.



A bas prix ! 2 modèles

CULOTTES

3 pour 88¢



Cellasuède lavable, taille élasticisée, gousset double. Avec bande ou élastique aux jambes. Couleurs variées. P.M.G.

215, rue Champlain
228, rue Richelieu — Saint-Jean, P.Q.

Quantité d'autres SUPER-VALEURS NON MENTIONNEES ICI



FICHUS de NYLON

2 pour 88¢

Tricot de nylon à remarquable tissure fantaisie. Bords ourlés. Couleurs variées. 12" x 45".



SACS A CHAUSSURES

88¢

En cotonnade lavable 12 pochettes pouvant contenir 6 paires de souliers.



PANTALONS FUSEAU

Spécial **88¢**

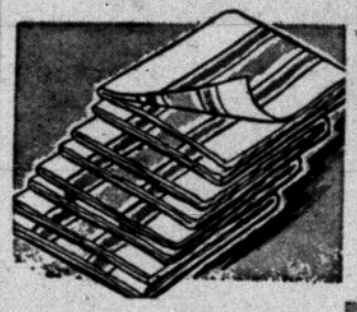
Taille genre boxeur élasticisée. Laine italienne multicolore. Ouverture aux jambes. Grandeurs 3-6 ans.



SACS A LUNCH

88¢

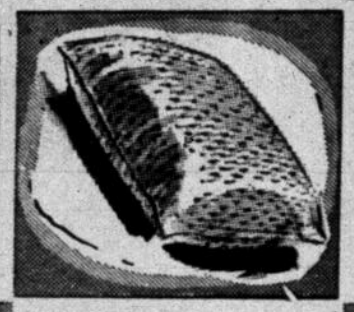
En plastique épais et bien isolé. Glissière sur 3 côtés. Pour le lunch d'étudiants, etc.



LINGES a VAISSELLE

4 pour 88¢

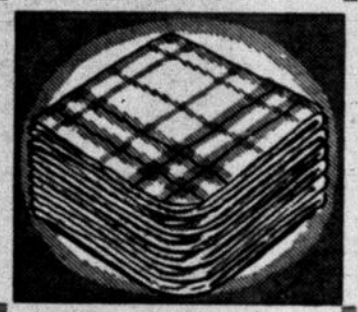
En pure toile. 16" x 28", de teintes multicolores, avec bord ourlé.



OREILLERS

88¢

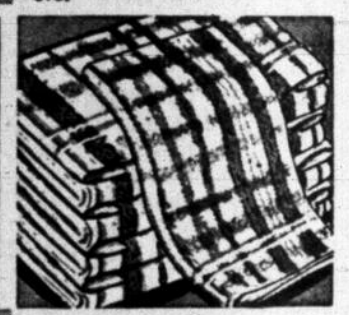
Bonne confection, en coutil de coton résistant. Environ 16½" x 24".



DEBARBOUILLETTES

10 pour 88¢

Cotonnade multicolore. Environ 12" x 12". Une très belle aubaine ! Rég. 10c ch.



ESSUIE-MAINS

5 pour 88¢

Terry de coton de belle qualité, à rayures multicolores. Environ 14" x 26".



TABLEAUX ENCADRES

88¢

Beau choix de photos et de tableaux encadrés. Ballerines, scènes champêtres et autres.



TIAES D'OREILLERS

2 pour 88¢

42" x 28", en cotonnade blanchie. Glissière à une extrémité.



Couvertures d'auto

88¢

En épaisse finette de ton gris moyen avec bordure multicolore. Bords ourlés.



RALLONGES 15 pieds

88¢

Fil recouvert de plastique de couleur brune. 15 pieds de longueur.



Tasses et soucoupes

4 pour 88¢

Différentes formes au choix. Bande or sur fond vernissé. Belle aubaine ! Rég. 29c



ENS. de PASSOIRES

88¢ ens.

4½" et 7". Treillis à maille d'acier, manche en bois.



POUR LA CUISSON

2 pour 88¢

Au choix: tôle à biscuits, moule à muffins ou à gâteau. Rég. 49c ch.



AMPUOLES GIVREES

4 pour 88¢

Choix d'ampoules givrées de 15, 20, 40 et 60 watts, 1000 heures d'éclairage.

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529
C.P. 218 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 28 SEPTEMBRE 1961

Imprimé aux *Editions du Richelieu Ltée*

La presse hebdomadaire veut rencontrer ses exigences modernes

Deux grands prix de journalisme décernés au journal "Le Richelieu"

L'Association des Hebdomadaires de Langue française a tenu l'autre semaine son 29e congrès annuel. Les assises, que présidait M. Marc Fortin, de Saint-Jérôme, ont groupé plus de deux cents congressistes dans le cadre enchanteur du Manoir Saint-Castin, au lac Beauport, près de Québec.

Pendant trois jours, les délégués ont vaqué aux intérêts de leur association et ont été l'objet de magnifiques réceptions de la part des autorités de la province, de compagnies importantes et de maisons de publicité notoires.

Les élections des responsables de l'association pour une prochaine année et la proclamation des prix décernés aux meilleurs hebdos ont couronné les journées de vendredi et de samedi. M. Marc Fortin, directeur du journal "L'Echo du Nord" de St-Jérôme, a été maintenu à la présidence, poste qu'il occupait à titre intérimaire depuis quelques mois. Les autres administrateurs élus avec lui sont: MM. Lucien Fontaine, "L'Echo Abitibien" de Val d'Or; Gérard Poulin, "La Vallée de la Chaudière" de St-Joseph de Beauce; Champlain Lépine, "L'étoile du Nord" de Joliette; Lucien Guertin, "L'Echo du St-Maurice" de Shawinigan; Osias Poirier, "Le Citoyen" d'Asbestos, Yves Michaud, "Le Clairon" de St-Hyacinthe, qui viennent compléter le bureau de direction. M. Lucien Fontaine devient secrétaire-trésorier de l'Association, où il remplace l'hon. Lionel Bertrand, qui pendant près de douze ans a brillamment rempli ces deux postes.

C'est M. Jean-J. Mercier, président du Comité des Concours qui a proclamé les gagnants de l'année. Le journal "Le Richelieu", qui depuis quelques années se classe régulièrement au palmarès, s'est vu cette fois décerner deux prix: celui de la meilleure page féminine et celui de la meilleure page artistique et littéraire. Au nom de l'équipe qu'il dirige, M. Paul L'Ecuyer a reçu les deux prix attribués au journal "Le Richelieu".

Nous donnons ci-dessous le palmarès des grands prix du journalisme chez les hebdomadaires de langue française du Canada:

Le meilleur journal de l'année: (plus de 3000) de tirage): 1er, "Le Progrès du Golfe" de Rimouski; 2e, "L'Echo du Nord" de St-Jérôme; 3e "La Parole", de Drummondville (Moins de 3,000 de tirage): 1er, "L'Argenteuil" de Lachute; 2e, "Le Citoyen" d'Asbestos; 3e, "Le Peuple", de Montmagny.

La meilleure page de rédaction: Gagnant: "Le Clairon", de Saint-Hyacinthe; mentions: "L'Echo du Nord" et "La Parole".

La meilleure page féminine: Gagnant: "Le Richelieu", de Saint-Jean; mention: "Le Clairon".

La meilleure page artistique et littéraire: 1er prix: "Le Richelieu"; 2e prix: "Le Progrès du Golfe".

Reportage ou éditorial sur la promotion forestière: Ex-aequo: "L'Echo Abitibien' 'et "L'Echo du Bas-Saint-Laurent".

Seront décernés à la réunion d'hiver les prix pour: L'initiative de l'année; le reportage de l'année; la photo de l'année; l'Information religieuse.

"L'oeuvre que la presse hebdomadaire a à accomplir ressemble en quelque sorte à un défi que nous devons relever chaque semaine car, même si le journal régional est indispensable, nous devons rencontrer des exigences modernes et remplir pleinement notre mission propre si nous voulons connaître le progrès".

C'est ainsi que le nouveau président élu de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada s'est exprimé au dîner de clôture du congrès de cette association.

Le nouveau président a tenu à souligner les efforts faits par les dirigeants de la presse hebdomadaire en vue de son amélioration technique et professionnelle. Une clinique fut tenue au cours du congrès, pour étudier précisément, la formation professionnelle des journalistes de la presse semainière. On sait que l'association a organisé des cours de journalisme qui furent échelonnés

(suite à la page 36)



● M. Marc FORTIN, à gauche, président de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, remet à Paul L'ECUYER, directeur du "Richelieu", les deux prix mérités par le journal qu'il dirige. Cette photo fut prise à la fin du congrès des hebdos au lac Beauport. (Photo R. Chevron, Rimouski)

Fin tragique d'un ouvrier à Longueuil

Longueuil (dnc) — Un malheureux accident est survenu samedi matin, rue St-Jacques, quand un homme est tombé d'un échafaudage où il travaillait, tête première sur le pavé et s'est fracturé le crâne. Il s'agit de M. Clément Payette, 55 ans, 5265 Brébeuf, appt. 8, Montréal, qui aidait son frère M. Charles Payette, 431 St-Jacques à des réparations à sa maison.

La police-ambulance de Longueuil fut mandée sur les lieux et le blessé mourait avant d'arriver à l'hôpital.

VARENNES

Causerie sur le Renouveau Liturgique

Une intéressante causerie sur le renouveau liturigque était prononcée le dimanche 17 septembre dans la paroisse Sainte-Anne de Varennes. M. Roger Chartier, président de l'équipe du renouveau liturgique dans la paroisse, adressait la parole à l'occasion de la journée de la récollection (groupe d'hommes et de jeunes gens se réunissant une fois par mois pour une communion générale et une conférence d'intérêt religieux).

Le conférencier intéressa vivement son auditoire par un exposé clair et convaincant. Citant à maintes reprises les passages du sermon de S. Eminence le cardinal Paul-Emile Léger sur les responsabilités du laïcat, M. Chartier n'hésite pas à émailler son texte de comparaisons très réalistes. Après avoir expliqué le pourquoi d'un mouvement liturgique dans une paroisse, M. le président relata brièvement les débuts et les activités de l'équipe paroissiale de renouveau liturgique.

Durant les dernières minutes, le conférencier invita fortement son auditoire à participer activement à la messe dominicale. "Que la messe du dimanche, dit-il, devienne "notre messe" par notre participation active et joyeuse et ainsi, nous serons plus en mesure de goûter et de comprendre le grand Mystère qui se déroule devant nous".

La Commission scolaire de Longueuil augmente la taxe scolaire de 10 cents

LONGUEUIL (DNC). — La Commission des écoles catholiques a adopté, mercredi dernier, son budget pour l'année 1961-1962, augmentant la taxe de 10 cents par $100 d'évaluation, ce qui porte la taxe à $1.10. Ce budget a maintenant été expédié à Québec pour approbation par les autorités de l'Instruction publique. Dès qu'il reviendra au siège de la Commission, si aucun changement n'est fait, les comptes seront envoyés aux contribuables.

Un peu partout dans la province les Commissions scolaires, devant les obligations qui augmentent d'année en année, ont été forcées d'augmenter les taxes scolaires, pour éviter des déficits. Ces augmentations sont en certains endroits, de 50 cents et plus. Avec la hausse des frais d'enseignement ou des salaires des instituteurs et institutrices laïcs de $140,322.14 soit $517,350 pour 1961-62 contre $376,927.86 pour 1960-61, un ensemble de frais scolaires de $68,850, contre $90,266.15 l'an dernier, la Commission s'est vue dans l'obligation d'augmenter la taxe. Elle a un budget total de $1,106,475., soit $435,956.90 en taxe scolaire et $670,956 en octrois à recevoir.

En 1961, la Commission scolaire avait 2,649 écoliers et cette année elle en compte 2,846 dans 7 écoles et 102 classes.

Ces élèves sont ainsi répartis: 1ère à 7e années: 2,361; 8e année, 224; 9e année, 209; 10e année, 74; 11e année, 69.

A noter que le Collège de Longueuil et l'Externat classique de Longueuil sont classés comme institutions indépendantes.

L'évaluation totale de Longueuil est de $40,171,673.00; celle des compagnies (49), de $5,082,954.00; le nombre des contribuables, 2,526.

La valeur réelle des propriétés scolaires est de $2,905,086.06; l'évaluation municipale $2,209,225.00; la dette obligataire, $1,835,500; les assurances, $2,012,300.

La Commission doit aussi verser une contribution pour les élèves qui fréquentent des écoles de d'autres Commissions ou des institutions secondaires indépendantes. Ces contributions s'élèvent cette année à $76,900.00 comparativement à $46,386., en 1960-61.

Les subventions du gouvernement

(suite à la page 36)

A Jacques-Cartier

Travaux de pavage et de confection des trottoirs estimés à $6,921,000

Le conseil municipal de Jacques-Cartier a adopté deux règlements à cette fin. — Deux assemblées d'électeurs ont eu lieu les 25, 26 septembre.

JACQUES-CARTIER (DNC). — Le conseil municipal de Jacques-Cartier a adopté deux règlements, à l'assemblée tenue le 19 septembre, qui l'autorise à exécuter des travaux de pavage et de confection de trottoirs, dans toutes les rues de la cité où il y a les services d'égout et d'aqueduc.

Les plans de ces travaux qui ont été préparés par les ingénieurs Lalonde, Girouard, Letendre prévoient que leur réalisation coûtera, globalement, aux contribuables $6 millions 921.00. Lo confection des trottoirs est estimée à $2 millions 161.00 tandis qu'on a estimé le pavage des rues à $4 millions 760.00.

Taxe des trottoirs: 4.62 du cent

Les premiers calculs ont révélé que le coût de la taxe spéciale sera fixé approximativement à $4.62 du cent, au pied le frontage; ce taux n'est valable que pour la confection des trottoirs, car les calculs, pour le pavage, ne sont pas encore définitifs.

Mode de remboursement

Par contre, le mode de paiement et de remboursement qui a été défini stipule que: les contribuables auront à payer les trottoirs au cours de cinq années consécutives, tandis que pour le pavage, les contribua-

(suite à la page 36)

JACQUES-CARTIER

Un octroi de $100,000 pour payer les arrérages de salaire des instituteurs

JACQUES-CARTIER (DNC). — Le président de la Commission scolaire, M. Hosanna Lefebvre, a montré, aux contribuables présents, lors de l'assemblée du 21 septembre, un chèque de $100,000.00 que le gouvernement provincial a octroyé en vue de payer aux instituteurs une tranche de l'argent qui leur est dû.

On sait que la Commission scolaire doit aux professeurs depuis mai dernier une somme de $432,000.00. Cette somme due a été réclamée maintes et maintes fois, sans succès, par l'Association syndicale des professeurs.

L'assemblée générale de cette association a même décidé d'émettre par le truchement d'une étude légale 350 mises en demeures individuelles contre la Commission scolaire.

Au cours de la réunion qui a eu lieu le 20 septembre, les professeurs ont décidé de mettre ce projet à l'exécution.

L'octroi gouvernemental qui vient d'être versé pour payer une partie de l'argent dû aux professeurs fera sûrement retarder l'émission des 350 mises en demeures que ces derniers avaient décidé de prendre contre la Commission scolaire.

SHERRINGTON

Messe réparatrice

Le 1er octobre, il y aura grand ralliement à Sherrington, de la Confrérie de la Messe Réparatrice, oeuvre dirigée par les Pères Prémontrés.

Au programme:
4 h.: Rassemblement.
5 h.: Messe.
6 h.: Souper à la salle de l'école.
7 h. 30: Réunion à l'église.
8 h.: Pièce de théâtre. La troupe Pierre Daigneault présente "Le sentier des Passions", comédie dramatique en 4 actes.

Prix de participation: $1.50; enfants: $1.

Venez en foule.

PAROISSE CATHEDRALE

Retraite fermée

Une retraite fermée est organisée pour les hommes et jeunes gens de la paroisse Cathédrale. Cette retraite se tiendra à la Villa St-Jean et débutera le 29 septembre au soir jusqu'au dimanche après-midi.

On peut se renseigner en appelant FI. 7-1334; 6-6022 ou 6-4580.

"Carrefour des Arts"

● Cinéma:

A MONTREAL:

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE, 35 ouest, rue Milton:
"LES JEUX DE L'AMOUR", film de Philippe De Broca avec Jean-Pierre Cassel et Geneviève Cluny. (Sous-titre anglais). Le 5 octobre à 7 h. 30 et 10 heures p.m.

SNOWDON, 5225, boulevard Décarie:
"LA DOLCE VITA"; film de Federico Fellini's.

* * *

● Les Expositions:

GALERIE WADDINGTON, 1456 ouest, rue Sherbrooke:
Sculptures de Gord Smith; jusqu'au 30 septembre.
Toiles et dessins de contemporains français.

GALERIE DE L'ART FRANÇAIS, 370 ouest rue Laurier:
Oeuvres du peintre RENE RICHARD, jusqu'au 23 septembre.

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL, 1379 ouest, Sherbrooke:
30 peinturés à l'huile et 7 aquarelles d'un groupe d'artistes américains. Période 1900 à 1960. Prêt du Musée Whitney de New-York.

GALERIE AGNES-LEFORT, 1504 ouest, Sherbrooke:
Exposition d'huiles et de gouaches récentes de Pierre Gendron. Du 25 septembre au 13 octobre.

GALLERY 1640 ouest, rue Sherbrooke:
Dessins de Molly Bobak, du 27 septembre au 14 octobre.

AU CANDLELIGHT, 7965 boulevard Décarie:
Peintures de Madeleine Boyer, jusqu'au 13 octobre.

A LA GALERIE DE L'ETABLE:
Exposition d'oeuvres, tableaux, sculptures par des artistes collectionneurs. Les ouevres sont de Mousseau, Clavet, Letendre, Lewis, Bouchard, Buffet, Spiro, Delacroix, Milne, Bellefleur, Toupin, Cullen, Morrice, Da Silva, Nakamura et Scott.

* * *

● Spectacle:

LE BALLET ESPAGNOL DE ROBERTO IGLESIAS. — Les 25, 26, 27 septembre. Matinée 24 septembre. Théâtre HER MAJESTY'S. Billets en vente: Canadian Concerts and Artists Inc., 1822 ouest rue Sherbrooke.

A LA COMEDIE-CANADIENNE:
MUSIC-HALL 1961-62 présente du 23 septembre au 1er octobre: GEORGES BRASSENS aussi Margot Lefebvre, Joël Denis et les fantaisistes Benny et Judy. — Réservation: Au Carrousel, 152, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 7-4332.

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON. Du 2 au 8 octobre.

THEATRE SAINT-DENIS:
Le retour de YVES MONTAND avec l'orchestre de Bob Castella. Du 6 au 13 octobre.

* * *

● Théâtre:

MOUNTAIN PLAYHOUSE:
THE BOY FRIEND, comédie musicale de Sandy Wilson. A 8 h. 30 tous les soirs sauf le dimanche, jusqu'au 30 septembre.

STELLA, 4664 rue Saint-Denis:
PAS D'AGE POUR L'AMOUR, de Roger Ferdinand, mise en scène de Gérard Poirier, du 15 septembre au 14 octobre.

L'EGREGORE, 2111 rue Clarke:
MAGIE ROUGE, de Michel de Ghelderode, à partir du 20 septembre.

THEATRE CLUB, 1858 rue Saint-Luc:
La Compagnie Denise Pelletier présente BALMASEDA de Maurice Clavel, avec Denise Pelletier, Monique Miller, Jacques Godin, mise en scène de Louis-Georges Carrier.

LA POUDRIERE (Ile Sainte-Hélène):
LA FOLLE NUIT, du 24 septembre au 7 octobre, avec Louise Marleau, Robert Gadouas, Mimi D'Estée.

ANJOU, 1204 rue Drummond:
LA SOIF D'AIMER, d'Eloi de Grandmont et Louis-Georges Carrier.

A LA BOULANGERIE, 5140 De Lanaudière:
LES APPRENTIS-SORCIERS présentent "HOMME POUR HOMME" de BRECHT.

A L'ORPHEUM, 525 ouest, rue Ste-Catherine:
Dès le 7 octobre, le théâtre du Nouveau-Monde présente DEUX FEMMES TERRIBLES, pièce d'André Laurendeau; mise en scène: Jean-Louis Roux.

Livres sur l'art japonais

Deux livres qui seront très utiles aux étudiants et à d'autres amateurs de la culture japonaise viennent d'être publiés.

Un catalogue de "Cent chefs-d'oeuvre de la collection du Musée national de Tokyo" a été publiés par le musée. Il renferme 20 illustrations tout en couleurs et 80 reproductions en noir et blanc de chefs-d'oeuvre de l'art japonais. Il embrasse les domaines de la peinture, de la calligraphie, des manuscrits historiques, de l'architecture, des gravures sur métaux, des épées et de leurs garnitures, de la céramique, de la lacque, des textiles et de l'archéologie.

Le prix du livre atteint $100.

"Le Who's Who des artistes japonais", préparé par la Commission nationale du Japon pour l'UNESCO, a été publié par le ministère de l'Industrie publique. Treize éditeurs artistes ont fait le choix des artistes.

Le livre de 250 pages, classe les peintres en membres de l'Ecole de style traditionnel du Japon et en membres de l'Ecole occidentale. On trouve par ordre alphabétique les noms de 159 peintres de style japonais, 326 peintres de style occidental, 38 spécialistes d'arts graphiques et 65 sculpteurs. La liste comprend une brève biographie et présente une reproduction de l'oeuvre de chaque artiste.

Le livre se vend $12.50.

Achetez à l'enseigne de l'igloo

L'imitation est peut-être la forme de flatterie la plus sincère, mais en matière d'art, elle est dangereuse Voilà une chose dont les Esquimaux et quelques-uns de leurs clients s'aperçoivent.

Les sculptures sur pierre des Esquimaux ont remporté un énorme succès artistique et financier, tant au Canada que dans le reste du monde. Et ce succès s'est maintenu. On a évité la tentation de la production en masse; de l'avis de la plupart des critiques, on a maintenu des normes de haute qualité au cours des dix dernières années et tout laisse prévoir que ces normes seront maintenues au même degré d'excellence au moins pour un certain temps. Il est heureux qu'il en soit ainsi, car plusieurs de nos concitoyens de l'Arctique qui vivent dans des conditions difficiles, doivent compter en grande partie sur leur art pour gagner de quoi vivre. Convaincus de la qualité des oeuvres d'art des Esquimaux canadiens, certains contrefacteurs ont trouvé une occasion de se servir de la réputation des Esquimaux pour s'enrichir rapidement.

Dès les premiers temps où les sculptures des Esquimaux canadiens furent connues du monde extérieur, le bruit a couru qu'on en faisait des reproductions dans différentes parties du globe. Il a été prouvé que la plupart de ces rumeurs étaient fausses, mais à l'heure actuelle des amis des Esquimaux et de leur art signalent que des répliques de leurs oeuvres sont fabriquées et vendues au Canada même.

Bien entendu, les oeuvres reproduites en masse n'ont aucune valeur comme oeuvres originales, ni pour les collectionneurs d'oeuvres esquimaudes authentiques. On a aussi fait remarquer que tout achat d'une reproduction lèse un peuple remarquable, trop faible pour se défendre lui-même. Il est possible d'identifier les répliques, car leur poids est plus léger que celui de la stéatite dont se servent les Esquimaux pour toutes leurs sculptures. Mais ce n'est pas la seule façon de constater la différence.

En vue de protéger les Esquimaux contre les dangers de l'exploitation, le ministère fédéral du Nord canadien a fait enregistrer il y a trois ans une marque de commerce spéciale afin de distinguer les oeuvres authentiques des Esquimaux des reproductions à bon marché qui pourraient un jour envahir le marché. Le symbole de l'art esquimau est une étiquette portant un igloo et la mention "Canadian Eskimo Art". La reproduction de cette marque d'identité constitue une infraction à la loi. La marque de commerce protégera donc facilement les acheteurs qui ne sont pas très au fait des traits distinctifs des sculptures esquimaudes.

Si le symbole de l'art esquimau canadien portant l'igloo est attaché à une sculpture, il s'agit d'une oeuvre authentique. Mais si ce symbole n'y est pas, prenez garde!

La marque enregistrée portant l'igloo figure en noir et blanc sur une petite carte qui est attachée à chaque sculpture authentique. Cette carte devrait aussi porter le nom de l'endroit où cette sculpture a été exécutée ainsi que le nom de l'artiste. Le ministère du Nord canadien autorise les coopératives esquimaudes et la Compagnie de la Baie d'Hudson à attacher cette marque d'identité à chaque sculpture authentique, à l'endroit de l'Arctique où cette sculpture est achetée. L'utilisation de cette étiquette est soigneusement réservée à la protection des acheteurs; toutes les sculptures des Esquimaux ne possèdent pas les qualités requises pour porter cette étiquette. Pour celles qui sont exécutées dans les hôpitaux du sud du Canada, on utilise un symbole différent consistant en un oiseau de couleur orangé; ce symbole garantit que la sculpture est une oeuvre des Esquimaux, mais n'indique pas qu'elle a été exécutée dans l'Arctique. Il est interdit d'employer cette marque sur des objets d'utilité courante, comme par exemple des cendriers, des jeux de cribbage ou autres objets du même genre. Il est interdit de l'apposer à des sculptures à bas prix, de qualité inférieure, exécutées par des enfants ou des débutants.

Le symbole enregistré ne représente pas une opinion particulière au sujet de la qualité artistique des sculptures; l'acheteur doit se fier à son propre goût. Cependant, cette marque assure à l'acheteur qu'il s'agit d'une oeuvre d'art authentique exécutée par les Esquimaux dans l'Arctique canadien. Il incombe au collectionneur de juger de la valeur de l'oeuvre.

L'emploi de ce symbole est aussi autorisé pour l'art graphique esquimau, mais son utilisation est encore plus restreinte dans ce cas. On ne peut appliquer ce symbole sur une estampe esquimaude que sur la recommandation d'un Comité indépendant d'artistes de marque et de directeurs de musées d'art, connu sous le nom de Comité d'art graphique esquimau. Par conséquent, le symbole de l'art esquimau sur une estampe est non seulement une garantie de son authenticité, mais aussi une assurance que cette oeuvre satisfait aux normes rigoureuses d'un groupe de spécialistes éminents du sud du pays.

Heureusement pour les acheteurs, ainsi que pour les Esquimaux, le nombre des reproductions de l'art esquimau canadien est peu élevé. Mais, même si ce nombre s'accroît, l'acheteur est facilement assuré d'une bonne protection. Si vous désirez une oeuvre esquimaude authentique, achetez seulement une oeuvre qui porte le symbole de l'igloo.

Campagne de souscription de l'Ambulance S.-Jean

La Campagne locale de souscription de l'Ambulance St-Jean est dans sa deuxième semaine et tire à sa fin.

Vous êtes tous au courant que partout où des foules se rassemblent ou un désastre survient, l'Ambulance St-Jean est prête à aider le public par la prompte application du Secourisme et l'installation de services infirmiers.

L'an dernier dans la province de Québec, ses membres ont consacré une valeur de 40 années d'heures de loisirs au bien-être du public, sans recevoir aucun remboursement. Maintenant l'Ambulance St-Jean demande des souscriptions pour acheter des médicaments, de l'équipement et continuer son oeuvre de sauvetage au cours de la prochaine année.

Lorsqu'un solliciteur s'adressera à vous, rappelez-vous que votre souscription pourra aider à sauver une vie.

ANDRE DOYON,
président de la Campagne

NOMINATION CREDIT INTERPROVINCIAL INC.



M. WILLIAM S. ALBERT

M. J.-Louis Lévesque, président de Crédit Interprovincial Inc., courtiers en valeurs, membres de The Investment Dealers' Association of Canada, et dont le siège social est situé au 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur WILLIAM S. ALBERT comme représentant dans le district de Saint-Jean.

Monsieur Albert succède au regretté monsieur Charles Champagne, un des collaborateurs les plus estimés de Crédit Interprovincial Inc. et dont la perte sera vivement regrettée par sa nombreuse et fidèle clientèle.

Monsieur Albert est né à Edmundston, Nouveau-Brunswick, en 1914. Il a suivi un cours commercial à l'Université St-Joseph et a obtenu une maîtrise honorifique en sciences commerciales de la même université. A vingt ans il entrait au service de la Banque Provinciale du Canada. En 1945 il commençait une longue carrière de gérant dans différentes succursales de cette banque. D'abord nommé à Caraquet, il était envoyé par la suite, au bureau principal de Moncton. C'est à Windsor en Ontario qu'on le rencontre quelques années plus tard. Il est gérant du bureau principal de la banque et remplace l'assistant surintendant du district de Windsor. En 1958 il est élu président des banques de Windsor, Ontario.

Monsieur Albert est marié et père de quatre enfants.

Les nombreuses années qu'il a passées au service de la Banque Provinciale ont permis à monsieur Albert d'acquérir une riche expérience en matière financière. L'initiative qu'il a montrée au cours de sa carrière à la banque, son dévouement à la clientèle et la sûreté de son jugement ont été appréciés par ceux qui l'ont approché et en font le digne successeur de monsieur Champagne. C'est avec confiance que tous pourront le consulter pour leurs placements.

Monsieur Albert a l'intention, aussitôt que possible, de prendre contact avec sa nouvelle clientèle en lui rendant visite. Dans l'intervalle les résidents de St-Jean pourront communiquer avec monsieur Albert en signalant FI. 6-9795. Tous les autres pourront le faire en appelant à frais virés, le jour: VI. 9-6081 et le soir: HU. 9-5982.



J. R. Robert
Courtier en assurances
Tél. FI. 6-4232
315 Jacques-Cartier Saint-Jean

AVIS AU PUBLIC

Bonnes nouvelles pour ceux qui souffrent de troubles nerveux.
Maintenant, pour la première fois au Canada.

Après plusieurs années de recherches, cette nouvelle formule a été trouvée pour les hommes et pour les femmes qui souffrent de troubles nerveux — qui épuisent le système nerveux — manque de sommeil — impotence — haute pression — haute et basse hypertension — cafard — manque de confiance en soi — et tout ce qui se rattache au système nerveux.
IRMARON est hautement recommandé et garanti pour sa sûreté. Aucun danger de contracter habitude.

A votre disposition — Traitement de 30 jours: $5.00
(Livraison immédiate dans tout le Canada)
Si vous souffrez de l'un ou l'autre des maux mentionnés, ne désespérez pas, même si ça fait longtemps.
Pour obtenir cette offre — Envoyez argent, chèque ou mandat poste à

NATURAL REMEDY COMPANY
Suite 501 — 600 Bay Street — Toronto, Ontario
Seuls distributeurs de IRMARON pour le Canada

Du nouveau! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- ► Votre maison
- ► Votre commerce
- ► Votre santé
- ► Vos biens personnels
- ► Votre auto, camion
- ► Votre vie

TOUT EST INCLUS
dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNALEZ
FI. 7-2313
— CONSULTEZ —
René G. Trahan
258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.



Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

* FILMS A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CARTIER

Jeudi à samedi
28-29-30 sept.

"LES MONSTRES DE L'ILE EN FEU"
Film d'horreur avec Ward Ramsey, Kristina Hanson et Paul Lukather ..... Aa

● Appréciation: Il n'y a rien à redire sur le plan moral. ADULTES et ADOLESCENTS.

"LE PETIT ARPENT DU BON DIEU"
Drame avec Robert Ryan, Aldo Ray, Tina Louise et Buddy Hackett ..... AR

● Appréciation: En dépit d'une fin moralisatrice à laquelle on ne croit guère, l'atmosphère reste malsaine et fait réserver ce film aux ADULTES AVERTIS.

□

Dimanche à mercredi
1 au 4 octobre

"BAGDAD"
Conte original avec Maureen O'Hara, Vincent Price et Paul Christian ..... A

● Appréciation: Bien que le genre en atténue la portée, ce film où domine l'idée de vengeance doit être réservé aux adultes.

"LE COMMANDO SACRIFIE"
Drame de guerre avec Leo Genn, Kieron Moore et Michael Nedwin ..... Aa

● Appréciation: Cette oeuvre exalte le courage humain et renforce l'idée de la grandeur de l'action et du don de soi mis au service d'un idéal. ADULTES et ADOLESCENTS.

"LE SHERIF AUX MAINS ROUGES"
Western avec Joel McCrea Julie Adams et John McIntire ..... A

● Appréciation: L'atmosphère habituelle au genre atténue la portée des nombreux meurtres. Pour ADULTES.

IMPERIAL

Jeudi à samedi
28-29-30 sept.

"VILLAGE OF THE DAMNED"
Film de science-fiction avec George Sanders, Barbara Shelley et Laurence Naismith ..... A

● Appréciation: L'aspect monstrueux et pénible de ce film est atténué par le genre science-fiction. ADULTES.

"SWORD OF THE SHERWOOD FOREST"
Film d'aventures avec Richard Greene, Peter Cushing et Richard Pasco ..... Aa

● Appréciation: Malgré quelques violences et une certaine caricature des gens d'église, ce film peut être vu par les ADOLESCENTS.

□

Dimanche à mardi
1-2-3-4 octobre

"PAPA, SA FEMME ET MOI"
Comédie avec Domenico Modugno, Mina et Antonella Lualdi ..... A

● Appréciation: Le ton de ce film est positif dans l'ensemble. Certaines farces de mauvais goût et la tenue d'une des vedettes le font toutefois réserver aux ADULTES.

"UN SEUL SURVIVRA"
Film de ganster avec Virna Lisi, Jacques Sernas, Sandra Milo ..... AR

● Appréciation: Il y a peu de vraisemblances dans cette accumulation de péripéties, meurtres, violences dont l'agencement n'est pas toujours très heureux. A trop vouloir en remettre, les réalisateurs ont faussé le jeu et la construction générale s'en ressent d'autant plus que le drame en arrive à friser le mélo. De plus, le survoltage général oblige à des réserves. ADULTES avec réserves.

CAPITOL

Jeudi à samedi
28-29-30 septembre

"LA MAISON DES SEPT PECHES"
Drame avec Marlene Dietrich, John Wayne et Broderick Crawford ..... A

● Appréciation: Le comportement douteux de plusieurs personnages et les divers milieux dans lesquels se déroule l'action font réserver l'ensemble aux adultes.

"LES YEUX DU TEMOIN"
Drame psychologique et policier avec Hayley Mills, John Mills et Horst Buchholz ..... A

● Appréciation: Le film est positif. Un crime passionnel et certaines scènes et situations délicates le font réserver aux ADULTES.

□

Dimanche à mercredi
1 au 4 octobre

"LES EPOUSES DE DRACULA" ..... ?

"UNE BALLE SIGNEE X"
Western avec Audie Murphy, Charles Drake et J. Evans ..... A

● Appréciation: Un sentiment généralisé de culpabilité et le type du héros présenté font réserver l'ensemble aux ADULTES.

● Un ange dit un jour à une âme qui priait dans le silence de son coeur: "Mais que faites-vous? Vous ébranlez les cieux, et l'on entend que vos cris dans la cour céleste". Oh! la puissance de la prière!

Baeteman



● PICOLO, ce personnage tant aimé des jeunes téléspectateurs de l'émission de Radio-Canada — LA BOITE A SURPRISES — a tenu à présenter au ministre... des jeunes, Paul Gérin-Lajoie, le premier album illustré de ses chansons faites en collaboration avec l'Oncle Herbert, aussi de la Boite à Surprises. A l'occasion du lancement des CHANSONS DE PICOLO, le Ministre de la Jeunesse a vu dans cette réalisation une "nouvelle contribution à la richesse du Canada Français de demain". De gauche à droite: Jacques LABRECQUE, qui est ici à titre d'éditeur et producteur de ce livre-disque — LES CHANSONS DE PICOLO —, Paul GERIN-LAJOIE, Ministre de la Jeunesse, Picolo (Paul BUISSONNEAU) et l'Oncle Herbert (Herbert RUFF).

Une invitation à la présentation des modèles 1962



Ford — Falcon — Thunderbird

Camion Ford

Vendredi et samedi, 29 et 30 septembre

Les salles de montre seront ouvertes jusqu'à 10 h. p.m.

Saint-Jean Automobile Limitée

9, rue Frontenac, Fl.. 6-4466 Saint-Jean Montréal OL. 8-8511

JACQUES-CARTIER

Le commissaire Buissière ne démissionnera pas!

JACQUES-CARTIER (DNC). — **Le commissaire d'écoles, M. Hormisdas Buissière, a déclaré qu'il ne démissionnerait pas, parce que la sentence rendue par le juge Robert Hodge (qui a annulé l'élection de M. A. Chevarie et qui a ordonné la tenue d'un scrutin, en octobre) ne le concernait pas, même s'il remplaçait l'ex-commissaire en cause.**

Le président de la Commission, H. Hosanna Lefebvre, l'a appuyé en demandant aux commissaires Duret et Masson de citer l'article du code scolaire qui prévoyait la destitution du commissaire Buissière.

M. Bertrand poursuivra en justice

Les commissaires ont pris cette position lors de l'assemblée spéciale tenue à l'école Jean-Brébeuf, le 21 septembre, qui avait été convoquée pour l'ouverture des soumissions concernant l'achat de pupitres et de l'huile à chauffage.

Par ailleurs, la Commission scolaire convoquera une assemblée des électeurs, le 2 octobre prochain, tel qu'ordonné dans la sentence du juge Hodge.

M. Germain Bertrand, le requérant dans cette cause, entend prendre des poursuites judiciaires pour faire destituer le commissaire Buissière, parce que, dit-il, ce sont les résultats de l'élection scolaire, qui a eu lieu dans le quartier qu'il représente, qui ont été annulés.

Tout le monde est perplexe: M. Buissière doit-il démissionner? Oui ou non? S'il ne démissionne pas, qu'arrivera-t-il? Des poursuites judiciaires? On sait le temps qu'elles durent . . . Québec interviendra-t-il? Le Département exigera-t-il la formation d'un sixième quartier? Le commissaire Buissière défend-il un droit? Ne vaut-il pas mieux chercher une aiguille dans un tas de foin?

Le devoir, avant tout!

Et les enfants dans toute cette zizanie? J'ai l'impression qu'on s'en fout carrément! Que dis-je? Mais c'est une affirmation diffamatoire... J'insulte des commissaires d'écoles qui consacrent généreusement leur temps, leurs énergies, à promouvoir l'éducation dans la si belle ville de Jacques-Cartier.

C'est tellement vrai qu'on a congédié le directeur des études "parce qu'il ne faisait pas son devoir" (Est-ce une raison diffamatoire?). On a congédié l'acheteur de la Commission pour "économiser". (Vous savez que la Commission scolaire est en déficit . . . alors?). On a congédié le surintendant des immeubles, pour le remplacer par un ami du commissaire Bouchard, pardon? pour enquêter dans . . . (sic) son service.

Tous les commissaires sont sûrement de bonne foi, mais les circonstances dans lesquelles ils patinent ne favorisent pas l'éclosion de cet idéal qui les anime. En tout cas, depuis mai dernier. Car il ne s'est pas tenu une assemblée, sans que les commissaires ne s'échangent des propos acerbes, manoeuvrent les règles de procédures pour écraser l'adversaire, s'esquintent dans les coulisses à rechercher des solutions à leurs problèmes, etc . . .

Pas de questions naïves?

Au cours de ces quatre derniers mois, combien de temps a-t-on consacré aux problèmes de la rentrée scolaire? Combien de temps a-t-on mis à étudier les rapports du directeur général des études? On nous répondra peut-être qu'on a adopté des résolutions pour l'achat de livres, pour assurer le transport des écoliers, pour autoriser la signature des contrats de location des neuf locaux, et que deux commissaires ont visité les écoles pour savoir si tout se déroulait dans l'ordre le jour de la rentrée scolaire, etc . . .

Pourrait-on savoir alors les raisons de la zizanie entre les commissaires? Cet acharnement à vouloir s'assurer la majorité?

En politique, nous dira-t-on, il ne faut pas poser ces questions! . . .

J.-P. HÉTU



L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada tenait son 29e congrès annuel au Manoir St-Castin (Lac Beauport), les 14, 15 et 16 septembre. On aperçoit ici, en haut et à gauche, la table d'honneur au grand banquet de samedi, offert par le Gouvernement de la province, groupant M. Marc Fortin, de l'Echo du Nord (St-Jérôme), président de l'Association, M. Lucien Fontaine, de l'Echo Abitibien (Val d'Or), secrétaire-trésorier, M. Lucien Darvault, sous-secrétaire adjoint de la Province, Mme Marc Fortin, M. Champlain Lépine et Mme D.S. Kindellan. Au centre, Mlle Lisette Morin, du Progrès du Golfe (Rimouski) reçoit le trophée Raymond-Douville attribué au "journal de l'année" (tirage au-dessus de 3,500) des mains du Colonel Sarto Marchand, président de la Melchers du Canada. A droite, M. Gilles Desroches, de l'ORATOIRE (Montréal) remet le trophée Louis-Francoeur pour le "journal de l'année" (tirage au-dessous de 3,000) à M. Raymond Church, rédacteur-adjoint à l'Argenteuil (LaTuque). En bas, à gauche, les gagnants des trophées déjà nommés auxquels se sont adjoints MM Yves Michaud, du Clairon de St-Hyacinthe (meilleure page éditoriale) et Ozias Poirier, deuxième prix du journal de moins de 3000. Au centre, la suite de la table d'honneur: Mme Marie Fontaine, M. D.S. Kindellan, de l'Imperial Oil, Mme Champlain Lépine et Mme Lucien Darvault. A droite, l'invité d'honneur au banquet, M. Bernard Formery, attaché culturel de France à Québec, cause avec ses hôtes, MM Fortin et Darvault.

CLICHES: LA PHOTOGRAVURE ARTISTIQUE INC. (Photographies Rita Chevron "Le Progrès du Golfe")

"L'annexion de notre Commission scolaire à celle de Longueuil se fera le 1er juin 1962", a déclaré M. G. Sabourin

Le D.I.P. forcera-t-il Montréal-Sud à augmenter la taxe scolaire?

JACQUES-CARTIER (DNC). — **Les quelque deux cents contribuables qui ont participé à l'assemblée convoquée par la Commission scolaire de Montréal-Sud ont refusé catégoriquement d'entendre parler d'une augmentation de la taxe scolaire, suggérée par le D.I.P., et ont demandé aux commissaires d'écoles d'entreprendre de nouveaux pourparlers avec les autorités gouvernementales pour trouver d'autres moyens de financer le déficit.**

Les commissaires ont donc pris un rendez-vous avec M. Pagé du D.I.P. et avec M. A. L'Heureux, chef du cabinet du ministère de la Jeunesse, pour le 26 septembre, à Québec.

Pas de la petite politique

Cette assemblée des électeurs a eu lieu à la suite du refus du D.I.P. d'approuver le budget déficitaire et d'une recommandation de ce dernier de hausser la taxe de .50 du cent, ce qui la porterait à $1.75.

Au début de l'assemblée, M. G. Sabourin, président de la Commission, a averti les contribuables qu'il était nullement question de se servir de la chose scolaire pour faire de la petite politique. Cette assemblée ne poursuit qu'un but, a-t-il dit, celui d'informer les contribuables sur les difficultés financières de la Commission scolaire.

Le déficit de $165,000.00 a été refusé

Le premier budget qui a été présenté au D.I.P. pour approbation, et qui a été refusé, accusait un déficit de $165,000.00. C'est au cours d'un voyage à Québec que M. Pagé leur a demandé de hausser la taxe de .50 du cent, parce qu'elle était une des Commissions scolaires "la moins taxée" de la Rive Sud. Si le budget était corrigé selon cette recommandation, il serait entendu qu'un octroi de $150,000.00 leur serait versé pour diminuer le déficit accumulé qui se chiffre à $204,000.00.

Advenant que Québec ne comble pas le déficit accumulé, a dit M. Sabourin, la Commission scolaire serait obligée de porter la taxe scolaire à $2.85 du cent.

Quatre raisons

M. A. Bazinet, le secrétaire-trésorier, a lu la lettre que les commissaires ont envoyée à Me Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, le 28 août dernier, et qui expose les raisons du déficit prévu pour l'année financière 1961-62.

Ce mémoire met en relief quatre raisons principales:

—le manque d'industries importantes; il en résulte que l'évaluation moyenne se chiffre à $10 millions 500.00;

—l'annexion du territoire de Jacques-Cartier qui a provoqué une charge supplémentaire de $120,000. (600 élèves de plus, une construction d'école, etc...) et qui ne rapporte que $40,000.00 en taxes;

—l'impossibilité physique d'expansion immobilière;

—les salaires des professeurs qui ont été revisés et augmentés à $165,000.00.

Et la Commission scolaire conclut que la situation financière n'est plus viable et qu'il faut songer dorénavant à une mesure extrême: l'annexion de Montréal-Sud à la Commission scolaire de Longueuil.

On ne peut pas voir le député

A ce sujet, M. Sabourin a déclaré que la Commission scolaire de Montréal-Sud serait annexée le 1er juin 1962 à celle de Longueuil, sauf la paroisse Saint-Jude qui le serait elle, à celle de Saint-Lambert.

Les contribuables s'en sont pris au gouvernement qui a crié sur tous les toits que l'instruction serait gratuite et ont réclamé la concrétisation de cette promesse. En réponse à une question, le président a affirmé qu'il "n'y avait pas moyen de voir" le député Théberge.

La presse . . .

(suite de la page 33)

sur une période de trois ans; on annoncera bientôt la tenue d'une session de perfectionnement.

A ce banquet de clôture, offert par la province de Québec, le conférencier était M. Bernard Formery, attaché culturel de la France à Québec. Celui-ci a souligné le rôle important que doit jouer la presse hebdomadaire dans la maintien, l'épanouissement et le rayonnement de la pensée, de la civilisation française. Le conférencier fut remercié par M. Lucien Fontaine, secrétaire de l'association. M. Lucien Darveau, sous-secrétaire adjoint de la province, représentait le gouvernement du Québec à ce dîner officiel.

Ce vingt-neuvième congrès annuel de l'association a été tenu jeudi, vendredi et samedi, les 14, 15 et 16 septembre, au Manoir Saint-Castin, au Lac Beauport. Il a réuni plus de deux cents congressistes, représentant 64 des cent cinq journaux-membres de l'association des hebdos.

La Commission . . .

(suite de la page 33)

provincial s'élèveront à $364,034.50 comparativement à $347,272.37 l'an dernier.

La Commission verse à l'Externat classique, pour 66 élèves, au Couvent de Longueuil, pour 55 élèves, et autres institutions ou collèges, pour 90 élèves, soit un total de 211 écoliers, $126 pour chacun ou $26,586; au Collège de Longueuil pour 177 élèves de 10e et 11e années, $22,302; pour deux classes accélérées de 35 à 24 élèves, $3,906, pour une classe auxiliaire de 20 élèves, $2,250.

Et tout ce budget qui s'élève à $1,106,457, laissera un surplus de $1,097.22.

L'augmentation rapide des enfants plus de 200 par année, le prolongement de l'enseignement obligatoire, la hausse progressive des salaires du personnel enseignant expliquent la nécessité dans laquelle la Commission scolaire se trouve d'augmenter la taxe scolaire de 10 cents.

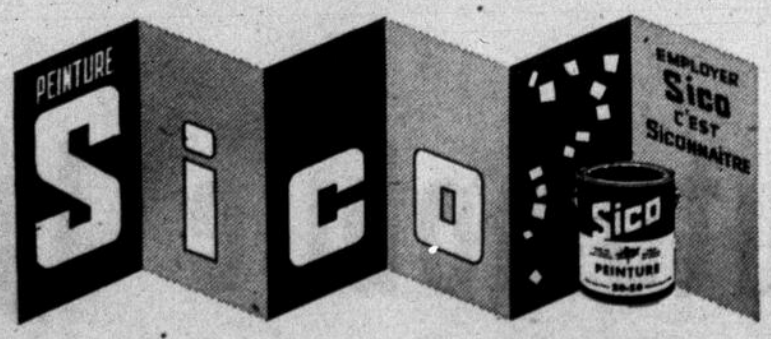
Travaux de . . .

(suite de la page 33)

bles auront à payer pendant 20 ans.

La ville s'engage, pour sa part, à verser à ou aux contracteur(s), 20 pour-cent comptant pour les travaux de trottoir et 50 pour-cent comptant pour ceux du pavage.

Pour financer ces travaux, la ville contractera un emprunt, par voie d'obligations. Si les électeurs n'exigent pas la tenue d'un référendum, la ville soumettra immédiatement à la Commission des Affaires municipales ces deux règlements qu'elle vient d'adopter pour approbation. Et l'ouverture des soumissions publiques se fera le 30 octobre et les travaux seront confiés au plus bas soumissionnaire.



LUX-O-PAC, un émail super-blanc au fini porcelaine, qui ne jaunit pas.

ARMAND MONETTE

Courtier en assurances

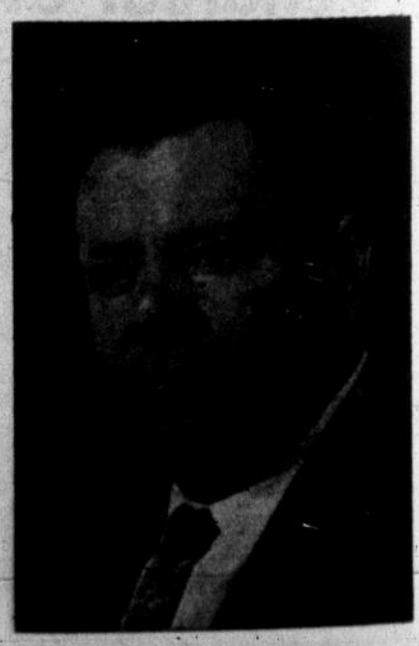
★

Désire aviser sa nombreuse clientèle et toute la population qu'à partir du

1er octobre

sa nouvelle adresse sera

720, boulevard Sainte-Elisabeth, LAPRAIRIE, P.Q.



Jacques-Cartier

D'une poussière à l'autre...

A JACQUES-CARTIER

Un avis de motion a été proposé, lors de la dernière assemblée du conseil municipal, en vue de modifier le zonage dans le quartier No 1, plus précisément à Fatima, à cause de l'ouverture de la rue Claude.

●

LE ROLE D'EVALUATION

Un rôle d'évaluation supplémentaire sera homologué le 3 octobre prochain. A cette fin, le conseil a prolongé le mandat des évaluateurs adjoints, MM. Chevarie et Tardif.

●

STATION DE POMPIERS A FATIMA

Le conseil a décidé d'acheter les lots 914-915, situés au coin des rues Limoges et boulevard Guimond, au prix de $3,200.00, en vue d'y ériger une caserne de pompiers. Cette future caserne rendra un grand service à la population de Fatima, car malgré toute la bonne volonté des pompiers, il leur était difficile d'arriver à temps lorsqu'il s'y déclarait une incendie. Parce que pour s'y rendre, ils devaient passer par Longueuil, sur les rues Chemin de Chambly et Marie-Victorin, qui sont habituellement très achalandées. Les urbanistes Lahaie et Bégin se sont montrés favorables au choix de l'emplacement de cette caserne, dont le coût de construction est estimé à $50,000.00.

●

IMPOSITION D'UN VENDEUR DE LAIT

Les principaux d'écoles ont été avertis, par M. Hosanna Lefebvre, président de la Commission, qu'à l'avenir ils devraient acheter de M. Lorenzo Defoy, échevin et laitier, le lait aux écoliers. Auparavant, la coutume voulait que les principaux achètent "le lait" des vendeurs résidant dans chaque paroisse. La centralisation, c'est plus payant, paraît-il!

●

CERCLE LACORDAIRE

A tous les lundis soirs, le cercle Lacordaire Saint-Pie X organise un forum Matt-Talbot. Cette soirée débute à 8 heures et 30 pour se terminer deux heures plus tard. Pour informations supplémentaires, téléphonez à M. Léo Purcell, OR. 4-6609.

●

KERMESSE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce tient présentement une kermesse, au coin des rues boulevard Curé-Poirier et Sainte-Hélène. C'est M. S. J. Young qui en a la responsabilité. M. René Courtois, le président, est très fier du succès remporté à date et lance un dernier appel avant la clôture.

●

SEMAINE NATIONALE DES JEUNES TRAVAILLEURS

La JOC de Jacques-Cartier tiendra un grand meeting à l'école Jean-Brébeuf, le 30 septembre. Cette soirée débutera à 8 h. 30. Sont invités tous les jeunes travailleurs de la ville.

●

LES STARLETTES

L'entraînement de la troupe de patinage de fantaisie des starlettes de la rive sud a débuté samedi, il y a quinze jours, au chalet Paul Pratt, à Longueuil. Toutes personnes qui voudraient s'inscrire à la troupe n'auront qu'à communiquer avec Mme Gisèle Leblanc ou encore avec M. F. Malo à UN. 7-1602.

●

SOUSCRIPTION POUR LES AVEUGLES

La campagne de souscription en faveur des aveugles du comté de Chambly a été prolongée d'une semaine, parce que les rapports indiquent que seulement 60 pour-cent de l'objectif prévu a été atteint. On se rappelle que l'objectif était fixé à $12,000.00. Cet argent servira à venir en aide aux 123 aveugles du comté.

A MONTREAL-SUD

La Commission scolaire prévoit recevoir en octrois statutaires du gouvernement provincial, pour l'année financière en cours, $330,837.00.

Par ailleurs elle dépensera, en salaires, pour le personnel enseignant $503,614.56. Cette somme se répartit comme suit: boni $8,000.00; fonds de pension et assurance groupe $432,274.00; salaire des religieux $57,340.00.

Les dépenses pour les élèves totalisèrent la somme de $35,840.00. Les dépenses prévues pour les propriétés scolaires et les réparations des écoles atteigneront $55,275.00. Les dépenses de l'administration seront de l'ordre de $36,560.00.

On dépensera pour le service de la dette $102,500 et en intérêts $63,000.00. Les 128 compagnies sont évaluées à $2,773,620.00.

La Commission compte 2,187 élèves qui fréquentent le cours primaire et 463 le cours secondaire.

Les octrois pour les élèves qui sont inscrits à des collèges classiques: Collège Ste-Croix, Séminaire de Saint-Jean se chiffrent à $35,000.

●

L'ECOLE CURE-LEQUIN A OUVERT SES PORTES

Les quelque 500 élèves de l'école Curé-Lequin ont commencé leurs classes lundi le 18 septembre. Cette école dont les travaux d'agrandissement ont débuté en mai dernier n'a pu recevoir ces étudiants que 15 jours suivant la rentrée scolaire. Il faut signaler cependant que "les plus grands" ont commencé au cours de la semaine du 11 septembre. Les cours étaient donnés au soubassement de l'église Saint-Georges.

Avec les Chevaliers de Napierville

Après les vacances, les activités doivent reprendre dans le Conseil 3587 de Napierville.

A notre assemblée du 20 septembre nous avons eu le privilège de recevoir notre vénérable Député de District, M. Paul Lamoureux. Comme toujours, notre Député de District ne manque jamais une occasion de venir prodiguer ses précieux conseils aux Chevaliers de Napierville. Il profita de cette visite pour présider à l'installation des officiers élus en juin dernier, il a voulu féliciter tous ceux qui ont été élus, souhaiter à tous du succès à tout point de vue.

Le député de District a particulièrement insisté sur la formation du Comité en Six Points cheville maîtresse pour assurer la bonne marche de tout conseil vers le succès.

Il a été décidé qu'à l'avenir nos assemblées se tiendront le troisième samedi du mois.

Nous voulons ici présenter à tous les membres la formation du Comité en Six Points:

Comme président général du Programme, M. F. Roland Hébert a été choisi. Président des Activités Catholiques: le F. Claude Fortier; président des Activités du Conseil: le F. Jean-Claude Perrier; président des Activités Fraternelles: F. Gabriel Morin; président recrutement-assurance: F. Wilbrod Fredette; président Relations publiques: F. J.-Arthur Côté; président Activités de la Jeunesse: E. Gilles Patenaude.

Fête de Christophe Colomb le 13 octobre

A l'occasion de la fête de Christophe Colomb, le 13 octobre prochain, les Chevaliers du Conseil 3587 de Napierville sont heureux d'offrir à tous leurs membres accompagnés de leur épouse ou amie, un spectacle qui leur sera donné au théâtre Ciné-Palais de Napierville à 9 h. p.m.

Cordiale bienvenue à tous.

J.-Arthur Côté, publiciste

Résultat du tirage
DE LA MAISON
ETHIER & FRERES



de Saint-Blaise

Le tirage eut lieu le 6 août au Club de Golf de Saint-Jean en présence de plus de 800 personnes

● AUTO AUSTIN A-55 gagnée par M. FRANK KUCHARSKI de Saint-Blaise. — Félicitations et clefs remises par M. BERNARD ETHIER. Le numéro gagnant de la Austin était 16905. Comme personne ne s'est présentée dans les 30 jours, M. Kucharski détenait le 2e numéro, 65698 valide après 30 jours.

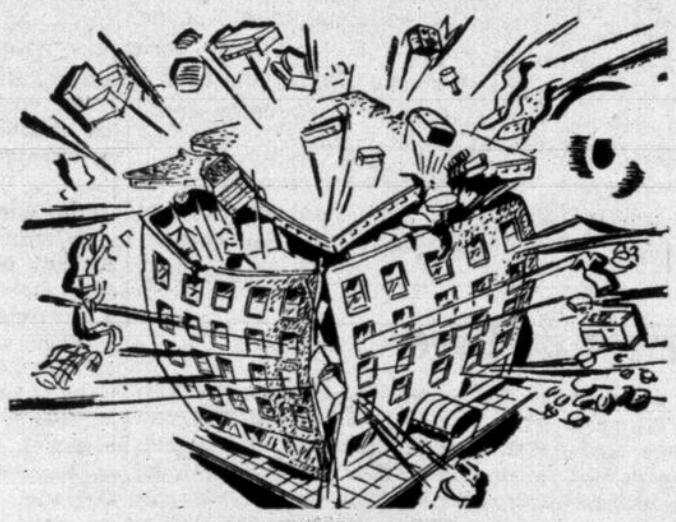
Un autre grand tirage aura lieu à la fin de décembre

ECONOMISEZ DE 20 à 50% et gagnez ces magnifiques prix.

★ 1 AUSTIN A-55
★ 1 Réfrigérateur "Roy"
★ 2 Radios, 2 Caméras, 4 montres
★ 2 Cafetières élect., 2 grille-pain
★ 25 prix surprises.

VOTRE CREDIT EST BON

Jusqu'à 36 mois pour solder.



Les pionniers des bas prix défoncent...

Les prix





T.V. MARCONI

MODELE CONSOLE
x x x
ECRAN DE
23 pouces

179.

Telle qu'illustrée

Avec échange en fonction



Prix aussi bas que

149.

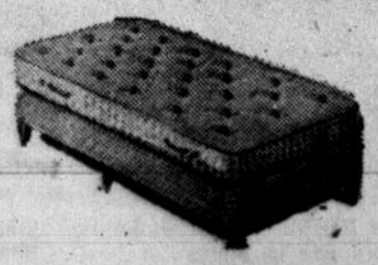
MOBILIER DE SALON 3 morceaux, comprenant 2 demi-section et 1 coin, matériel nouveau et résistant, coussins en caoutchouc.

Polisseuse 3 BROSSES avec aspirateur.

Aubaine à ne pas manquer. Seulement

49.

Lit continental 36"



seulement

17.50

Sommier ou base

LIVRES ET LECTURES

Réflexions pastorales sur notre enseignement

par

le cardinal Paul-Emile LEGER

Dans cette allocution magistrale prononcée au Séminaire de Saint-Jean-de-Québec à l'occasion du cinquantenaire de cette institution, le cardinal Léger jette un coup d'oeil sur ce qu'a été l'enseignement dans la province de Québec jusqu'à présent; il fait ensuite l'analyse de l'évolution qui se déroule sous nos yeux dans ce domaine, à la lumière des changements subis par notre société elle-même; puis il indique quelles solutions peuvent être apportées à quelques-uns des problèmes les plus actuels.

Le Pasteur rappelle que l'enseignement a toujours été confessionnel ici, cela suivant le désir même des parents catholiques et protestants. Il souligne le rôle que le clergé y a tenu — rôle indispensable puisque, à la Conquête, personne d'autre ne s'est trouvé là pour prendre le flambeau. Il relève également le respect des minorités comme un trait historique des Canadiens-français catholiques. Dans cette tolérance, à laquelle les protestants ont souvent rendu hommage, le cardinal voit une conformité à la pensée de l'Eglise.

Dans la situation actuelle, Son Eminence discerne d'abord une ère de changement rapide liée au progrès technique du siècle. Nous assistons à une détérioration des valeurs, compensée cependant par la naissance de valeurs nouvelles, déclare le cardinal. Dans ce contexte, "l'homme aspire à une instruction plus avancée que celle d'hier", ce qui amène des problèmes quant à la quantité et à la structure des institutions.

Un des grands problèmes, c'est de bien comprendre le rôle de chacun. Or "les parents n'ont pas le droit de s'en remettre paresseusement à l'Etat; celui-ci n'a pas le droit d'imposer ses volontés dans des domaines qui relèvent de la famille et de l'Eglise; et celle-ci doit respecter les finalités propres de l'ordre naturel". Le cardinal examine ensuite de façon plus détaillée les droits et les devoirs de chacune de ces catégories.

Tout au long de sa causerie, le cardinal Léger insiste sur la nécessité d'une collaboration franche et compréhensive entre clercs et laïcs; il consacre en plus une section spéciale de son texte à cette question. Le Pasteur ne pouvait pas passer sous silence l'enseignement spécifiquement religieux. Il se livre à quelques pensées qui sont de nature à faire rajeunir et vivifier cet enseignement.

Mais l'éducation de la foi ne doit pas faire oublier le respect des valeurs profanes, dont Son Eminence affirme la nécessité. C'est par un appel réitéré à la charité entre tous les membres de l'Eglise que se terminent ces réflexions admirables de lucidité et de vigueur.

16 pages. $0.20 (par la poste $0.25). En vente aux Editions du Richelieu Ltée, Saint-Jean, Qué.

Le conseil supérieur du livre

Le Conseil Supérieur du Livre, dont le but est de promouvoir la diffusion toujours plus étendue du livre français au Canada, est maintenant une réalité. Récemment, les représentants des sociétés ou associations qui s'occupent de l'édition ou de la distribution des ouvrages de langues française au pays ont, en effet, adopté les statuts proposés et élu leur premier comité eécutif. Celui-ci se compose de M. Pierre Tisseyre, président, MM. Louis-Philippe Boisseau et André Dussault, vice-présidents, des R. F. L.-M. Lacroix, o.p., secrétaire et R. F. Clément, é.c., trésorier.

Le Conseil Supérieur du Livre comprend des membres actifs et des membres associés. Les membres actifs sont au nombre de cinq: la Société des Ecrivains canadiens, avec deux observateurs: MM. Jean Filiatrault et Ch. Hamel; l'Association des Editeurs canadiens, avec trois délégués: MM. Claude Hurtubise, Pierre Tisseyre et Réal d'Anjou; la Société des Editeurs canadiens de manuels scolaires, avec trois délégués: MM. Louis-Philippe Boisseau, Victor Martin et le R. F. Clément, é.c.; la société des Libraires canadiens, avec quatre délégués: MM. Lucius Laliberté, Roger Brissette, le R. F. Luc-M. Lacroix, o.p. et M. Paul Michaud; la Société des Libraires grossistes, avec deux délégués: MM. André Constantin et André Dussault.

L'Association des Bibliothèques du Québec et l'Association des Bibliothécaires de langue française font partie du Conseil Supérieur du Livre, à titre de membres associés. Elles sont représentées, la première par Mlle Cécile Saint-Jorre, la seconde par Mlle Alvine Bélisle, observatrice.



► Sur notre photo, de gauche à droite: M. André DUSSAULT, le R.F. Luc-M. LACROIX, o.p., M. Pierre TISSEYRE et M. Louis-Philippe BOISSEAU, tous quatre membres de l'exécutif. N'apparait pas sur la photo: le R.:F. Clément, é.c.

Rabindranath Tagore

En cette année jubilaire du centenaire de sa naissance, le monde entier commémore par de solennelles manifestations la mémoire du grand poète et artiste indien Rabindranath Tagore, humaniste incomparable et croyant convaincu, à qui fut attribué en 1913 le prix Nobel de littérature.

Tagore naquit à Calcutta le 6 mai 1861, d'une des familles les plus illustres de l'Inde par ses traditions intellectuelles et morales. En même temp qu'un grand poète, il fut aussi un musicien accompli et un peintre apprécié. Dans le domaine de l'éducation, il se distingua également en fondant à Santiniketan, près de Bolpour, l'école "Visva-Barathi" à laquelle il se consacra jusqu'en 1941, année de sa mort, pour faire une importante université internationale.

Depuis sa plus tendre enfance il se voua entièrement à la poésie, si bien qu'en 1875, à l'âge de 14 ans, il voyait imprimée sa première oeuvre et à peine deux ans plus tard on publiait sa première composition musicale.

Tagore, qui devait devenir très rapidement le plus grand poète vivant de la littérature bengali, réussit dès le début à maintenir vive et profonde, dans son oeuvre poétique, l'empreinte propre de sa race, et à baser ses compositions musicales, où le contenu poétique se fonde merveilleusement avec l'expression mélodieuse, sur la culture classique et populaire de son pays. Toutes ses oeuvres cependant revêtent un même caractère d'universalité, en ce qu'elles semblent vouloir répandre dans le monde entier un message d'amour et de spiritualité.

C'est que l'âme de ce grand humaniste était déchirée par le spectacle de tant de douleurs et de misères dont était frappée un peu partout la pauvreté humanité.

"Voici que se soulève l'océan tumultueux des larmes.
Dans la haute mer de la douleur
la flamme est éteinte et le foyer désert
et des vents de tempête sifflent à ta porte
les murs vacillent
et parvient l'appel de la terre des ombres
au-delà de l'horizon".

En 1939, Tagore sent venir la menace de la conflagration mondiale. Il souffre à la prévision des deuils incalculable que la guerre va semer dans le monde:

"Pour l'histoire de l'homme
se déchaine une furie aveugle de destruction
et les tours de la civilisation s'effondrent dans la poussière.
Dans le chaos du néant moral
les pillards foulent aux pieds les meilleurs biens de l'homme
conquis au cours des siècles par l'héroïsme des martyrs.
Dans ce grand univers
tourne la roue immense de la douleur;
étoiles et planètes éclatent
et des étincelles de poussières enflamées, jaillissant s'éparpillent en une ronde vertigineuse
et enveloppe d'une trame primordiale l'angoisse de l'existence. Dans la forge de la douleur qui franchit les limites de la conscience, brûlante
retentissent les instruments de torture;
les plaies s'ouvrent, sanglantes".

Mais il n'y avait pas que les deuils à attrister le coeur du poète; il s'y ajoutait " la couardise des faibles, l'arrogance des forts, la cupidité de l'obèse prospérité, la rancoeur de l'orgueil des races humiliées, l'insulte décochée à l'homme", en somme tout ce qu'il déplorait lorsque, n'ayant plus désormais d'illusions sur le monde, de pénibles scènes se présentaient à son esprit. C'est alors que, de toute sa foi et de toute sa charité, il adressait au monde ses appels et ses exhortations:

"Ne gémissez pas comme des fous et ne jugez pas Dieu avec colère: attendez que l'abcès crève avec colère".

Pour tous ceux qui oublient de prier, il prie: "Tu gouvernes l'esprit des peuples, ô Seigneur du destin de l'Inde... Ils implorent tes bénédictions, étonnent tes louanges. Dans tes mains se trouve le salut des peuples, ô Seigneur du destin de l'Inde".

De cette infernale confrontation des peuples que fut la seconde guerre mondiale, Tagore ne devait pas voir la fin: il mourut en 1941, résigné, et plein d'espoir et de confiance en la divine Providence. Cet espoir et cette confiance, il les a chantés dans des vers admirables qui dénotent à la fois sa profonde croyance et son amour infini des hommes, ses frères: "Victoire, victoire, victoire à Toi, jour et nuit. Ta voix retentit de terre en terre, appelant autour de ton trône les Hindoux, les Bouddhistes, les Sikhs et les Djaïna, et les Parsis et les Chrétiens. Orient et Occident s'unissent pour Te prier et tressent une guirlande d'amour. Car Tu guides les coeurs des hommes vers l'harmonie d'une vie commune, ô Seigneur, où il n'y aura plus ni haine ni douleurs..."

Comme jadis saint François d'Assise, Rabindranath Tagore nous laisse, dans son oeuvre, un message à la fois très humain et très divin, un message vivant et compréhensible qui est comme une lumière de salut en cette époque de désorientation prédominante et de matérialisme athée. Puisse notre civilisation s'en inspirer car, comme le dit Tagore, "une civilisation doit être jugée et appréciée non pas d'après la somme de beauté et de puissance atteinte par elle, mais d'après la façon dont elle a su développer et manifester par ses lois et ses institutions l'amour et l'humanité".



► LITTERATURE. — Pierre FUVAL vient de publier aux Editions Fides, deux récits d'aventure qui s'ajoutent à la collection ALOUETTE DES JEUNES, format de poche. Il s'agit de "Le Serment du petit chanteur" et "Le parchemin de la reine".

VIENT DE PARAITRE

Camillien Houde

"Le p'tit gars de Ste-Marie"

par Hertel La Roque

A lire cet ouvrage, on ne sera pas seulement documenté sur la vie ample et mouvementée d'un grand homme, on pénétrera encore toute une époque riche en événements, l'époque du "p'tit gars de Ste-Marie".

Pour avoir travaillé aux côtés de Camillien Houde de 1928 à 1934, Hertel La Roque pouvait mieux que quiconque le rendre à ceux qui l'ont connu, le faire connaitre aux autres.

L'auteur qui fut tour à tour simple soldat de la "troupe de Camillien", organisateur, publiciste et confident de Houde, use d'un style direct et dru, riche en trouvailles de mots et d'images. A l'aide de petits faits vrais, il nous remet dans l'atmosphère de l'époque de Camillien et le plaisir que l'on prend à cette découverte croit de page en page.

Hertel La Roque, mémorialiste ne se refusa pas à mêler aux souvenirs d'hier des réflexions d'aujourd'hui. Outre l'agrément des multiples anecdotes, le lecteur y trouvera de précieuses leçons pour aujourd'hui.

On n'a pas souvent l'occasion de lire un livre de cette qualité d'ambiance et d'écriture.

Publié aux Editions de l'Homme, "Camillien Houde, le p'tit gars de Ste-Marie" est en vente aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacqres, Saint-Jean, au prix de $1.

Prie avec l'Eglise

★ On peut s'abonner au **"Prie avec l'Eglise"** et recevoir directement chez soi ce feuillet-missel pour le prix modeste de $2.50 par an.

★ Le **"Prie avec l'Eglise"** vous parviendra au moins une semaine à l'avance.

★ On s'abonne en retournant le coupon ci-dessous dûment rempli et la somme de $2.50 aux

Editions du Richelieu Limitée

170, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.

Je désire ..... abonnement(s) au feuillet-missel "Prie avec l'Eglise". Ci-joint la somme de

$.....

Nom .....

Adresse .....

LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE

170 SAINT-JACQUES — SAINT-JEAN, P.Q.

Importance de l'éducation nationale pour notre jeunesse étudiante

Nous avons malheureusement eu à déplorer trop souvent dans le passé l'indifférence de nos institutions d'enseignement et de leurs professeurs à l'égard du problème national, ce qui est responsable dans une large mesure de l'apathie et du désiquilibre de notre société et de notre jeunesse en particulier dans ce domaine d'un sain patriotisme.

Certains de nos professeurs, involontairement, sans doute, semblent vouloir mêler les cartes en hésitant entre un patriotisme canadien et un patriotisme canadien-français, craignant de se contredire les uns les autres ou d'être attaqués par les partisans de l'un ou de l'autre et malheureusement se retranchant trop souvent derrière un silence prudent ou des allusions discrètes lorsqu'il faudrait courageusement prendre parti.

Et pourtant, comme l'affirme si catégoriquement et si opportunément M. François Albert Angers: "Peut-on concevoir qu'un petit Canadien-français puisse aimer, chérir un Canada qui ne lui appartient pas, qui ne reflète pas son groupe, qu'il partage avec d'autres groupes, s'il n'a pas appris à aimer d'abord son groupe propre, à concevoir la place de ce groupe dans le but complexe qu'est le Canada, à constater que son groupe peut trouver à s'épanouir grâce au Canada, et qui, si tout n'y est peut-être pas encore parfait sous ce rapport, il y a progrès et véritable perspective d'avenir".

Dans le contexte historique qui est celui du Canada, le Canadien-français, adulte ou étudiant, ne peut être un bon patriote canadien que si la chose lui est possible en tant qu'il est d'abord un bon patriote canadien-français.

Il est temps que notre éducation nationale présente ce problème franchement à notre jeunesse étudiante. Nous sommes différents parce que porteurs sur le continent américain, des germes d'une brillante civilisation de l'histoire universelle, la civilisation française.

J. R. Robert, secrétaire
diocésain des SSJB de St-Jean.

Il faut s'unir pour la reconquête de notre économie

Nous tenons de nos ancêtres venus de France ce qui a certains égards est parfois un défaut, nous voulons parler de l'individualisme poussé à l'extrême par opposition à la coopération sous ses formes.

Dans de nombreuses sphères d'activités, les Canadiens-Français ont réussi depuis, par la coopération à progresser dans le domaine économique tels les Caisses Populaires, les coopératives de consommation et d'habitation, les syndicats économiques, les clubs de placement collectifs, etc.

Nous croyons qu'il y a encore beaucoup à faire mais que maintenant la roue tourne du bon côté, de grands espoirs sont permis. Pour cela, il faut que tous les Canadiens-Français s'unissent pour la reconquête de notre économie, nous le demandons instamment aux 600 membres de nos Sociétés St-Jean Baptiste du Diocèse de St-Jean.

Il ne faut cependant pas tarder à collaborer ensemble car demain il sera peut-être trop tard. Car si l'on jette un regard autour de nous, l'on constate que les grandes institutions d'affaires ne sont pas malheureusement possédées par nous. Nous devont hélas nous contenter trop souvent des miettes.

Sans doute est-il bon d'accorder notre admiration à ceux qui ont développé cette vie économique. Mais ce qui importe, c'est un bon examen de conscience afin de réaliser que si les choses en sont rendues à ce point, c'est probablement parce que trop souvent nous avons manqué d'esprit d'initiative et d'ardeur au travail. Et sur ce point nous sommes aussi doués que nos compatriotes anglo-canadiens, mais il faut savoir oser opportunément.

Il faut, pour développer notre économie, affirmait Me René Paré lors d'un déjeuner-causerie de la SSJB de Montréal, **agir collectivement.** Cela veut dire développer chez nous une mentalité d'affaires la beauté du chef d'entreprise, l'habitude de l'épargne et l'esprit inventif; pousser l'éducation de nos jeunes, pratiquer l'entraide économique et fonder des institutions bien à nous.

La Caisse Provinciale de Crédit: une nécessité

Une enquête récente a démontré que la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec avait raison de préconiser la fondation d'une Caisse Provinciale de Crédit, lors de son congrès de l'été 1960 alors qu'elle avait réclamé l'élaboration de mesures précises pour orienter l'économie du Québec dans le sens des intérêts canadiens-français.

C'est à l'insuffisance de capitaux qu'on a toujours attribué le peu d'envergure de l'industrie canadienne-française. Mais les capitaux, cela s'accumule. Déjà nos gens en ont accumulés qui, s'ils étaient canalisés, pour être investis à long terme, pourraient servir à lancer quelques industries importantes telle une aciérie par exemple.

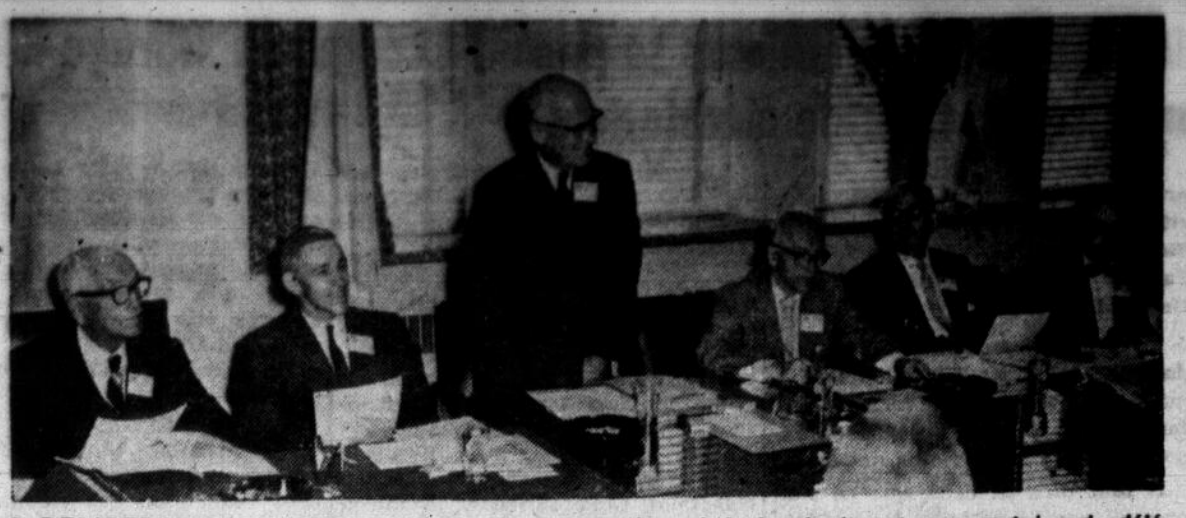
Ce qui manque, ce n'est pas le capital, c'est une institution de crédit à long terme qui soit capable de grouper la petite épargne canadienne-française pour la faire servir à financer notre propre industrie secondaire, et c'est ici qu'interviendrait une Caisse Provinciale de Crédit.

Tout d'abord, signalons qu'au point de vue capital, l'actif de nos banques canadiennes-françaises s'établissait à 2 milliards 135 millions, celle des Sociétés de fiducie à 611 millions, celle des sociétés d'assurance-vie à 47 millions celle des Sociétés de gestions à 17 millions et celle des Fonds Mutuels à 9 millions.

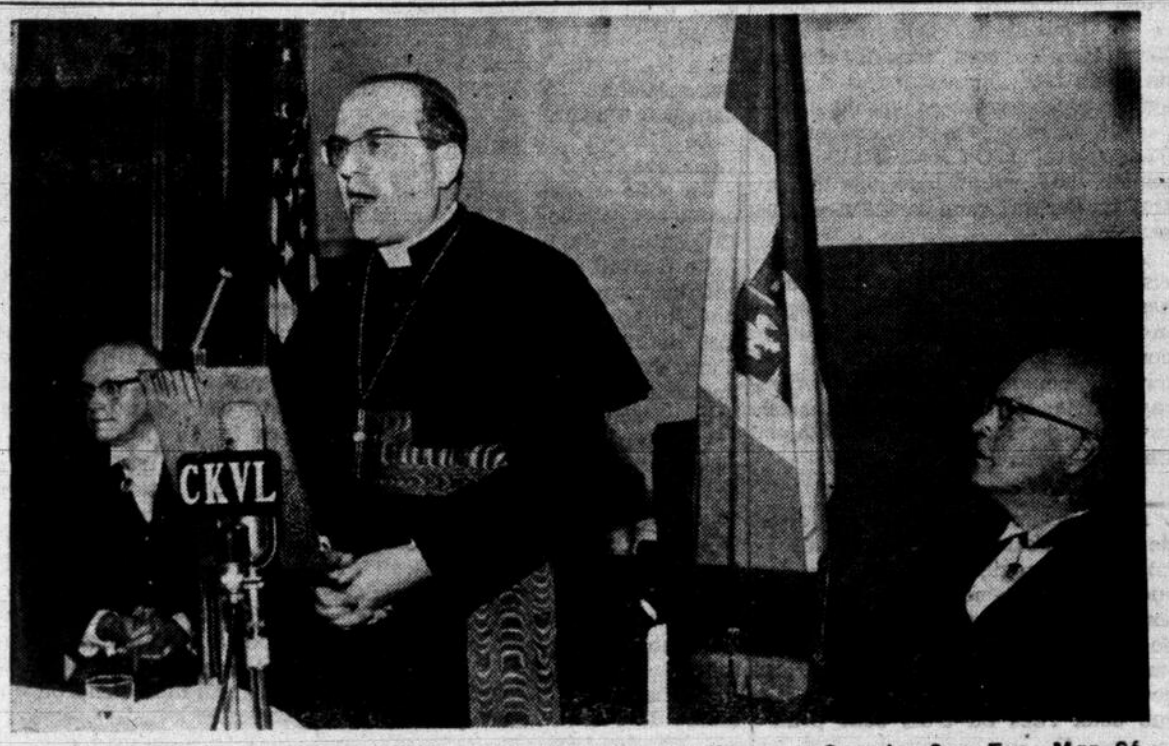
Quant aux entreprises canadiennes-françaises inscrites, à la Bourse de Montréal, elles représentaient environ une valeur de 29 millions.

Du côté des individus, la chose était plutôt difficile, mais à la suite d'une enquête de la revue "Commer l'on constatait que la majorité de nos épargnants investissaient comme suit leurs capitaux: 248 millions dans les immeubles, 9 millions dans les actions 11 millions dans les obligations et 14 millions sur hypothèques, etc. Ce qui prouve que nos capitaux canalisés par une Caisse Provinciale de Crédit permettraient à nos établissements de commerce et à nos industries de progresser plus rapidement et hâter ainsi la reconquête de notre économie.

J. R. Robert, Sec.



● **DELIBERATIONS COOPERATIVES: Une convention générale réunissant une centaine de délégués des 200,000 membres de La Société des Artisans a été tenue à la Centrale de cette institution, à Montréal, samedi le 9 septembre. Me René Paré, président général, au centre de la photo fournit des explications à une question d'un délégué. A sa droite, le docteur Arthur Leclerc de Québec, l'un des vice-présidents de la Société et président de la Convention, M. Henri Ricard de Montréal, vice-président de la Convention. A la gauche de Me Paré, M. C.-Alfred Vallerand autre vice-président, M. Elzéar Côté, administrateur pour la région Bas-du-Fleuve-Acadie, le sénateur J.-Eugène Lefrançois, administrateur pour la région Montréal-Maisonneuve. Les délégués venus de toutes les parties du Québec, du secteur français de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des Etats-Unis ont entendu et discuté les rapports de l'administration. Ils ont approuvé des amendements aux règlements de leur coopérative d'assurance et ont participé à une étude approfondie de l'unité d'action dans la poursuite des buts économiques et sociaux de La Société des Artisans.**



● **A LA SOCIETE DES ARTISANS. — Le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Sébastiano Baggio, au cours de l'allocution qu'il prononçait dimanche midi, à Montréal, devant les délégués de La Société des Artisans. A sa gauche, le sénateur J.-Eugène Lefrançois, administrateur de la Société; à sa droite, Me René Paré, président général. Ils ont respectivement présenté et remercié l'éminent conférencier.**

Spéciaux de la semaine

DU 28 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE

chez GERVAIS

MERCERIE:

Environ 100 nouveau modèles de crêpe "Magic".
Valeur de $2.45 — La verge pour..... **$1.69**

Derniers modèles de draperies de cuisine.
Valeur régulière de $1.00 et 89c pour la verge..... **73c**

Crochets pour draperies.
En spécial, chacun à **5c**

FERRONNERIE: (2e étage)

Tapis de caoutchouc 24 pouces de largeur.
Régulier $2.95 — La verge pour **$2.25**

Tapis de caoutchouc 36 pouces de largeur.
Valeur de $3.95 — La verge pour..... **$3.55**

EPICERIE:

Tulipes en boîtes de 10 dans toutes les couleurs à prix réduits pour cette semaine.

Pour un service rapide signalez toujours Fl. 6-6865
10 lignes de téléphone et une opératrice d'expérience à votre service

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président
LE MAGASIN GENERAL LE PLUS COMPLET DE LA REGION
148-150 rue Richelieu Fl. 6-6865 Saint-Jean, P. Qué.

Rose Marie Reg'd

Ajustés à votre taille, corsets, gaines, brassières, ces vêtements de qualité vous les trouverez

CHEZ **Mme L. Bergeron**
CORSETIERE DIPLOMEE
152, rue Saint-Jacques
Saint-Jean, P.Q. Tél. Fl. 7-1466

Deux problèmes majeurs se posent à Longueuil: Garage-atelier municipal; feux de circulation

LONGUEUIL (DNC). — Deux problèmes préoccuperont les autorités municipales dans les derniers mois de l'année 1961. Il s'agit de l'atelier municipal et de la circulation à Longueuil.

Le premier problème est exposé dans le règlement 650, adopté déjà, mais qui devra subir de fortes transformations, le plan préparé ne répondant plus aux besoins nouveaux.

Il faut dire en effet que ce plan préparé par l'architecte Marc Cinq-Mars, avant la fusion de Montréal-Sud et Longueuil, ne répond plus aux exigences à cause de l'augmentation considérable du matériel que la ville doit entreposer de toute façon pour le conserver. En même temps un atelier sera installé pour les réparations principales.

Mercredi soir dernier, au cours d'une réunion qui a précédé la séance du Conseil, les échevins et M. Cinq-Mars se sont trouvés devant un casse-tête chinois quand il s'est agi de placer voitures, camions, appareils de déneigement dans un espace restreint. On les installait sur papier, mais quand il faudra les entrer ou les sortir, ce sera autre chose.

Aussi le Conseil a-t-il décidé de reviser ses plans, qui répondront aux besoins actuels et futurs. Le règlement en question demandait une dépense de $160,000 plus l'achat de terrains, environ $35,000. Ce garage-atelier sera construit dans les environs de l'aqueduc, rue Saint-Charles ouest.

Feu de circulation

Le deuxième problème est celui de la circulation, qui devient difficile à Longueuil, vu l'étroitesse des rues, le fait que nombre de quartiers sont résidentiels et que certains coins de rues, avec l'augmentation constante du nombre des voitures sont devenus dangereux, sans contrôle, que deux rues ou trois sont pratiquement des routes provinciales, le Conseil envisage donc d'inscrire sur son budget l'installation de signaux lumineux là où il en faut.

Auparavant la situation de la circulation sera étudiée à fond, les coins de rues les plus achalandés seront notés, les coins les plus dangereux signalés. Quand ce travail sera fait la ville prendra avis du coût d'installation et du nombre nécessaire de lumières.

L'autobus

A propos de circulation, le conseil a aussi entendu des plaintes. La première venait des marchands de la rue Ste-Hélène où passait jadis l'autobus de la Commission, ce qui était un apport intéressant. Avec le nouveau service, plus un seul autobus ne passe sur Ste-Hélène et les marchands ont calculé leurs pertes. Ils demandent donc une revision du service rue Ste-Hélène.

D'autre part on constate que depuis le changement du service, l'autobus 74, le seul qui descend jusqu'à Craig, est surchargé sans que la Commission ait songé à augmenter le nombre des voitures. On laisse des passagers à Sainte-Catherine, à Huron et les usagers doivent attendre 10 minutes pour un autre autobus.

La ville fera les démarches nécessaires avec la Commission pour répondre aux demandes des contribuables.

Soumissions

A la séance régulière de mercredi dernier, des soumissions ont été ouvertes pour l'achat d'un moteur diesel et générateur pour l'usine de pompage. Les soumissionnaires étaient: Canadian Allis Chalmers : $10,165 et $12,205, avec livraison dans 12 semaines; Canadian Ingersoll-Rand Ltd., $8,780.00, livraison dans 8 ou 10 semaines; Darling Bros. Ltd., $10,768.00, $12,246.00, $10,582, livraison dans 12 semaines.

Le Conseil a confié l'étude de ces soumissions au surintendant de l'aqueduc.

Des soumissions ont aussi été ouvertes pour l'achat d'un camion pour le service des travaux publics. Elles ont été présentées par Abias Pépin Ltée, G.M.C. $7,635., livraison dans 6 ou 8 semaines; Bédard Automobile, $7,703, Ford, livraison dans les trente jours; Paul Fortin, International, $9,080.63, livraison dans 4 à 6 semaines.

Le Conseil étudiera les soumissions avant d'octroyer le contrat.

La ville invite le service des incendies à collaborer à la Semaine de Prévention, du 8 au 14 octobre.

Le Conseil a recommandé que les vérificateurs Bégin, Charland et Valiquette soient chargés de l'évaluation de 1962. A ce sujet on a parlé d'une évaluation automatique de la possibilité pour la ville d'avoir ses propres évaluateurs.

Le gérant M. Paul Gagnon a fait rapport de l'élection des représentants des employés au comité du fonds de pension. Les élus sont MM. Georges Darveau et Paul Charron. Le conseil a nommé MM. Jean Armand et Véronneau, pour représenter le conseil, tandis que le maire fait automatiquement partie du Comité.

M. Jean Béland, greffier, sera président de l'élection s'il y en a une, le 3 février 1962.

La construction

Le Conseil a pris connaissance du rapport mensuel de l'inspecteur des bâtiments, M. Gaston LaBadie pour le mois d'août.

Il apparait qu'à cette date, il y a eu 61 permis de construction ou de réparations, comparativement à 39 l'an dernier, le tout pour un montant de $620,215, comparativement à $168,765 l'an dernier. A part les constructions domicilaires, notons l'entreprise de la Commission scolaire de Montréal-Sud, pour agrandissement de l'Ecole Jean-Lequin, au coût de $315,350; l'édifice en construction de M. Gaston Véronneau, angle St-Jean et St-Laurent, au coût de $170,000. Notons que c'est dans cet édifice que sera installée la succursale de la Banque provinciale du Canada et trois magasins.

Le règlement 654

Enfin le Conseil a adopté en 1ère lecture le règlement 654, dont le texte suit, concernant l'installation d'un système de chauffage dans l'hôtel de ville.

ARTICLE 1er

Le Conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter pendant la durée du Programme d'Encouragement des Travaux d'hiver dans les municipalités, les travaux d'installation d'un système de chauffage dans l'édifice de l'hôtel de ville, selon les plans et devis annexés au présent règlement, et à dépenser pour les fins susdites une somme de vingt-cinq mille dollars ($25,000.00), y compris le montant des dépenses contingentes.

ARTICLE 2e

Le Conseil accepte une subvention estimée à six mille dollars ($6,000) pour l'exécution des travaux mentionnés au préambule du présent règlement.

ARTICLE 3e

Pour pourvoir au paiement du coût des travaux ci-dessus décrétés:

a) Le Conseil emprunte temporairement une somme de six mille dollars ($6,000.00) en attendant le versement de la subvention de $6,000.00;

b) Le Conseil emprunte le solde du coût des travaux, soit la somme de dix-neuf mille dollars ($19,000), y compris le montant des dépenses contingentes, au moyen d'une émission d'obligations.

ARTICLE 4e

Les obligations seront émises en coupures de cent dollars ou de multiples de cent dollars.

ARTICLE 5e

Les obligations seront datées du 1er novembre 1961 et seront remboursables en séries, en vingt (20) ans, conformément au tableau de remboursement ci-annexé pour faire partie du présent règlement comme si au long reproduit.

ARTICLE 6e

Les obligations porteront intérêt à un taux n'excédant pas six pourcent (6%) l'an, payables semi-annuellement, le premier mai et le premier novembre, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement au même endroit que les obligations.

ARTICLE 7e

Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toute succursale de la Banque Canadienne Nationale, dans la province de Québec et au bureau principal de la dite banque à Toronto.

ARTICLE 8e

Les obligations seront signées par le Maire et par le Greffier; un facsimilé de la signature du Maire et de celle du Greffier sera imprimé, gravé ou lithographié sur chacun des coupons d'intérêts.

ARTICLE 9e

Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

ARTICLE 10e

Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, les échéances annuelles prévues au tableau ci-annexé, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, une taxe annuelle spéciale, à un taux suffisant suivant le rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 11e

Toutes dispositions de règlements ou de procès-verbaux incompatibles avec les dispositions du présent règlement sont abrogés.

ARTICLE 12e

Le présent règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises dans les délais légaux à compter de sa publication.

Attendu que l'octroi pour les travaux à être exécutés en vertu du Programme d'Encouragement des Travaux d'hiver dans les municipalités, est estimé à six mille dollars ($6,000.00), soit $3,333.00 représentant la part du Gouvernement du Canada, et $2,667.00 représentant la part du Gouvernement de la Province.

Cours de solfège et chorale mixte à Longueuil bientôt

Longueuil (dnc) — Grâce à l'initiative du Comité des Loisirs culturels de Longueuil, les loisirs artistiques sont appelés à prendre un essor dans Longueuil.

En effet, deux dates sont à retenir pour les amateurs de musique et de chant: le mercredi 4 octobre et le mardi 10 octobre.

La première marquera le début d'un cours de solfège gratuit, subventionné par le gouvernement provincial, et dont l'inscription se fera à l'Hôtel de Ville de Longueuil, de 7 h. 30 à 9 h. 30 le mercredi soir 4 octobre.

La seconde marquera l'inscription des personnes qui sont intéressées à devenir membres du "Choeur de Normandie", une chorale mixte qui se fonde présentement. Cette inscription aura lieu mardi soir le 10 octobre de 7 h. 30 à 10 h. à l'Hôtel de Ville.

Le professeur des cours de solfège sera Mme J. L. Tessier, de la paroisse St-Pierre Apôtre de Longueuil, bien connue pour ses nombreuses initiatives dans le domaine artistique.

Le directeur de la chorale sera M. Jacques Pratt, de St-Antoine, musicien de premier ordre. Il fait partie du choeur des Disciples de Massenet et chantera bientôt dans l'opéra Carmen à la télévision (Heure du Concert, canal 2).

Des renseignements supplémentaires vous seront donnés la semaine prochaine sur ces deux initiatives.

Pour tous renseignements, communiquez avec la secrétaire du Comité, Mlle Odette Lebrun, OR. 4-4911 ou avec M. Nadeau Papineau au même numéro.

Ce qui se passe à Longueuil

La visite paroissiale cette semaine: mardi: St-Charles ouest et Longueuil de St-Jacques à St-Jean; mercredi: Longueuil de St-Jean à Ste-Elizabeth; vendredi: St-Laurent ouest.

Mardi: réunion à la Maison des Oeuvres des zélatrices de l'Apostolat de la prière.

Lundi: réunion de l'Union de la Ste-Vierge, à 8 h., Maison des Oeuvres.

Dimanche prochain, à 8 h. 30 messe des Ligueurs suivie de la réunion mensuelle.

La circulation a été paralysée la semaine dernière, rue St-Charles par des travaux de pavage.

Décès à 50 ans de M. Joachim Crète

Longueuil (dnc) — Un éminent citoyen de Longueuil est décédé en la personne de M. Joachim Crète, samedi, à l'âge de 50 ans.

M. Crète, président de Héroux Machine Shop était aussi président du Cercle Social du comté de Chambly, ancien président du Richelieu-Longueuil dont il était président de la Campagne de Charité.

M. Crète laisse dans le deuil sa femme, née Rose Tremblay, ses enfants: Nicole, Huguette, Michel, Marie et Elisabeth. Il laisse aussi sa mère: Mme W. Rivard, en premières noces, épouse de Thomas Crète. Il laisse aussi ses frères: MM. Benoit et le Dr Charles Crète; ses soeurs: Mmes Antonio Leclerc, Odilon Fluet et R. Sr Bernard du Rosaire, des RR. SS. de l'Assomption, Nicolet.

Les funérailles de M. Crète ont eu lieu mardi matin en l'église St-Antoine.

La trayeuse . . .
CHORE-BOY
de renommée mondiale
●
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE

Les Equipements de Bureau Richelieu
► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
J.-L. CHARETTE
★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.
Ameublement complet

224, rue Champlain Saint-Jean FI. 7-7425
Montréal FI. 8-2808

Exigez le "Gros Gin" Trois Étoiles
VAN KAMP
★ ★ ★
GENEVA
10, 25 ET 40 ONCES
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM



● PONTIAC 1962 — La ligne du toit, toute nouvelle et presque identique à celle de la décapotable, caractérise la silhouette des hardtops deux portes Parisienne et Laurentian Pontiac 1962. Pontiac offre cette année une nouvelle transmission automatique, de modèle léger, et le moteur Astro-Flame de 250 CV, s'installe sur demande.

Le CN explique pourquoi le péage sur le pont Victoria ne peut être réduit

Longueuil (dnc) Il y a déjà quelques mois, lors d'une réunion du conseil municipal, un citoyen demandait que la ville fasse des démarches pour obtenir, comme sur l'autoroute des Laurentides, une réduction du péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier, le matin et le soir, à certaines heures. La demande fut faite à la Commission des ports nationaux, au chemin de fer CN aux députés du comté et particulièrement à M. Pierre Sévigny.

Les réponses des députés furent évasives et la Commission des ports nationaux promit d'étudier la question. Quant au CNR la ville a reçu réponse la semaine dernière.

Il est bon de rappeler ici que le pont Victoria, propriété du chemin de fer, serait payé depuis nombre d'années et plusieurs fois, assure-t-on. Aussi est-il intéressant de lire cette réponse:

Monsieur Jean Béland,
Greffier,
Cité de Longueuil, P. Q.

Monsieur,

Veuillez vous reporter à la résolution adoptée par votre Conseil municipal, en date du 20 juillet 1960, concernant l'abolition du péage aux heures de pointe sur le pont Victoria.

Le tarif régulier pour les automobiles sur le pont Victoria est de vingt-cinq sous (25c), mais les usagers habituels du pont peuvent se procurer des jetons. Ces jetons se vendent en rouleaux de 50 au prix de $4 soit huit sous (8c) chacun et peuvent être employés en tout temps, 24 heures par jour. Le tarif de l'autoroute des Laurentides est de vingt-cinq cents (25c) par automobile, et on l'a amendé récemment pour le réduire à dix sous (10c) entre 6 h. 30 et 8 h. 30 du matin, ainsi qu'entre 4 h. 30 et 6 h. 30 du soir, du lundi au vendredi.

Il est à remarquer que le tarif exigé des banlieusards qui empruntent l'autoroute des Laurentides est supérieur de 20% au péage en vigueur sur le pont Victoria pour le même genre de véhicules. De plus, le tarif spécial de l'autoroute n'est applicable que du lundi au vendredi, tandis que le tarif spécial du pont Victoria s'applique en tout temps.

Nous soutenons que le péage exigé sur le pont Victoria est compétitif, juste et proportionné au service rendu. Nous devons donc à regret décliner votre demande.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Directeur du Secteur,
J. F. Roberts

Belle initiative prise à Longueuil

Les journaux de la semaine dernière nous informaient que les Comités de loisirs de la Cité de Longueuil s'étaient entendus pour organiser des soirées de danses récréatives en conformité avec les récentes normes diocésaines sur la danse.

Notre Commission ne peut que se réjouir à la fois de cette initiative que d'autres expériences nous ont montré fort utile à notre jeunesse et surtout de l'esprit constructif avec lequel les Comités abordent cette question. Remarquons cependant que les normes diocésaines émises par la Fédération diocésaine des Loisirs ne sont pas par elles-mêmes efficaces mais qu'elles imposent aux responsables l'obligation d'une sereine vigilance. Il faut veiller surtout à l'engagement judicieux d'un bon meneur ou maitre de cérémonies qui, par son enetrain communicatif, le croix et la variété des danses, réussisse à faire de ces soirées un amusement communautaire sain et formateur.

Bon succès aux Comités de Longueuil.

Commission diocésaine
Caritas-Loisirs

M. G. Bertrand posera sa candidature au poste de commissaire, à J.-Cartier

JACQUES-CARTIER (DNC). — M. Germain Bertrand a annoncé sa candidature au poste de commissaire d'écoles, à Jacques-Cartier, lors de l'élection scolaire qui aura lieu le 9 octobre prochain. C'est ce qu'il a déclaré, alors qu'il recevait les journalistes à son domicile pour faire connaitre son opinion sur la sentence qu'a rendue le juge Robert Hodge sur la contestation de l'élection de M. A. Chevarie.



M. Germain Bertrand

On sait que le juge Hodge a annulé l'élection de M. A. Chevarie, ex-commissaire, dont le siège est présentement occupé par M. Hormisdas Buissière, depuis mai dernier, et qu'il a ordonné la tenue d'une assemblée des électeurs pour le deux octobre, et s'il y a lieu la tenue d'une élection pour le 9 octobre.

Trois constatations

Selon l'Honorable Juge, cette sentence repose sur trois constatations principales qui ont été démontrées au cours du procès:

—Le juge admet la preuve que 35 télégraphes ont été passés, mais il ne reconnait pas pour qui ces "honnêtes gens" ont voté;

—il admet aussi que ces passeurs de télégraphes ont pu voter parce qu'on a refusé d'assermenter les électeurs au cours du scrutin;

—il admet, en dernier lieu, que "les formalités essentielles de la loi n'ont pas été suivies" le jour de l'élection.

En conséquence, M. le juge accorde partiellement la requête de M. Bertrand; il condamne donc M. Chevarie à payer les frais de la cour, et des procureurs. Vu que le requérant n'a rien prouvé contre le président d'élection, M. J.-Louis Chamberland, il condamne M. Bertrand à payer les frais du procureur de M. Chamberland.

Déclaration de M. Bertrand

M. Bertrand a déclaré qu'il était très content de constater que le juge Robert Hodge lui avait donné partiellement raison, mais qu'il se voyait dans l'obligation "de monter un dossier" sur la preuve qu'il a faite devant le tribunal "et d'en envoyer une copie au Procureur Général de la province, au ministre fédéral de la Justice, ainsi qu'au Barreau de Montréal, avec l'espoir que ce geste permette d'assainir nos lois électorales. Parce que, a-t-il ajouté, il est impossible de faire punir les vrais responsables de fraude électorale".

Il a affirmé aussi qu'il regrettait "le retard apporté par le juge pour sortir le jugement". Je ne comprends pas pourquoi, a-t-il ajouté, que ce document n'ait été rendu public que le 14 septembre quand il est daté du 2 juillet".

"Enfin, de continuer M. Bertrand, je constate que le jugement est contradictoire. M. le juge admet que le refus de faire assermenter les électeurs a pu aider à la fraude électorale et que la preuve a été faite que les formalités essentielles de la loi n'ont pas été suivies. Par ailleurs le juge admet la défense du président d'élection, M. J.-Louis Chamberland et me condamne aux frais de celui-ci".

Par ailleurs, M. Chevarie que nous avons rencontré le 20 septembre a dit ne pas avoir encore reçu la copie du jugement et que dans la circonstance il préférait ne faire aucun commentaire.

L'élection de M. A. Chevarie, annulée

Le juge R. Hodge a ordonné une élection

JACQUES-CARTIER (DNC). — Le juge Robert Hodge a annulé l'élection de M. Albert Chevarie, vendredi, le 15 septembre. Ce jugement a été rendu à la suite d'une requête de M. Germain Bertrand, commissaire d'écoles sortant de charge, qui avait été défait par 15 voix de majorité, lors du scrutin tenu en juillet 1960, et qui soutenait que sa défaite avait été causée par l'utilisation de moyens illégaux.

Le juge de la Cour du Magistrat a admis la preuve présentée par Me Eloi Gervais, procureur de M. G. Bertrand. La cause avait été entendue du 16 janvier au 2 février 1961. M. Chevarie a été condamné à défrayer tous les frais de cette cause.

Le jugement ordonne la tenue d'une assemblée des électeurs à 10 heures de l'avant-midi, le 2 octobre, en vue du choix d'un commissaire au siège No 5 actuellement occupé par M. Hormisdas Buissière, qui a remplacé M. Chevarie, lequel a démissionné en mai dernier. S'il y a plus d'un candidat en lice, l'élection aura lieu le 9 octobre.

La Bible vous parle . . .

Sois indulgent pour les malheureux, ne leur fais pas attendre tes aumônes. (Eccli 29, 8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

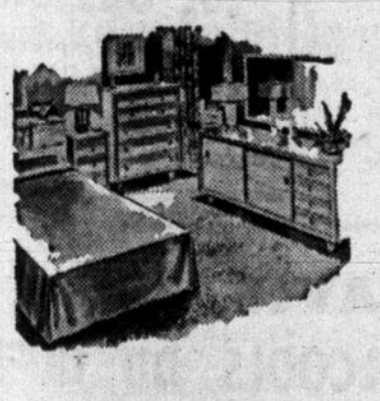
Grande Exposition de meubles et accessoires électriques les 4 - 5 - 6 - 7 octobre

organisée par

LA SHAWINIGAN WATER & POWER

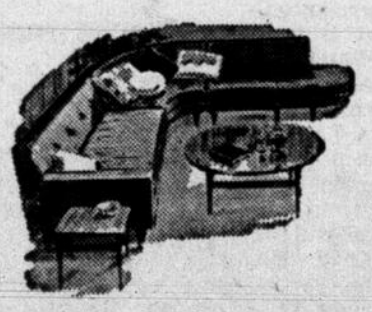
en coopération avec

LA GALERIE DU MEUBLES SAINT-MICHEL



Les visiteurs seront en mesure d'admirer tous les modèles 1962 dans les mobiliers de salon, cuisine, chambre à coucher et appareils électriques. Pour la première fois vous pourrez acheter directement du manufacturier.

En plus des représentants manufacturiers, Mlle Nicole Labrecque de la Shawinigan Water & Power sera présente pour démontrer les plus beaux appareils de buanderie et de poêles électriques, etc., qui seront en opération durant ces quatre jours.



Plus de 20 prix de présence seront donnés chaque jour et il y aura aussi des prix d'achats, tels:

1 poêle Bélanger 1 radio-phono-stéréo Marconi 1 Mobilier de cuisine 1 Matelas "Sealy"
1 chaise berçante en noyer scandinave

Un billet sera donné pour ce tirage avec chaque $5.00 d'achat effectué durant cette exposition.

Salle Lafleur (Hôtel Union), St-Michel, Cté Napierville

L'exposition sera ouverte de 10 h. a.m. à 11 h. p.m. les 4-5-6-7 octobre Entrée gratuite

Nouvelles de Saint-Remi

BAPTEMES

DALLAIRE: Le 19 septembre 1961 en l'église paroissiale a été baptisée Marie, Géorgette, Sylvie, enfant de M. Roma Dallaire et de Juliette Rouleau. Parrain: M. Ernest McKenzie; marraine: Georgette Rouleau, oncle et tante de l'enfant.

—BRAZEAU: Le 10 septembre 1961, en l'église Notre-Dame du Foyer, de Montréal, a été baptisée Marie, Lise, Sylvie, enfant de M. Bruno Brazeau et de Madeleine Desgens. Parrain: M. Isidore Desgens; marraine: M.-Paule Favreau, gr.-parents de l'enfant. Porteuse: Mme A. Gonthier, grand-mère paternelle de l'enfant.

—ROBERT: Le 24 septembre, en l'église paroissiale a été baptisé Joseph, Yvon, Normand, enfant de M. Jean-Guy Robert et de Mariette Bisson. Parrain: M. Yvon Robert; marraine: Jeannine Wells, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse: La mère de l'enfant.

—OLIGNY: Le 24 septembre a été baptisé Joseph, Raoul, Daniel, enfant de M. Clément Oligny et de Lucette Demers. Parrain: M. Raoul Oligny; marraine: Florida Robert, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Yolande Oligny, tante.

—LEBLANC: Le 24 septembre a été baptisé Joseph, Gaëtan, André, enfant de M. Jean-Paul Leblanc et de Marthe Bergeron. Parrain: M. Bruno Vigneault; marraine: Angèle Leblanc, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations aux parents et voeux de bonne santé aux nouveau-nés.

—o—

SEPULTURE BLANCHE

Le 22 septembre 1961, à 5 heures p.m., a été célébrée la cérémonie des Anges de Joseph André Colpron, enfant bien-aimé de M. Gérard Colpron et de Yvette Beaulieu.

Le libera des anges était présidé par M. l'abbé André Colpron, p.m.é., en présence de plusieurs parents et amis, qui ont tenu à accompagner ce petit ange jusqu'à sa dernière demeure, en notre cimetière paroissial.

—o—

A SHERRINGTON, DIMANCHE, LE 1er OCTOBRE

Dimanche le 1er octobre, tous les paroissiens et plus spécialement les zélateurs, zélatrices et les membres de la Confrérie de la Sainte-Messe Réparatrice, sont invités au grand ralliement annuel de ceux qui ont la dévotion à la sainte messe réparatrice.

Cette année exceptionnellement, la fête se déroulera dans la paroisse de Sherrington.

Tous ceux qui ont déjà participé à cette manifestation religieuse dans le passé, ne voudront certainement manquer l'occasion de s'unir pour cette belle solennité, au moins venir démontrer votre grande sympathie pour le travail de prière et d'apostolat qu'on y fait.

Voici le programme:

A 4 h. 30 p.m.: rassemblement à Sherrington.

A 5 h. p.m.: Messe en l'église St-Patrice à Sherrington.

A 6 h. p.m.: Souper à la salle de l'école.

A 7 h. 30 p.m.: Réunion à l'église.

A 8 h. p.m.: Pièce de théâtre: "Le sentier des passions" interprétée par la troupe de Pierre Daignault, artiste populaire de la télévision.

Bienvenue à tous!

La participation à ce programme est de $1.50 chacun. Le prix de passage par autobus, de St-Remi à Sherrington, 50 sous de plus.

Nous espérons vous voir nombreux. On est prié de s'adresser à Mme Léopold Trudel.

—o—

SOIREE RECREATIVE DE LA CHORALE

On vous offre une nouvelle occasion de vous divertir dimanche le 1er octobre à l'école Clotilde-Raymond.

Une soirée familiale sous le patronage de la chorale de St-Remi. L'orchestre "Les Aigles Noirs" fera les frais de la musique.

Jeunes et moins jeunes seront bienvenus.

—o—

LA SEMAINE DE LA CHARITE DU 1er au 8 OCTOBRE

La campagne de la Charité est fixée cette année au 1er octobre; elle se fera dans toutes les paroisses du diocèse. A chaque année on fait appel à votre grand coeur, pour soutenir les onze oeuvres qui sont organisées à même les revenus de cette campagne.

Grâce aux dons que vous avez versés déjà dans le passé, plusieurs diocésains, plusieurs paroisses naissantes ont été supportés et peuvent maintenant subvenir à leurs propres besoins. Il ne faut pas en demeurer là, tous les diocèses qui ont inauguré cette Semaine de la Charité, a font régulièrement chaque année, parce que des besoins urgents surgissent tous les jours et les demandes d'aide sont en très grand nombre.

Saint-Remi a toujours répondu généreusement, mais cet appel regarde tous les paroissiens, non seulement ceux qui s'occupent des bonnes oeuvres mais ceux qui ont obtenu beaucoup de succès, ceux qui ont été comblés durant l'année à qui Dieu a procuré un surplus. Faites la charité, selon vos moyens, selon ce que la Providence vous a accordé.

Le succès de cette campagne dépend de deux facteurs: Le dévouement des auxiliaires et la compréhension du public, en général.

M. le président Rosaire Lamarre et les auxiliaires pourrront recevoir des aumônes personnels et la visite des foyers se fera comme à l'ordinaire. Quel chaleureux accueil a été fait aux quêteurs, dans certaines familles mais par contre que de promesses et de retours sans résultat dans d'autres.

Vous seriez francs en disant aux solliciteurs: "Je n'ai qu'une faible somme à vous offrir, mais je vous la donne pour que Dieu vienne en aide à ma famille", au lieu de faire revenir ces bénévoles pour leur dire après 3 ou 4 visites: "Je n'ai rien à donner pour cette quête là".

Prions tous ensemble pour le succès de cette Semaine de la Charité et offrons nos services aux membres de l'administration paroissiale, afin que la charité de cette campagne qui a fait tant de bien jusqu'ici ne soit pas détruite par de mauvais conseils ou de vilains préjugés sur les auxiliaires qui se présenteront au nom de Dieu pour solliciter votre aumône.

Fermer les yeux et ouvrez bien grande votre main, qui déposera votre don.

Le Comité

SAINT-CONSTANT

Partie de cartes

Le Cercle de l'Entr'Aide Familiale organise une grande partie de cartes qui aura lieu le samedi 7 octobre prochain en la salle de l'école Vinet-Souligny sous la présidence d'honneur de M. le curé Yves Tremblay, aumônier du Cercle. Il y aura de nombreux prix de présence et tous passeront nous l'espérons, une agréable soirée. Les personnes désireuses de donner un cadeau sont priées de faire parvenir leur don à la secrétaire Mme Pauline Gaudreault.

Initiation isabellienne

Le dimanche 15 octobre 1961, le cercle St-Georges no 802 tiendra une initiation de candidates en la salle de l'école Vinet-Souligny à 2 h. p.m. Les cercles environnants qui auraient des candidates à présenter n'ont qu'à s'adresser à Mme Antoinette Lefebvre, Régente.

Décès

A Montréal est décédé ces jours derniers, M. Arthur Renaud, époux de Anne-Marie Lavoie. Ses funérailles eurent lieu en l'église St-Bernard où le service fut chanté par son frère, M. l'abbé H. Renaud, vicaire et aumônier des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Constant. En raison du deuil qui frappe leur dévoué aumônier, les officiers et officières allèrent réciter le chapelet près de la dépouille mortelle. A tous les membres de la famille du regretté disparu, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Remerciements

M. et Mme Maurice Lefebvre, leurs enfants, leurs frères et soeurs remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des condoléances à l'occasion du décès si inopiné de leur fils, frère et neveu, le très regretté Michel Lefebvre, âgé de 20 ans, noyé accidentellement le dimanche 10 septembre dernier avec son camarade Alain Lefrançois, soit par visites, messages, offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

M. et Mme Gabriel Lefrançois, profondément touchés des nombreuses marques de sympathies reçues lors du décès accidentel de leur fils bien-aimé, Alain, soit par visite, offrande de messes, bouquets spirituels, cartes, tributs floraux ou assistance aux funérailles, remercient tous ceux qui leur ont aidé à franchir cette passe douloureuse. Un bon nombre ne se sont pas enregistré, d'autres ont omis leur adresse, c'est à regret que ces personnes ne pourront être personnellement remerciées.

SAINT-PHILIPPE

Remerciements

Madame Eugène Lefebvre et les membres de la famille désirent exprimer leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont été sympathiques soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, cartes de sympathies, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Eugène Lefebvre.

Décès

A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Dupuis, époux de feu Mélanise Lacroix. Ses funérailles ont eut lieu lundi le 25 septembre 1961. M. le curé R. Lauzon fit la levée du corps et chanta le service.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

M. Wilfrid Dupuis était le frère de M. Eugène Dupuis et de Mme Sylvestre Dupuis (Berthe Dupuis) de notre paroisse.

Nos condoléances à la famille.

Prompt rétablissement

Nos meilleurs voeux et nos prières pour une prompte et parfaite guérison à M. Wilfrid Délisle présentement hospitalisé.

Visite paroissiale

Monsieur le curé commencera sa visite de paroisse dans la semaine du 2 octobre. Recevons-le avec respect, car c'est le représentant de Dieu qui nous apporte les bénédictions du Très-Haut.

Invitation

Samedi soir le 7 octobre, à 8 heures grande soirée récréative organisée par les Fermières et les Loisirs de St-Philippe au profit des Oeuvres Paroissiales. Bienvenue à tous. Il y aura orchestre et prix de présence.

M. Claude P. Beaubien, président de Chambre de Commerce de la Provin

M. Claude P. Beaubien, vice-président et directeur des Relations Extérieures et de la Publicité de l'Aluminum Company of Canada Ltd., est né à Montréal, où il fit ses études primaires et secondaires. Il obtint son baccalauréat ès-arts du Collège Loyola et est diplômé en génie du Massachusetts Institute of Technology.

En 1935, il entre au service de l'Alcan et occupe différents postes à Montréal, Arvida et Toronto. En 1936, il est nommé à Shawinigan où il devient le premier titulaire du poste de directeur du Personnel de cette usine. En 1942, en pleine période d'expansion des usines d'Arvida, M. Beaubien est permuté à cet endroit où lui confie la direction des services Personnel, poste qu'il occupe jusqu 1947, alors qu'il se rend dans la v le capitale pour y ouvrir le prem bureau de ventes de l'Alcan. En il prend la direction du bureau ventes pour le district de Montré

Enfin, en avril 1958, M. C. P. Be



M. C.-P. BEAUBIEN

bien est nommé vice-président re ponsable du service des Relations E térieures et de la Publicité.

M. Beaubien est un homme très a tif et, en plus de ses attributio importantes auprès de l'Alcan, a to jours voulu consacrer ses loisirs à d mouvements civiques, sociaux et c turels. C'est ainsi qu'on le voit à tête de nombreux organismes et, 1957, entre autre, il devient pré dent du "Montreal Board of Trad M. Beaubien est actuellement vi président et administrateur de Chambre de Commerce Canadien et président de la Chambre de Co merce de la Province de Québec.

Il serait trop long d'énumérer les nombreux mouvements et as ciations auxquels il a apporté contribution de son expérience. Il présidé la Campagne de souscripti en faveur de la Place des Arts Montréal et a de plus été membr de la Commission Royale sur les P blications.

M. Beaubien est un fervent golf, du ski et de la navigation voile.

SAINT-JACQUES LE MINEUR

L'exposition artisanale du comté aura lieu ici à St-Jacques le Mineur, au sous-sol de l'église jeudi soir le 5 octobre prochain. Les directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Laprairie seront présents ainsi que leurs épouses.

La salle sera ouverte au public qui voudra bien y venir à partir de 7 h. 30, jeudi soir le 5 octobre.

Entrée 35c donnant droit à un tour de bingo et goûter gratuit.

Bienvenue à tous.

Naissance

Le 16 septembre a été baptisée Marie, Reine, Jeanne, Manon, enfant de Gaston Lestage et de Claudette Longtin. Parrain et marraine: M. et Mme Urgel Longtin, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Andrée Longtin, tante du bébé.

SHERRINGTON

Assemblée

Les membres des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc sont invités à leur assemblée mensuelle vendredi soir le 29 septembre à 8 h. 30 p.m.

Tous sont les bienvenus.

Visite de paroisse

Monsieur le curé commencera sa visite de paroisse cette semaine. Recevons le prêtre avec beaucoup de respect car il est le représentant de Dieu qui visite chacun de nos foyers.

Décès

A l'hôpital, est décédée Mme Josaphat Rémillard de cette paroisse.

Les funérailles eurent lieu mercredi à 10 h. a.m. en l'église paroissiale

Nos sympathies à la famille en deuil.

Soirée récréative

A la salle Lafleur de St-Michel le 30 septembre aura lieu une soirée récréative au profit du club de fastball de St-Edouard.

Bienvenue à tous.

DELSON

Naissance

Le 8 septembre a été baptisé Joseph, Guy, né le 5, enfant de M. Léo Veilleux et de Lise Guillemette. Le parrain a été M. Réal Laporte et la marraine Jacqueline Guillemette. La porteuse: Angèle Guillemette.

★ **Pour être bien renseigné lisez "Le Richelieu", le jou nal qui publie, chaque sema ne, EN PRIMEUR, les nouve les locales.**

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
Saint-Remi 454-9732
Napierville, P.Q.

Marie Lefebvre
Tél. NEptune 2-0615
Pianiste - Organiste
Diplômée de l'Ecole de Piano Paris-Montréal
Ex-élève de Victoria Cartier
246 Fabrique ST-CONSTANT

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain
RODRIGUE POTVIN
Assurances générales
Ville Saint-Remi 454-2562



AVIS
REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

Nom:	Adresse:	Catégorie:
RANSEN, Irving pour "Pinegrove Country Club Inc."	Saint-Luc	Club de golf

Quiconque désire faire des objections à l'émission de ce permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, P.Q.

Les extrémistes

Toute époque a eu ses extrémistes. Des esprits ainsi agencés qu'ils recherchent toujours à semer l'agitation comme on jette des pollens au vent. Le malheur, c'est que ces extrémistes, toujours déboussolés par un excès ou l'autre, se fichent éperdument des suites de leurs actes.

Mais s'il est une époque où le moindre extrémisme engendre des répercussions funestes et souvent tragiques c'est la nôtre. Les moyens techniques de diffusion, gloire de la science moderne, ont charrié plus d'immondices que de beauté, parce que notre civilisation est en pleine décadence.

Le communisme international et athée n'aurait point eu ce triomphe tentaculaire, si les capitulations et les lâchetés n'avaient été le lot de l'homme contemporain en général. On a si bien réussi à saper les vraies valeurs, qu'on a eu plein les yeux, de ces valeurs d'emprunt, et de ces mascarades où le faux domine le vrai, où le mal fait plus de bruit que le bien, où le beau a été enseveli sous des tonnes de grimaces. L'extrémisme a poussé jusque là ses encerclements.

La presse contemporaine, la radio, le cinéma, la télévision, malgré des réussites splendides, qui sont à l'honneur de notre XXe siècle, a été trop souvent aux mains d'aventuriers sans scrupules. Inutile de lever les mains au ciel, et de prétendre se les laver, comme Pilate. Ernest Hello a su deviner, il y a un siècle, toutes les calamités qui allaient déshumaniser et désacraliser l'homme.

J'ai toujours été pour la sérénité, l'optimisme, et jamais ma confiance dans le triomphe des vraies libertés n'a été aussi totale, car elle repose sur l'Esprit qui peut renouveler, en un instant, la face de la terre. Accusons moins les hommes individuellement, que toute cette civilisation hybride née des deux derniers conflits mondiaux. Les tenants de la liberté d'expression, sans aucune limite, sont eux-mêmes les victimes de leurs fausses prémisses.

Tout ce bouillonnement de systèmes aussi faux et barbares les uns que les autres, tous ces faux petits prophètes dont chacun croit qu'il a trouvé la pierre philosophale, voient leurs inventions sans colonne vertébrale s'écrouler sur passage. Une civilisation qui a tant besoin de psychanalistes n'est certainement pas une civilisation où l'humain tient son vrai rôle. L'homme n'est-il pas déjà la victime de ses propres conquêtes, quand au lieu de se conquérir soi-même d'abord, ce qui est la marque des grands hommes, il cherche à imposer ses vues à une majorité qui n'en veut pas. Il ferait si bon, si tous les extrémistes du monde se taisaient pendant seulement six moi. Comme la terre respirerait. Il serait plus facile de voir clair. Vivent la culture, l'épanouissement de la liberté de l'homme. Mais silence aux extrémistes de tout crin qui n'ont été que de tristes agitateurs.

Roger BRIEN

Retraites fermées à la Villa Saint-Jean

OCTOBRE

Du 29 septembre, vendredi soir à 8 heures, au 1er octobre, dimanche à 4 heures.

Cathédrale de Saint-Jean et Saint-Josaphat

M. Armand Aubé, FI. 6-4580.
M. Irénée Dupuis, FI. 6-6022.
M. Claude Goulet, FI. 7-1334.
M. Marcel Girard, Ville Lemoyne; OR. 1-3980.
M. Emery Girard, Ville Lemoyne; OR. 1-5253.
M. Jean Bariteau, Ville Lemoyne; OR. 1-6444.
M. Joseph Sénéchal, Ville Lemoyne; OR. 1-0826.

Du 1er octobre, dimanche soir à 8 h., au 4, mercredi à 2 h. p.m.

Ecole Ludger-Duvernay (9e et 10e années):

M. J. Foucault, principal, Verchères; LU. 3-3042.

Du 6, vendredi soir à 8 h. au 8, dimanche à 4 h. p.m.

Saint-Georges et Sainte-Louise-de-Marillac:

M. Fidèle Beauchesne; OR. 7-3419.
M. Arthur Laurence; OR. 4-4337.
M. Lucien Labadie; OR. 4-9223.
M. Oscar Bergeron; OR. 4-0451.

Du 8, dimanche soir à 8 h. au 11, mercredi à 2 h. p.m.

Collège Sainte-Marie (Belles-Lettres):

R.P. Recteur, 1180, rue Bleury, Montréal; UN. 6-3611.

Du 13, vendredi soir à 8 h. au 15, dimanche à 4 h. p.m.

Longueuil:

M. Paul Pratt, maire, 197, rue St-Alexandre, Longueuil; OR. 4-9407.

Du 15, dim. soir à 8 h. au 18, mer. à 2 h. p.m.

Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice (Section classique):

R.F. Adrien-Régis, f.m.s., dir., 61, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean; FI. 8-2666.

Du 20, ven. soir à 8 h. au 22, dim. à 4 h. p.m.

Héroux Industries Ltd. Machine Shop:

M. Joachim Crête, 340, rue Thurber, Longueuil; OR. 4-6278.

Du 22, dim. soir à 8 h. au 25, merc. à 10 h. a.m.

Ecole Monseigneur-Payette (9e année):

R.F. Geo. Paquette, c.s.v., dir. 1900, rue St-Georges, Ville Lemoyne; OR. 1-0586.

Ecole de la Rabastalière (9e année):

M. Jules Trudeau, princ., 1725, rue Montarville, Saint-Bruno; OL. 3-6483.

Du 27, ven. à 8 h. au 29, dim. à 4 h. p.m.

Agents d'assurances Métropolitaine

M. C. Hector Leroux, 426, avenue Victoria, St-Lambert; OR. 1-7284.
M. Albert Lauzière, 25, rue du Moulin, Drummondville; Tél. 2-5777.

Du 29, dim. soir à 8 h. au 31, mar. à 7 h. p.m.

Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice (9e année):

R.F. Adrien-Régis, f.m.s., directeur.

x x x

Récollection mensuelle

Tous les premiers jeudis, à 7 h. 30 du soir, les anciens retraitants et leurs amis avec leur femme ou leur amie sont invités au Chemin de la croix. Quand la température le permet, on parcourt les stations à l'extérieur. Dès 7 h., tous les Pères de la Villa sont à la disposition des retraitants pour confessions et conseils.

Bienvenue le premier jeudi de chaque mois.

AVIS:

1—Chaque retraite s'ouvre à 8 h. du soir.
2—Que tous veuillent bien être fidèles au rendez-vous, être ponctuels. Certaines réservations non honorées nous causent beaucoup de peine et d'ennuis. Il est tellement pénible de refuser des adhésions pour garder des chambres qui resteront vides.
3—Tous arrivent pour le premier exercice, et ne partent qu'après le dernier.
4—Veuillez vous inscrire au plus tôt. Nous avons presque toujours quelques chambres libres pour ceux qui aimeraient se glisser avec tel ou tel groupe de leur choix. Mais il vaudra mieux téléphoner ou écrire pour ne pas être désappointé. Tél. FI. 8-3871.

Parlons Lacordaire

Eh bien oui! parlons Lacordaire, puisque le 22 octobre prochain aura lieu le congrès des Cercles du diocèse.

Ce congrès sera sous la présidence de M. Turmel. L'organisation de ce congrès a été remise au cercle de St-Edmond, sous la présidence de M. Picard.

M. Armand Picard et son Conseil collaborant avec le Conseil diocésain feront sûrement un travail appréciable.

Retraite à la Maison Sainte-Bernadette

(Saint-Jean)

Vendredi 29 au dim. 1:

Retraite anglaise, St. Bernadette Association.

x x x

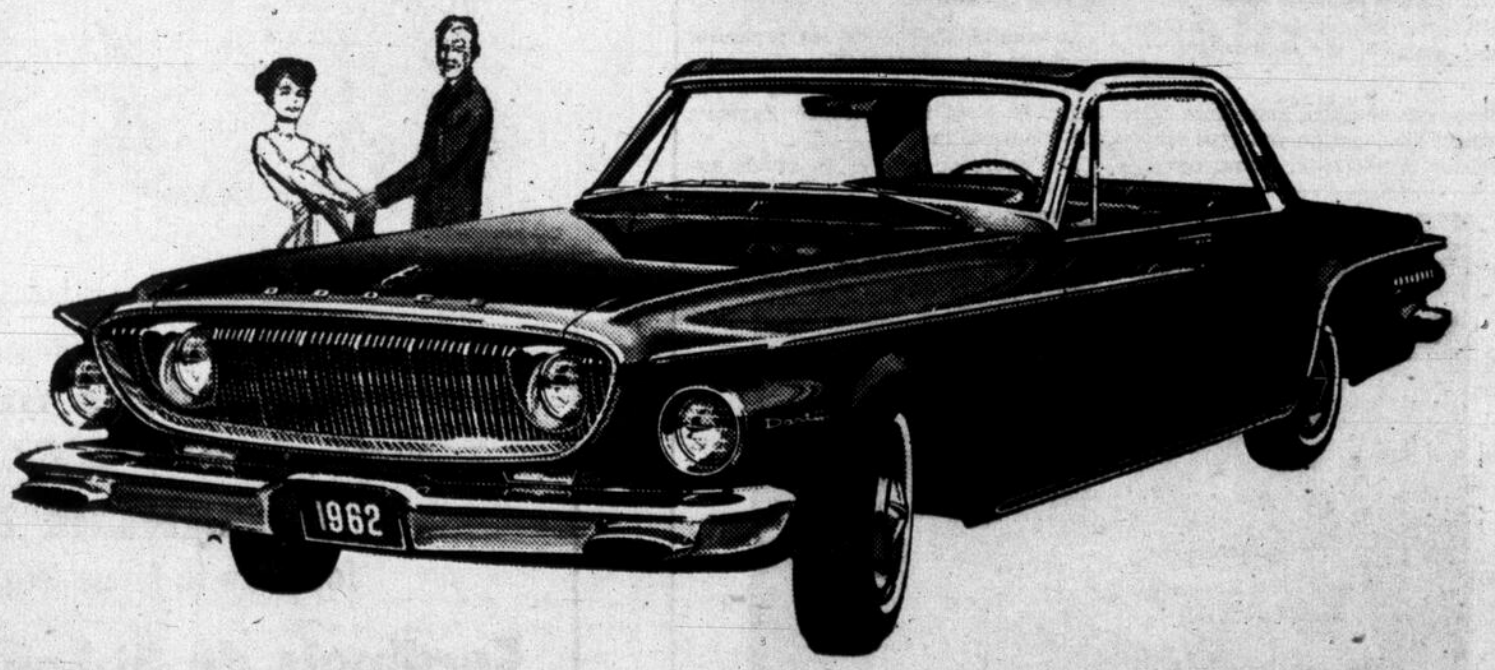
Le bon Dieu vous attend pour vous combler de ses grâces. Il vous demande de Lui sacrifier trois jours sur l'année qu'Il vous prête.

Refuserez-vous de Lui donner 3 jours, alors qu'il vous donne le reste de l'année pour vos affaires? Des prétextes à remettre à plus tard, vous en trouverez des centaines; la plupart sont des pièges du démon, qui veut vous jouer des tours. Prenez garde de vous laisser endormir par ce misérable qui veut votre malheur.

Les obstacles, suscités par le démon à tous ceux qui veulent faire une retraite fermée, prouvent bien que l'idée est inspirée de Dieu. Si vous entendez sa voix n'endurcissez par vos coeurs. Laissez-là vos affaires matérielles, et, venez, dans la solitude, préparer vos âmes à la venue du Seigneur.

Dodge: la nouveauté qui va bien au delà des apparences. La Dodge 1962 n'a de réduit que son prix: c'est une auto pleine mesure, plein rendement, pleine satisfaction. Elle roule deux fois plus entre chaque changement d'huile et fait 32,000 milles entre les graissages. Sa carrosserie est à l'épreuve de la rouille. Ses freins se règlent automatiquement. Elle accélère plus rapidement et pourtant donne 5% de plus de milles au gallon. Sa direction est plus douce et répond mieux. Le changement de vitesses est plus souple et plus précis. Surbaissé, le tunnel de l'arbre laisse plus de place au passager du milieu. Jamais une Dodge, jamais aucune auto n'a réuni autant de qualités. Svelte, dynamique et racée, c'est la nouveauté 1962, la DODGE





Prenez en main la Dodge svelte, dynamique, racée chez votre vendeur Dodge-Valiant

GREGOIRE AUTOMOBILE LTEE
778, RUE CHAMPLAIN ST-JEAN P.Q.

LEONIDE POIRIER
TÉL. CH. 5-3674 NAPIERVILLE P.Q.

Victoire des Bombers au compte de 22 à 19 sur nos Broncs, dimanche dernier

Les Bombers de Brome-Missisquoi sont demeurés invincibles alors qu'ils ont battu difficilement les Broncs de Saint-Jean dans une jonte régulière de la Ligue de la Conférence de Football de l'Est, au compte de 22 à 19, dimanche, au Stade Municipal, devant plus de 1,500 personnes.

On se posait la question, après la rencontre: "Comment se fait-il que nos porte-couleurs ont perdu la joute?"

Certains connaisseurs affirment avec véhémence que c'est dû à deux facteurs. Le premier serait une ligne défensive poreuse tandis que le second serait le manque de précision de la part du botteur après que Pierre Choquette réussissait un touché pour redonner aux Broncs l'avantage dans la partie.

On ne peut pas comprendre également comment il se fait que le club ne possède pas un bon botteur pour les placements et les convertis.

Un autre point que nous avons eu le plaisir de discuter, avec un certain directeur de l'équipe après la rencontre qui nous déclara que sur 32 joueurs qu'il n'y avait que seulement une dizaine qui se rendaient aux exercices de l'équipe locale. On pouvait comprendre facilement que ce ce directeur en question n'avait pas prisé la défait.

Mais revenons plutôt à la rencontre proprement dite.

Tout d'abord, disons que dans l'ensemble, nos joueurs locaux ont assez bien figuré malgré l'échec quasi incroyable. Les Broncs ont pris une avance de 6 points dans le premier quart quand Serge Laurendeau a saisi habilement une belle passe de Guy Gadbois, bonne pour le majeur.

Les Broncs se sont vus refuser un touché au début du premier quart en outre. Les Bombers ont été très menaçants par la suite; mais Yves Kéroack et Fernand Boucher ont accompli de la belle besogne pour mater l'adversaire.

Toutefois, les détenteurs de la première place ont réussi un touché de sûreté bon pour deux points, en plaquant solidement le quart-arrière des Broncs dans sa zone des buts.

Quelques minutes avant la fin de la première demie, on a vu Pierre Choquette saisir une passe de Guy Gadbois pour un autre touché et ainsi porter le compte 12 à 2 en faveur des Broncs. E. Nowalkoski a réussi le converti pour mettre fin au 2e quart et ajouter une avance considérable de 11 points pour le début du troisième quart.

A la reprise de la troisième demie, les Broncs ont lancé une attaque de première force qui a rapporté fruit. En effet, ils marquèrent deux touchés et un converti pour prendre une mince avance de 2 points dans la joute. Sampson et R. Horner ont réussi les majeurs.

15-13 était le pointage quand a débuté le 4e et dernier quart en faveur des Bombers.

Encouragés par les 1,500 supporteurs, nos Broncs semblaient mettre fin à l'élan victorieux des champions de l'an dernier.

Le seul et unique Pierre Choquette devait s'illustrer encore une fois en enrégistrant son 2e touché de la journée et redonner espoir à l'assistance locale. Profitant d'une trouée dans la ligne défensive adverse, tout en évitant 4 joueurs, Pierre courut le reste du terrain pour le majeur. Le converti fut cependant raté. Le score était à ce moment crucial 19 à 15 en faveur des nôtres.

A la reprise du jeu, le fameux botté de Ed. Nowalkoski qui à peine une distance de 10 verges, les Bombers profitèrent de l'occasion pour sceller l'issu du triomphe. En effet, L. Sampson devait être le héros de la joute en marquant son 2e touché de l'après-midi et donner l'avantage à son club.

Le converti a été également bon ce qui portait le pointage 22 à 19 en faveur des visiteurs.

Moins de trois minutes avant la fin, une passe de Guy Gadbois fut interceptée par un joueur des Bombers à une offensive du Saint-Jean.

Compte final: 22 à 19 pour Brome-Missisquoi.

Nos Broncs iront rendre visite aux Jets de Valleyfield, dimanche prochain. La direction nous prie de vous communiquer qu'il y aura une excursion dont le départ s'effectuera du Stade Municipal à midi. Le coût est de $1.60 par personne, aller-retour.

Donc, invitation à tous.

Statistiques:

	Brome	St-Jean
Vgs gagnées au sol	158	111
Vgs gagnées dans l'air	71	177
Passes tentées	6	21
Passes complétées	3	9
Passes interceptées	0	1
Vges de punition	40	40
Nombre de Bottés	8	8

La culture physique occupe une place importante à Longueuil

Longueuil (dnc) — L'éducation physique est à l'honneur à Longueuil tant chez les jeunes que chez les adultes.

On entrevoit dans un avenir très prochain, des cours dans ce domaine dans toutes les écoles de Longueuil, suivant le voeu exprimé récemment à cet effet, par le président de la Commission scolaire, M. Jean-Pierre Côté.

Notons que tous les jours, une heure durant par section tous les élèves de l'école protestante, Lemoyne d'Iberville, se rendent au Parc St-Charles où il font des exercices sous la direction de M. Martin.

Pour la 2e année consécutive, Longueuil aura aussi des cours de culture physique pour les dames, mais cette fois en deux sections à St-Pierre et à St-Antoine.

Le comité chargé de les organiser a choisi les responsables dans les personnes de Mme J.-P. Gagné, rue Saint-Jean et Mme André Favreau, rue de Bretagne.

Des cours de 1ère et 2e année auront lieu le mardi soir à l'école Catherine Primot à St-Pierre et de 1ère année à l'école de Normandie, le jeudi soir.

Les dames qui veulent s'inscrire à ces cours pourront le faire le mardi 3 octobre, de 7 h. 30 à 11 h. du soir, dans la salle du conseil municipal.

La saison du football bat son plein dans les deux ligues de Bantam et Mosquito organisées par M. Pierre Hurtubise, qui en est l'instructeur tandis que M. Georges DuPaul en est le responsable. 125 jeunes se sont inscrits dans les divers clubs.

C'est aussi M. Hurtubise qui mettra sur pied un ligue de tennis sur table dès le début d'octobre.

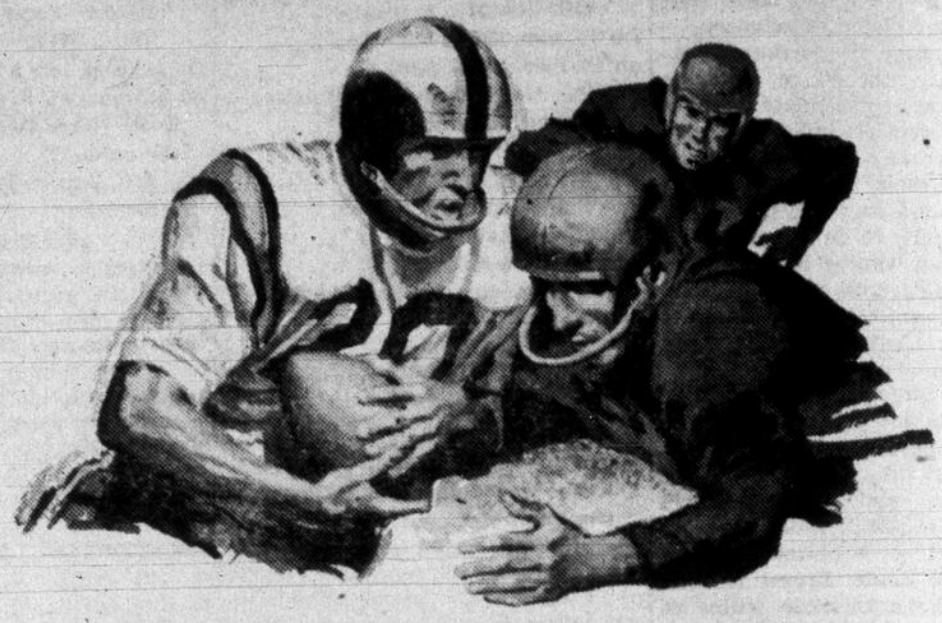
Le ballon panier est aussi à l'honneur à Longueuil. Ces jours derniers une équipe féminine jouant à Verchères a remporté la victoire par un résultat de 23 à 6. Mlle Mariette Talbot, de l'Hôtel de Ville de Longueuil a compté 16 points à elle seule.

Dans la détresse, j'ai invoqué le Seigneur, le Seigneur m'a exaucé et mis en assurance. (Ps 118, 5) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible)

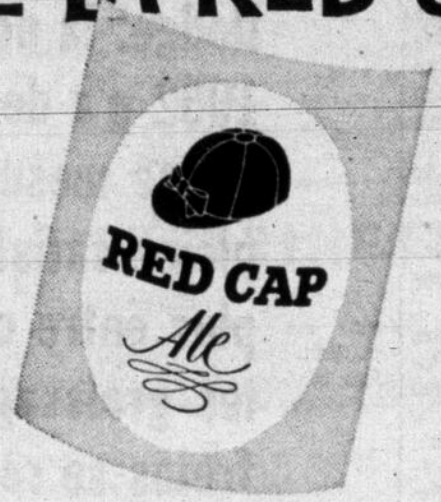


● ON SE LANCE DANS LE FOOTBALL AMERICAIN! — Yves Létourneau, Guy Désormeaux et Jean Séguin se consultent avant de partir pour New-York, où les appellent leurs rôles respectifs dans la diffusion de la première partie de la Ligue Nationale de Football à l'Univers des Sports Carling. C'est la première fois que le football américain d'une ligue régulière est présenté en français, et en direct, aux Canadiens. Avec cette deuxième phase de la série l'Univers des Sports, commanditée par Carling, le public verra les 14 parties le dimanche. On sait que durant la 1ère phase du programme, on a présenté du baseball des ligues majeures.

VIVE L'ACTION!



VIVE LA RED CAP!



VIVE LA COMPAGNIE!



Soyez des nôtres à
"L'UNIVERS DES SPORTS",
au réseau français de TV, chaque fin de semaine.

DIMANCHE à 1.30 hre
Joute de la Ligue Nationale de Football

Cardinals de St-Louis
vs.
Eagles de Philadelphie

CARLING

Revue Sportive

par Bernard BEDARD

Qualités requises des membres de la Commission de Loisirs

Qualités requises des personnes dont les noms seront suggérés:

—n'être pas le mandataire ou représentant d'un organisme quelconque, sauf comme on le verra plus loin, le représentant de l'Hôtel de Ville et des Commissions Scolaires;
—être habile à travailler avec les autres;
—être bien vu des différents milieux de notre Cité;
—être non seulement actif et plein d'initiative, mais capable de réflexion et de "planning";
—avoir le sens des affaires, le sens communautaire et un esprit démocratique;
—être gagné à la cause des loisirs sous toutes leurs formes;
—n'être pas un de ces organisateurs sportifs qui auraient tendance à faire passer le sport qui le captive avant tout le reste.

DUREE DU MANDAT

Un système de rotation des membres de la Commission analogue à celui qui existe pour le conseil de ville, devrait être prévu dans le règlement appelé à régir celle-ci. De la sorte la continuité, l'homogénéité et l'esprit de cette Commission, seraient sauvegardés. Toutefois, la durée du mandat de chacun des membres ne devrait pas être inférieure à deux ans.

MEMBRES NON REMUNERES

Les membres de la Commission ne seront pas rémunérés.

ASSEMBLEES DE LA COMMISSION

La Commission se réunira au moins une fois par mois dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville. Les séances seront publiques et les contribuables présents y auront droit de parole au moment prévu à l'ordre du jour.

HIERARCHIE A L'INTERIEUR DE LA COMMISSION

Une fois nommés par le Conseil, et par la suite tous les deux ans, les sept membres de la Commission éliront entre eux, au vote ouvert, ou, si demandé par l'un d'entre eux, au vote secret: un président, un vice-président et un trésorier.

LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION

Le secrétaire de la Commission sera le directeur de la Récréation. Par ailleurs, il n'aura que voix consultative aux assemblées de la Commission auxquelles il devra assister.

DECISIONS AUX ASSEMBLEES DE LA COMMISSION

Les décisions se prendront à la majorité des voix. Le président aura droit de vote, et il jouira d'un second en cas d'égalité des voix.

QUORUM

Le quorum aux assemblées de la Commission sera de quatre membres.

CADRES DE LA COMMISSION

Nous recommandons que la Commission comprenne dans ses cadres:

1. Une femme, afin que l'élément féminin soit représenté;
2. Le maire de la cité, ex officio, ou son représentant, qui, autant que possible, devra toujours être le même;
3. Un commissaire d'école dûment délégué pour un an par la Commission Scolaire de Saint-Jean et, pour l'autre année, par la Commission Scolaire N.D.A. et ainsi de suite, alternativement, jusqu'à ce que se produise l'annexion souhaitée par les signataires;
4. Un contribuable d'expression anglaise;
5. Un porte-parole des Loisirs Culturels;
6. Un porte-parole des loisirs des jeunes et des adolescents;
7. Un porte-parole des loisirs d'adultes.

Soit en tout un maximum de sept membres.

LE DIRECTEUR DE LA RECREATION RELEVE DE LA COMMISSION

Nous croyons qu'il est très important que le Directeur de la Récréation relève entièrement de la Commission des Loisirs et non de la Cité. Cela évitera qu'il soit à la merci d'influences indues et qu'il soit partagé entre ses obligations vis-à-vis la Commission et celles qu'il pourrait avoir envers la Cité.

LE CHOIX DU DIRECTEUR DE LA RECREATION

Le choix du Directeur de la Récréation nous semble primordial, car de ce choix dépend, dans une large part, le succès ou l'échec de la formule que nous proposons. Avant de l'engager une enquête sérieuse devra être menée à son sujet. Il devra savoir aborder "en profondeur" les nombreux problèmes qui ne manqueront pas de se présenter à lui, surtout au début. Il devra, sans pour cela manquer de fermeté ou sacrifier à ses convictions, pratiquer, à la limite, l'art du compromis. Son dynamisme devra être secondé par l'expérience et de vastes connaissances techniques. Son intégrité morale devra être à l'abri de tout reproche. Un salaire généreux devra lui être offert par la Commission. Il aura ses bureaux particuliers dans un immeuble de la Cité.

N.B.—La semaine prochaine, nous énumérerons les tâches du directeur de la récréation.

LA LAURENTIENNE
CIE ASSURANCE-VIE
Siège social: Québec

La Laurentienne
PROTEGE votre vie
votre hypothèque
votre vieillesse
votre famille
(police familiale)

Représentant à Saint-Jean:
LOUIS LEMAIRE Jr
110 McKenzieKing
Tél. Fl. 6-6063 Saint-Jean



Broncs de Saint-Jean

Connaissez vos porte-couleurs

Dick est âgé de 22 ans. Il mesure 5'9" et pèse 190 livres. Sur l'alignement des Broncs il occupe la position de centre arrière offensif.



DICK VANSLET

Dick est à sa quatrième saison avec le club local; en fait il est un de ceux qui formèrent la première équipe locale en 1958. Au jeu, Dick démontre une détermination et un désir de vaincre sans égal. Il favorise particulièrement les jeux simples, les plongés dans la ligne adverse. Il préfère gagner sûrement cinq verges de terrain à la fois que de risquer de tout perdre en tentant d'en gagner 20 d'une seule pièce.

Par son bel esprit d'équipe, Dick s'est mérité le poste d'assistant-capitaine. Il est aussi le porte-parole des joueurs auprès de la Direction des Broncs.

Dick est marié et père d'un enfant.

●

Claude est âgé de 25 ans, mesure 5'9" et pèse 180 livres. Natif de Saint-Jean, il est marié et père de deux enfants.



CLAUDE FOURNIER

Claude est un demi défensif, très apprécié de ses coéquipiers. D'une rapidité incroyable, il semble être doué d'un don de détection pour les jeux adverses. Plus d'une fois en effet, sa présence à la défensive épargna aux Broncs des situations critiques.

Malgré qu'il n'est qu'à sa 2e saison avec les Broncs, Claude a fait valoir ses qualités de meneur et s'est attribué le poste d'assistant-capitaine.

Une autre preuve de son bel esprit sportif, Claude agit bénévolement comme instructeur d'une équipe de football bantam de l'OTJ Il offre ainsi ses talents au service des jeunes qui aspirent eux aussi devenir des Broncs au cours des saisons futures.

Ligue de quilles Richelieu (dames)

Lors de l'ouverture de la saison, mardi le 19 septembre, Mme M. Turgeon a joué un simple de 209 et le plus haut triple de 448.

x x x

EQUIPE PAULINE
Capitaine: P. Bérard

M. Emond	334
P. Bérard	234
C. Lomme	222
A. Galipeau	270
B. Goulet	223
R. Lefebvre	304
	1587

EQUIPE MADELEINE
Capitaine: M. Turgeon

C. L'Ecuyer	246
A. MacDonald	303
P. Couture	315
C. Larue	350
C. Frédette	303
M. Turgeon	448
	1965

EQUIPE SUZANNE
Capitaine: Suzanne Lanoue

C. Ladouceur	296
S. Grisé	293
O. Desranleau	290
G. Barrière	264
P. Melillo	226
S. Lanoue	237
	1606

EQUIPE DARCI
Capitaine: Dara Collin

M. Georges	195
N. Beauvais	333
J. Séguin	241
C. Mills	251
D. Collin	290
M. Bouchard	298
	1608

EQUIPE YVETTE
Capitaine: Yvette Plouffe

S. Boudrias	350
I. Beauchemin	277
M. Rémillard	284
Mme Longpré	212
G. Dusseault	319
Y. Plouffe	333
	1775

EQUIPE SIMONE
Capitaine: Simone Leblanc

M. Fortin	332
P. Guérin	281
A. L'Héreault	246
L. Rémillard	270
J. Vézina	178
S. Leblanc	358
	1665

EQUIPE JACQUELINE
Capitaine: J. Mac Aulay

Robinson	311
Langlois	305
St-Germain	303
Farley	307
Allard	251
Mac Aulay	219
	1702

EQUIPE ALICE
Capitaine: A. Desmarais

E. Fortin	300
M. Lazure	364
R. Valiquette	291
P. Bonneau	261
P. Langlois	212
A. Desmarais	324
	1752

BADMINTON

Le Club de Badminton Richelieu ouvrira ses portes pour une nouvelle saison à compter de dimanche, le 1er octobre dans les salles du club situé au coin des rues Mercier et St-Georges. Nous espérons revoir tous les anciens membres à cette occasion et nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous les nouveaux membres. Une invitation toute spéciale est faite à toute personne qui désirerait faire ses débuts au badminton de se présenter au club le mardi soir durant le mois d'octobre. Deux instructeurs seront à leur disposition pour leur enseigner bénévolement la technique et les règlements de ce sport.

A l'assemblée tenue dernièrement, l'exécutif suivant pour la saison 1961-62 a été élu: président: Dr Jean Gosselin, m.v., Tél. 6-4515; vice-président Armand Reid, Tél. 7-4532; secrétaire-trésorier: Jean Dépelteau, Tél. 7-3075 directeurs: Jean Bessette, 7-3352; P. St-Denis, 6-5579; Mlle Pierrette Trahan, 6-4407 et Mlle Hélène Fortin, 8-5065. Toute personne qui désirerait obtenir des informations au sujet du club est priée de communiquer avec une membre de l'exécutif ci-haut mentionné qui se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements qu'ils désirent.

POUR UN **PLAISIR GARANTI**

Dow

PRÉSENTE LE DIMANCHE
L'HEURE DES QUILLES
5h.30 à 6h.30
RÉSEAU FRANÇAIS DE TÉLÉVISION RADIO-CANADA



Procurez-vous votre carte de pointage Dow gratuitement
à votre salle de quilles ou en écrivant à:
Carte de pointage, Brasserie Dow Limitée, 990 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Simple et pratique, cette carte vous permettra d'inscrire les résultats de toutes vos parties et d'établir votre moyenne.

Cette année encore, Dow commanditera
LE TOURNOI DES CHAMPIONS
qui commencera le 5 novembre

Dow
ALE

Dow **FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE**

Grande Campagne de souscription du Prêt d'Honneur de la SSJB

"Malgré la gratuité progressive de l'éducation dans notre province, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste doivent non seulement maintenir leurs Prêts d'Honneurs actuels, mais les multiplier, vu le nombre grandissant de ceux qui entreprennent des études supérieures ou universitaires", déclarait Me Gaston Rondeau, de Marieville, président de la Campagne 1961 du Prêt d'Honneur de la SSJB du diocèse de Saint-Hyacinthe à l'occasion d'une conférence de presse qu'il donnait en marge de cette campagne qui aura lieu du 6 au 16 novembre prochain.

Me Riendeau répondait ainsi à une objection courante qui ne voit pas la nécessité de l'existence du Prêt d'Honneur quand l'enseignement est gratuit. Il reconnut que de nouvelles lois favorisaient la gratuité scolaire, mais en partie seulement. "Si nous regardons de près, dit-il, nous nous apercevons que c'est un début, car la gratuité s'arrête à la 11e année ou à la versification. Des bourses spéciales sont même prévues pour la 12e année. La gratuité ne s'applique donc pas encore au niveau universitaire. En attendant, il faut continuer a aider les jeunes à parfaire leurs études".

"Si l'on considère que le budget annuel d'un étudiant universitaire est au minimum de $1,600, qui peut être partiellement couvert par une bourse de l'Aide à la Jeunesse, il est d'autre part reconnu que 80% des étudiants ne peuvent combler leur budget par l'aide reçue de leurs parents ou par leur travail de vacances", continua Me Rondeau. Comme à l'heure actuelle, les étudiants canadiens-français de la province au niveau des études universitaires ou spécialisées sont au nombre d'environ 25,000, on peut donc compter près de 20,000 étudiants à aider. Si cette aide se chiffre en moyenne à quelque $500 par année, c'est dire que les besoins du Prêt d'Honneur seraient de l'ordre de $8,000,000."

"Je n'ai pas de statistiques précises en ce qui concerne le nombre d'étudiants qui nécessiteraient notre aide dans le diocèse de St-Hyacinthe, dit Me Rondeau, mais grâce à la nouvelle formule de collaboration établies entre la Société Saint-Jean-Baptiste et les Caisses Populaires, un nombre beaucoup plus élevé d'étudiants sont ainsi aidés depuis deux ans. Je puis affirmer que grâce à ce plan de collaboration aucune demande sérieuse n'a été refusée l'an dernier ni cette année. Mais afin de pouvoir continuer à affirmer qu'aucun talent de notre diocèse ne se perd, il faudrait cette année encore atteindre notre objectif de $25,000 ou mieux d'un dollar par famille du diocèse".

"Le succès obtenu chaque année nous laisse prévoir le même succès de notre prochaine Campagne".

"Cette année, la grande visite étudiante dans les foyers a été fixée au lundi 13 novembre. Cette participation des étudiants à notre Campagne est celle qui en a toujours assuré le succès".

"Comme président de la Campagne 1961, termina Me Rondeau, je fais appel à toute la population en faveur de cette oeuvre d'éducation positive qu'est le Prêt d'Honneur et je dis à tous "aidez-nous à aider vos enfants".

SAINTE-BRIGIDE

FEU M. L. LEDUC

Mercredi, le 13 septembre dernier, fut chanté le service de M. Linas Leduc, décédé à l'Hôpital de Saint-Jean, le dimanche précédent, âgé de 72 ans et 11 mois, muni des sacrements de l'Eglise.

Le cortège funèbre partit des salons mortuaires Lesieur, de Saint-Jean pour se rendre à l'église paroissiale où l'absoute fut donnée par M. le curé Misaël-Oza Ménard et la messe des funérailles fut chantée par le R.P. Normand Papineau, P.B., neveu du défunt, qui était assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Au choeur, la chorale de Saint-Jean, sous la direction de M. Bernard Ostiguy, interpréta la messe de Yon, accompagnée à l'orgue par M. l'abbé Pépin. Cette pièce religieuse fut l'un des plus beaux témoignages rendus à la mémoire de notre concitoyen.

Officiaient comme porteurs: ses petits-fils, à savoir: MM. Claude, Christian, Michel et Serge Caillé; Yves Leduc et Gaétan Boucher. Ce furent MM. Claude et Christian Caillé qui firent la quête.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Alexandre, dans la paroisse où le défunt avait passé la plus grande partie de sa vie.

Il laisse pour pleurer son départ, son épouse, née Blanche Tarte; trois fils: Maxime, de Saint-Jean; Clovis, de Saint-Alexandre; Robert, de St-Jean; six filles: Mme Gérard Caillé (Fernande), de Saint-Jean; Mme Edouard McLaughlin (Françoise), de Saint-Jean; Mme François Ladouceur (Denise), d'Ottawa; Mme Normand Daneault (Monique), de Princeville; Mme Joseph Laguë (Gabrielle) de Saint-Jean et Mlle Mireille Leduc, de Sainte-Brigide.

Outre ses gendres, il laisse également ses brus: Mme Clovis Leduc (née Réjeanne Robitaille) et Mme Robert Leduc (née Laurette Alexandre) le défunt laisse également 27 petits-enfants.

Lui survivent: ses frères, Endorio, de Pawtuckett, R.I. et Joseph de Farnham; ses soeurs: Mme Hormisdas Papineau (Rose-Alma) de Farnham; Florina Boucher, de Farnham; Eugène Joanette (Alphonsine); Louis Dalpé (Elmire); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Albert Lemaire, Mmes Alphonse Leduc, Conrad Bissonnette et Henri Patenaude; une tante: Mme Arthur Lemaire, de Dunham. Il comptait six religieux et religieuses parmi ses neveux et nièces. Le défunt avait vu le jour au Rang des Ecossais, il appartenait à une nombreuse famille. Il s'était gagné l'estime générale par ses services et sa bonhomie coutumière. La paroisse pleure un de ses braves fidèles et les deux écoles centrales un bon serviteur; la nombreuse assistance et les marques de sympathies en font foi.

Nous prions Mme Linas Leduc et sa famille d'agréer nos vives condoléances.

x x x

LIBERA

Vendredi le 15 septembre dernier a été chanté le libera de Mme Thomas Reynolds (née L. Blanchette), de Montréal. Originaire de la place, elle laisse un fils, Théodore, de Montréal; une soeur, Mme Ernest Massé; ses neveux et nièce, M. et Mme Léopold Jetté; Mme Francis Lemaire était sa cousine.

Mme Thomas Reynold repose dans le cimetière paroissial.

x x x

NAISSANCE

A été baptisée dimanche dernier, à l'église paroissiale par M. le curé Misaël-Osa Ménard, Marie, Thérèse, Lucie, enfant de M. et Mme Marcel Côté (née Berthold Tessier). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Yvon Tessier, née Thérèse Cameron, de Granby, oncle et tante de l'enfant et la porteuse fut Mme Philias Tessier, grand-maman du nouveau-né.

Vous allez à New-York?
Faites vos réservations au
NOUVEL HOTEL CHESTERFIELD
130, 49e Rue Ouest
A Radio-City au Times Square
Air conditionné - Télévision
Radio - Bain privé



A partir de **6.50** SIMPLE
A partir de **8.50** DOUBLE

Pas de charge pour enfants en bas de 16 ans
PLAN FAMILIAL spécial

18 étages... 600 chambres
Pour réservations, voyez votre agent de voyage ou écrivez directement à l'hôtel.
Appelez WE. 3-6616 pour information immédiate.



● LE CARDINAL LEGER AU CENTRE MARIAL MONTFORTAIN. — Le nouveau Centre Marial des Montfortains à Montréal (Sherbrooke, angle Bossuet), dans l'est de la Métropole, a été bénit le 10 septembre courant, par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, en présence des autorités civiles et d'une foule d'invités et amis du Sanctuaire. Sur cette photo, au premier plan, à gauche, le R.P. Rémi Décary, provincial des Montfortains au Canada. Le Cardinal est accompagné du R.P. Léo-Paul Allard, à gauche, supérieur du Centre, et du R.P. Irvin Leclerc, à droite, curé de la paroisse Marie-Reine-des-Coeurs. A l'extrême droite, le R.P. Roger Charest, provincial des Montfortains aux Etats-Unis.

DERNIER AVIS AUX AUTOMOBILISTES

A partir de dimanche, le 1er octobre, chaque jour, plusieurs automobilistes se feront enlever leur permis de conduire et les plaques d'enregistrement de leur voiture.

Ils n'auront plus le droit de conduire faute de s'être prémunis contre le risque d'être impliqués dans un accident d'automobile.

NE SOYEZ PAS DE CE NOMBRE!

La LOI DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS D'AUTOMOBILE décrète que si vous êtes impliqué dans un accident - - même si vous n'êtes pas en faute - - vous devez sur le champ, exhiber la preuve de votre solvabilité, sinon vous perdez votre permis.

Cette preuve peut être soit un certificat démontrant que vous avez déposé $25,000 au Bureau des Véhicules Automobiles, soit un certificat d'une compagnie d'assurance attestant l'existence d'une assurance-responsabilité.

Evitez les conséquences de la nouvelle LOI. Procurez-vous l'un de ces certificats avant dimanche, 1er octobre.

Pour renseignements additionnels, adressez-vous au Bureau des Véhicules Automobiles, à votre agent d'assurance, ou au Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles. Case postale 9, Station "H", Montréal.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

GÉRARD COURNOYER, C.R. MINISTRE — JACQUES VERREAULT, SOUS-MINISTRE — ROLAND BARIBEAU, DIRECTEUR, BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES

OUCHERVILLE

...naces

...e 24 septembre a été baptisé Jo... Louis, Michel, né le 25 août, ...nt de M. Charles Desmarteau et ...Jeanne Hébert. Le parrain a été ...Charles Desmarteaux et la mar... ...e Antoinette Derome, frère et ...nd-tante.

...e 9 septembre a été baptisé Jo... Pierre, Alain, né le 30 août, en... ...t de M. Gilles Généreux et de ...a Fortin. Le parrain a été M. ...rre Fortin et la marraine Antoi... ...te Montmeny, grands-parents.

...e 24 septembre a été baptisée Ma... Madeleine, Chantal, née le 12, en... ...t de M. André Pelletier et de De... ...e Chartier. Le parrain a été M. ...n-Paul Pelletier et la marraine ...deleine Jodoin, oncle et tante.

...e 24 septembre a été baptisée Ma... Sophie, Nina, née le 19, enfant ... M. Fernand Laprise et de Gil... ...te Vanasse. Le parrain a été M. ...n Nil Laprise et la marraine Lu... Laprise, frère et soeur.

...e 10 septembre a été baptisée Ma... Louise, Nathalie, née le 2, enfant ... M. Claude Larouche et de Carmen ...moyne. Le parrain a été M. Roméo ...ule et la marraine Louise Larouche ...cle et tante.

...e 23 septembre a été baptisée Ma... Caroline, née le 15, enfant de M. ...is R. Lanctôt et de Lise Chaussé. ...e parrain a été M. Jean-Paul Lanc... ...t et la marraine Nicole Gaucher.

...e 24 septembre a été baptisé Jo... ...h, Léo, Réjean, né le 15, enfant ... M. Roger Laroche et de Micheline ...ouchard. Le parrain a été M. Léo ...hauvette et la marraine Cécile ...artel.

...e 29 septembre a été baptisée Ma... Danielle, Lise, née le 31 août, en... ...t de M. Jean-Marie Jean et de ...ançoise Bérubé. Le parrain a été ... Jean-Pierre Jean et la marraine ...lette Jean, frère et soeur .

...épulture

...e 1er septembre, accidentellement ...t décédé en cette paroisse à l'â... de 18 ans, M. Roméo Quintal, fils ...de Zénophile Quintal et de Lauret... ...e Jalbert.

...e service a été chanté le 5 sep...embre en l'église paroissiale par Mgr ...oseph Poissant, curé.

...'inhumation se fit au cimetière ...paroissial.

...os sincères condoléances à la fa...ille.

...ariages

...n l'église de Boucherville a été ...élébré le mariage de M. Réal Du...as, fils de M. Robert Dumas et de ...bertine Richard à Mlle Estelle Da...eau, fille de M. Thomas Daneau et ...e Juliette Caillé. Les témoins ont ...é MM. Léopold Dumas et Thomas ...aneau.

...n l'église de Boucherville a été ...élébré le mariage de M. Paul-Emile ...oy, fils de M. Armand Roy et de ...adeleine Thiffeault à Mlle Ray...onde Cadieux, fille de feu Emilien ...adieux et de Violette Lapointe. Les ...émoins ont été MM. Armand Roy et ...acques Cadieux.

...n l'église de Boucherville a été ...élébré le mariage de M. Léon Nico...s, fils de M. Herménégilde Nico...s et de Bernadette Lambert à Mlle ...adeleine Decelles, fille de feu Léon ...ecelles et de Gertrude Carrière. Les ...émoins ont été MM. Herménégilde ...icolas et Denis Decelles.

...iers-Ordre

...imanche le 1er octobre, grande ...urnée du Tiers-Ordre à St-Jérôme. ...oici le programme de la journée: ...2 h. 30: Conférence-panel sur le ...iers-Ordre et la paroisse.

...5 h. p.m.: Messe lue et sermon par ...r Emilien Frenette.

...6 h. p.m.: Souper fraternel organi... par les tertiaires de St-Jérôme.

...8 h. p.m.: Soirée récréative par le ...re Bernard de Brienne, sa guitare ... ses chansons, aussi les Compa...ons de la Joie, mimes et chansons. ...Départ de l'Externat Classique de ...ongueuil en autobus au prix de $1. ...Pour réservations, s'adresser à Chs ...Daigneault, 3e Rang, Boucherville, ...Tél OL. 5-1761.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Cercle d'Economie Domestique

Jeudi soir, le 28 septembre, eut lieu l'exposition des chapeaux fabriqués durant les cours de chapellerie récemment donnés dans notre paroisse. Tous les membres du Cercle d'économie domestique sont priés de noter que l'assemblée mensuelle aura lieu mardi, le 3 octobre, à 8 heures à la salle paroissiale Sainte-Louise. Invitation cordiale à toutes les dames.

—o—

Ligue du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, le 24 septembre un groupe de paroissiens accompagnés de leur curé M. l'abbé Bourdon, se sont rendus au congrès des Ligues du Sacré-Coeur à Saint-Jean.

—o—

Mois du Rosaire

Dimanche, le 1er octobre, des exercices de prières auront lieu à l'église Sainte-Louise pour le mois du Rosaire.

Souhaitons que tous les paroissiens se feront un devoir d'y assister et qu'ils répondront à l'invitation de Notre-Dame de Fatima, de prier pour la paix.

—o—

Naissances

A Sainte-Louise de Marillac, le 21 septembre 1961, a été baptisée Marie, Claude, née le 11 septembre, enfant de M. Jean-Claude Desjardins et de Delia Boissy. Le parrain a été M. Emilien Lebeau et la marraine Camille Desautels.

—A Sainte-Louise de Marillac, le 23 septembre, a été baptisée Marie, Eva, Linda, née le 15 septembre, enfant de M. Gérard Groleau et de Yvonne Provencher. Le parrain a été M. Emile Labonté, oncle et la marraine Eva Groleau, tante.

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

Election chez les Dames de Ste-Anne

Lundi soir dernier se tenait la 1ère réunion des Dames de Ste-Anne, depuis les vacances.

Contrairement aux années précédentes, cette rencontre eut lieu dans l'église. Après les prières d'usage, M. le curé nous fit une courte allocution sur la "Charité". Charité au foyer d'abord, puis dans l'entourage ensuite. Ne pas toujours voir la paille qui est dans l'oeil du voisin et ignorer tout à fait la poutre qui est dans le nôtre. Comme conclusion: travailler à faire grandir dans nos âmes cette belle vertu de charité afin que toutes nos paroles, toutes nos actions, soient un reflet de l'amour de Dieu.

Après le Salut du St-Sacrement, les dames se rendirent à la salle où se fit l'élection du Conseil pour l'année 1961-62. Présidente: Mme A. Lévesque; vice-présidente: Mme E. Cyr; 2e vice-présidente: Mme C. Désormeau; secrétaire-trésorière: Mme J. Boisvert; propagandiste: Mme E. Coty; conseillères: Mmes P. Carney, F. Bertin, R. Prince et P. Riberdy; retraite: Mme A. Petit-Pas; sacristine: Mme R. Demers; organiste: Mme E. Villeneuve; aumônier: M. l'abbé Omer Ménard, curé.

Félicitations à toutes ces dames élues.

Semaine de la Charité

Dimanche, 1er octobre, aura lieu l'ouverture de la Semaine de Charité dans tout le diocèse. Dans notre paroisse, les Dames de bonne volonté seront au rendez-vous dès une heure au sous-sol de l'église et de là elles parcoureront les rues de la paroisse et pénétreront dans tous les foyers.

Faisons un bon accueil à toutes ces personnes qui se dévouent bénévolement au service du diocèse pour que cette Semaine de la Charité atteigne l'objectif qu'ils se sont fixé.

Reprise de cours

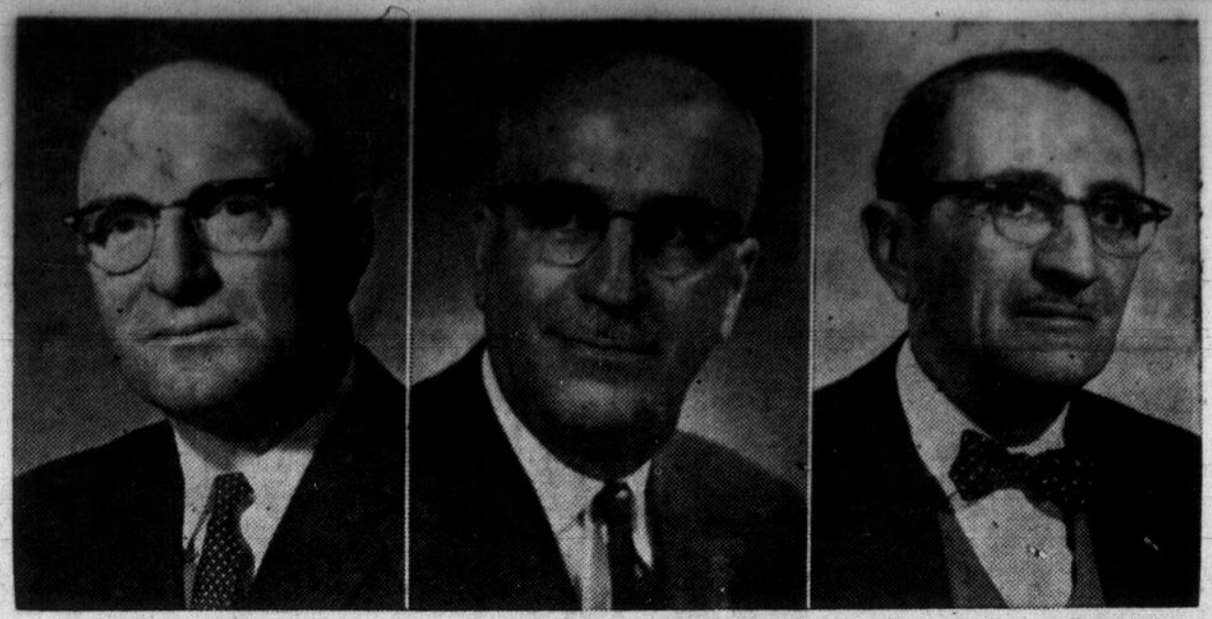
Au Centre Notre-Dame de Toutes-Aides, 3307 Windsor, tenu par les Ursulines de Jésus, les cours d'artisanat reprendront la première semaine d'octobre.

La couture: lundi le 2, de 2 h. à 4 h. et de 7 h. 15 à 9 h. 15.

Les chapeaux: mardi le 3, de 2 h. à 4 h. et de 7 h. 15 à 9 h. 15 p.m.

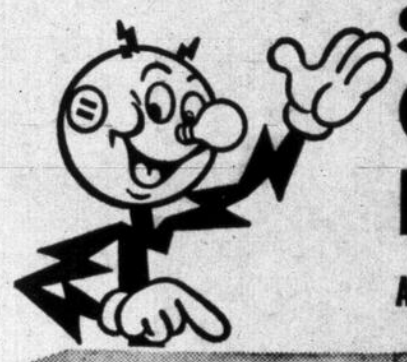
Jusqu'à Noël, dix cours seront donnée pour chaque matière enseignée. L'inscription pour ces dix cours est de $1 quand c'est possible.

Venez nombreuses, mesdames et mesdemoiselles, vous serez les bienvenues et vous rendrez vos foyers plus heureux par votre savoir faire. Tél. OR. 6-6533 de 4 h. à 5 h. 30 p.m.



GEORGE L. RATTEE F. ERNEST RINFRET JOSEPH A. PAGE

● **NOMINATIONS A SOUTHERN CANADA POWER. — L'élection de M. George L. RATTEE comme président et directeur général de Southern Canada Power Company Limited et la nomination de M. F. Ernest RINFRET comme vice-président, commercial, sont annoncées par M. Jos. B. Woodyatt, président du conseil d'administration. M. Rattee, auparavant vice-président exécutif, succède à M. Joseph A. PAGE qui prend sa retraite le 30 septembre après 43 années de service à la compagnie. Le nouveau président est à l'emploi de Southern Canada Power depuis 1923. Après un cours de formation de quatre ans, il est permuté au service commercial et devient directeur de ce service en 1948. Il est nommé directeur général adjoint en 1952 et vice-président exécutif en 1956. M. Pagé, qui est de Waterloo, Québec, était président de Southern Canada Power depuis décembre 1955. Il demeure membre du conseil d'administration. M. Rinfret, diplômé de l'Ecole Polytechnique (Université de Montréal) était auparavant directeur du service commercial.**



voyez ce spécial General Electric!

AU PRIX SPÉCIAL DE SEULEMENT $349.00



MODÈLE 123L13

réfrigérateur-congélateur de luxe

Ce superbe modèle réchauffera le coeur de toute ménagère — et gardera tous les aliments au summum de leur fraîcheur.

Voici les principales caractéristiques de ce General Electric: un congélateur Zéro-Zone d'une capacité de 67 lb. qui assure une congélation rapide et de longue durée; légumier pivotant d'une capacité d'un demi-boisseau; tablettes Stor-a-Dor ajustables; dégivrage automatique dans la section du réfrigérateur, et beaucoup d'autres caractéristiques trop nombreuses pour les citer.

Symbole d'excellence — Maison Médaillon — Vivons mieux avec l'électricité

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
voyez votre marchand favori
OU
Southern Canada Power
Nous offrons garantie et service sur tout ce que nous vendons

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

1951 à 1961

10e Anniversaire du Restaurant LE LOUVRE

1951 à 1961

252, rue Richelieu - Saint-Jean, P.Q.

Le restaurant le plus spacieux et le plus confortable de la région

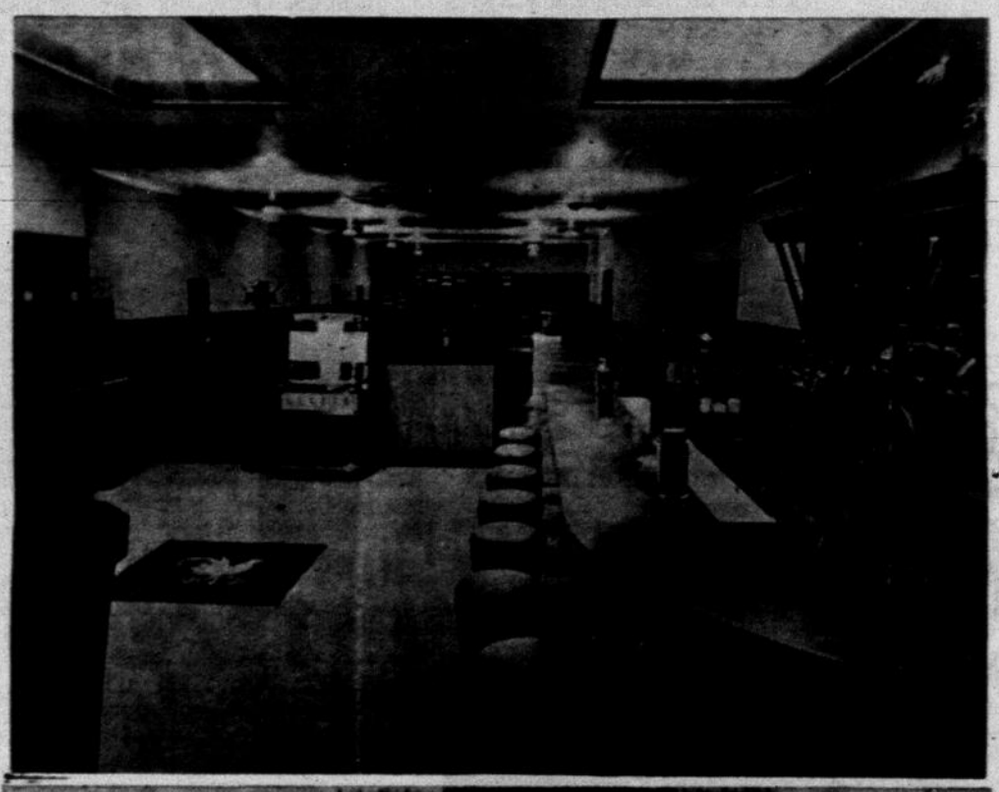
Tél. Fl. 7-7572

LAURENT BESSETTE, propriétaire

PEUT ACCOMMODER 220 PERSONNES — AIR CLIMATISE

"CUISINE CANADIENNE"

DETENTEUR D'UN PERMIS DE LA REGIE DES ALCOOLS DE LA PROVINCE DE QUEBEC
REPAS COMPLETS — SALLE DE RECEPTION POUR TOUTES OCCASIONS





— 28 employés expérimentés pouvant vous servir de façon adéquate et rapide. —

La Direction et le personnel du Restaurant LE LOUVRE invitent toute la population de Saint-Jean et des environs à venir célébrer son 10e anniversaire.

Chaque client aura droit au tirage d'un repas gratis qui sera tiré à toutes les heures de midi à minuit durant la semaine du 1er au 8 octobre.

Des billets de participation seront distribués à tous nos clients, ici au restaurant.

Donc hâtez-vous de venir déposer vos coupons de participation.



Laurent BESSETTE,
propriétaire

HISTORIQUE

Le 27 septembre 1951 le Restaurant LE LOUVRE sous une nouvelle administration ouvrait ses portes à la population de Saint-Jean, et grâce à son encouragement toujours grandissant, la direction décida au mois de mars 1958 de doter Saint-Jean d'un restaurant des plus modernes qui fait aujourd'hui l'orgueil de la population.

La Salle François 1er à l'arrière du restaurant est à votre disposition pour dîner d'hommes d'affaires et réceptions de tous genres. D'une capacité de 220 convives et détenteur d'un permis de la Régie des Alcools de Québec, le Restaurant LE LOUVRE est le rendez-vous de tout le monde.

Des cuisiniers de quarante ans d'expérience s'appliquent à préparer de bons plats canadiens, ainsi que du poulet et des steaks grillés qui font les délices des gourmets.

Boucherie Royale Inc.
Tél. Fl.7-2397
163 Des Carrières, Saint-Jean

Monarch Bottling Works Ltd.
Embouteilleurs autorisés de
COCA-COLA
Limitée

La Laiterie
Granger Frères Ltée
Tél. Fl. 7-2335
165 Bouthillier, Saint-Jean

La Laiterie
LECLERC
Crème glacée
Granby, P.Q. FR. 2-5581

J.-A. Leblanc
Boulanger
Tél. Fl. 8-4567
161 Notre-Dame, Saint-Jean

LA BOULANGERIE
R. et R. Bissonnette
Tél. Fl. 6-6496
251 Champlain Saint-Jean

Maison Zénith Inc.
Epicerie en gros
Tél. Fl. 7-2361
148 Laurier Saint-Jean

Liqueurs Regal Inc.
(Saint-Jean)
Tél. Fl. 6-5474
122 Jacques-Cartier, Saint-Jean